

RÉPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LES GRAVURES
DU NORD-OUEST DE L'AÏR

PAR

HENRI LHOTE

DIRECTEUR DE RECHERCHE

AU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ARTS ET MÉTIERS GRAPHIQUES

18, RUE SÉGUIER, PARIS 6^e

DÉPOT LÉGAL 1^{er} TRIMESTRE 1972, N° 208

© ARTS ET MÉTIERS GRAPHIQUES 1972

PRINTED IN FRANCE

AVANT-PROPOS

Le massif de l'Air, dans la République du Niger, avait déjà livré à ce jour un certain nombre de gravures rupestres, qui firent l'objet de publications diverses. Toutes étaient situées à l'intérieur du massif. Celui-ci ayant été sillonné de toutes parts, tant par les reconnaissances méharistes que par des missions importantes et des voyageurs isolés, on pouvait supposer que s'il était encore possible de trouver quelques ensembles d'intérêt secondaire, l'inventaire, dans ses grandes lignes, était pratiquement établi. L'administrateur F. Nicolas (1) avait toutefois indiqué que la région de Mammanet-Teserukam, au N.O. du massif, était très riche en gravures, mais les reproductions qu'il en donna à l'époque et qui comprenaient en majorité des inscriptions libyco-berbères donnaient l'impression que l'intérêt en était tout relatif. La carte publiée, la même année, par R. Mauny (2) mettait en évidence que les stations connues à ce moment-là étaient toutes concentrées dans la zone montagneuse et on savait, de plus, que la densité des œuvres était relativement faible. Dans les parties situées à l'Est et à l'Ouest, désignées sous les noms de Ténéré du Tafessasset et de Ténéré de l'Ouest, aucune station n'était signalée sur la carte de R. Mauny. Il est vrai que le Ténéré du Tafessasset est un reg immense d'où émergent seulement quelques témoins rocheux. L'Adrar Siret, l'Adrar Madet, les Idraren Areschima nord et sud, le massif de Termit, visités par moi, sont dépourvus de gravures. A l'Adrar Bous, il n'y a que deux petits bovidés et un cheval accompagné d'une inscription libyco-berbère. Quant au Ténéré de l'Ouest, pour être moins impressionnant que son homologue de l'Est, il était réputé sans intérêt, d'autant plus que la partie contiguë aux contreforts nord-ouest du massif est constituée par une plaine argileuse et sans fin : le Talak, — dont le parcours est d'une extrême monotonie. Bien peu, d'ailleurs, l'avaient traversée, cette région n'étant sillonnée par aucune piste caravanière d'intérêt général et n'étant fréquentée que très sporadiquement par les nomades.

Les recherches minières, menées par les géologues du B.R.M. et du C.E.A., allaient permettre de mieux connaître le Talak. C'est ainsi qu'en 1959, lors de la Mission Berliet-Ténéré, lorsque je visitai le camp de base des Atomistes situé alors à proximité du puits d'Azelik, l'un d'eux me signala la présence de gravures un peu plus vers le nord. D'autres renseignements me parvinrent ultérieurement à la suite de l'implantation d'une usine pour le traitement de l'uranium à Arlit, confirmés par mon collègue G. de Beauchêne, qui en releva quelques-unes, mais qui ne furent pas publiées. Quoique très absorbé par mon travail au Tassili, je désirais beaucoup retourner au Niger, tout d'abord pour revoir les importants gisements néolithiques de Taferjit et de Tamaya Mellet afin d'y recueillir des matériaux susceptibles d'être datés par le C. 14 et ensuite, si j'en avais la possibilité, d'aller prendre connaissance des gravures qui m'avaient été signalées.

L'occasion s'offrit au début de 1970 lorsque le Gouvernement Nigérien, par le canal de M. Harou Kouka, Ministre de l'Éducation Nationale, m'invita à présenter une exposition des peintures rupestres du Tassili à Niamey, m'informant que je serai l'hôte du Président Diiori Hamani et que des moyens matériels me seraient fournis pour retourner à Taferjit et à Tamaya Mellet et visiter la région d'Arli.

Sous l'égide du Ministre de l'Éducation Nationale et avec l'aide bienveillante du Président Diiori Hamani, mon expédition fut mise au point dans des conditions idéales de sorte que le 15 janvier,

1. Inscriptions et Gravures rupestres. Contribution à l'étude de l'Air. Mém. I.F.A.N., 10, Paris, Larose, 1950, p. 541.

2. Contribution à la préhistoire de l'Air. Même vol., p. 537-540.

je quittai Niamey par avion pour Agadez où deux Land-Rover avaient été mises à ma disposition pour le transport du ravitaillement et du matériel de campement.

M. B. Sébire, Directeur du Centre Culturel Franco-Nigérien de Niamey, m'accompagnait et, pendant une quinzaine de jours, devait m'accorder son concours d'excellent dessinateur et de photographe. A Agadez, M. Lecadet, Inspecteur de l'enseignement primaire, qui connaissait remarquablement le secteur que j'avais à parcourir, me servit de guide et me rendit de signalés services. Je n'aurai garde d'oublier parmi ceux à qui je dois la réussite de ma mission, tout d'abord M. Tranchard, Inspecteur d'Académie à Niamey, qui en fut l'organisateur attentionné et discret, mais combien efficace! M. Bollot, Directeur de la Somaïr à Arlit, le Dr J. Petit, Médecin-chef de cette société à la mine, le préfet d'Agadez, les sous-préfets d'Agadez et d'Arlit.

Non seulement je pus revoir Taferjit et Tamaya Mellet, mais découvrir un autre gisement à Ti-n-Kouna et exploiter l'extraordinaire site néolithique d'Arlit découvert au cours des travaux de fondation de l'hôpital ainsi que d'autres gisements secondaires. De plus, je visitai les sites d'Azelik et de Marandet mis en cause par le problème du cuivre en Aïr, ce qui me permit de constater l'existence d'un gisement néolithique dans cette dernière localité ainsi que près d'In-Gall, sur l'emplacement célèbre des arbres fossilisés. Ces différentes découvertes et observations diverses feront l'objet de notes particulières. Il ne sera question ici que des gravures rupestres.

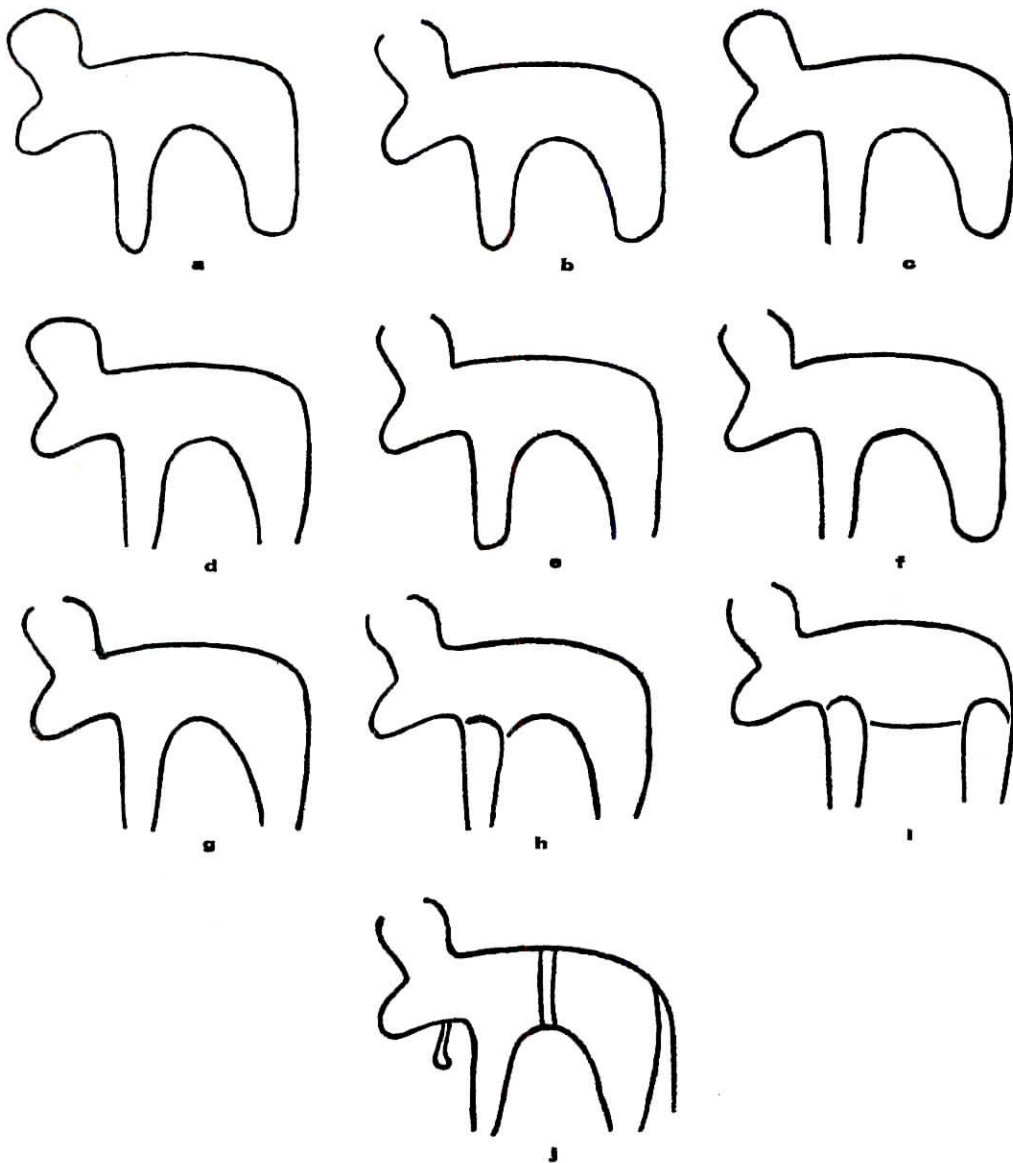
M. Lecadet m'en montra d'abord dans le massif d'Iseretagen qu'il connaissait bien, puis me conduisit dans celui d'Ibadanan, connu des Européens d'Arlit sous les noms de « repaire du chacal », « petite mosquée » et « grande mosquée ». Je constatai alors que le Talak présentait beaucoup d'inselbergs gréseux, anciens tassilis complètement érodés et réduits à l'état de chicots en partie ensablés, qui étaient couverts de gravures. Pour qui s'est penché sur la répartition des images rupestres au Sahara, laquelle répond soit à des zones de peuplement, soit à des voies de migrations, la présence de ces manifestations artistiques dans un tel lieu, c'est-à-dire en dehors du massif, ne laissait pas de surprendre et l'on verra plus loin l'enseignement qu'il y a lieu d'en tirer.

M. Tronche, Directeur de la base d'Agadez du B.C.E.O.M., m'ayant signalé quelques gravures à l'Anou Maqqaren, voulut m'y conduire et, alors que lui-même n'en connaissait que quelques-unes, une vingtaine environ, la prospection de la région nous en révéla près de cinq cents. Un autre site m'ayant été signalé par M. Michaud, de la Somaïr, sur les contreforts nord-ouest de l'Aïr, à 60 kilomètres environ au N.E. d'Arlit, nous nous y rendîmes ensemble et, sur plus d'un kilomètre, nous constatâmes que les falaises gréseuses étaient littéralement couvertes d'œuvres variées, souvent fort belles. La rencontre d'un campement touareg et les renseignements que je pus obtenir auprès des nomades m'apprirent que nous nous trouvions à Mammanet, site signalé autrefois par F. Nicolas, mais les gravures en présence desquelles nous nous trouvions étaient d'une toute autre facture et bien autrement intéressantes que celles qu'il avait publiées.

Peut-être existe-t-il en ce lieu plus de trois mille gravures, ce qui fait qu'avec celles d'Anou Maqqaren, d'Iseretagen et des massifs voisins, ce sont à peu près 5 000 gravures que j'ai pu inventorier au cours de ma reconnaissance, dont 1071 ont pu être relevées. En espérant qu'une future mission me permettra de faire la copie de tout l'ensemble, je fais connaître ci-dessous celles que j'ai pu dessiner avec le concours de M. B. Sébire.

*DESCRIPTION
DES STATIONS*

Nous trouverons dans le texte les expressions : formule ou contour monolinéaire, bilinéaire, trilinéaire, etc., qui appellent quelques explications à l'intention des lecteurs non familiarisés avec le vocabulaire spécialisé de l'art rupestre. Les gravures du Sahara comportent toutes, dans leur réalisation graphique, un certain conventionalisme, lequel est d'autant plus accusé qu'il s'éloigne des formes naturelles. Les difficultés à graver sur la pierre ont amené les artistes à adopter des formules simples, bien adaptées à la matière à travailler, ceci en fonction de certaines formules de réalisme intellectuel afin de rendre la perspective et les détails anatomiques de leurs sujets. C'est surtout sensible pour les animaux qui peuvent être tracés par un trait continu et fermé (monolinéaire) ou par plusieurs traits discontinus, c'est-à-dire à contour bi-, tri- ou quadrilinéaire, selon qu'il y a deux, trois ou quatre traits discontinus. Aussi, donnons-nous une série de schémas, inspirés des travaux de G.B.M. Flamand, qui feront facilement comprendre à quoi correspondent ces formules graphiques et les expressions adéquates.



- a. Formule monolinéaire fermée (un seul trait continu).
- b. Formule monolinéaire ouverte (un seul trait interrompu; ici, ce sont les cornes qui ne sont pas jointes).
- c. Formule monolinéaire ouverte (un seul trait interrompu; ici, ce sont les pattes avant qui ne sont pas jointes, mais parfois ce sont les pattes arrière).
- d. Formule bilinéaire (deux traits interrompus; ici, pattes non fermées).
- e. Formule bilinéaire (deux traits interrompus; ici, cornes et pattes arrière ouvertes).
- f. Formule bilinéaire (deux traits interrompus; ici, cornes et pattes avant ouvertes).
- g. Formule trilinéaire (trois traits interrompus par ouverture des cornes et des pattes).
- h. Formule quadrilinéaire (quatre traits interrompus; ici, par liaison des pattes avant).
- i. Formule pentalinéaire (cinq traits interrompus; liaison indépendante des pattes).
- j. Caractères secondaires ajoutés (queue, pendeloque, barre transversale sur le corps) sur n'importe quelle formule; ici, un bovidé de formule trilinéaire.

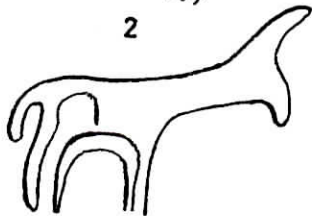
Dans les cas d et g, les pattes se trouvant au centre sont rendues par un seul trait, qui peut être un demi-cercle, un demi-ovale ou un demi-rectangle.



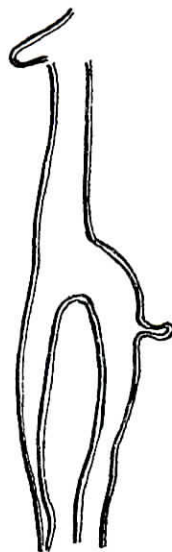
1



2



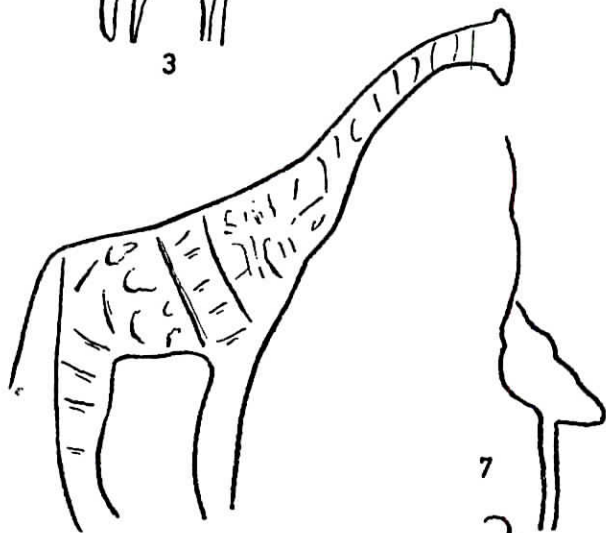
3



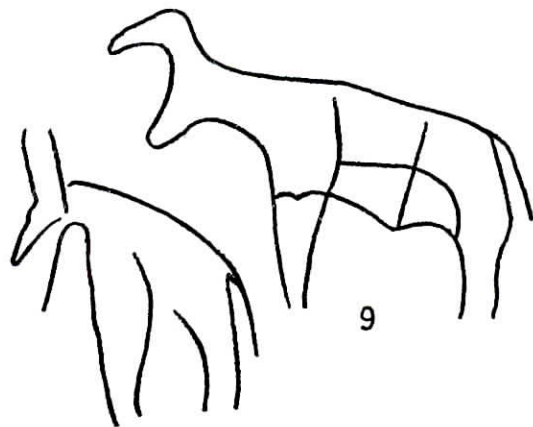
4



5



6

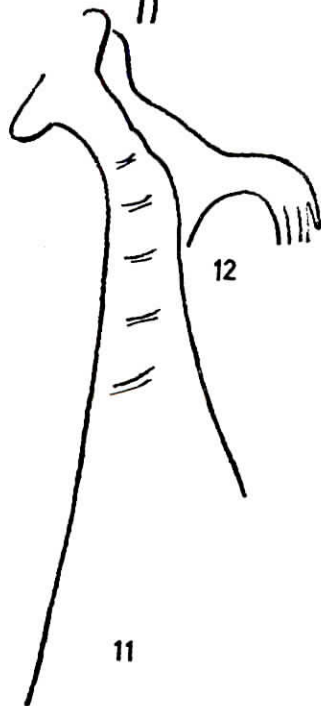


8

9



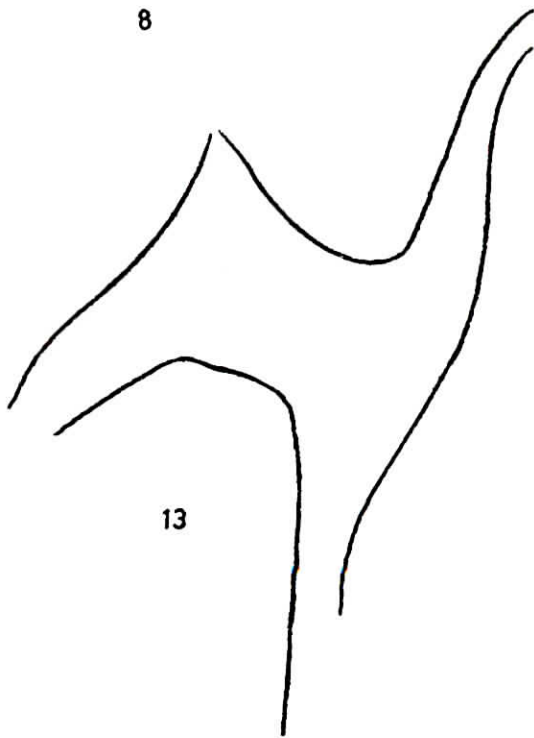
10



11

7

12



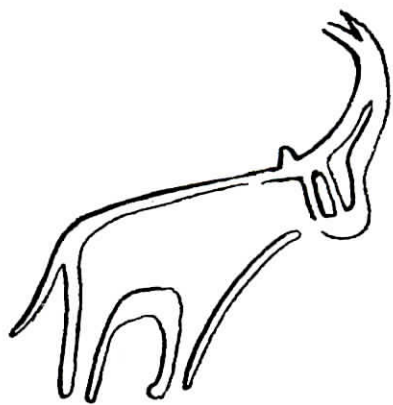
13

STATION D'IBADANAN

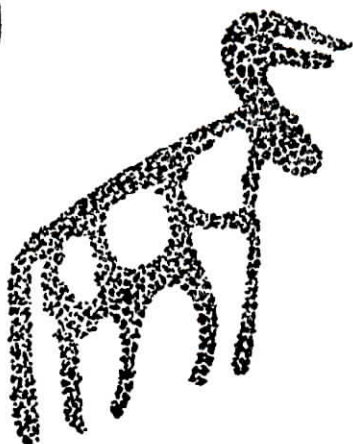
Comme je l'ai dit, le massif d'Ibadanan correspond aux différents groupes de rochers que les Européens de la Somair et du C.E.A. dénomment « repaire du chacal », « petite mosquée » et « grande mosquée », et qui se font suite. La partie orientale, la plus proche d'Arlit, se trouve à une dizaine de kilomètres de cette localité. Les gravures ont surtout été relevées dans les deux premiers massifs, « la grande mosquée » n'en présentant pas.

Description des gravures.

1. Petit mammifère sans tête qui, si l'on se réfère à ceux qui l'accompagnent, doit être un bovidé. Haut. 15 cm. Trait étroit, grossièrement poli. Patine rousse.
2. Bovidé à cornes tournées parallèlement vers l'avant. Le corps séparé au centre par un trait vertical. Les quatre pattes sont présentées parallèlement, c'est-à-dire sur le même plan. Haut. 22 cm. Trait large, grossièrement poli. Patine rousse.
3. Bovidé à corne unique dirigée vers l'avant. Contour selon la formule trilinéaire. Les quatre pattes sont présentées parallèlement, les deux du centre formées par le même trait isolé du reste du contour. Haut. 24 cm. Trait du contour et surface interne formant la partie antérieure du corps et la tête grossièrement polis. Patine rousse.
4. Girafe en attitude verticale. Haut. 58 cm. Trait plus étroit que les précédentes gravures. Contour selon formule trilinéaire. Les quatre pattes sont présentées de face, celles de l'intérieur formées par un même trait. Patine plus foncée que précédemment.
5. Bovidé à cornes présentées de face et en position divergente. Larg. 35 cm. Trait étroit, grossièrement poli. Patine foncée.
6. Girafe à tête légèrement penchée. Contour de formule trilinéaire. Les quatre pattes sont présentées parallèlement, sur le même plan, les deux du centre formées par le même trait. A l'intérieur, des traits et des amorces de cercle, très érodés, indiquent les ocellures. Haut. 53 cm. Trait fin, poli. Patine foncée.
7. Autruche à cou vertical, acéphale, très sommairement profilée et de formule trilinéaire. Haut. 40 cm. Trait étroit, poli. Patine foncée.
8. Bovidé à cornes verticales présentées de face. Corps grossièrement esquissé en raccourci. Haut. 26 cm. Trait étroit, poli. Patine foncée.
9. Bovidé à corne unique dirigée vers l'avant en forme d'arc-de-cercle. Séparations décoratives internes quadrangulaires. Larg. 37 cm. Trait fin, poli, Patine foncée.
10. Mammifère indéterminé, mais devant posséder des cornes. Contour de formule trilinéaire. Pattes avant et arrière seulement présentées de façon schématique. Haut. 30 cm. Trait étroit et poli. Patine foncée.
11. Tête et cou de girafe grossièrement esquissés. Quelques traits à l'intérieur du cou indiquent la séparation des taches de la robe. Haut. 75 cm. Trait étroit, poli. Patine foncée.



14



15



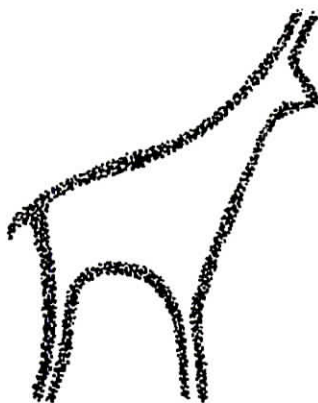
16

17

18



21



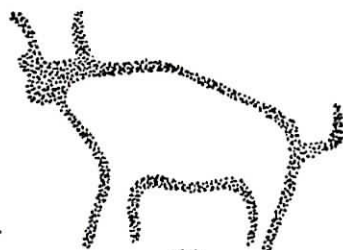
20



19



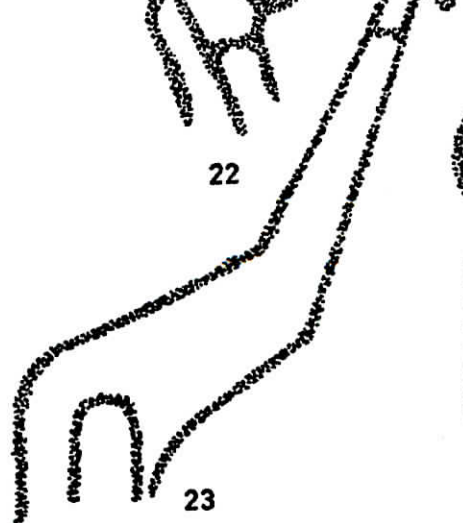
22



24



25



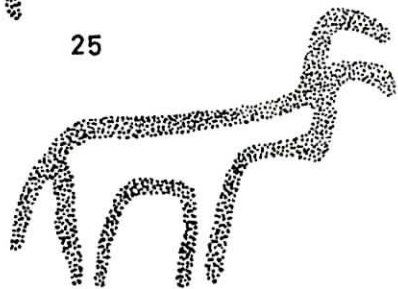
23



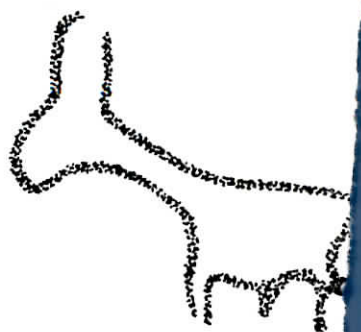
27



28

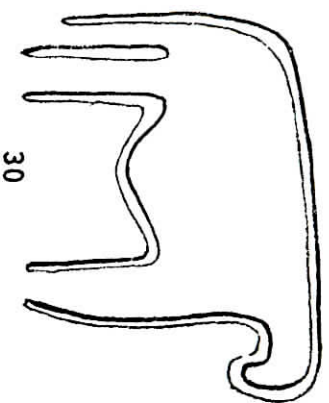


26

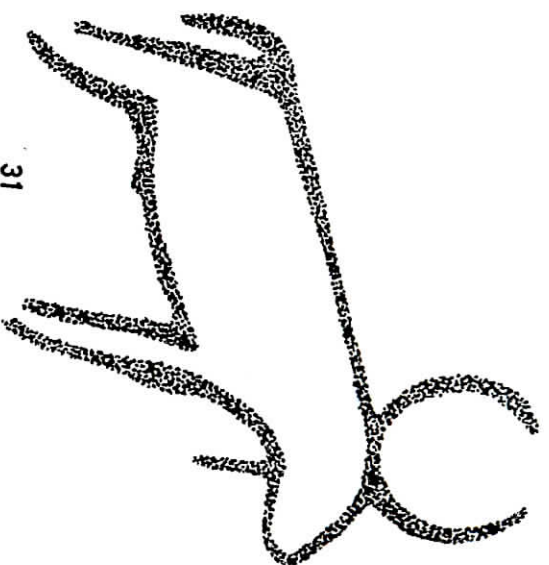


29

12. Amorce d'un petit mammifère venant s'encaster dans la tête de la girafe et dont on ne voit pas la partie antérieure. Trait étroit. Patine foncée.
13. Animal inachevé dont le profil évoque un chameau, mais l'identification demande des réserves étant donné que la patine est foncée. Contour de formule trilinéaire. Haut. 44 cm. Trait étroit, poli. Patine foncée.
14. Bovidé à cornes courbées en arrière et intérieur de la tête compartimenté. Les quatre pattes sont présentées parallèlement sur le même plan, les deux du centre formées par le même trait. Larg. 28 cm. Trait grossièrement poli. Patine rousse.
15. Bovidé à cornes dressées en arrière, mais aux extrémités retournées vers l'avant. On voit trois zones réservées sur le corps. Haut. 33 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
16. Bovidé à cornes retournées vers l'avant. Les quatre pattes sont présentées de face. Larg. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
17. Figuration humaine très schématisée, aux jambes écartées vues de face. Haut. 50 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
18. Figuration humaine schématisée. Le profil laisse entrevoir une chevelure abondante avec tresse sur la nuque, à moins qu'il ne s'agisse d'une coiffure. Haut. 52 cm. Patine rousse.
19. Caballin de style subschématique, aux quatre pattes présentées de face. Larg. 26 cm. Piquetage grossier. Patine rousse. Ces quatre dernières gravures étaient groupées et disposées comme sur la planche.
20. Gazelle reconnaissable à ses deux cornes et à sa queue courtes. Contour de formule trilinéaire. Piquetage grossier et jointif. Patine rousse.
21. Bovidé à grandes cornes, l'une droite, l'autre en arc-de-cercle, séparées conventionnellement par un long espace occupé normalement par le front. Corps court à ligne dorsale arrondie et tombante. Sorte de tapis sur le dos. Les quatre pattes sont présentées de face, celles du centre formées par le même trait. Larg. 27 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
22. Bovidé à longues cornes en arc-de-cercle dirigées vers l'avant. Tête et intérieur du corps compartimentés. Larg. 33 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
23. Girafe de style médiocre, à contour de formule trilinéaire. Haut. 71 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse. Cette gravure est située à côté de la précédente, dans la même position que sur la planche.
24. Bovidé à cornes courtes présentées de face et à courbures divergentes. Contour bilinéaire. Les quatre pattes sont figurées de face, celles du centre formées par le même trait. Larg. 33 cm. Pointillé étroit s'étendant sur une zone élargie pour former la tête. Patine rousse.
25. Bovidé à corne unique et épaisse dirigée vers l'avant. Partie arrière compartimentée et série de cupules dans la partie avant. Les quatre pattes sont figurées de face, les deux du centre formées par la même ligne. Larg. 57 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
26. Bovidé aux cornes tournées vers l'avant. Les quatre pattes sont présentées de face, celles du centre formées par un même trait. Larg. 31 cm. Piquetage large. Patine rousse.
27. Bovidé en position verticale, aux cornes dirigées vers l'avant aux extrémités soudées. Le contour est formé par un trait unique interrompu aux extrémités des pattes arrière. Haut. 30 cm. Piquetage large. Patine rousse.
28. Bovidé aux cornes dirigées vers l'avant. Contour de formule trilinéaire. Les quatre pattes sont présentées de face, celles du centre formées par un même trait. Long. 35 cm. Piquetage large. Patine rousse.



30



31



32



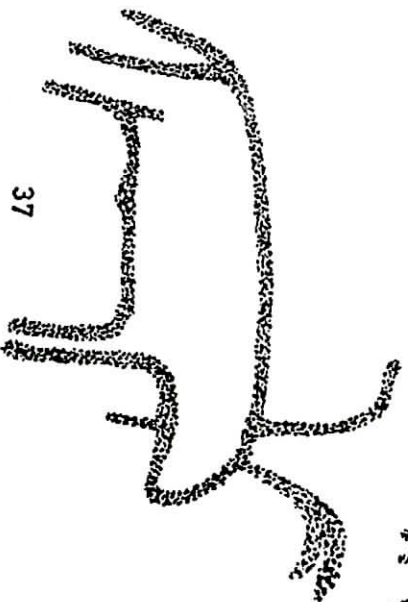
33



34

35

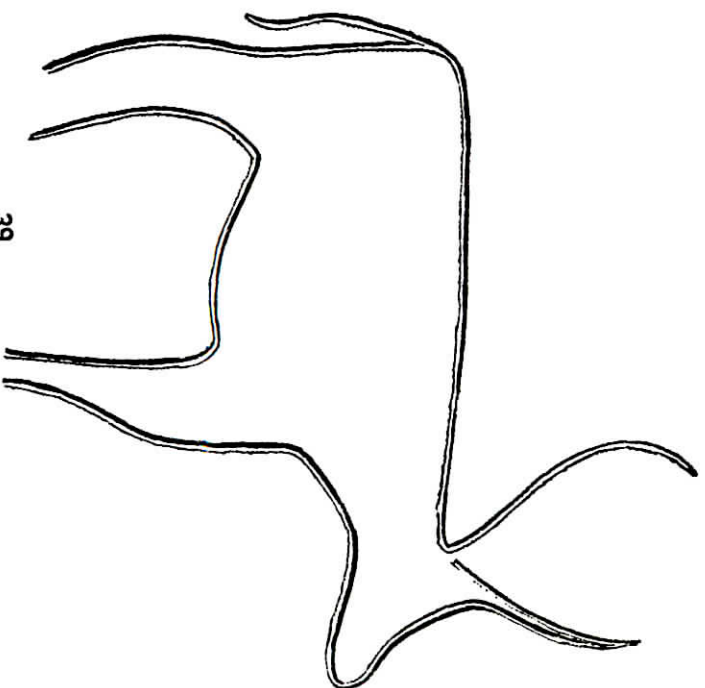
36



37



38



39

Cette gravure se trouve à côté de la précédente et dans la même position que sur la planche. Elles ont été réalisées par le même artiste; il faut noter cependant la différence dans la façon de présenter les pattes.

29. Bovidé aux formes disproportionnées, présentant une grosse tête sur un cou très allongé et un tout petit corps. Les cornes sont figurées de face. Long. 30 cm. Piquetage large, de même type que dans les deux cas précédents. Même patine. Ce bovidé est incontestablement de la même période que les deux autres, mais il y a lieu de relever ce détail très important, qu'ils sont exécutés selon des formules différentes, que ce soit pour les cornes ou les pattes. On ne saurait donc établir des groupes différents en se basant essentiellement sur les styles.

30. Mouton (?) Il peut, en effet, s'agir d'un mouton, mais l'absence de cornes laisse planer un doute; on pourrait aussi bien lire un bovidé. Contour de formule trilinéaire. Les quatre pattes sont présentées de face et celles du centre sont figurées par un même trait. Larg. 35 cm. Trait en U surbaissé. Patine rousse.

31. Bovidé portant une pendeloque et à cornes en arc-de-cercle vues de face. Le dos est rectiligne et s'abaisse très sensiblement. Contour de formule trilinéaire. Les pattes sont présentées de face et celles du centre sont figurées par une seule ligne. Larg. 36 cm. Piquetage large. Patine rousse.

32. Bovidé à cornes droites vues de face. Contour de formule trilinéaire. Les pattes sont présentées sur le même plan, celles du centre étant figurées par une seule ligne. Larg. 25 cm. Piquetage large. Patine rousse.

33. Bovidé en position inclinée et à courtes cornes prolongeant la ligne de la tête, laquelle est en forme d'U. Ventre très tombant, comme chez une vache gravide. Contour de formule quadrilinéaire. Pattes présentées de face, celles du centre ne formant qu'un trait. Haut. 27 cm. Piquetage large. Patine rousse.

34. Autruche très silhouettée. Haut. 23 cm. Piquetage large et assez grossier. Patine rousse.

35. Autruche de même style que la précédente, mais avec la tête plus dégagée. Haut. 28 cm. Piquetage large et assez grossier formant une véritable réserve au centre du corps. Patine rousse.

36. Autruche très silhouettée, les pattes inclinées sur le corps. Haut. 24 cm. Même piquetage et même patine que pour les précédentes. Toutes trois, avec le bovidé qui les précède, forment un ensemble disposé de la même manière que sur la planche.

37. Bovidé aux longues cornes vues de face et aux extrémités divergentes. L'une de ces cornes est bifide et a été l'objet d'une reprise. Pendeloque rectiligne sous le cou. Contour de formule trilinéaire. Les pattes sont présentées de face, celles du centre figurées par le même trait. Long. 43 cm. Piquetage large. Patine rousse.

38. Bovidé à cornes en arc-de-cercle et à ligne dorsale surbaissée. Pendeloque rectiligne sous le cou. Contour de formule bilinéaire. Pattes présentées de face, celles du centre formées par un même trait. Larg. 36 cm. Même technique et même patine que pour le précédent, tous deux procédant du même style.

39. Bovidé aux cornes très fines, en arc-de-cercle. Style dégagé, assez naturaliste. Contour de formule trilinéaire. Pattes présentées de face, celles du centre formées par un seul trait. Larg. 69 cm. Trait poli, en U peu profond, très érodé. Patine rousse.

40. Bovidé de mauvaise exécution, au corps à demi piqueté. Larg. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

41. Bovidé aux cornes courtes et droites. Larg. 25 cm. Piquetage moyen avec zone étendue pour les pattes centrales. Patine rousse.

42. Bovidé (?) Sans cornes (?) Larg. 23 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.



40



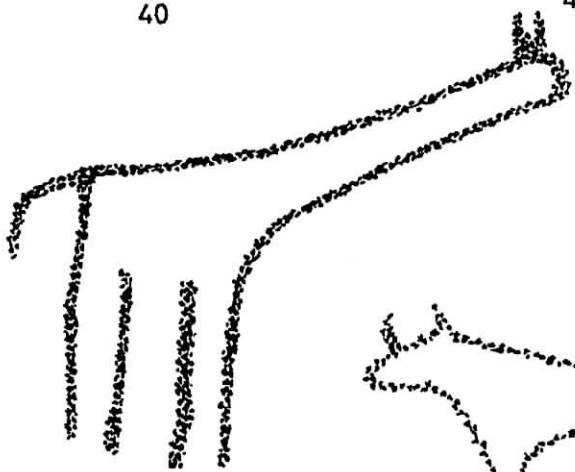
41



42



43



44



46



47



48

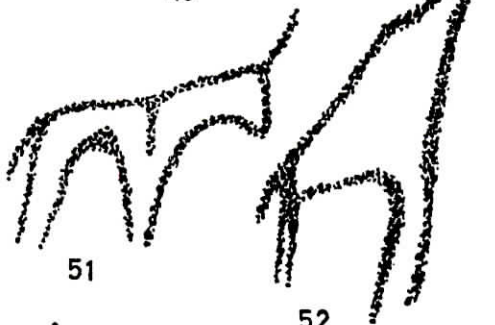


45



49

50



51

52



53



54



55



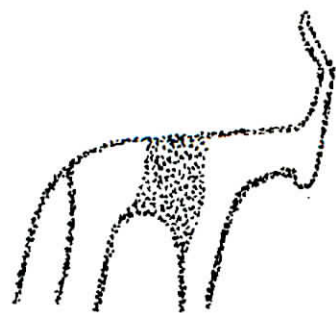
56



57



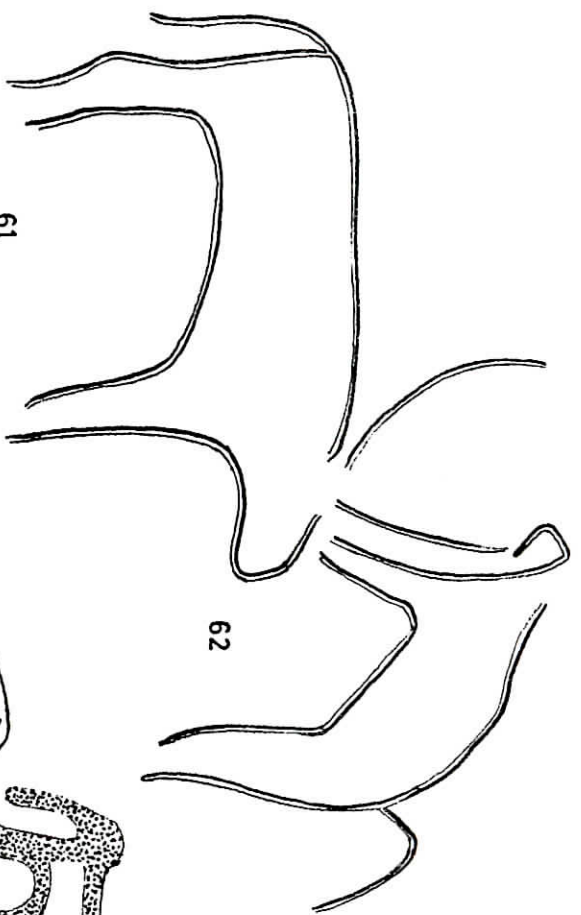
59



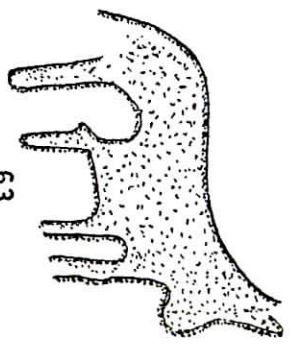
60

58

43. Avant-train de bovidé(?) Long. 15 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
Ces trois bovidés sont groupés sur la paroi comme sur la planche. A noter chez les deux premiers la formule du rendu des pattes centrales par un seul trait.
44. Girafe au long cou en position presque horizontale. Profil de la tête arrondi, surmonté de deux cornes. Très mauvaise facture. Contour de formule trilinéaire. Les quatre pattes sont présentées de face. Haut. 45 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
45. Bovidé à cornes courtes en arc-de-cercle, présentées de face. Absence de la queue. Contour de formule trilinéaire. Les pattes sont présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25,5 cm. Piquetage fin, espacé. Patine rousse.
46. Cou de girafe(?) Haut. 30 cm. Piquetage fin, espacé. Patine foncée.
47. Bovidé en position redressée. Les cornes sont droites, dirigées vers l'avant et les pattes pratiquement absentes. Haut. 35 cm. Piquetage espacé. Patine foncée.
48. Girafe de style élémentaire n'offrant ni cornes ni oreilles. Contour de formule trilinéaire. Les quatre pattes sont présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 26 cm. Piquetage étroit. Patine foncée.
49. Bovidé aux cornes verticales, vues de face. Contour de formule trilinéaire. Les quatre pattes sont également vues de face, celle du centre rendues par un seul trait. Haut. 25 cm. Piquetage large. Patine rousse.
50. Gazelle(?) De style quadrangulaire. Malgré l'absence de cornes, la longueur du cou, la finesse de la tête, la queue petite ainsi que la position évoquent bien une gazelle levant la tête pour brouter. Haut. 26 cm. Piquetage large. Patine rousse.
51. Bovidé à corne unique dirigée vers l'avant. Ligne verticale à hauteur de l'échine. Contour de formule trilinéaire. Pattes présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 30 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
52. Girafe de conception élémentaire, sans cornes ni oreilles. Pattes présentées de face avec celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 39 cm. Piquetage large. Patine rousse.
53. Animal indéterminé, probablement un bœuf en partie détruit. Long. 32 cm. Piquetage large. Patine rousse.
54. Bovidé schématique à cornes tournées vers l'avant. Contour monolinéaire fermé. Larg. 29 cm. Piquetage large. Patine rousse.
55. Bovidé à cornes droites présentées de face et à tête délimitée par un trait. Contour de formule trilinéaire. Pattes présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 24 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
56. Canidé(?) Oreilles droites, cou allongé, dos rectiligne, queue courte. Contour de formule trilinéaire. Pattes présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 34 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
57. Bovidé de style grossier, sans cornes. Larg. 23 cm. Piquetage grossier couvrant la partie postérieure du corps ne laissant qu'une petite réserve de forme ovale. Patine rousse.
58. Bovidé de style grossier. Larg. 27 cm. Piquetage grossier total ne laissant que deux petites réserves, l'une sur le cou, l'autre sur la partie postérieure. Patine rousse.
59. Bovidé de style grossier, sans cornes. Larg. 25 cm. Piquetage grossier couvrant en totalité tout l'arrière-train. Patine rousse.
Ces trois dernières gravures sont situées sur la paroi comme elles sont représentées sur la planche.



61



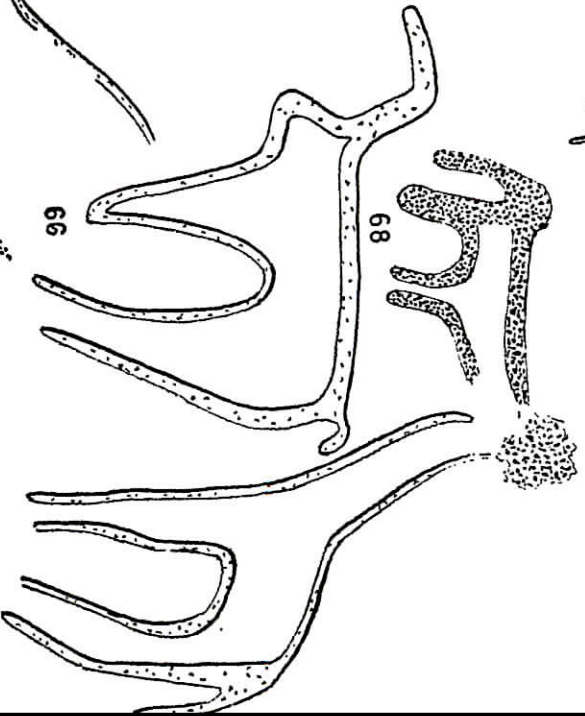
63



64

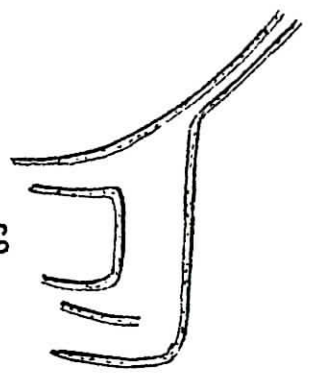


65

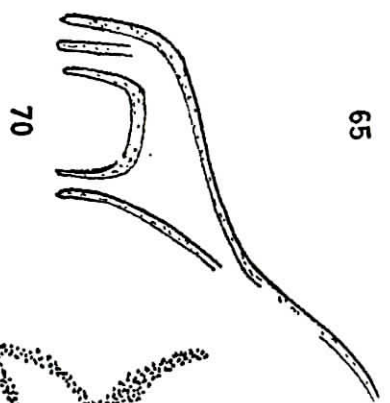


68

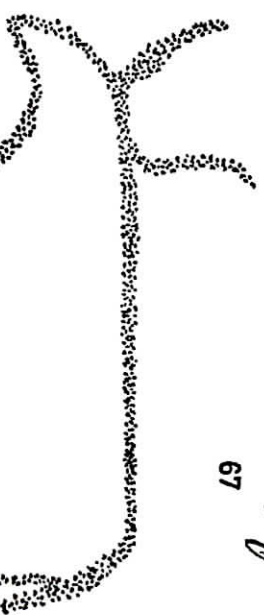
67



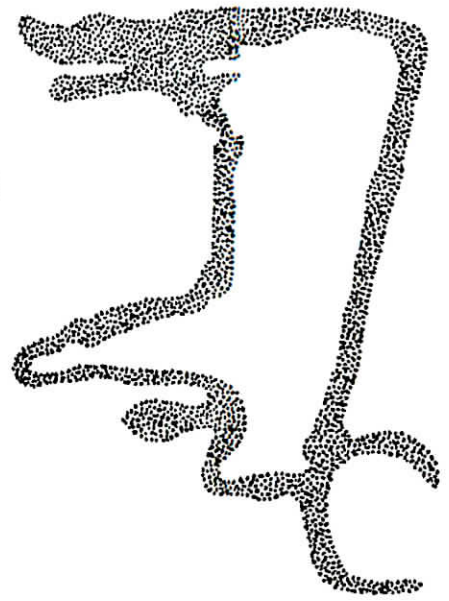
69



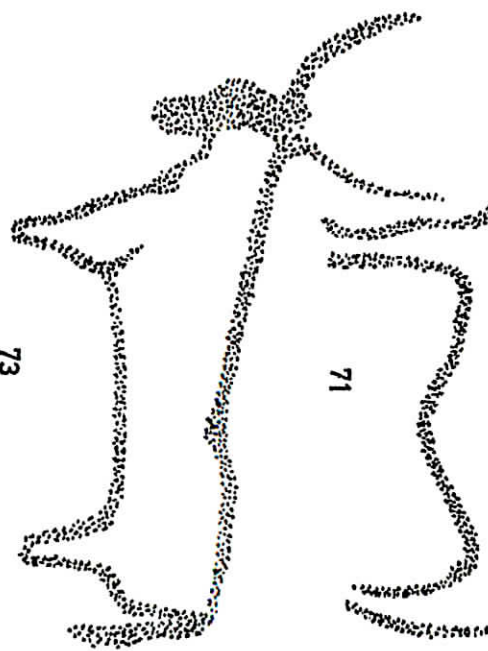
70



71

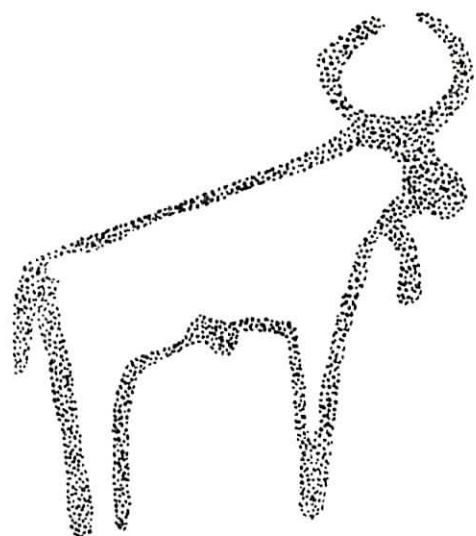


72

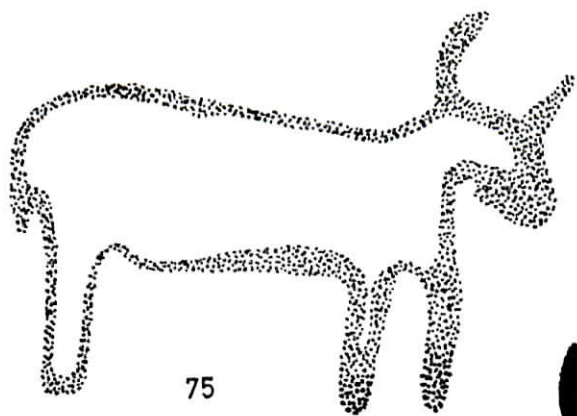


73

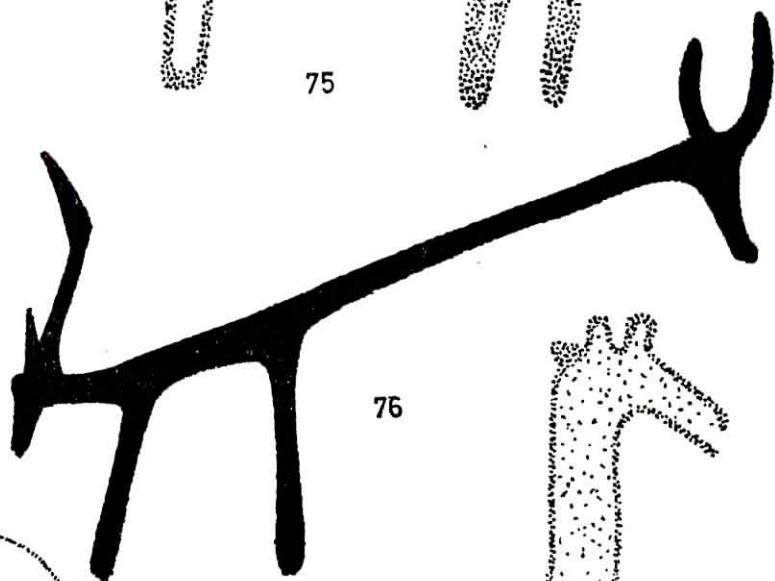
60. Bovidé à longues cornes présentées verticalement à la base et courbées ensuite vers l'arrière. Large bande piquetée traversant le corps en son milieu. Pattes présentées de face, celles du centre rendues par un trait. Larg. 26 cm. Piquetage en ligne relativement fin. Patine rousse.
61. Bovidé à longues cornes présentées de face. Pattes de face, celles du centre rendues par un trait. Long. 59 cm. Trait grossièrement poli, peu profond. Patine un tout petit peu plus claire que la roche qui est gris-rouge.
62. Animal indéterminé dont l'avant-train s'enkyste dans la corne extérieure du précédent; présente une longue queue alors que la tête est effacée. Larg. 47 cm. Même technique et même patine que pour le précédent.
63. Bovidé à cornes courtes et droites présentées de face. Larg. 33 cm. Entièrement et grossièrement piqueté; semble avoir été gratté par la suite. Patine rousse.
64. Animal indéterminable, la tête étant effacée. Larg. 21 cm. Entièrement et grossièrement piqueté. Patine rousse.
65. Canidé. Oreilles dressées, museau pointu, queue courte mais épaisse faisant songer au chacal. Larg. 16 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
66. Bovidé à corne unique dirigée en avant. Les pattes antérieures, plus courtes que celles de l'arrière, sont fondues en une seule alors que les postérieures sont séparées. On retrouve cependant dans cette gravure la formule aux pattes centrales rendues par un trait isolé des autres mais qui, ici, a rejoint en trait continu la patte antérieure. Il s'agit d'un contour monolinéaire ouvert. Haut. 35 cm. Trait large, grossièrement poli et peu profond, avec traces de piquetage. Patine rousse.
67. Girafe de style élémentaire, dont la tête a été détériorée. Les pattes sont présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 40 cm. Même technique et même patine que pour le bovidé précédent. Ces animaux sont situés sur la paroi comme sur la planche.
68. Bovidé à tête détériorée. Larg. 22 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse. Cette gravure est postérieure aux précédentes et a contribué à détruire la tête de la girafe.
69. Girafe de style élémentaire, dont la tête est indiscernable. Contour de formule quadrilinéaire. Les pattes sont présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 27 cm. Même type de trait et même patine que pour les gravures 66 et 67.
70. Girafe de style élémentaire à corps très allongé et tête effacée. Contour de formule quadrilinéaire. Les pattes sont présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Même technique et patine que pour la précédente.
71. Bovidé aux cornes en lyre présentées de face. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 45 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
72. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, de face. Pendeloque en forme de massue. Pattes soudées terminées en arrondi. Pas de queue. Larg. 32 cm. Piquetage grossier et large. Patine rousse.
73. Bovidé à tête de trois-quarts à longues cornes de face, très évasées. Corps étroit et très allongé. Contour de formule monolinéaire fermé. Larg. 45 cm. Piquetage grossier et assez large. Patine rousse.



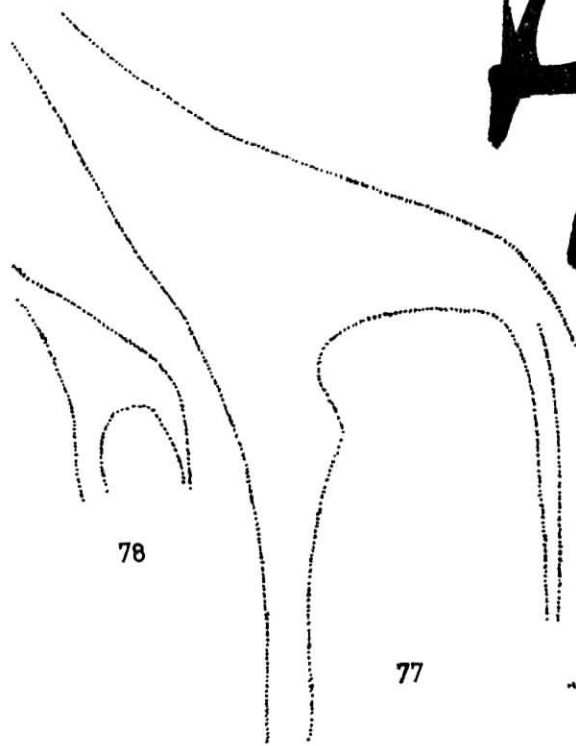
74



75



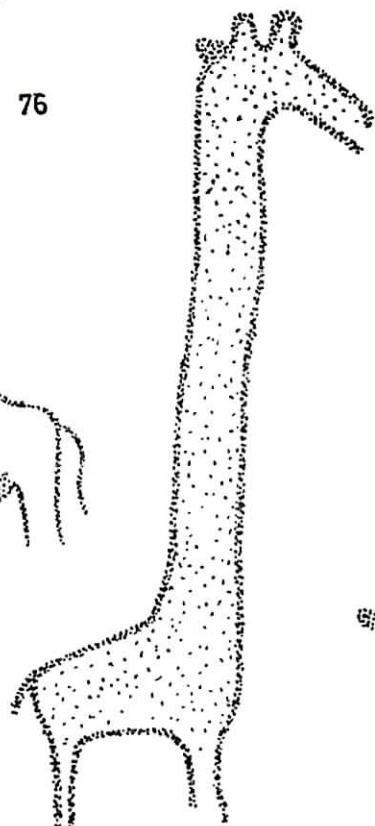
76



78



79



81



82



83



80



84



85



86

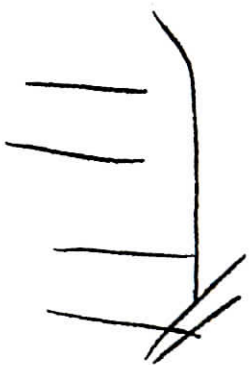
74. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Présence de pendeloque en forme de massue. Pattes soudées à l'avant, isolées à l'arrière. Bouton ombilical indiqué. Queue courte. Larg. 31 cm. Piquetage grossier et assez large englobant la tête. Patine rousse.
75. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, vues de face. Contour de formule monolinéaire fermé. Pattes soudées à l'arrière, isolées à l'avant. Queue courte. Larg. 20 cm. Piquetage grossier et assez large englobant la tête. Patine rousse. A remarquer que les figures 72, 73 et 74 ont les pattes soudées à l'avant, alors que le 75 les a soudées à l'arrière. Ce graphisme est une variante des pattes centrales rendues par un seul trait.
76. Girafe de style linéaire et schématique. Les cornes sont très longues, représentées comme s'il s'agissait d'un bœuf. La queue est reprise comme si on avait voulu réaliser la tête d'un animal à cornes. Larg. 35 cm. Gravure en creux, large de 1 à 2 cm, la tête et le cou étant moins profonds que le reste. Patine rousse.
77. Girafe acéphale au profil assez élégant. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 45 cm. Piquetage fin, en ligne. Patine foncée.
78. Girafe de même style placée devant la précédente et figurant vraisemblablement un girafon. Même technique, même patine.
79. Bovidé aux cornes amorcées et à la tête allongée verticalement. Corps traversé par une large bande piquetée avec ligne dorsale très descendante. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25 cm. Piquetage en ligne, simple. Patine rousse.
80. Bovidé à longues cornes flexueuses et divergentes. Contour de formule trilinéaire. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 18 cm. Petit piquetage étroit. Patine rousse.
81. Girafe au cou exagérément allongé et très large, alors que le corps est très réduit. Tête grosse, en bec de canard, avec deux oreilles et une corne. Contour de formule trilinéaire. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Petits points à l'intérieur pour simuler les taches. Haut. 85 cm. Piquetage en ligne, assez large. Patine rousse.
82. Figuration humaine schématique vue de face, les bras et jambes écartés. La tête est en forme de cœur. Haut. 18 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
83. Girafe en profil très schématique, à dos rectiligne. Contour de formule bilinéaire. Pattes présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Une ligne, légèrement flexueuse, pend sous le museau comme si l'animal avait une longe. Haut. 31 cm. Piquetage en ligne et étroit. Patine foncée.
84. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Ligne dorsale très en pente. Contour de formule trilinéaire. Pattes présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 22 cm. Piquetage en ligne et étroit. Patine foncée.
85. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle dirigées vers l'avant et figurées parallèlement. Ligne dorsale horizontale. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 32 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine foncée.
86. Gazelle (?) L'absence de cornes rend l'identification incertaine, mais la queue courte va dans ce sens. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 40 cm. Piquetage en ligne, étroit. Patine foncée.



87



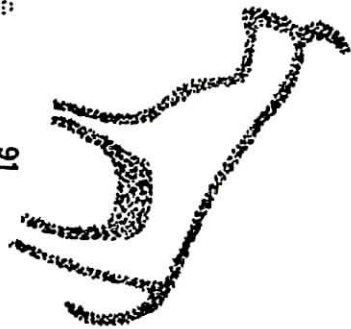
88



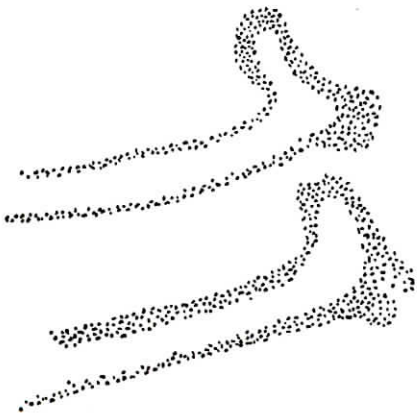
89



90



91



92

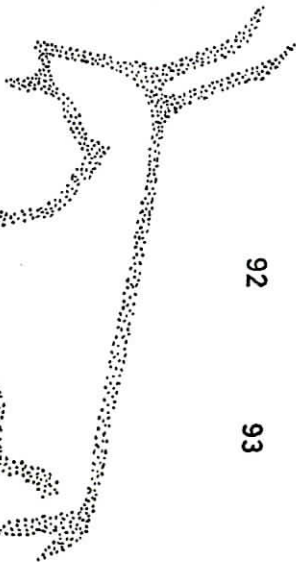
93



94



95



96



97



98

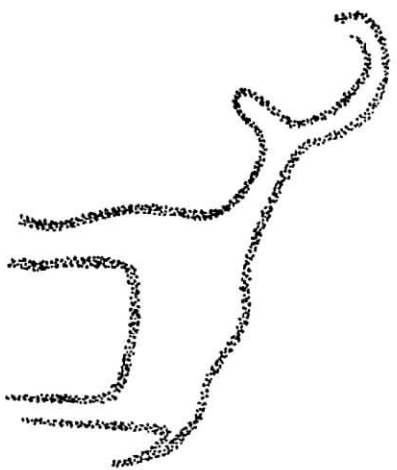


99

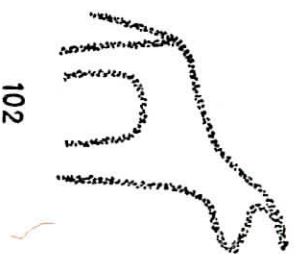


100

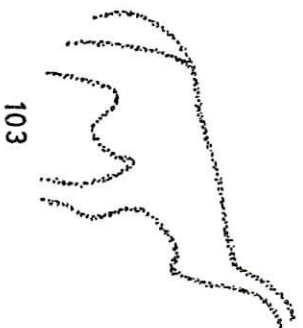
87. Bovidé acéphale, de style quadrangulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 26 cm. Incision fine. Patine rousse.
88. Bovidé acéphale, sans queue, de style quadrangulaire. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 26 cm. Incision fine. Patine rousse.
89. Bovidé de style quadrangulaire à tête et cornes rendues par deux traits. Pattes schématiques, rendues par des traits verticaux et isolés. Larg. 29 cm. Incision fine. Patine rousse.
Ces trois gravures sont situées dans un abri.
90. Chèvre (?) La corne droite à extrémité recourbée, la présence d'un fanon et d'une queue courte font penser à ce ruminant. Le piquetage dégage les pattes avant et arrière, celles du centre procédant de la formule à un trait, mais reliées ici par le piquetage du corps. Larg. 19 cm. Petit piquetage assez régulier. Patine rousse.
91. Bovidé (?) à une seule corne en forme d'arc-de-cercle courbée vers l'arrière. Ligne dorsale très descendante. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 23 cm. Petit piquetage assez régulier. Patine rousse.
92. Tête de girafe grossièrement esquissée. La partie inférieure semble masquée par le sable qui s'est accumulé à la base du rocher. Hauteur visible : 25 cm. Piquetage large. Patine rousse.
93. Tête de girafe se présentant comme la précédente près de laquelle elle se trouve. Même observation, même dimension, même technique, même patine.
94. Petit mammifère en position verticale. La tête est démunie de cornes, Haut. 10 cm. Piquetage grossier et total ne laissant qu'une réserve sur le dos. Patine rousse.
95. Bovidé de style linéaire. Deux petites cornes droites, en forme de V, dirigées vers l'avant. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
96. Chèvre (?) Longues cornes droites dirigées vers l'avant aux extrémités pointues et légèrement courbées. Présence d'une barbiche; queue courte. Indication de cinq pattes. Larg. 25 cm. Piquetage léger. Patine rousse.
97. Bovidé à cornes en arc-de-cercle très courtes, vues de face. Pattes dessinées sur le même plan, celles de l'arrière étant écartées. Larg. 30 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
98. Bovidé (?) à cornes en arc-de-cercle vues de face. La tête allongée, la queue courte, la ligne dorsale relevée évoquent aussi une chèvre, mais il n'y a pas de barbiche. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face au nombre de trois. Larg. 35 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
99. Bovidé (?) Petites cornes dirigées vers l'avant et figurées parallèlement de face. Contour de formule trinéaire. Pattes très longues vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 22 cm. Pointillé en ligne. Patine rousse.
100. Bovidé à longues cornes en arc-de-cercle figurées de face. Contour de formule trinéaire. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Pointillé à l'intérieur. Larg. 23 cm. Pointillé en ligne. Patine rousse.
101. Antilope reconnaissable à son long cou, sa tête fine et allongée, sa queue courte. Les cornes sont en arc-de-cercle dirigées vers l'avant, ce qui rend son identification malaisée. Contour de formule trinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 39 cm. Piquetage assez fin et espacé. Patine rousse.
102. Petit bovidé à corne unique, en arc-de cercle, dirigée vers l'avant. Corps court, queue assez longue. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait à forme arrondie. Est situé à la droite du précédent. Larg. 26 cm. Piquetage fin, en ligne. Patine rousse.



101



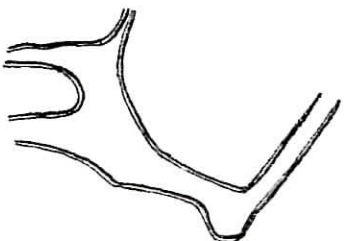
102



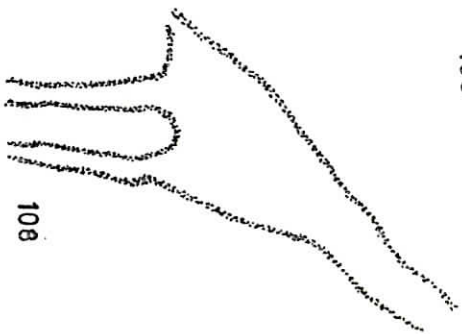
103



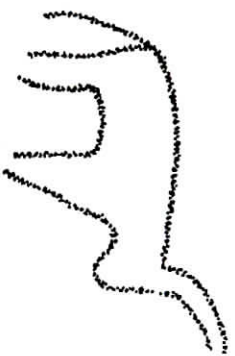
104



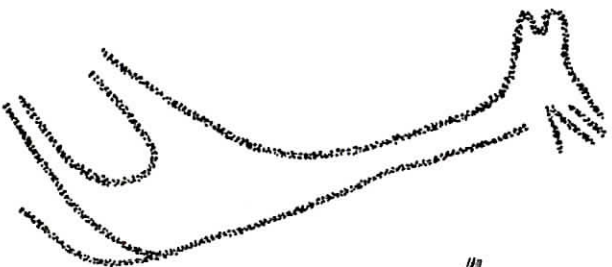
107



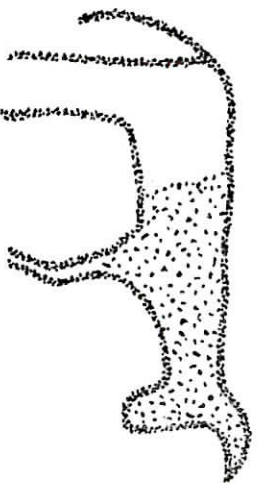
108



105



106



109



110



111



112

103. Bovidé à cornes en arc-de-cercle dirigées vers l'avant et ouvertes à la base. Ligne dorsale fuyante et longue queue; ligne ventrale faisant une saillie énorme. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 27 cm. Piquetage en ligne. Patine rousse.
104. Petit ruminant à cornes droites dirigées vers le ciel, ouvertes à la base. Ligne dorsale très arrondie, avec arrière-train surbaissé se prolongeant par la patte arrière. Pas de queue. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait arrondi. Larg. 28 cm. Piquetage en ligne. Patine foncée.
105. Bovidé à cornes en arc-de-cercle dirigées vers l'avant à base ouverte. Ligne dorsale arrondie, prolongée par la queue qui est longue. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 26 cm. Piquetage en ligne. Patine rousse.
106. Girafe en position instable, les pattes ne touchant pas le sol. Le cou, très long, supporte une tête très grosse et très maladroitement profilée. Le corps et les pattes sont relativement petits. Celles-ci sont vues de face, celles du centre rendues par un seul trait arrondi. Contour de formule trilinéaire. Haut. 60 cm. Piquetage assez fin. Patine rousse.
107. Antilope aux cornes longues et droites, qui ne sont pas celles de l'oryx, courbées et rejetées vers l'arrière. Le corps étroit et le cou long ainsi que la queue petite évoquent la gazelle. Contour de formule trilinéaire. Haut. 32 cm. Trait incisé et poli, peu profond. Patine foncée.
108. Amorce d'une girafe acéphale, à train arrière inachevé. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Haut. 50 cm. Piquetage assez fin. Patine rousse.
109. Bovidé à corne épaisse dirigée vers l'avant. Corps étroit dont toute la partie antérieure et la tête sont piquetées. Contour selon formule trilinéaire. Pattes de face dont celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 56 cm. Piquetage irrégulier. Patine rousse.
110. Girafe dont le train arrière manque. Tête montrant deux oreilles ou bien une oreille et une corne. Patte avant seule figurée. Haut. 30 cm. Entièrement piquetée. Patine rousse.
111. Girafe de très mauvaise facture. Haut. 35 cm. Entièrement piquetée. Patine rousse.
112. Animal indéterminé à courtes cornes très légèrement arquées, à ligne dorsale très descendante. Corps anormalement réduit; les pattes font défaut. Larg. 15 cm. Entièrement piqueté. Patine rousse.

*

Dans cet ensemble, plusieurs caractères sont à relever. Nous constatons, tout d'abord, deux teintes de patine différentes, l'une foncée, c'est-à-dire gris-roux, l'autre plus claire, c'est-à-dire rousse, ce qui implique deux époques assez distantes pour accuser des différences de teinte assez sensibles. Par contre, la faune est absolument la même; le bœuf y prédomine ainsi que la girafe.

Les techniques sont plus variées. Il y a des traits en pointillé, quelques gravures à trait poli, certaines obtenues par incision étroite, d'autres par piquetage suivi de polissage formant une cuvette large et peu profonde. Enfin, nous voyons des figures à contour gravé, plus ou moins large, parfois à surface endopérisgraphique entièrement piquetée. Mais nous constatons que ces techniques diverses existent aussi bien avec une patine foncée qu'avec une patine rousse; toutefois, les figures à large contour piqueté sont en plus grand nombre dans le groupe à patine rousse.

Les styles sont assez divers, certaines gravures étant de facture moyenne, d'autres médiocre et parfois très médiocre. C'est là qu'interviennent les aptitudes du graveur, car il ne peut être question de sérier par époque, du moins dans l'ensemble qui vient d'être décrit. Il est à retenir que la formule conventionnelle qui consiste à figurer les quatre pattes de face, mais en rendant celles du centre par un trait continu isolé du reste de la gravure, prédomine et qu'on la note aussi bien en patine foncée qu'en patine rousse, ce qui démontre un lien artistique entre toutes ces gravures.



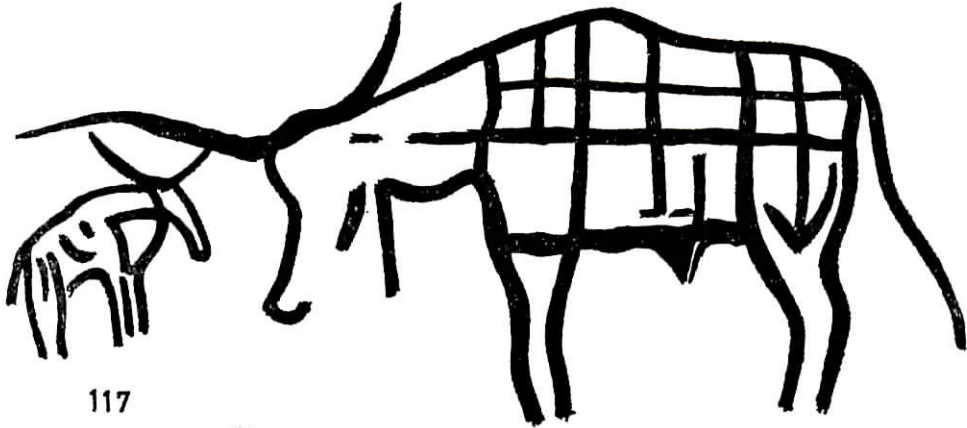
113



114



115



117

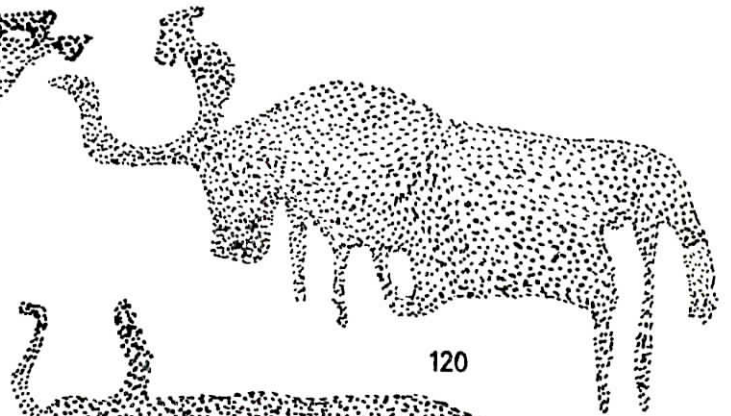
116



119



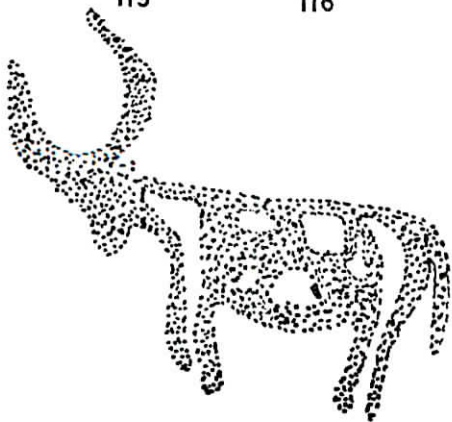
118



120



121



122



123

STATION D'EFFEUY AHMED

Les rochers d'Effeuy Ahmed sont situés dans la partie orientale du massif d'Isseretagen porté sur la carte. En fait, ce dernier nom est arbitrairement étendu à tous les chicots rocheux de la région, alors que chaque petit « tassili » a son nom particulier.

Description des gravures.

113. Bovidé à corne unique et courte, retournée vers l'avant. Corps de style sub-rectangulaire. Contour selon formule trilinéaire avec bande centrale. Larg. 35 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.

114. Bovidé à cornes verticales au-dessus de la tête et au nombre de trois. Corps de style subtriangulaire. Contour de formule trilinéaire avec bande verticale au centre reliant la ligne dorsale à la ligne ventrale. Larg. 27 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

115. Bovidé à cornes en arc-de-cercle, inachevées. Corps de style subrectangulaire à ligne dorsale très inclinée et descendante. Contour de formule trilinéaire. Long. 30 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.

116. Bovidé de style naturaliste à corps compartimenté. Cornes longues en lyre très ouverte. Les quatre pattes sont vues de face. Bouton ombilical très proéminent à moins qu'il ne s'agisse de l'extrémité du fourreau. Larg. 60 cm. Trait poli à profil en U étroit, de belle qualité. Patine foncée.

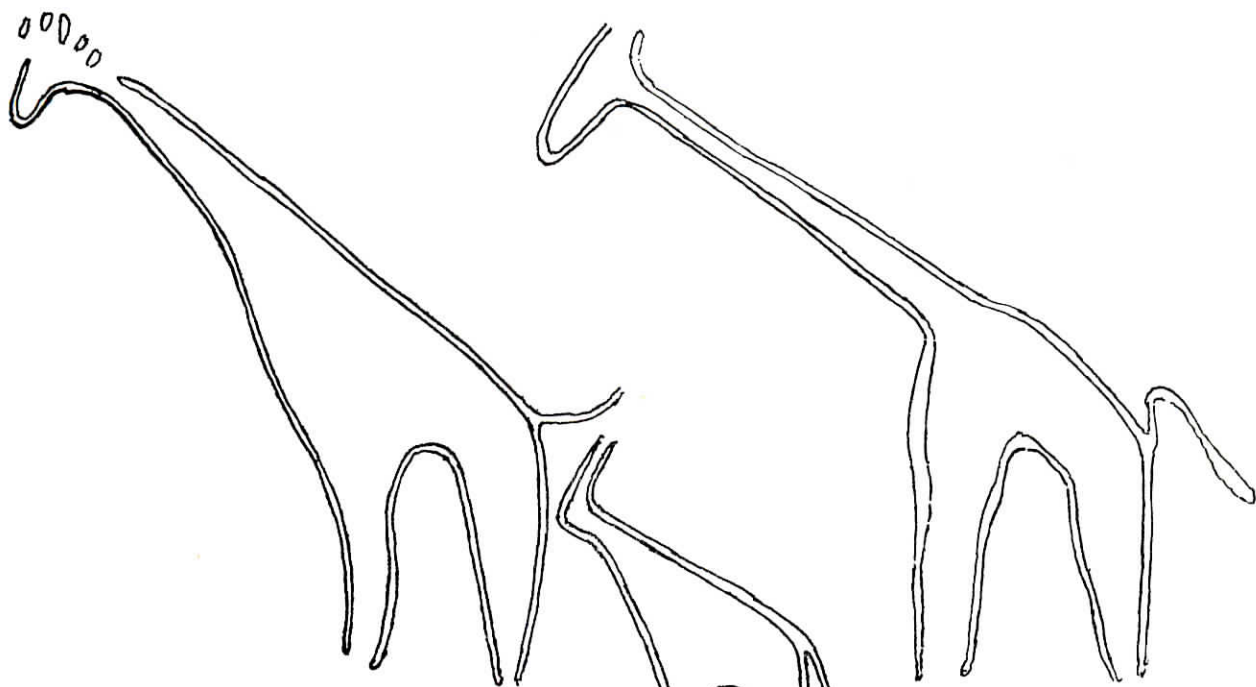
117. Petit bovidé placé devant le précédent dont il a les mêmes caractères, mais sans le quadrillage intérieur. Même technique, même patine.

118. Figuration humaine à corps bitriangulaire. La tête semble porter trois plumes; elle est marquée par deux réserves qui indiquent peut-être les yeux. Protubérances faisant saillie au-dessus des épaules. Le vêtement évoque une gandourah très large, resserrée à la taille, et un pantalon également large. On voit deux réserves sur la gandourah, l'une sur la poitrine, l'autre entre les cuisses. Le personnage tient dans la main gauche un objet de forme énigmatique, peut-être un bouclier. L'autre bras se perd dans la tête de l'autre silhouette humaine qui se trouve devant. Haut. 60 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

119. Figuration humaine à gauche de la précédente. Corps de forme rectangulaire avec une réserve sur la poitrine et sur le ventre. Les bras, retombants, sont courts, les jambes minces et fléchies entre lesquelles un organe mâle est indiqué. La tête devait porter deux plumes. Même technique et même patine que pour la précédente.

120. Bovidé à cornes en lyre vues de face, portant deux pendeloques rectilignes sous le cou. Les pattes arrière, de face, montrent une protubérance entre elles qui peut figurer soit la vulve, soit l'exutoire. Les pattes avant sont délitées. Larg. 75 cm. Piquetage total assez grossier. Patine rousse.

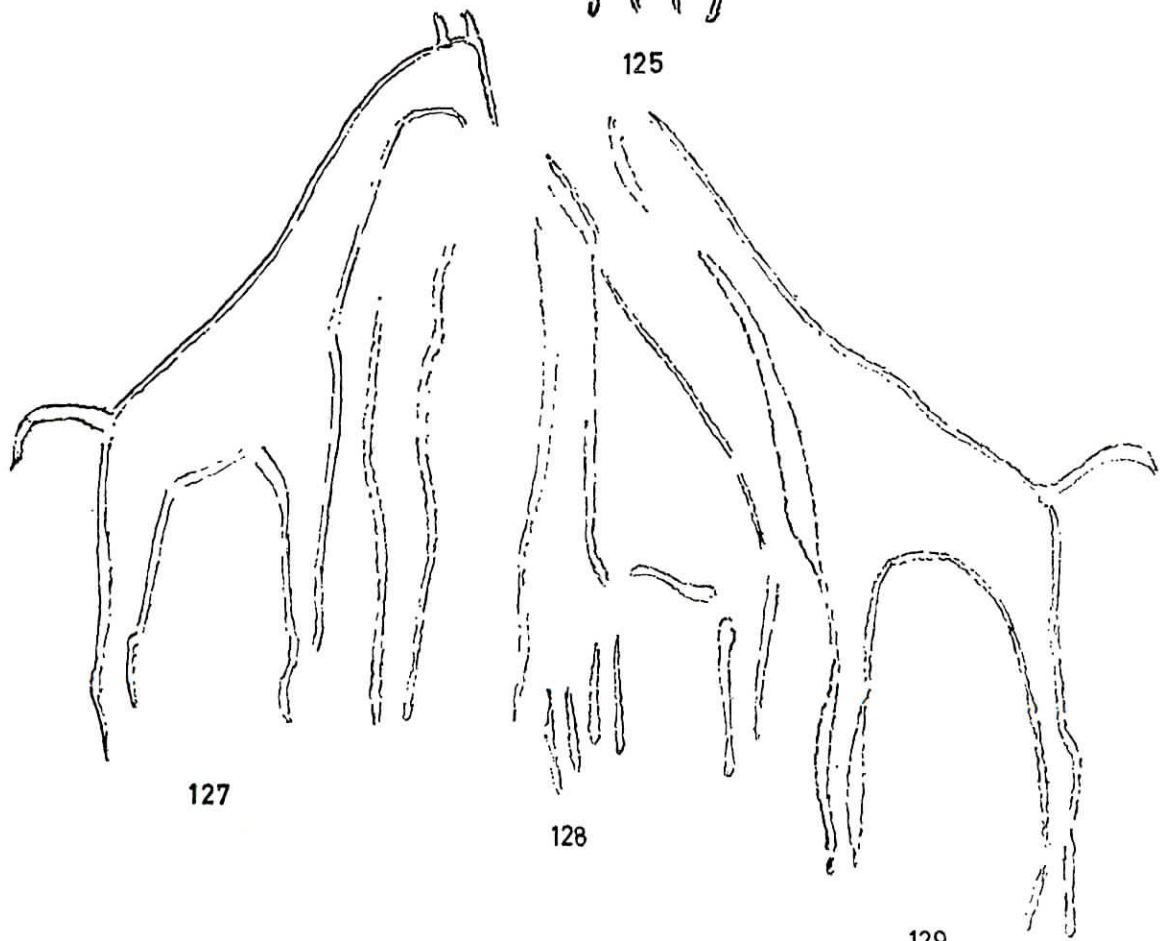
121. Bovidé à cornes en lyre présentées de face. Les deux pattes avant sont séparées l'une de l'autre par une large réserve qui empiète sur le corps. On voit une autre réserve sur la tête. Le corps est allongé, subrectangulaire, les pattes courtes, vues de face. Larg. 53 cm. Piquetage total, assez grossier. Patine rousse.



124

126

125



127

128

129

122. Bovidé à grandes cornes épaisses rendues en position légèrement de trois-quarts. Pattes de face et corps offrant des réserves qui semblent être l'indication des taches du pelage. Larg. 38 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.

123. Bovidé de style quadrangulaire aux cornes droites, très ouvertes, vues de face. Pattes de face, les deux postérieures reliées par un trait oblique; c'est une variante de la formule des pattes centrales rendues par un seul trait isolé. Bouton ombilical ou extrémité du fourreau bien en évidence. Petit piquetage à l'intérieur. Larg. 62 cm. Piquetage grossier et étroit s'étendant à la tête. Patine rousse.

124. Girafe dressée, de style linéaire. La tête est surmontée de cinq cupules figurant les cornes et les oreilles. Contour selon formule trilinéaire. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un simple trait. Haut. 63 cm. Trait poli, étroit, moyennement profond, d'excellente technique. Patine foncée.

125. Antilope munie de deux cornes frontales, aux extrémités effilées, presque droites. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait.

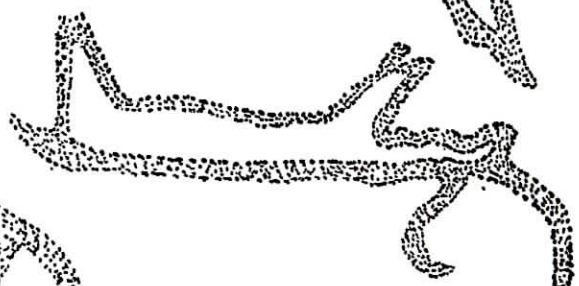
Cette antilope est située à côté de la girafe précédente, comme sur la planche, et offre la même technique et la même patine.

126. Girafe au cou très long et étroit, à la tête anormalement grosse, dont le sommet n'est pas fermé et dont les extrémités figurent les cornes. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Queue en forme de fouet. Haut. 72 cm. Même technique et même patine que pour les deux précédentes gravures.

127, 128, 129. Groupe de girafes placées de profil et de face comme un troupeau broutant le même arbre. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 75 cm. Trait poli, étroit, moyennement profond. Patine foncée.



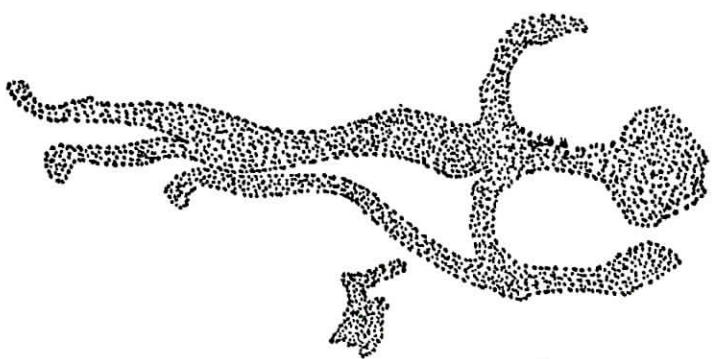
130



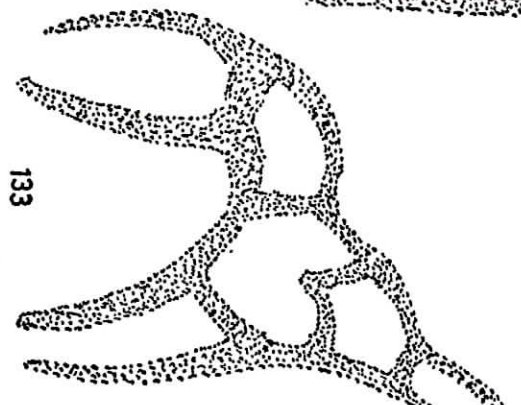
131



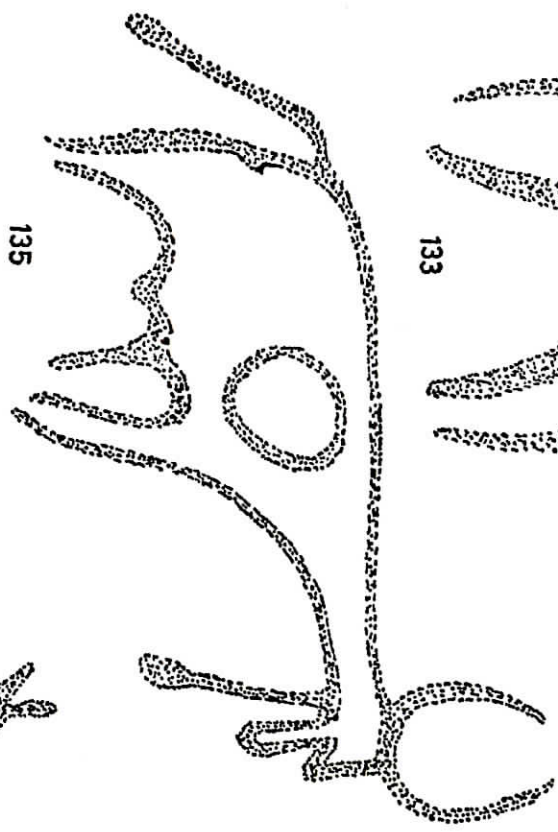
134



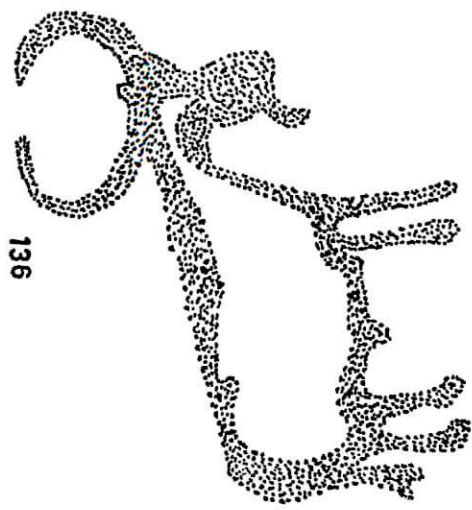
132



133



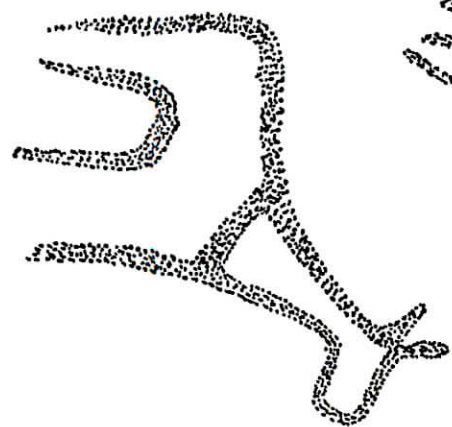
135



136



137



138

130. Animal indéterminé. Il s'agit peut-être d'un bœuf dont les cornes auraient été anormalement prolongées vers l'avant et que le piquetage aurait déformées. Il porte, en effet, une queue très longue retombant en dessous de l'articulation du jarret. Corps étroit avec une réserve sur le dos prolongée entre les pattes avant. Pattes soudées à l'avant, séparées à l'arrière. Larg. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

131. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps étroit et allongé, terminé par une queue très courte. Pattes en position oblique comme si l'animal courait, soudées par paires. Larg. 42 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.

132. Figuration humaine à corps longiligne et étroit. Tête en forme de disque reposant sur un long cou. Petites jambes aux pieds dirigés vers l'extérieur. Bras très courts, levés en l'air en demi-cercle. Le personnage tient un objet très long dans la main gauche, peut-être un serpent. On discerne fort bien une tête très large de forme triangulaire et le corps effilé. On pourra voir que la figure 365 n'est pas sans analogie et confirme la nature de l'animal. Haut. 32 cm. Piquetage total assez fin. Patine rousse.

133. Animal indéterminé. Le cou et la tête sont très élevés par rapport au corps. Deux cornes sont dressées et dirigées vers l'avant, alors qu'un troisième appendice doit figurer une oreille. Les pattes sont courbes et présentées sur le même plan. Le corps est compartimenté en quatre parties de manière très conventionnelle. Haut. 40 cm. Piquetage large mais assez régulier. Patine rousse.

134. Figuration humaine joutant l'animal précédent et située sur la paroi comme sur la planche. Le corps est monolithique, aux jambes très courtes. Tête quadrangulaire surmontée d'appendices qui doivent figurer des plumes. Le personnage tient dans la main droite un objet rectiligne, peut-être un bâton ou un javelot. De la gauche, il tient un bouclier de forme ronde présentant une réserve au centre. Haut. 22 cm. Piquetage total, grossier. Patine rousse.

135. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, longues et effilées. Cou long et étroit d'où pendent deux pendeloques, l'une en forme de massue, l'autre de forme ovale. Corps large sur pattes courtes vues de face et au nombre de cinq. Cercle décoratif dans la partie antérieure du corps. Larg. 60 cm. Trait piqueté de largeur moyenne. Patine rousse.

136. Bovidé les pattes en l'air, les cornes en arc-de-cercle vues de face et portant une barbiche à la façon des chèvres. Larg. 30 cm. Piquetage assez large qui s'étend sur la tête. Patine rousse.

137. Autruche en marche, de style lourd. Haut. 15 cm. Piquetage grossier total. Patine rousse.

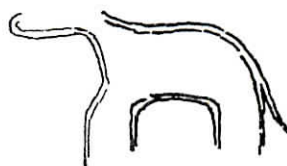
138. Ane (?) Tête quadrangulaire avec oreilles (?) allongées. Cou étroit allant en s'élargissant comme chez les équidés. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Absence de queue. Un trait perpendiculaire sépare symboliquement le corps du poitrail. Larg. 30 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.



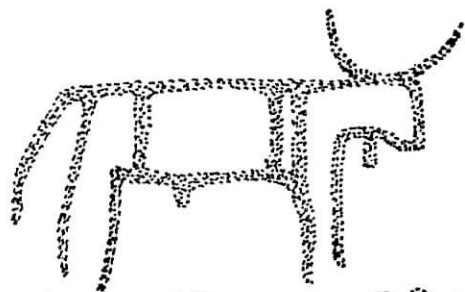
139



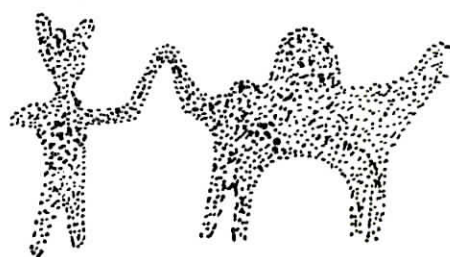
140



141



142

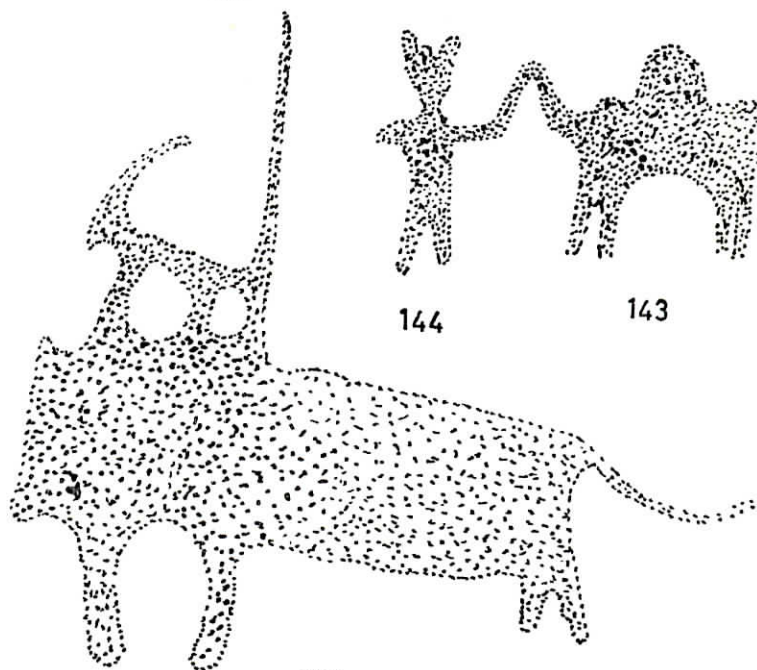


144

143



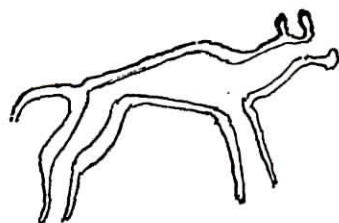
145



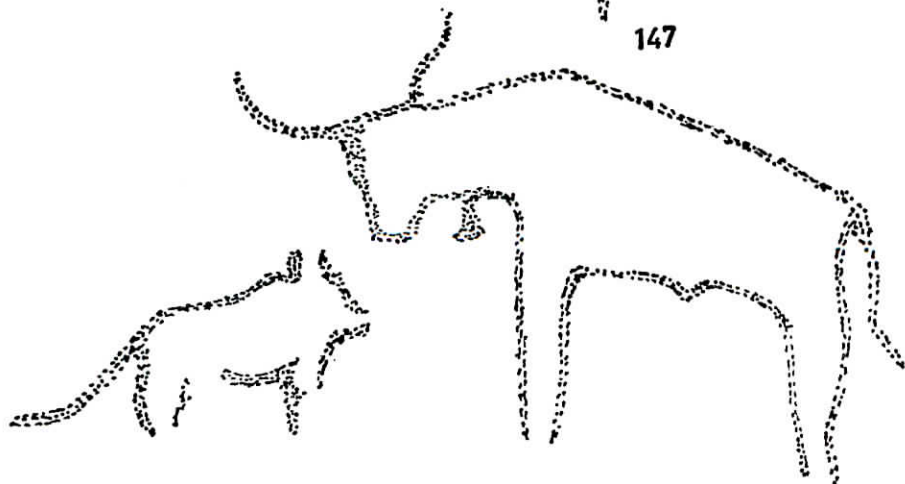
146



147



150



149

148



151

139. Animal indéterminé. Corps allongé en forme de sac et tête évoquant celle du chameau. Pattes courtes, celles de l'arrière placées en retrait du corps donnant à la partie postérieure une forme de croupion. Larg. 35 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.

140. Bovidé à cornes en arc-de-cercle vues de face. La tête n'est marquée que par un trait vertical, isolé. Pattes présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 20 cm. Trait incisé, étroit. Patine foncée.

141. Petit animal acéphale, à queue assez longue, aux pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 15 cm. Trait incisé, étroit. Patine foncée.

142. Bovidé de style rectangulaire, aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Pendeloque sous-jugulaire rectiligne. Barres verticales sur le corps formant séparation des trains avant et arrière. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Long. 50 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

143. Chameau sans tête, aux pattes vues de face. Larg. 15 cm. Piquetage total. Patine grise.

144. Figuration humaine tenant l'animal précédent par la queue. Tête à grandes oreilles droites. Haut. 22 cm. Même piquetage, même patine.

145. Girafe. Le corps est très réduit pour un cou et une tête énormes. Pattes petites, apparemment inachevées. Queue très grosse, en forme de fouet. Réserves sur le cou et la tête pour marquer les taches. Haut. 30 cm. Piquetage total assez régulier. Patine grise.

146. Lion (?) Tête haute à face rectiligne, surmontée d'une oreille pointue. Corps large et allongé de forme subrectangulaire. Queue assez longue dans le prolongement du corps. Pattes épaisses et courtes aux extrémités arrondies. Au-dessus de la tête mais y jouxtant, on voit un profil évoquant celui d'une antilope aux longues cornes arrêtées à la partie postérieure par une longue ligne d'interprétation douteuse (javelot?). Larg. 60 cm. Piquetage total, espacé. Patine rousse.

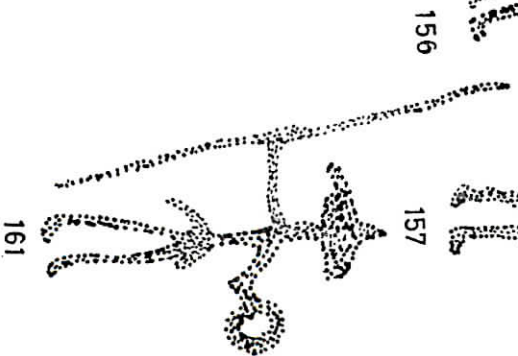
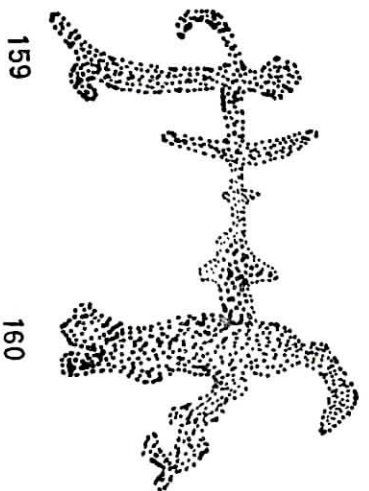
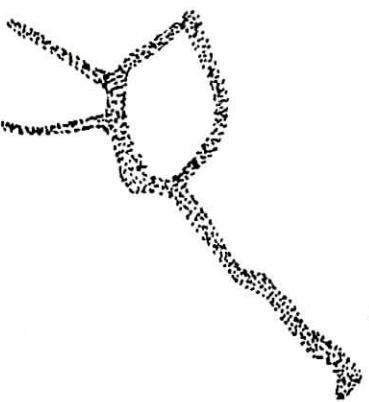
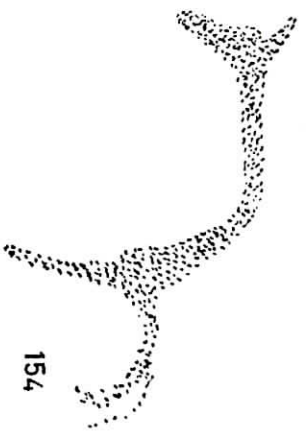
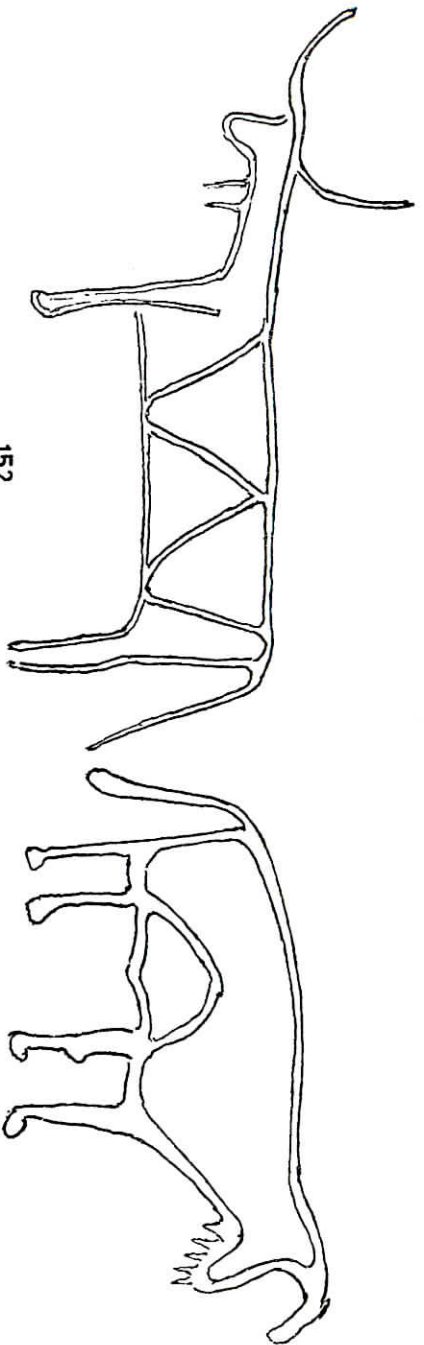
147. Bovidé aux grandes cornes en arc-de-cercle très effilées. Corps étroit et allongé. Pas de queue. Contour de formule trilinéaire. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 50 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

148. Bovidé aux cornes légèrement flexueuses vues de face. Corps à échine très proéminente et à ligne dorsale descendante. Longue queue terminée en plumeau. Pendeloque sous-jugulaire de forme ovale. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour de formule trilinéaire. Larg. 75 cm. Piquetage relativement étroit. Patine rousse.

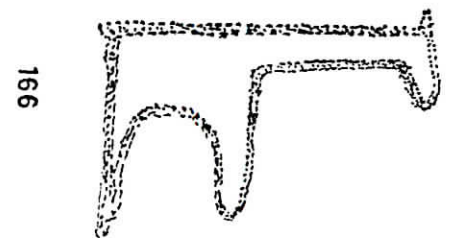
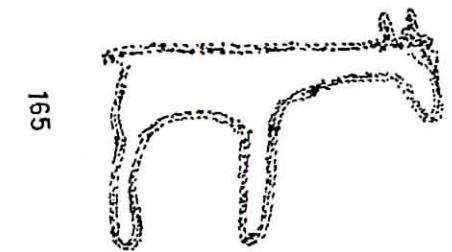
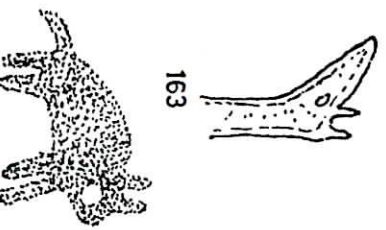
149. Lion faisant face au précédent. Tête large surmontée de deux petites oreilles pointues. Ligne dorsale déclinante, prolongée par une queue longue, plus large à son extrémité. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25 cm. Même technique et même patine que pour le précédent.

150. Petit bovidé(?) en course. Petites cornes droites dressées vers l'arrière. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 15 cm. Piquetage assez étroit. Patine rousse.

151. Bovidé à cornes retournées vers l'arrière et dont la partie postérieure a été détruite. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 30 cm. Piquetage moyen étendu à la totalité de la tête. Patine rousse.



161



164

164

167

152. Bovidé de style rectangulaire au corps cloisonné en triangle. Grandes cornes en arc-de-cercle vues de face. Deux pendeloques sous-jugulaires rectilignes. Pattes à l'arrière séparées, unique à l'avant. Larg. 120 cm. Trait étroit et poli. Patine foncée.
153. Bovidé à corne unique recourbée vers l'avant. Porte de curicuses barbiches. Corps épais et informe. Pattes de face. Arc-de-cercle sur le ventre rejoignant les deux pattes centrales. Larg. 50 cm. Piqueté et poli. Patine foncée.
154. Girafe dont l'arrière-train manque. Cou très fin avec grosse tête penchée en avant et amorcée d'une patte antérieure. Larg. 25 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
155. Animal indéterminé. Corps court à dos bossu sur pattes assez longues. Tête à profil pointu avec deux longues oreilles dressées. Queue de longueur moyenne. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 20 cm. Piquetage total assez fin. Patine foncée.
- 156, 157. Autruches. L'une est en marche, l'autre à l'arrêt. Corps ovoïdes avec croupion émergent. Haut. 30 cm. Piquetage moyen. Patine foncée.
158. Autruche au cou très long, aux pattes raides. Haut. 35 cm. Même technique, même patine que pour les précédentes.
- 159, 160. Deux personnages se faisant face. Celui de droite a le corps plus large et porte sur la tête une grosse plume alors que son antagoniste n'en a pas. A sa droite et à hauteur de son bras, il semble y avoir un petit canidé. Les deux personnages s'affrontent, protégés derrière leurs boucliers, mais d'autres armes ne sont pas indiquées. Larg. 30 cm. Patine foncée.
161. Personnage de style linéaire, très élégant. Porte un large chapeau au sommet pointu et est vêtu d'un petit pagnon aux extrémités retombantes. De la main droite, il tient un long javelot et de la gauche, un bouclier rond. Haut. 40 cm. Entièrement piqueté. Patine foncée.
162. Autruche de très mauvaise facture, vue de face. Haut. 32 cm. Grossièrement piquetée. Patine rousse.
163. Tête de girafe portant deux cornes dirigées vers l'avant, mais pas d'oreilles. Haut. 20 cm. Contour piqueté avec piquetage espacé à l'intérieur. Patine foncée.
164. Petit animal indéterminé de même aspect et de même forme que le n° 155. Même technique, même patine.
- 165, 166. Deux girafes reproduites verticalement et de style géométrique. Contour de formule monolinéaire fermé. Paires de pattes figurées par une seule. Haut. 30 cm. Patine foncée.
167. Autruche se trouvant devant les deux précédentes en position statique. Corps de forme semi-ovale dont le contour se termine par les pattes, relativement courtes. Deux traits émergeant du dos représentent les ailes. Cou à angle droit terminé par une tête ronde. Haut. 30 cm. Piquetage moyen. Patine foncée.
168. Girafe dressée, à petit corps et très long cou. La tête porte deux cornes et une oreille. Contour de formule bilinéaire. Les pattes, relativement courtes pour la hauteur totale de l'animal, sont vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Une ligne en pointillé s'inscrit au centre et dans la partie inférieure du cou. Haut. 75 cm. Piquetage étroit, en ligne. Patine rousse.

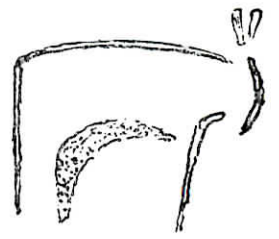
169. Petite girafe de formule bilinéaire, devant la précédente et aux pattes relativement plus longues. Haut. 30 cm. Même technique, même patine.
170. Canidé à la ligne dorsale descendante. Oreilles dressées et pointues. Corps ramassé, pattes et queue courtes. Une large bande piquetée traverse perpendiculairement le corps. L'animal est en attitude d'observation. Larg. 21 cm. Piquetage large. Patine rousse.
171. Petite autruche à l'arrêt. Haut. 21 cm. Pointillé étroit. Patine rousse.
172. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Long cou et petite tête regardant de face. Hautes pattes également de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25 cm. Piquetage étroit, en ligne. Patine rousse.
173. Bovidé à corne unique dressée verticalement et tête de profil. Contour de formule trilinéaire. Larg. 27 cm. Même style, même technique, même patine que pour le précédent.
174. Bovidé à cornes droites dressées verticalement et tête de profil. Contour de formule trilinéaire. Larg. 30 cm. Même style, même technique, même patine que pour les précédents.
175. Bovidé à cornes courtes courbées vers l'arrière et tête de profil. Contour de formule trilinéaire. Larg. 26 cm. Même style, même technique, même patine que les précédents.
176. Figuration humaine de face. Corps étroit et allongé, épaules larges et arrondies. Tête ovale sur large cou, surmontée de deux plumes. Tient, de la main droite, un javelot à armature en feuille de saule et de la gauche, un bouclier de forme ovale. Haut. 27 cm. Piquetage total. Patine rousse.
177. Bovidé à cornes en lyre vues de face. Corps et tête disharmonieux et disproportionnés. Une seule patte par paire. Pendeloque subjugulaire terminée par une boule. Larg. 56 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
178. Bovidé au corps rectangulaire aux cornes représentées par un cercle. Pattes à peine esquissées et queue très courte. Compartimentage interne par une ligne horizontale sur toute la longueur de la tête et cinq lignes verticales parallèles au centre. Gravure de très mauvaise facture. Larg. 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
179. Figuration humaine vue de face. Corps étiré à épaules larges et retombantes. Tête en forme de champignon. Javelot à armature en feuille de laurier dans la main droite. Haut. 25 cm. Piquetage total. Patine rousse.
180. Bovidé de conception géométrique au cou anormalement allongé et aux pattes à peine esquissées. La tête est coupée par le cou d'une petite autruche. Larg. 50 cm. Pointillé étroit, en ligne. Patine rousse.
181. Bovidé à corne unique épaisse et courte, courbée vers l'avant. Corps compartimenté en différents secteurs, antérieurs et postérieurs. Au-dessous, ligne zigzagüe en pointillé, prolongée par une petite ligne droite incisée et polie. Larg. 33 cm. Piquetage fin et assez régulier, avec zones pleines sur la tête et la corne, d'une part, et sur une bande transversale, d'autre part, qui coupe le corps en deux. Patine foncée.
182. Bovidé aux cornes longues en arc-de-cercle, vues de trois-quarts. Corps quadrangulaire avec bande piquetée au centre le coupant en deux. Pendeloque sous-jugulaire rectiligne. Queue terminée par une boule. A noter, entre les cornes, une troisième corne qui apparaît comme une reprise. Larg. 37 cm. Piquetage étroit. Patine intermédiaire entre la foncée et la rousse.
183. Bovidé à grandes cornes lyrées vues de face, au cou effilé et au corps de gazelle. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Gros pointillé serré. Patine rousse.



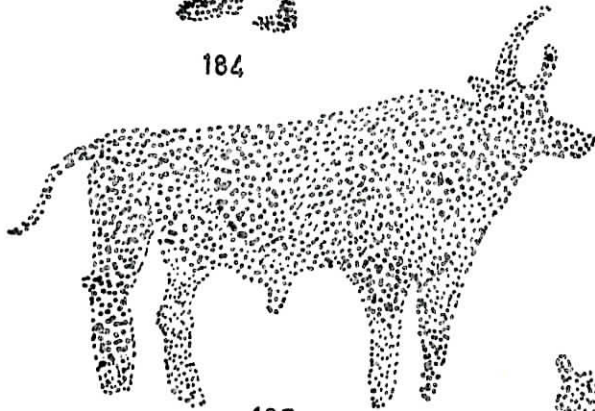
184



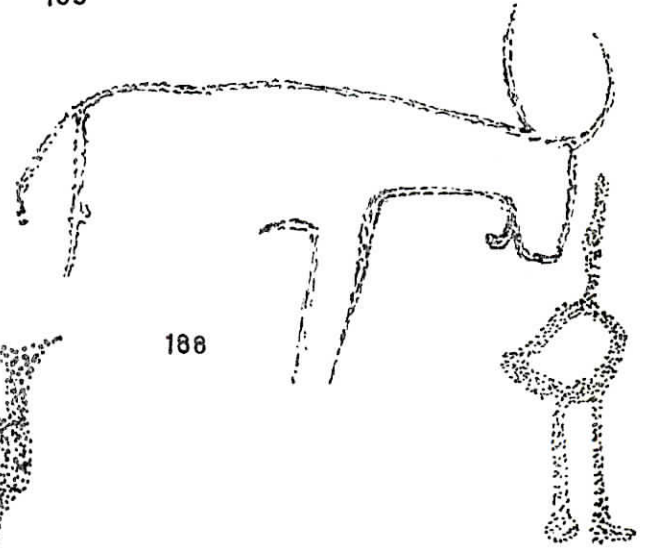
185



186



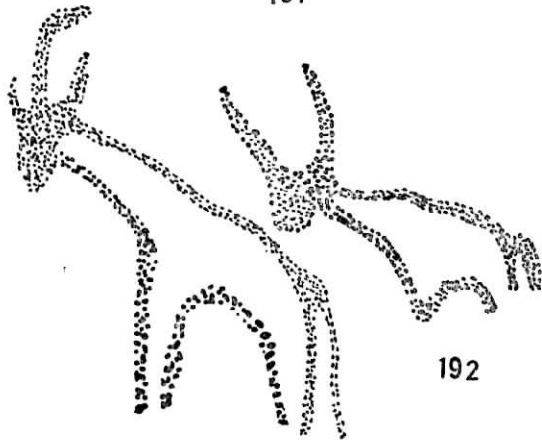
187



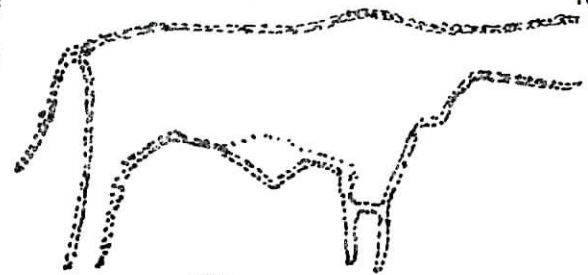
188



190

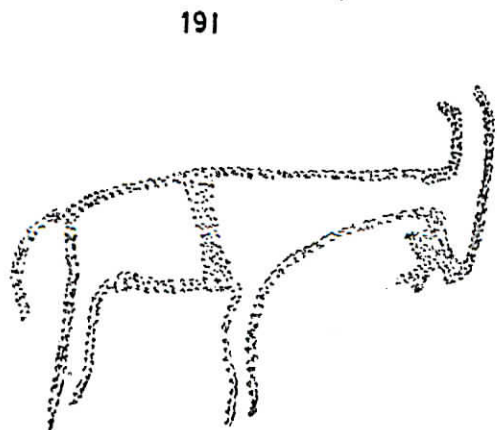


192

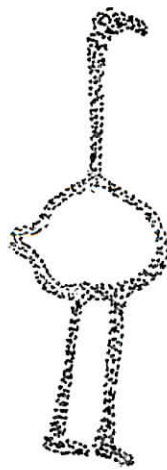


193

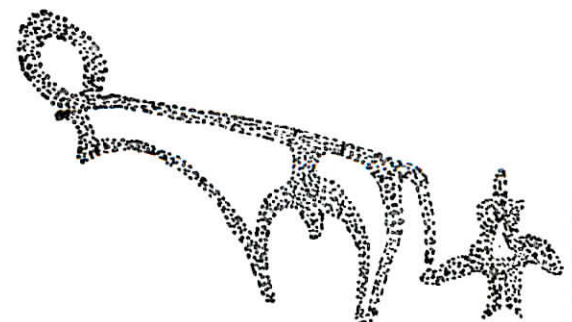
189



191



195



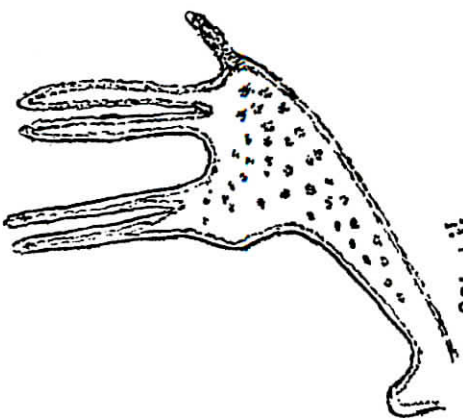
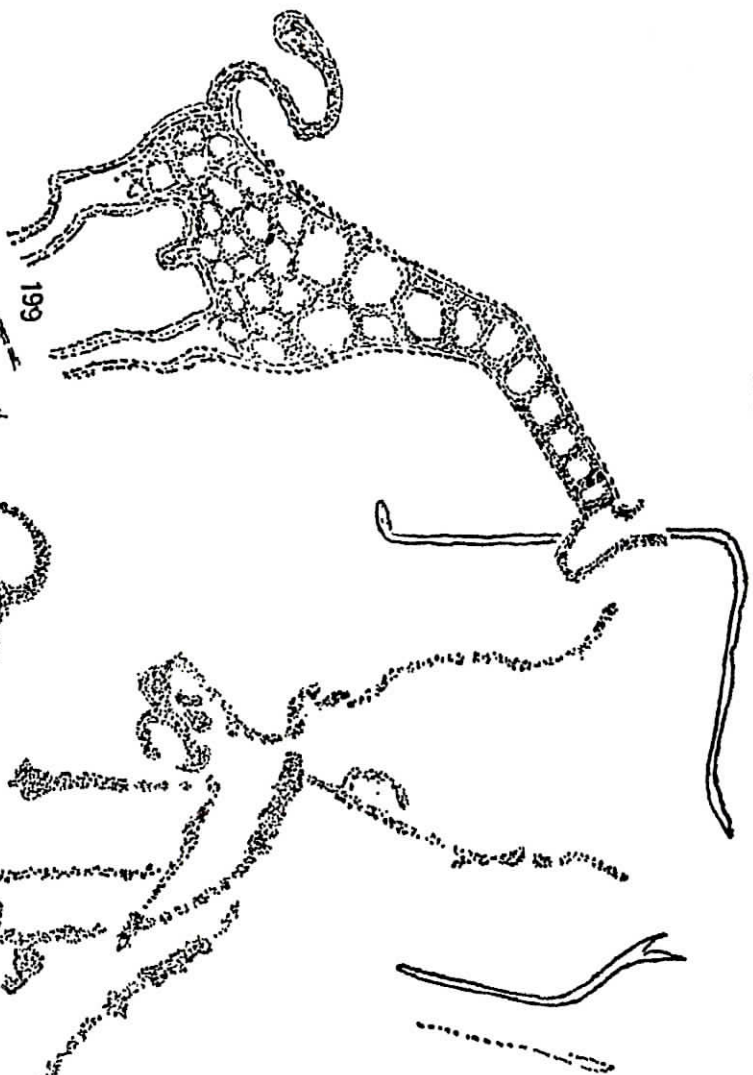
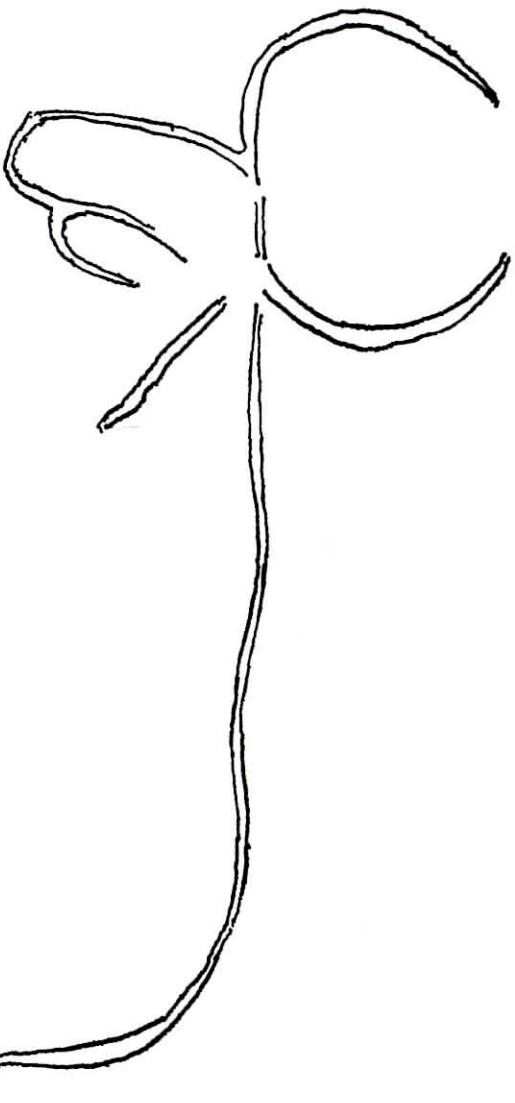
196



197

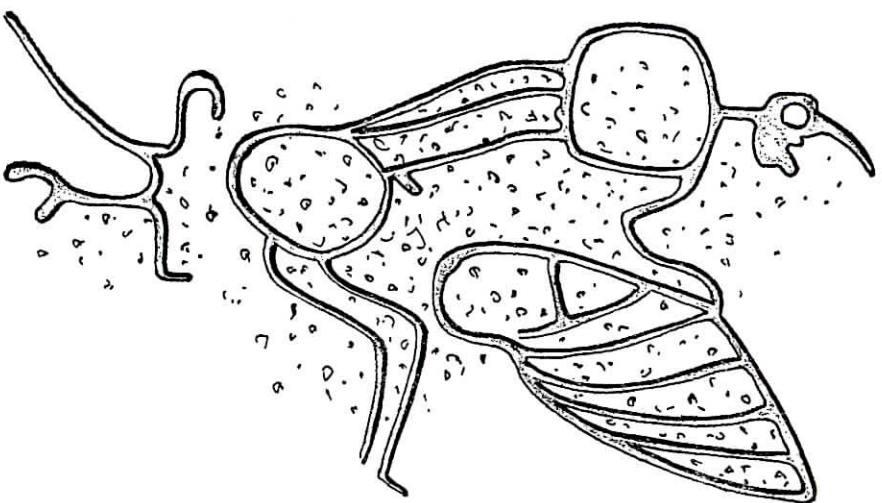
194

184. Autruche en marche. Corps très gros par rapport au cou très court et à la tête massive. Larg. 25 cm. Pointillé grossier. Patine rousse.
185. Gazelle (?) Tête fine, cornes allongées et fines dirigées vers l'avant, cou long, corps étroit et queue moyenne évoquant la gazelle. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Trait incisé, poli. Patine rousse.
186. Bovidé de style quadrangulaire, très schématisé. Tête indiquée par un seul trait vertical surmonté de deux autres petits traits figurant les oreilles. Pattes droites. Absence de queue. Larg. 7 cm. Trait incisé, poli. Patine foncée.
187. Bovidé au corps lourd, aux cornes courtes et épaisses dirigées vers le haut. Pattes de face et bouton ombilical très proéminent. Larg. 32 cm. Piquetage total, assez grossier. Patine rousse.
188. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle figurées de face. Tête angulaire avec barbiche (?) ou pendeloque. Pattes de face. Partie postérieure en partie détruite. Larg. 50 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
189. Autruche se trouvant devant le bovidé précédent. Petit corps marqué par le croupion, longues pattes toutes droites, cou à l'extrémité dirigée vers le haut. Haut. 30 cm. Même technique et même patine que le précédent.
190. Petite autruche de mauvaise facture. Haut. 15 cm. Piquetage total grossier. Patine rousse.
191. Bovidé au cou anormalement allongé le faisant ressembler à une gazelle, d'autant plus que la ligne dorsale est très descendante, mais la queue est longue. Corne unique, dirigée vers le haut, entre deux oreilles dressées. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 45 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
192. Bovidé suivant le précédent et dans la même position sur la paroi que sur la planche. Cornes longues, légèrement courbes, vues de trois-quarts. Corps court avec arrière-train surbaissé. Pattes estompées. Larg. 30 cm. Même technique et même patine que le précédent.
193. Bovidé aux cornes droites dirigées horizontalement vers l'avant comme s'il voulait charger un adversaire. Corps de type quadrangulaire avec pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait, ici toutefois reliées à la patte avant par une barre horizontale. Larg. 40 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
194. Chèvre (?). Corps étroit, prolongé par un cou très long. Tête allongée avec cornes verticales dans le prolongement et ornée d'une barbiche très fournie. Queue assez longue. Une bande en pointillé sépare le corps en deux parties. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Il est souvent difficile de distinguer un bœuf d'une chèvre si des caractères typiques tels que la barbiche ou une queue très courte font défaut ou sont incertains, car beaucoup de bœufs ont le corps très délié, les cornes figurées avec une certaine fantaisie et la longueur de la queue n'étant pas toujours respectée. Ici, il y a doute du fait que la queue est anormalement longue pour une chèvre. Larg. 45 cm. Pointillé de largeur moyenne. Patine rousse.
195. Autruche. Corps légèrement ovalaire avec proéminence du croupion. Pattes et cou droits. Haut. 28 cm. Pointillé de largeur moyenne. Patine rousse.
196. Bovidé à cornes en arc-de-cercle complètement fermé. Ligne dorsale inclinée, cou étroit dont la ligne inférieure se prolonge pour former la patte avant. Le corps est barré par une bande en pointillé qui le sépare en deux. Larg. 45 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
197. Petit personnage dont la partie inférieure manque. Il se trouve derrière le bœuf précédent, comme sur la planche. Tête surmontée d'un appendice vertical qui doit être une plume. Même technique et même patine que le précédent.

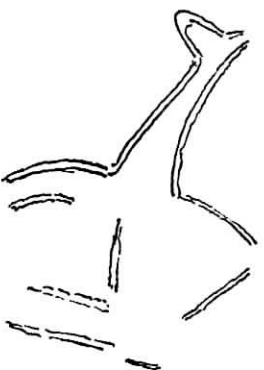


203

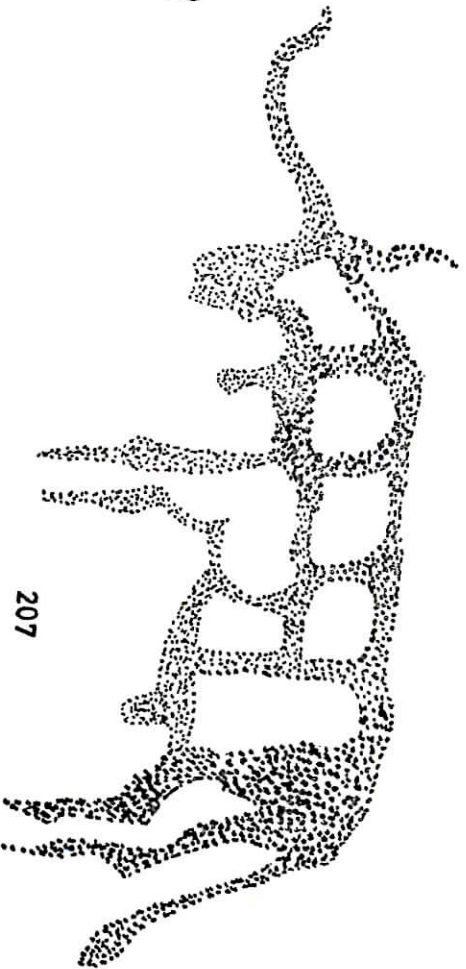
198. Grand bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Style naturaliste. Larg. 120 cm. Trait poli, mais très érodé. Patine grise.
199. Girafe d'assez bon style, mais aux pattes courtes et tordues qui la rendent inesthétique. Nombreuses réserves sur le corps pour figurer les taches. Haut. 50 cm. Piquetage total sauf sur les réserves. Patine rousse.
200. Girafe de style médiocre, aux pattes raides. Tête à museau arrondi, sans cornes ni oreilles. Ponctuations à l'intérieur pour indiquer les taches. Haut. 45 cm. Incisions profondes et polies. Patine rousse.
201. Figuration humaine vue de face. Tronc en écusson aux épaules larges et arrondies. Jambes et bras fins. Tête sans détail, surmontée d'une coiffure formée d'un cercle et d'un ovale accolés, le premier plus grand que l'autre. Haut. 25 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
202. Chèvre ou bovidé (?). Esquisse aux parties du corps disproportionnées, la tête et le cou étant plus hauts que le corps. Longues cornes en lyre vues de face. Barbiche et pendeloque sous-jugulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 100 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.
203. Autruche placée devant la précédente gravure, de style linéaire, aux pattes et cou droits. Haut. 40 cm. Même technique et même patine.



204



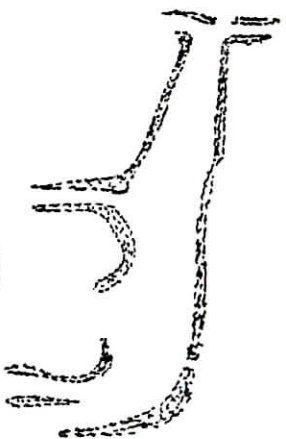
208



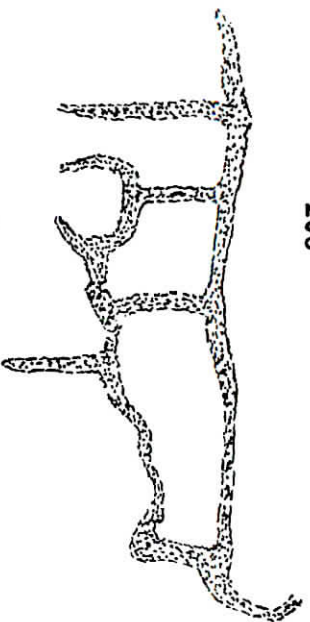
207



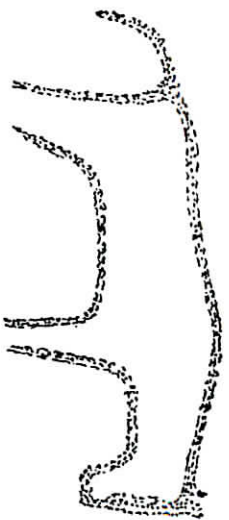
206



205



209



210

204. Figuration humaine de grande qualité décorative et d'excellente exécution. Il s'agit d'un personnage assis sur un petit tabouret à trois pieds de type nègre. La tête est grossièrement profilée montrant un menton en galoche et un nez relevé qui ne font qu'un; le front est prolongé d'un appendice pointu et légèrement courbé, probablement une plume. L'œil est matérialisé par un cercle. Le haut du corps et la partie glutérale sont figurés par deux grands cercles irréguliers reliés par trois traits dont celui de l'intérieur porte un appendice représentant vraisemblablement le bouton ombilical. Bras et jambes linéaires. Le personnage tient devant lui un objet indéterminable formé par cinq arceaux. L'intérieur du corps, de l'objet et la zone environnante sont marqués par de petites cupules. Haut. 90 cm. Trait fin, régulièrement poli. Patine rousse.

205. Bovidé au corps et au cou très allongés, à la ligne dorsale très légèrement déclinante. Tête indiquée par un seul trait surmontée de deux autres traits droits figurant les cornes. Pattes de face, celles du centre, selon la formule de la ligne continue mais ici interrompue, probablement par altération de la roche. Larg. 28 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.

206. Bovidé aux cornes courtes vues de trois-quarts. Corps étroit et allongé. Pendeloque sous-jugulaire. Larg. 60 cm. Piquetage total. Patine rousse.

207. Bovidé au corps compartimenté aux longues cornes asymétriques, l'une s'allongeant considérablement devant alors que l'autre, beaucoup plus petite, est presque verticale au-dessus du front. Pendeloque sous-jugulaire à extrémité arrondie. Pattes de face. Larg. 80 cm. Piquetage total sauf sur les parties réservées du corps. Patine rousse.

208. Chameau de style schématique. Larg. 20 cm. Incisions grattées. Patine rousse.

209. Bovidé à corne unique courbée vers l'arrière. Corps disproportionné avec séparations internes. Larg. 40 cm. Piquetage de largeur moyenne, très érodé. Patine rousse.

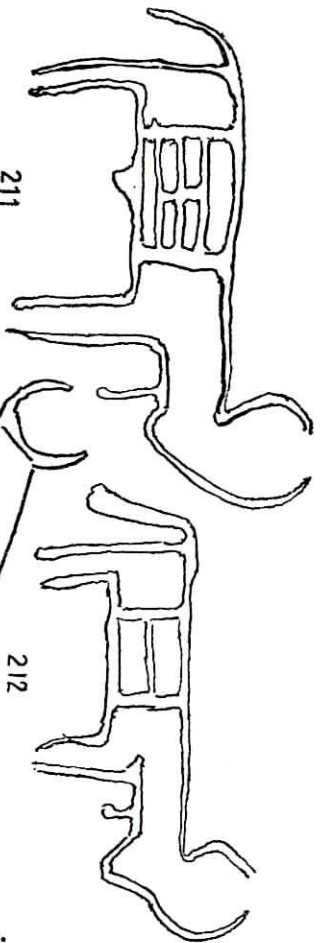
210. Bovidé sans cornes, de style quadrangulaire. Contour de formule bilinéaire. Pattes figurées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 45 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.

211. Bovidé de style quadrangulaire à séparations internes en rectangles. Cornes en arc-de-cercle vues de face. Appendice sous-jugulaire rectiligne. Pattes de face, queue courte. Le compartimentage interne n'occupe que la partie centrale du corps et comprend des rectangles disposés horizontalement. Larg. 50 cm. Piquetage avec polissage superficiel. Patine rousse.

212. Bovidé placé devant le précédent dont il est la réplique, sauf que le compartimentage du corps est plus simple. Larg. 45 cm. Même technique, même patine.

213. Bovidé très schématique à cornes en arc-de-cercle vues de face. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 35 cm. Trait incisé et poli, très régulier. Patine foncée.

214. Petit bovidé subschématique à cornes dirigées vers l'arrière. Contour de formule trilinéaire. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 24 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.



211

212



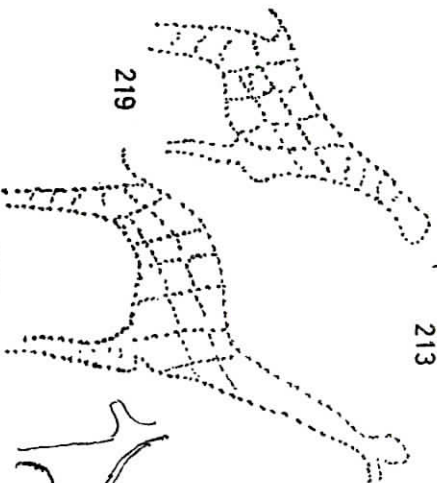
214



213



217



219

220



221



215

222

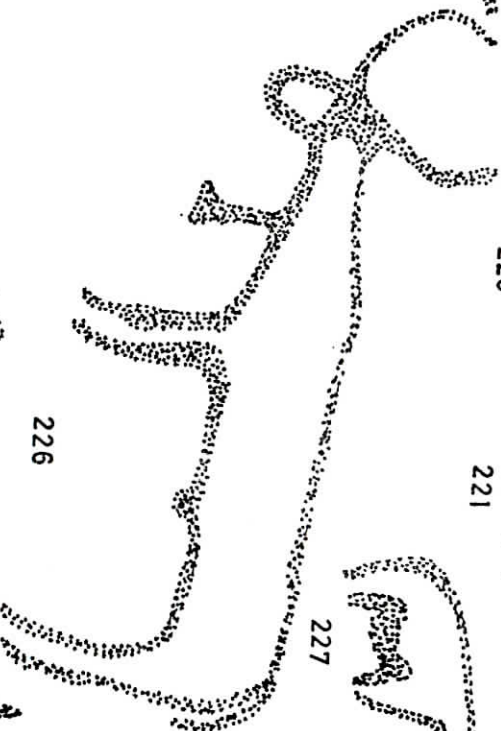


223



218

225



227

224

226



228



229

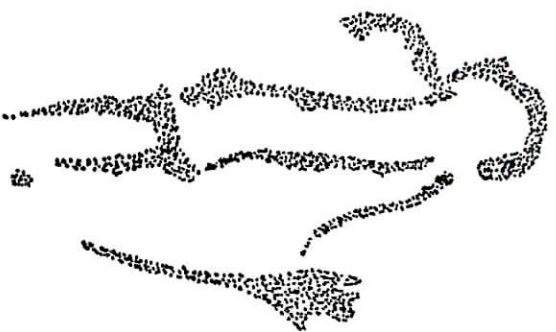


230



231

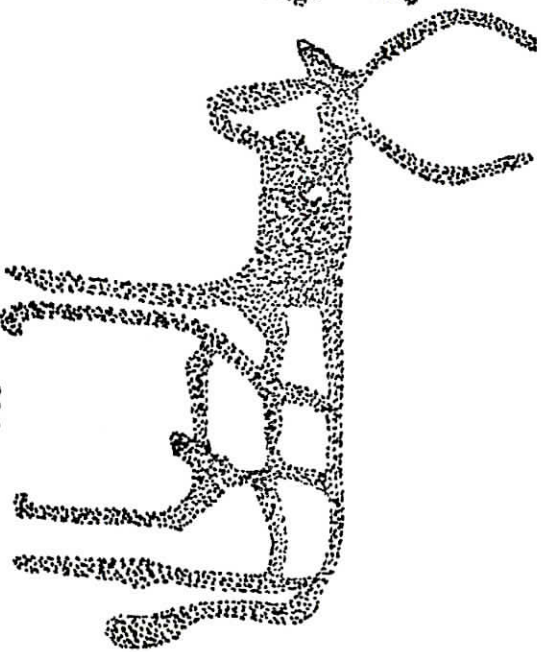
215. Antilope oryx (?). Corps quadrangulaire et court. Tête de grosseur disproportionnée par rapport au corps, prolongée par deux cornes à courbure régulière en arc-de-cercle, dirigées vers l'arrière. Queue courte. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 30 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.
216. Autruche placée derrière la précédente gravure. Haut. 29 cm. Piquetage grossier, plus large que celui de l'antilope. Patine rousse.
217. Petite gazelle à l'arrêt, les deux cornes recourbées aux extrémités dirigées vers l'extérieur. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 35 cm. Piquetage fin, en ligne. Patine rousse.
218. Petit bovidé ou petite antilope sous la gravure précédente. Mêmes dimensions, même technique, même patine. Contour de formule bilinéaire.
219. Girafe de style subschématique, à cloisonnement interne en quadrillage. Haut. 35 cm. Piquetage fin, en ligne. Patine rousse.
220. Girafe de même style, de même technique que la précédente qui était placée légèrement en dessus, comme sur la planche. Haut. 50 cm. Même technique et même patine.
221. Petit bovidé à cornes droites placées verticalement au-dessus de la tête. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 35 cm. Contour incisé, la ligne dorsale étant plus accusée. Patine rousse.
222. Petit bovidé aux cornes droites de même style que le précédent, mais à contour piqueté en ligne au lieu d'être incisé. Larg. 35 cm. Patine rousse.
223. Mouflon. Le museau allongé, la queue courte, les cornes relativement courtes et recourbées vers l'arrière sont autant de caractéristiques du mouflon. Larg. 25 cm. Piquetage en ligne. Patine rousse.
224. Figuration humaine vue de face, les bras écartés. Le corps est en forme de sac; entre les jambes, frêles, apparaît le sexe masculin. Tête quadrangulaire d'où émerge, à gauche, un appendice qui doit figurer une plume. Haut. 47 cm. Piquetage grossier total. Patine rousse.
225. Objet en forme de carotte sous le bras droit du personnage précédent. Même technique, même patine.
226. Bovidé au corps très étroit et très allongé, aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Pendeloque subjugulaire terminée par une floche triangulaire. Pattes de face, celles du centre étant rendues par un seul trait. Léger piquetage à l'intérieur. Larg. 51 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
227. Petit bovidé subschématique à cornes courtes courbées et dirigées vers l'avant, à corps arrondi et sans queue. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 33 cm. Piquetage large. Patine rousse.
228. Animal indéterminé, vraisemblablement un bœuf sans cornes, placé verticalement, de style très médiocre. Haut. 32 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
229. Lièvre, caractérisé par ses longues oreilles et sa queue courte. Larg. 29 cm. Piquetage total, assez grossier. Patine rousse.
230. Lièvre en train de brouter, tête baissée et queue relevée. Larg. 19 cm. Piquetage total, assez grossier. Patine rousse.
231. Bovidé de style subschématique à cornes en arc-de-cercle vues de face. Ligne dorsale très descendante. Pendeloque sous-jugulaire rectiligne. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 39 cm. Piquetage grossier. Patine rousse, assez claire.



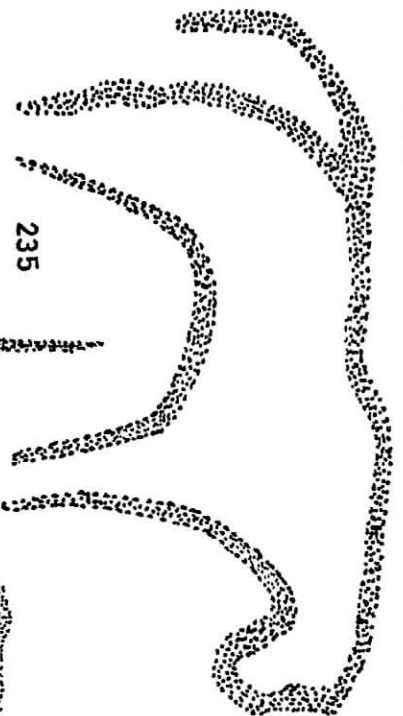
232



233



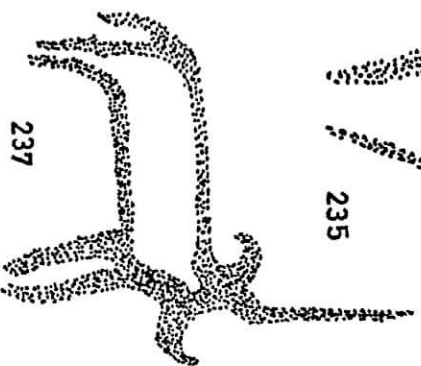
234



235



236



237



238



239



241



242

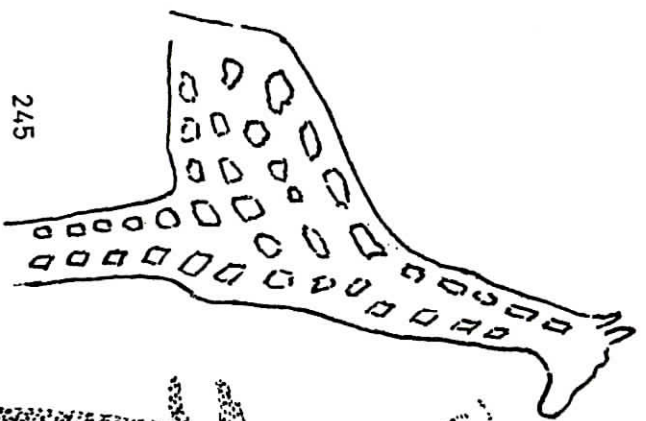


243

240

244

232. Figuration humaine de face. Vêtement en forme de sac arrêté aux genoux. Tête semi-circulaire, jambes filiformes. Un objet à l'extrémité en forme de palme est tenu dans la main gauche. Haut. 30 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.
233. Figuration humaine de même type que la précédente, mais la tête, de forme ovale, est surmontée de deux traits divergents qui doivent représenter des plumes. La main droite semble tenir un objet rond, à moins que ce ne soit la main grossièrement rendue, alors que la gauche tient une espèce de bâton. Haut. 30 cm. Même technique et même patine que le précédent.
234. Bovidé à gauche du personnage précédent. Cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps compartimenté géométriquement. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 40 cm. Même technique et même patine que les précédents.
235. Bovidé sans cornes, de facture très médiocre. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25 cm. Piquetage large et grossier. Patine foncée.
236. Animal indéterminé, peut-être un bovidé sans cornes, de très mauvais style. Contour de formule trilinéaire. Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 30 cm. Même technique, même patine que pour la gravure précédente.
237. Phacochère (?). Animal à tête étroite terminant en pointe relevée, ce qui évoque les défenses. Oreilles pointues et divergentes, queue moyenne. Larg. 30 cm. Piquetage large et grossier. Patine foncée.
238. Bovidé à cornes courtes et épaisses, placées en position avancée et courbées vers l'arrière. Ligne dorsale surélevée par rapport à la tête. Museau pointu. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 37 cm. Piquetage assez large. Patine rousse.
239. Bovidé à corne unique courbée et rabattue vers l'avant. Ligne dorsale à double courbure. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 33 cm. Même technique et même patine que pour le précédent.
240. Bovidé à cornes droites, aux extrémités rabattues, vues de face. Ligne dorsale descendante. Fanon bien marqué. Pattes de face, celles du centre rendues par un trait saillant. Larg. 45 cm. Piquetage assez étroit. Patine foncée.
241. Petit bovidé acéphale surchargeant le précédent. Même technique, même patine.
242. Bovidé au corps quadrangulaire, aux cornes divergentes vues de face, l'une droite, l'autre courbée vers l'avant. Ligne centrale coupant le corps en deux parties, une autre barrant le poitrail et une troisième limitant l'encolure. Pendeloque sous-jugulaire de forme trapézoïdale. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25 cm. Piquetage relativement étroit. Patine rousse.
243. Petit bovidé à cornes en arc-de-cercle présentées parallèlement et dirigées vers l'avant. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25 cm. Gravure très fine obtenue par grattage. Patine rousse.
244. Petite girafe acéphale placée devant la précédente gravure. Larg. 25 cm. Même technique, même patine.



245

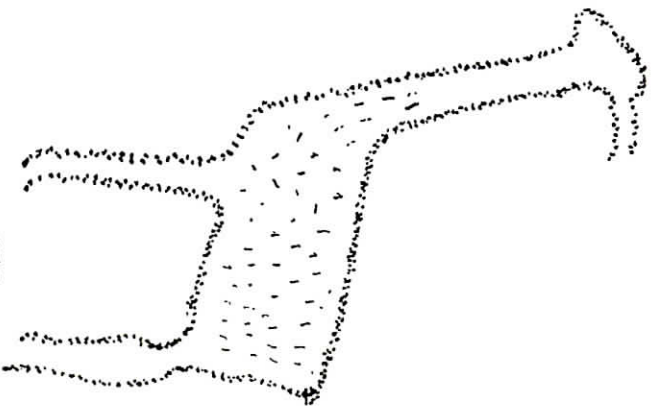


246

247



249



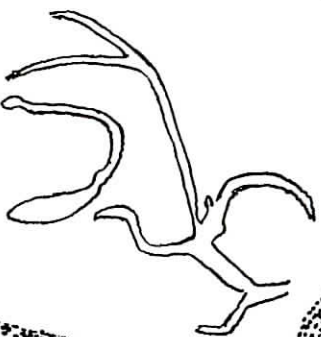
250



248



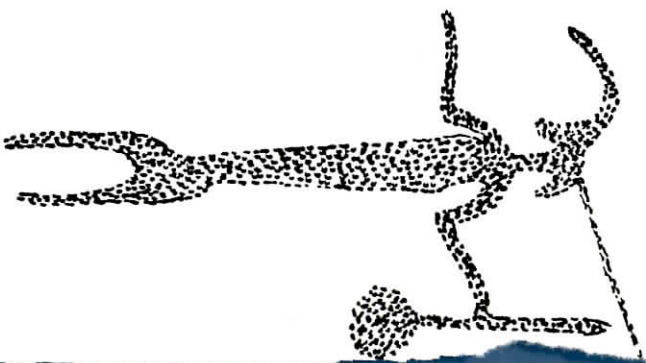
251



252



253



254



255



256

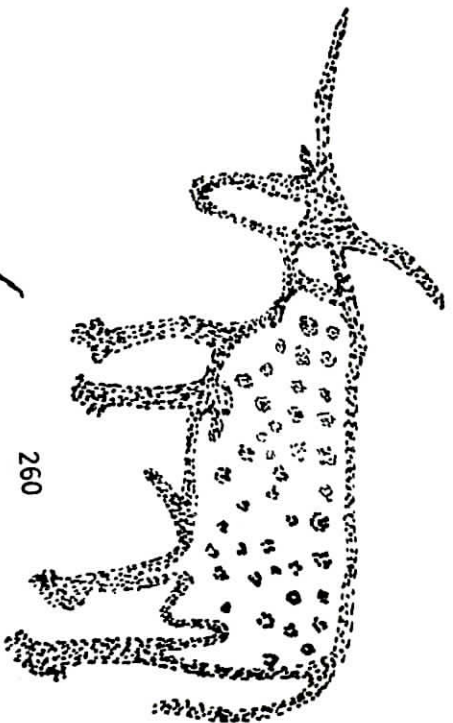


257

245. Girafe en attitude droite. Cou large et court. Mufle allongé, ligne de chanfrein droite, prolongée par les deux oreilles. Réserves sur le corps indiquant les taches. La patte avant est inachevée, celle de derrière manque. Haut. 65 cm. Piquetage suivi d'un polissage très en creux. Patine rousse.
246. Petit bovidé à cornes en arc-de-cercle dirigées vers l'avant. Contour trilinéaire. Larg. 23 cm. Piquetage très fin en ligne. Patine foncée.
247. Petit bovidé suivant le précédent. Corne unique dressée verticalement. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait, ce qui est aussi le cas du précédent. Larg. 22 cm. Même technique et même patine.
248. Bovidé en position verticale, de réalisation grossière. Cornes en arc-de-cercle vues de face. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 33 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.
249. Figuration humaine vue de face. Corps étroit, jambes larges. Le bras droit est anormalement large alors que le gauche est inachevé. La tête est représentée par deux yeux surmontés d'une coiffure à deux plumes. Haut. 24 cm. Piquetage total, grossier. Patine rousse.
250. Gazelle dressée, de style assez médiocre. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour de formule trilinéaire. Haut. 70 cm. Piquetage fin, en ligne. A l'intérieur, piquetage espacé obtenu par des petits coups de burin produisant des cavités en « coups de griffe ». Patine rousse.
251. Girafe acéphale, aux pattes inachevées. Haut. 52 cm. Piquetage grossier, très large, avec léger piquetage, très espacé à l'intérieur. Patine rousse.
252. Bovidé à cornes en arc-de-cercle vues de face, de style sub-schématique. La corne extérieure est munie d'un appendice qui émerge en avant et vers le bas dont la nature est inexplicable. Pattes de face, celles du centre étant rendues par un seul trait. Larg. 30 cm. Trait incisé et poli. Patine rousse.
253. Figuration humaine vue de face. Tunique de forme rectangulaire s'arrêtant au-dessus des genoux. Jambes longues et étroites. Tête ronde avec long cou. Les bras sont figurés en demi-cercle comme des poignées d'arrosoir. La main droite tient un objet ovale appliqué contre le corps. Haut. 59 cm. Piquetage total avec polissage superficiel. Patine rousse.
254. Figuration humaine de face. Corps allongé et étroit, apparemment non vêtu, reposant sur de petites jambes en fer à cheval. Epaules arrondies et bras écartés. Tête en champignon reposant sur un cou long et étroit, surmontée de deux plumes. Dans la main gauche, le personnage tient un objet au corps linéaire, terminé en bas par une grosse boule. Haut. 67 cm. Piquetage large et total. Patine rousse foncée.
- 255, 256. Deux personnages se faisant face. Les corps sont allongés, celui de droite plus étroit que celui de gauche. Tous deux ont les jambes écartées, celui de gauche portant, à hauteur du mollet, des attributs de danse. Les têtes sont rondes, sans plumes. Ils présentent chacun un bras tendu au bout duquel est un objet rond, peut-être un bouclier, alors que l'autre bras est replié devant le corps. Haut. 28 cm. Piquetage total. Patine rousse.
257. Bovidé de style rudimentaire à deux petites cornes en arc-de-cercle vues de face. Ligne dorsale déclinante alors que la ligne ventrale est horizontale. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Pas de queue. Larg. 24 cm. Trait poli à profil en U. Patine foncée. Cette gravure a été exécutée sur une dalle horizontale.



258



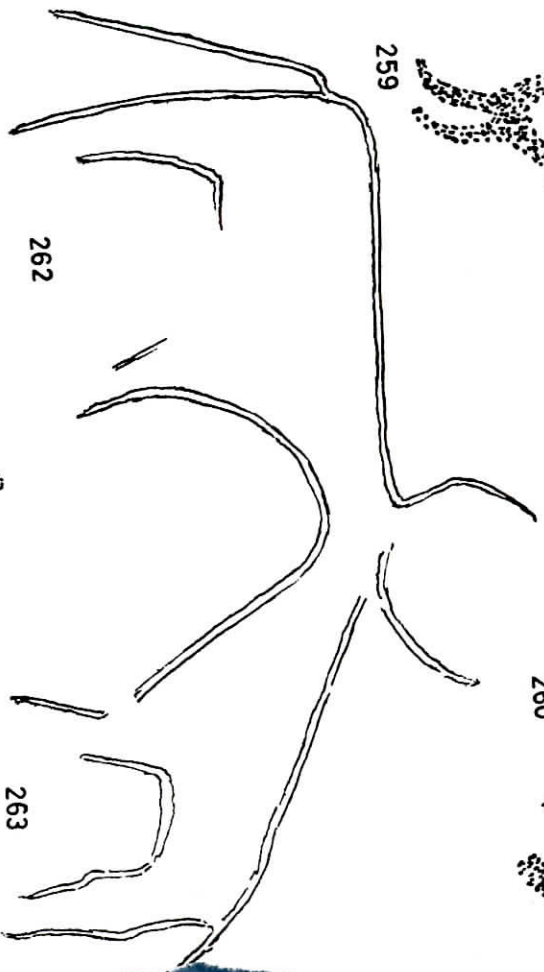
260



259

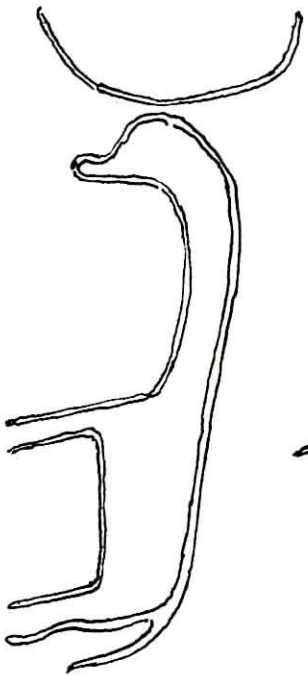


261



262

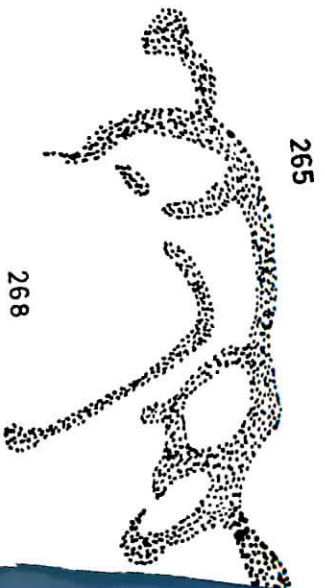
263



264

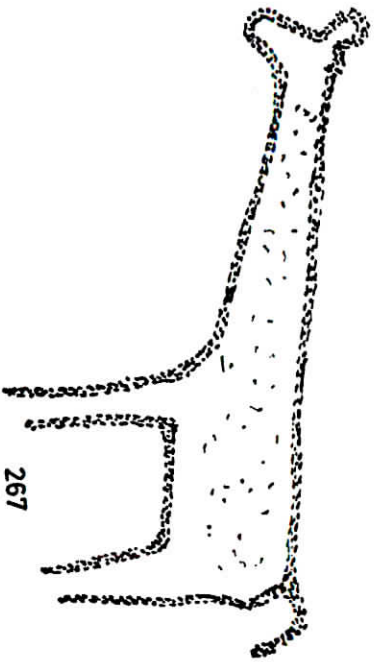


266



265

268



267

258. Girafe grossière esquissée à grand trait sans indication de détails. Haut. 66 cm. Trait large et irrégulier, grossièrement piqueté. Piquetage espacé et léger à l'intérieur. Patine rousse.

259. Autruche placée devant la gravure précédente, comme sur la planche. Corps de forme ovale, en hauteur, avec indication du croupion. La tête n'est pas dégagée du cou. Haut. 22 cm. Même technique et même patine.

260. Bovidé au corps allongé beaucoup plus étroit à l'avant qu'à l'arrière. Grandes cornes lyrées et largement ouvertes, vues de face. La tête est séparée du cou par une bande verticale, prolongement de la ligne de la joue, et le cou l'est à son tour du corps par une ligne transversale. L'intérieur du corps est ponctué par de nombreuses cupules. Les pattes sont de face, mais rendues massivement avec amorce des sabots et des onglons. Les organes mâles sont bien indiqués; il s'agit donc d'un taureau. Larg. 86 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.

261. Petit bovidé à longues cornes divergentes, vues de face. Corps disharmonieux. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 30 cm. Piquetage simple, en ligne. Patine rousse.

262, 263. Bovidés se faisant face, aux têtes encastrées. Celui de gauche a de longues cornes fines, en arc-de-cercle alors que l'autre n'en a pas. Celui de droite a la ligne dorsale descendante, celui de gauche à l'horizontale, très légèrement en creux. Queue longue à gauche, queue courte à droite. Tous deux ont les pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 55 cm. Trait incisé en V, étroit. Patine foncée.

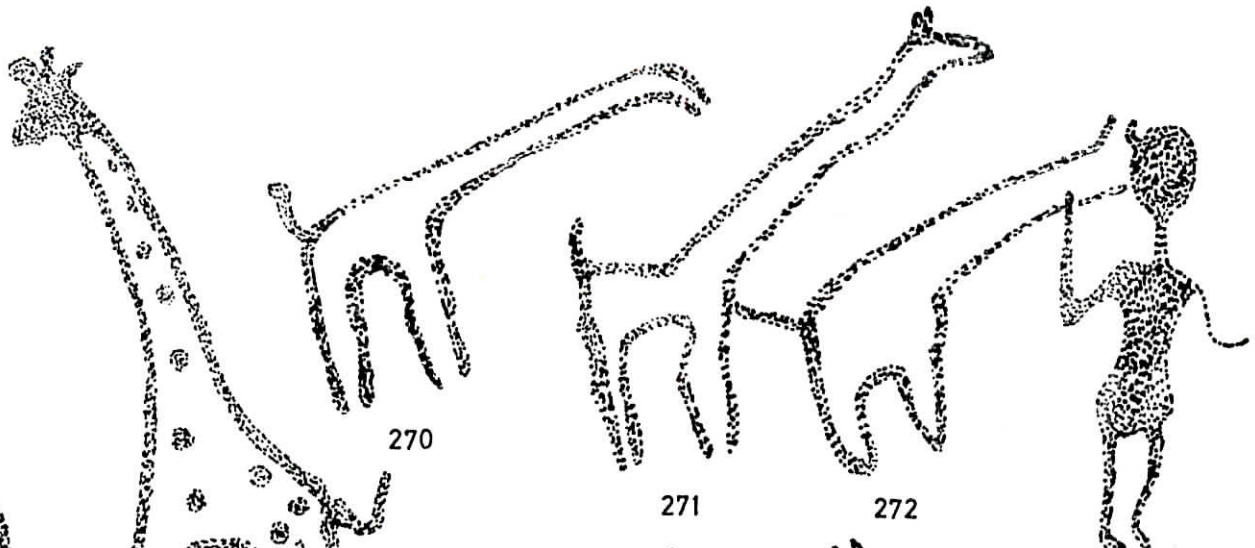
264. Bovidé au long cou et à la ligne dorsale descendante. La tête est baissée comme si l'animal faisait front, les cornes en arc-de-cercle très ouvert étant placées en avant et verticalement. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 55 cm. Trait incisé, en V. Patine foncée.

265. Bovidé grossier à corne unique courbée vers l'avant. Il est placé verticalement. Le cou est long et étroit, le corps ressemblant à celui d'une chèvre. Une patte par paire. Haut. 25 cm. Piquetage grossier et large. Patine rousse.

266. Animal indéterminé. Corps très allongé à sept pattes. Il se pourrait qu'il s'agisse de deux petits mammifères affrontés dont les têtes sont devenues jointives par suite d'une percussion défectueuse qui les aurait réunies. Larg. 35 cm. Piquetage grossier et large. Patine rousse.

267. Girafe au cou allongé horizontalement. Corps rectangulaire avec queue en forme de fouet. Tête inclinée de trois-quarts, cornes et oreilles matérialisées par un motif en forme de champignon. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 55 cm. Contour obtenu par grattage formant une petite cuvette de largeur et de profondeur irrégulières, à patine foncée. Piquetage clairsemé à l'intérieur de patine rousse.

268. Animal indéterminé. Le corps et la tête évoquent ceux d'un chien, mais la longue corne, ou oreille, en forme de massue est énigmatique, de même que la queue courte terminée en floche. La gravure ne manque pas d'élégance. Larg. 30 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.

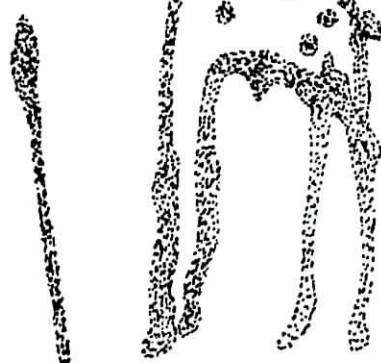


270

271

272

273



269



274



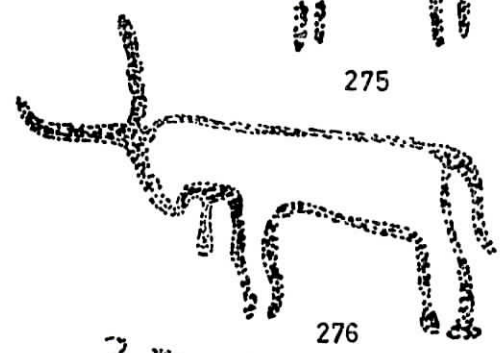
275



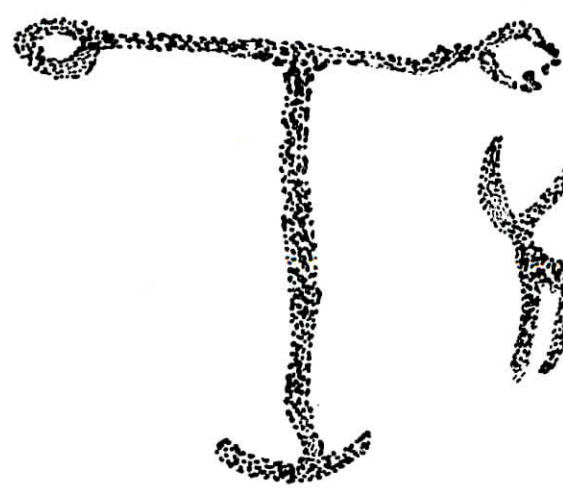
277 bis



277



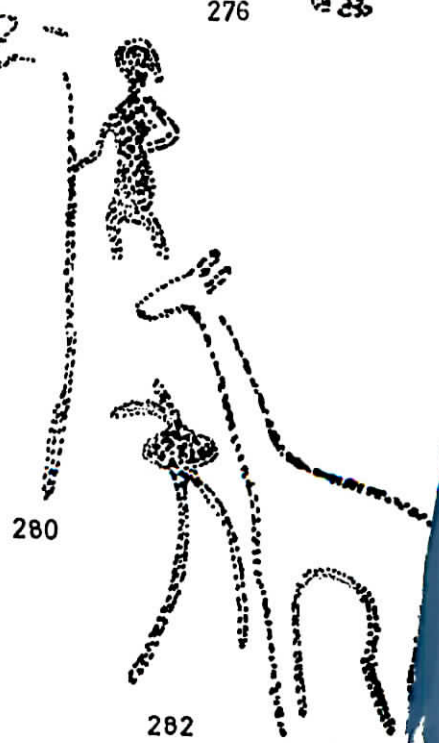
276



278



279



280

282

281

269. Girafe, d'excellent style, en attitude droite. Les proportions sont bien observées, la tête porte cornes et oreilles harmonieusement placées, les pattes et les soles reflètent assez bien les articulations et leurs formes particulières, celles de derrière étant écartées comme lorsque l'animal est à l'arrêt. A l'intérieur, des petites cupules en pointillé indiquent les taches. Haut. 80 cm. Piquetage assez fin et régulier. Patine rousse.

270, 271, 272. Girafes de style schématique, la tête très penchée en avant, le cou presque rectiligne. Les deux de droite ont les oreilles marquées par un petit trait, la troisième n'en a pas. Deux conventions ont été employées pour figurer les pattes. Pour celles de gauche, les pattes centrales sont rendues selon la formule du trait continu isolé des autres, pour celle de droite, il n'y a qu'une seule patte par paire aux extrémités soudées. Il est intéressant de constater les deux graphismes appliqués sur des gravures d'un même groupe. Haut. de la plus grande : 54 cm. Piquetage grossier. Patine rousse. Ces trois girafes, de même que le personnage qui est devant, sont situées sur la paroi comme sur la planche.

273. Personnage figuré de face. Corps en forme de sac reposant sur des jambes très minces. Cou long et grosse tête de forme ovale. Le bras droit est levé verticalement et surcharge le cou de la girafe alors que le bras gauche est abaissé et est réduit à un pointillé simple. Haut. 50 cm. Piquetage total assez grossier. Patine rousse.

274. Petit bovidé à cornes en arc-de-cercle vues de trois-quarts. Ligne dorsale très descendante et cou très long. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 29 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.

275. Petit bovidé à longues cornes dissymétriques vues de trois-quarts. Tête pointue et corps très allongé. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 23 cm. Piquetage grossier. Patine rousse, légèrement plus claire que les autres.

276. Bovidé à longues cornes dissymétriques vues de trois-quarts. Corps disharmonieux. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Pendeloque sous-jugulaire en forme de massue. Larg. 45 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

277. Char à deux roues de style schématique. Roues ovalaires et sans rayons. Plateau triangulaire rendu par trois traits. Timon relativement court et jougs droits. Piquetage profond et large. Larg. 20 cm. Patine rousse.

277 bis. Guerrier de face, accroupi, les jambes écartées, mettant le sexe en évidence. De la main droite il tient une très longue lance à armature en feuille de laurier et, de la gauche, un petit bouclier rond. Haut. 82 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

278. Char à deux roues, de style schématique. Roues ovalaires et sans rayons. L'armature est simple, limitée à l'essieu et au timon prolongé par les jougs en arc-de-cercle. Larg. 57 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

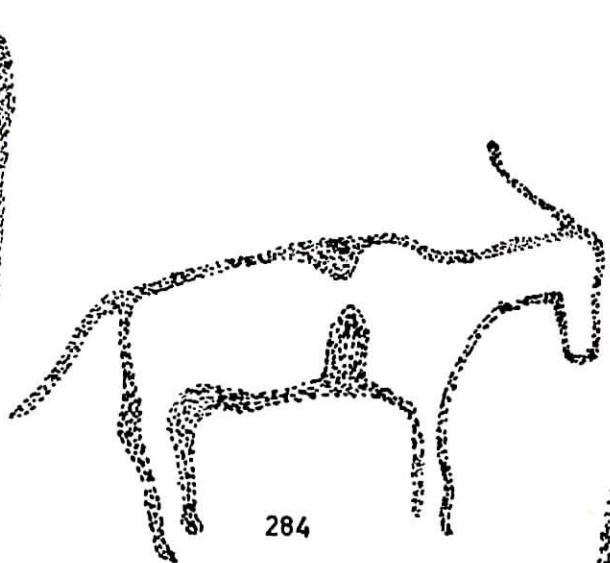
279. Très mauvaise girafe, dressée sur ses pattes, au corps très allongé. Elle est figurée sur la paroi à côté d'un homme, comme sur la planche. Haut. 70 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

280. Personnage de trois-quarts, vêtu d'une tunique collante s'arrêtant aux genoux. Tête ronde avec floche retombant sur l'épaule comme s'il s'agissait d'un bonnet. Tient dans la main droite ce qui peut être une longe, indication que la girafe serait tenue en captivité. Toutefois, elle n'est pas absolument jointive au museau, car la gravure est altérée à cet endroit. Même technique et même patine que la girafe.

281. Girafe en attitude droite et d'assez bon style. La tête ne comporte que les oreilles. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 49 cm. Piquetage assez fin. Patine rousse.



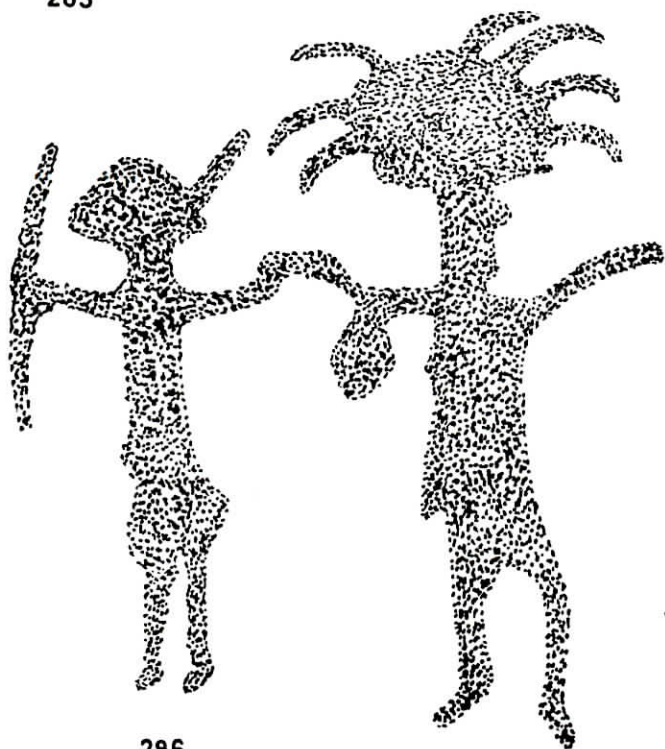
283



284



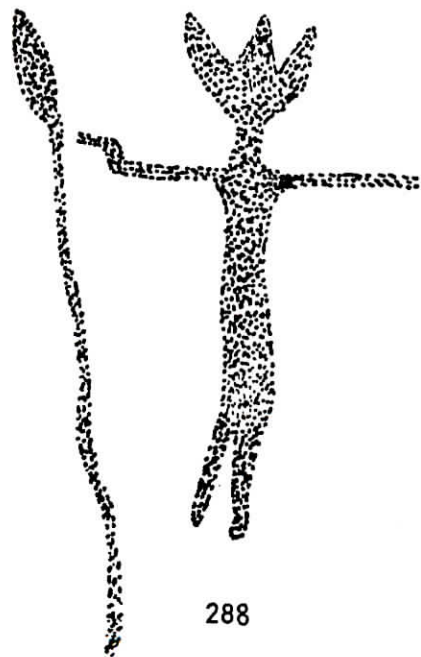
285



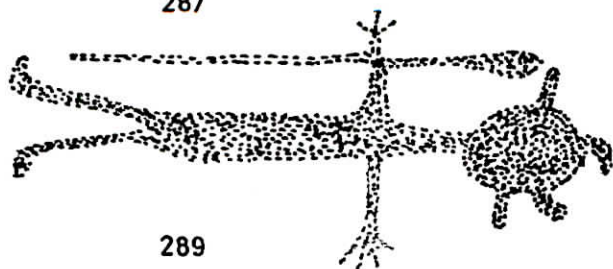
286



287



288



289

282. Esquisse de personnage (?). On lit une tête ronde surmontée de deux plumes, le corps étant inachevé. Cette gravure se trouve devant la girafe précédente dont elle offre la même technique et la même patine.

283. Guerrier de face. Vêtement formé d'une tunique rectangulaire s'arrêtant très au-dessus des genoux. Long cou et large tête de forme ovale. Jambes longues et fines, pieds dirigés vers l'extérieur. Attributs pendant à hauteur des coudes. Dans la main gauche, il tient une longue lance à armature en feuille de laurier et à talon élargi ; dans la droite, un bouclier de forme rectangulaire. Haut. 50 cm. Piquetage peu profond. Patine rousse.

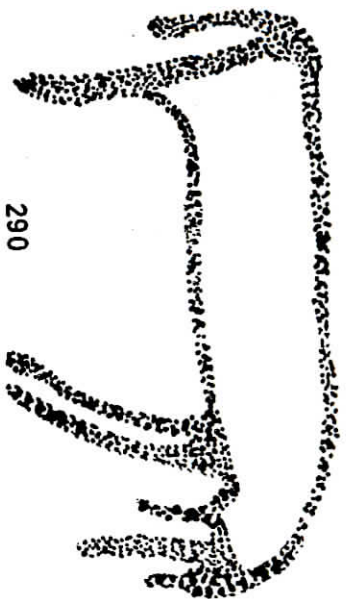
284. Bovidé à corne unique dirigée vers l'arrière. Front bombé et museau allongé de forme rectangulaire. Zones tachetées. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 60 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.

285. Guerrier de même style que le n° 283. La tunique est blousée vers le bas et rétrécie vers le haut. Sexe indiqué, pendant entre les jambes. Grosse tête de forme ovale surmontée de trois plumes. Dans la main droite, il tient une longue lance à armature en feuille de laurier, dans la gauche, un bouclier rectangulaire, mais à oreilles dégagées aux quatre angles. Haut. 45 cm. Piquetage total assez régulier. Patine rousse.

286, 287. Ce sont deux guerriers se tenant par la main, celui de droite beaucoup plus grand que l'autre. Ils semblent vêtus d'une tunique assez collante s'arrêtant au-dessus du genou et à base bouffante. La tête du plus grand est de forme ovale surmontée de sept plumes ; celle du plus petit est de forme triangulaire et ne porte qu'une plume. Le grand tient dans la main gauche une longue lance à armature en feuille de laurier et semble avoir un petit bouclier suspendu au bras droit. Le petit tient dans la main gauche un objet court qu'on peut interpréter hypothétiquement comme un arc, arme qui ne figure jamais avec ce type de personnage. Haut. 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

288. Guerrier au corps très allongé et à petites jambes. Il porte une coiffure à grandes oreilles à profil en W. Les bras sont écartés latéralement. A sa gauche, grande lance à armature en feuille de laurier. Haut. 30 cm. Même technique et même patine que les précédents dont il est voisin sur la paroi.

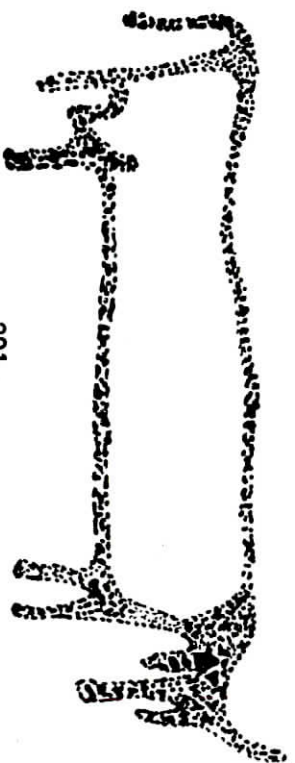
289. Guerrier couché, représentant peut-être un mort. Le corps est très allongé et très étroit. Les jambes courtes ont les pieds tournés vers l'extérieur. Les bras sont étendus et les mains ouvertes. Tête ovale avec quatre plumes. Une lance est posée sur le poignet droit. Larg. 41 cm. Même technique et même patine que les précédents.



290



292



291



296



293



295



294



299



297



298



300



302

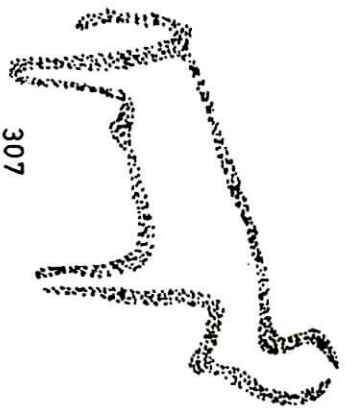


303

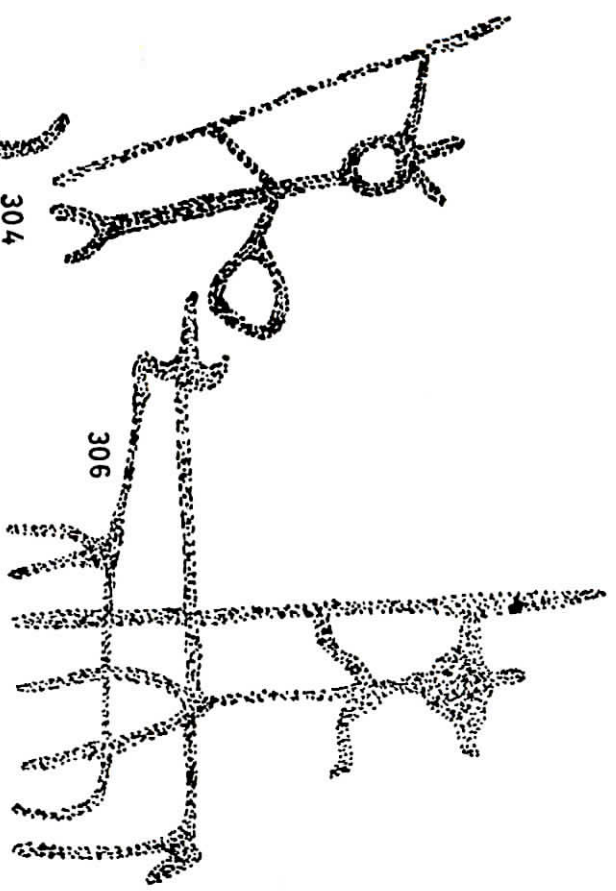


301

290. Eléphant très grossier. Corps allongé et étroit, longues pattes. Pas d'oreilles. On peut toutefois l'identifier à la trompe pendante encadrée de deux défenses vues de face. Larg. 53 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
291. Animal indéterminé, mais peut-être également un éléphant, car il présente, comme le précédent, une trompe encadrée de défenses. On voit toutefois une corne s'élever dans le prolongement de la tête dont on ne saisit pas le sens. Larg. 90 cm. Même technique, même patine que le précédent.
292. Guerrier de face. Corps linéaire prolongé par deux jambes en forme de fer à cheval. Tête en forme de trèfle à trois feuilles. Il semble porter un petit pagnon dont les extrémités émergent de chaque côté de la taille. Dans la main droite, il tient une lance au large fer et dans la main gauche, un bouclier rond. Haut. 37 cm. Piquetage total grossier. Patine rousse.
293. Petit bovidé à corne unique recourbée vers l'arrière. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 20 cm. Piquetage de moyenne largeur. Patine rousse.
294. Petit bovidé à cornes en arc-de-cercle vues de trois-quarts. Ligne dorsale très descendante. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues d'un seul trait. Larg. 24 cm. Petit piquetage assez régulier. Patine rousse.
295. Autruche. Corps ovoïde reposant sur une seule patte. Cou penché prolongé par une petite tête à peine dégagée. Haut. 24 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
296. Bovidé aux cornes en lyre vues de face. Corps relativement court et assez large. Pendeloque sous-jugulaire assez longue et en forme de massuc. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Présence d'une percussion indéterminée à la pointe du museau. Larg. 46 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
297. Petit bovidé aux cornes courtes et dirigées parallèlement vers l'arrière. Ligne dorsale très descendante. Une patte avant est détachée, la ligne interne partant du dos; celles de l'arrière sont schématiquement indiquées et se tiennent. Larg. 20 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
298. Petit bovidé suivant le précédent. Cornes droites dirigées parallèlement vers l'arrière. Ligne dorsale très descendante. Corps incomplet. Larg. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
299. Bovidé de style quadrangulaire à corne unique, légèrement courbée vers l'arrière. Corps compartimenté en trois zones par inscription d'un triangle isocèle au centre. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 37 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.
300. Personnage très schématique vu de face. Corps curieusement indiqué par deux bandes parallèles non jointives. Tête en forme de champignon allongé; bras droit levé. Pas de jambes. Haut. 34 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
301. Bovidé à corne unique, courte et dirigée vers l'avant. Ligne dorsale à échine très prononcée. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 46 cm. Piquetage légèrement espacé et peu profond. Patine rousse.
- 302, 303. Petits bovidés ou petites antilopes, aux cornes courbées vers l'arrière. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 20 cm. Piquetage léger. Patine rousse.
304. Guerrier de face, de style linéaire. Corps très long aux jambes très courtes en fer à cheval. Tête ovale surmontée de trois plumes. Il tient une lance dans la main droite et un petit bouclier dans la gauche. Haut. 55 cm. Piquetage régulier. Patine rousse.
305. Guerrier de même style montrant une légère différence pour la tête qui est presque losangique et les jambes, qui sont plus longues. Il tient aussi une lance, mais n'a pas de bouclier. Il surcharge



307



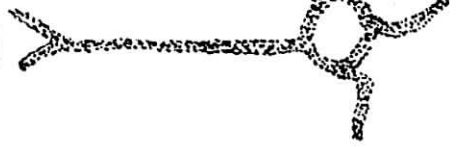
306

305

304



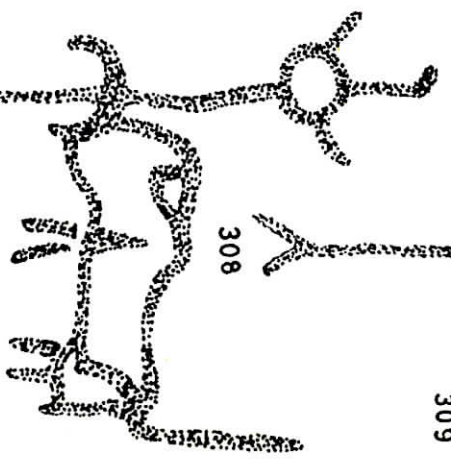
309



308



311



315



313



310



312



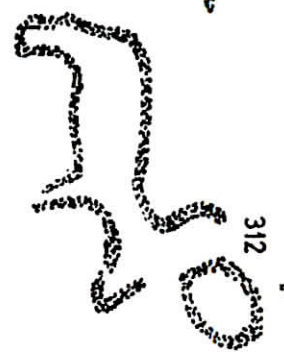
314



318



316



317



319

un bovidé apparemment intentionnellement. Haut. 80 cm. Même technique et même patine que pour le précédent.

306. Bovidé aux cornes courtes, dirigées vers l'avant. Corps très allongé et étroit. Pattes de face, les antérieures partant du même point et étant écartées comme si l'animal marchait, les postérieures étant en position statique. Il est surchargé par le guerrier précédent comme si celui-ci était placé sur son dos. Même technique et même patine que les précédents.

307. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Ligne dorsale déclinante. Pattes de devant de face et isolées alors qu'il n'y en a qu'une à l'arrière, large et terminée en arrondi, le tout exécuté selon la formule trilinéaire. Long. 25 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.

308. Figuration humaine réduite à un corps linéaire sans bras, à deux petites jambes très courtes et à une grosse tête ronde surmontée de trois plumes. Haut. 30 cm. Piquetage de largeur moyenne. Patine rousse.

309. Cercle séparé en deux par un trait placé à droite du personnage et figurant peut-être son bouclier. Même technique, même patine.

310. Personnage de style linéaire, comme les précédents, aux jambes un peu plus longues; les bras partent de la moitié du corps. Tête ronde surmontée de trois plumes. Haut. 40 cm. Même technique et même patine que les précédents.

311. Cercle séparé en deux par un trait vertical à droite du personnage et qui figure peut-être son bouclier. Même technique et même patine que pour les précédents.

312. Personnage de style linéaire aux jambes courtes et bras placés très bas. Tête ronde surmontée de trois plumes. Haut. 45 cm. Même technique et même patine que pour les précédents.

313. Cercle coupé en deux par un trait vertical, à droite du personnage précédent et qui figure peut-être son bouclier. A remarquer que le thème est répété trois fois et que ce cercle est toujours à même hauteur et à même distance du personnage. Il semble donc que le bouclier ait été indiqué de façon un peu symbolique. Même technique et même patine que pour les précédents.

314. Personnage de même style que les précédents, les bras étant placés à peu près à mi-hauteur du corps. Haut. 40 cm. Même technique et même patine que les autres personnages de ce type. Il est lié à un lion qui se trouve à droite.

315. Lion accoté au personnage précédent. Grossièrement rendu, on y discerne malgré tout une tête très forte pour un corps assez réduit et une longue queue relevée en l'air. Les pattes sont linéaires. Même technique et même patine que le personnage.

316. Guerrier de face. Semble vêtu d'une petite tunique s'arrêtant à mi-cuisses. Jambes longues et pieds dirigés vers la droite. Tête ronde surmontée d'une plume. Alors que le bras gauche est tendu vers la droite, celui de droite tient une lance à large armature. Haut. 30 cm. Même technique et même patine que les précédents.

317. *Petit bovidé à corne* unique légèrement arquée. Tête incomplète à museau rectangulaire. Contour de formule trilinéaire. Au-dessus, cercle indépendant comme ceux représentant des boucliers. Larg. 25 cm. Même technique et même patine que le personnage auquel il semble lié.

318. Guerrier de face, au corps linéaire, les jambes en fer à cheval, les bras placés à mi-corps. Tête ovalaire surmontée de trois plumes. Il tient dans la main droite un javelot au corps épais et mal dessiné. Haut. 30 cm. Même technique et même patine que les précédents.

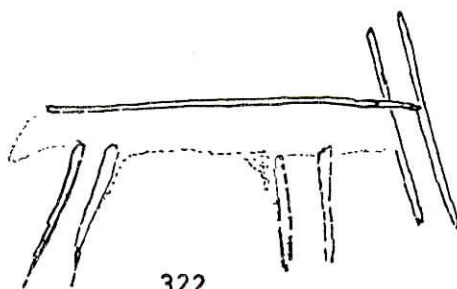
319. Personnage au corps linéaire, vu de face. Semble vêtu d'une petite cape lui recouvrant les bras. Tête ovalaire surmontée de trois plumes. Petit objet sur la droite évoquant un tabouret. Haut. 50 cm. Même technique et même patine que les précédents.



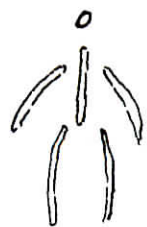
320



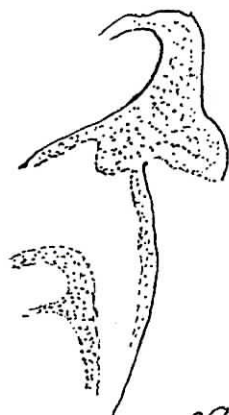
321



322



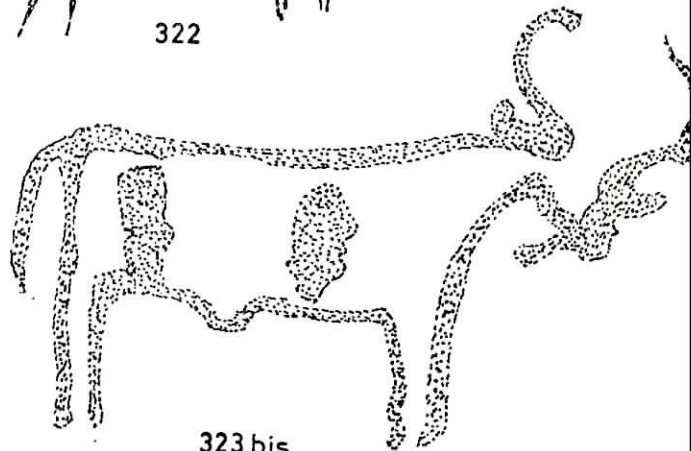
323



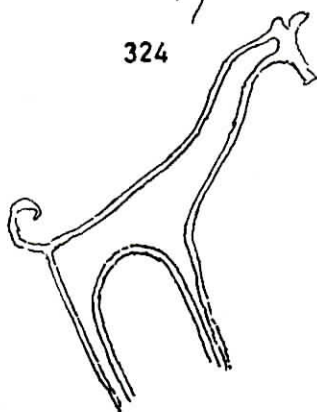
324



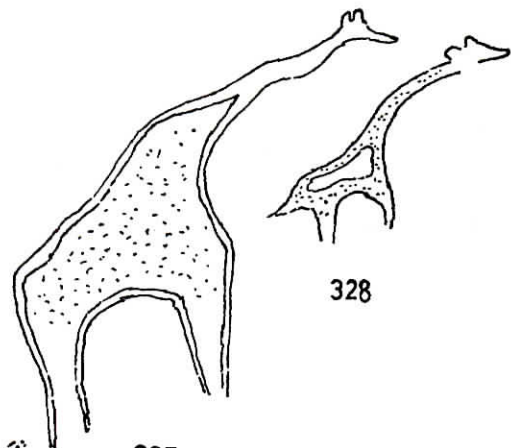
326



323 bis

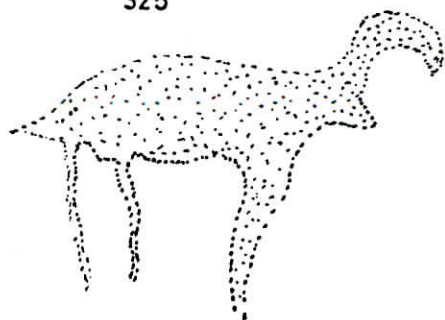


325

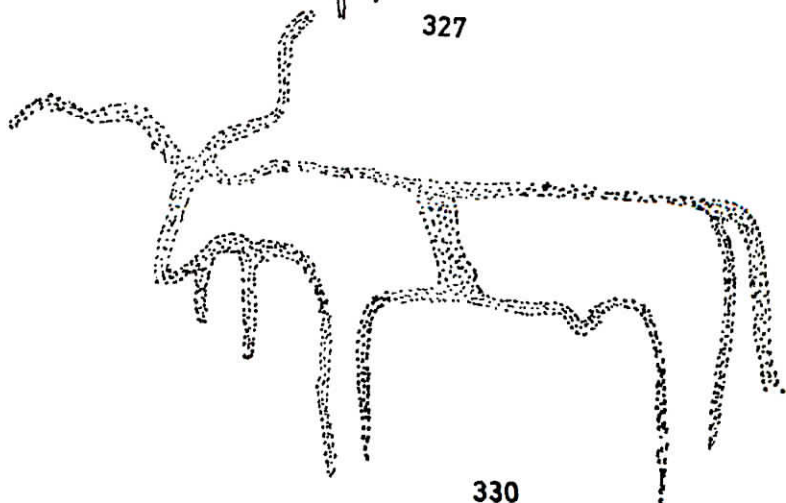


328

327

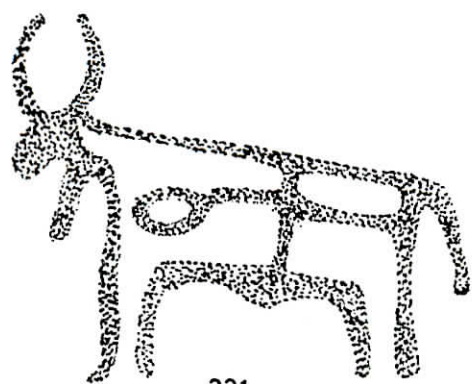


329

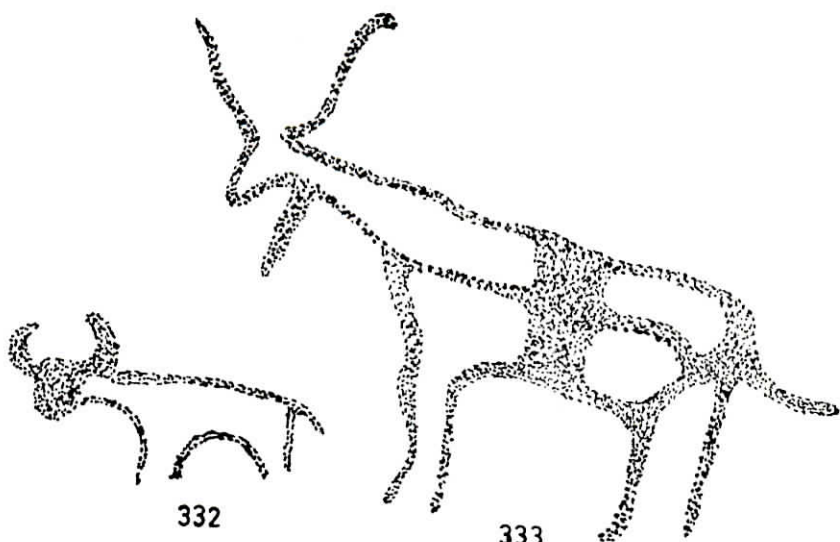


330

320. Personnage vu de face, les bras écartés. Il est vêtu d'une grande blouse s'arrêtant au mollet, un peu resserrée à la taille et s'évasant vers le bas. Cou long et étroit, tête ronde. Haut. 20 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
321. Personnage de face, aux jambes filiformes; il semble tenir un objet devant lui comme la dépouille d'un animal. Tête très allongée et ovale. Haut. 18 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
322. Bovidé très schématique formé d'un assemblage de traits droits, la tête et les cornes étant matérialisées par deux lignes parallèles et obliques. Long. 20 cm. Trait incisé. Patine rousse.
323. Petit personnage schématique au corps, à la tête et aux membres indépendants, figurés par des traits. Haut. 10 cm. Traits incisés. Patine rousse.
- 323 bis. Bovidé aux lignes assez harmonieuses à cornes en arc-de-cercle vues de face. Pendeloque sous-jugulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Deux zones piquetées à l'intérieur figurent les taches du pelage. Long. 45 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
324. Protomée de mammifère indéterminé. Haut. 50 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
325. Girafe de style subschématique. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 40 cm. Trait incisé étroit. Patine foncée.
326. Girafe dressée, de style schématique. La ligne dorsale et celle du cou ne font qu'une. Oreilles matérialisées par un renflement du sommet de la tête. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 55 cm. Piquetage irrégulier et étroit. Patine rousse.
327. Girafe de style subschématique. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Pointillé espacé à l'intérieur. Haut. 50 cm. Trait incisé, étroit. Patine foncée.
328. Girafe plus petite se trouvant devant la précédente. Même style, même technique, même patine.
329. Bovidé de mauvais style à grosse corne dirigée vers l'avant. Corps ovalaire et pattes effilées. Larg. 40 cm. Piquetage grossier, très délité. Patine rousse.
330. Bovidé à cornes longues, flexueuses et divergentes, vues de face. Corps subrectangulaire, barré transversalement par une bande piquetée. Deux fanons sous-jugulaires rectilignes, le premier plus court que l'autre. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 55 cm. Piquetage de largeur moyenne et assez régulier. Patine rousse.

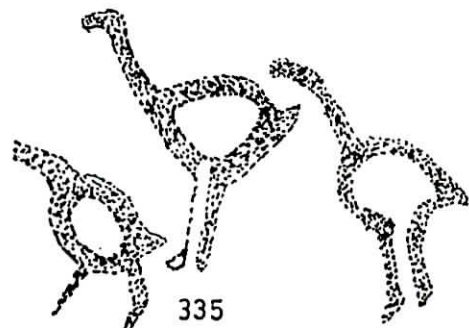


331

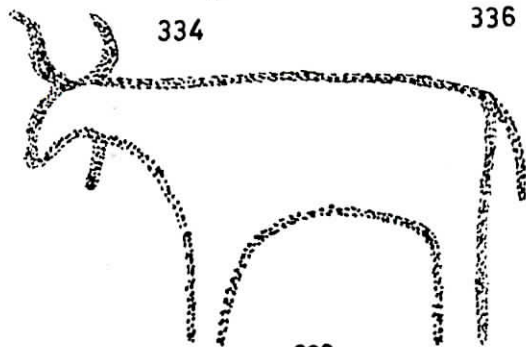


332

333



335

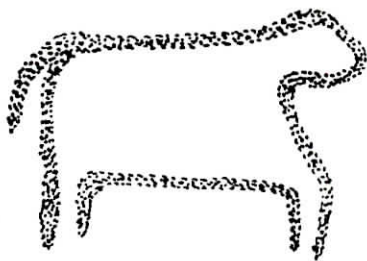


334

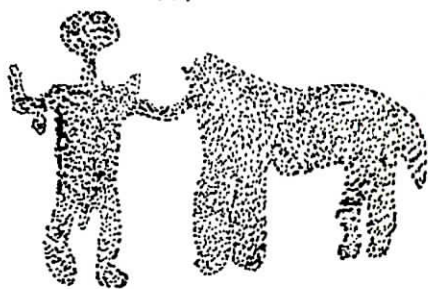
336



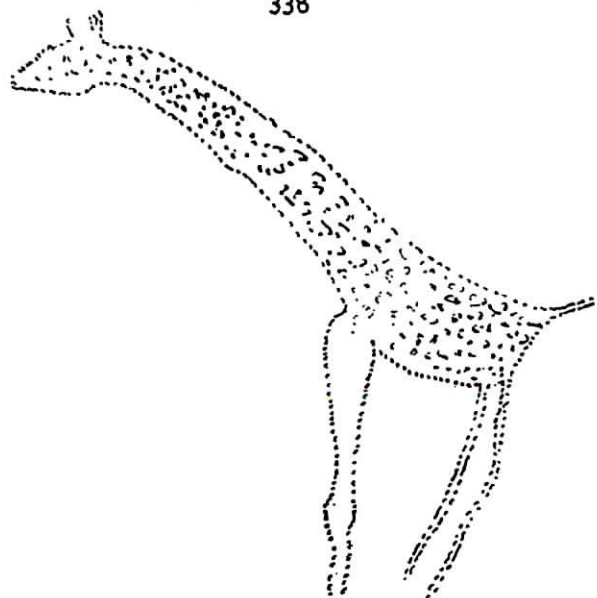
337



339



340



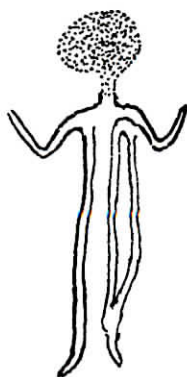
342

341



343

344



345

331. Bovidé de style quadrangulaire, aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Compartimentage interne, quadrangulaire dans la partie postérieure et formé d'un ovale dans la partie antérieure. Pendeloque sous-jugulaire, longue et droite. Pattes de face, celles du centre rendues d'un seul trait. Larg. 43 cm. Piquetage large, assez grossier. Patine rousse.

332. Petit bovidé à cornes énormes en arc-de-cercle, vues de face. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 28 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

333. Bovidé à cornes en lyre vues de face. Corps subrectangulaire avec compartimentage interne formé par une large bande centrale et une longue ligne étroite horizontale. Cou fin et allongé, tête petite à museau pointu. Pendeloque sous-jugulaire longue et rectiligne. Larg. 72 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.

334, 335, 336. Groupe de trois autruches au corps ovalaire et croupion saillant. Cous droits, prolongés par des têtes à peine détachées. Haut. 20 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

337. Girafe à cou penché en avant prolongé par la ligne dorsale légèrement arrondie. Pas de tête. Groupe de cupules piquetées sur le corps pour marquer les taches. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 54 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

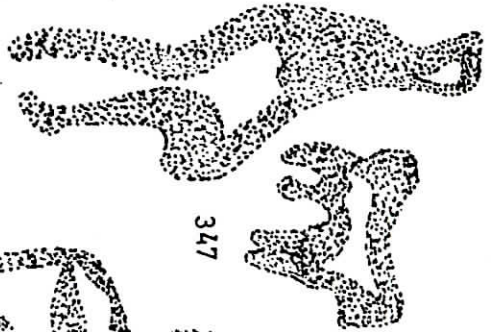
338. Bovidé de style subrectangulaire à cornes lyrées vues de face. Pendeloque sous-jugulaire rectiligne. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 53 cm. Piquetage relativement étroit, rectiligne. Patine rousse.

339. Mauvais bovidé sans cornes, de style subrectangulaire. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 41 cm. Piquetage relativement étroit. Patine rousse.

340, 341. Petit personnage présenté de face et tenant un cheval. Son corps est de forme rectangulaire; il porte des attributs au bras et à l'épaule. Cou long et étroit, tête ovalaire; il est sexué. Le cheval, aux formes massives, est acéphale. Haut. 19 cm. Piquetage total assez grossier. Patine rousse.

342. Girafe curieusement rendue par un même tracé, si bien que le corps n'est que le prolongement du cou et a été mis sur trois pattes. Le profil de la tête est assez bon et tient compte de la saillie de l'orbite et de la joue. La patte avant est de forme très fidèle, mais celles de l'arrière ne sont que des lignes sans forme. Haut. 50 cm. Piquetage total de peu de profondeur. Patine rousse.

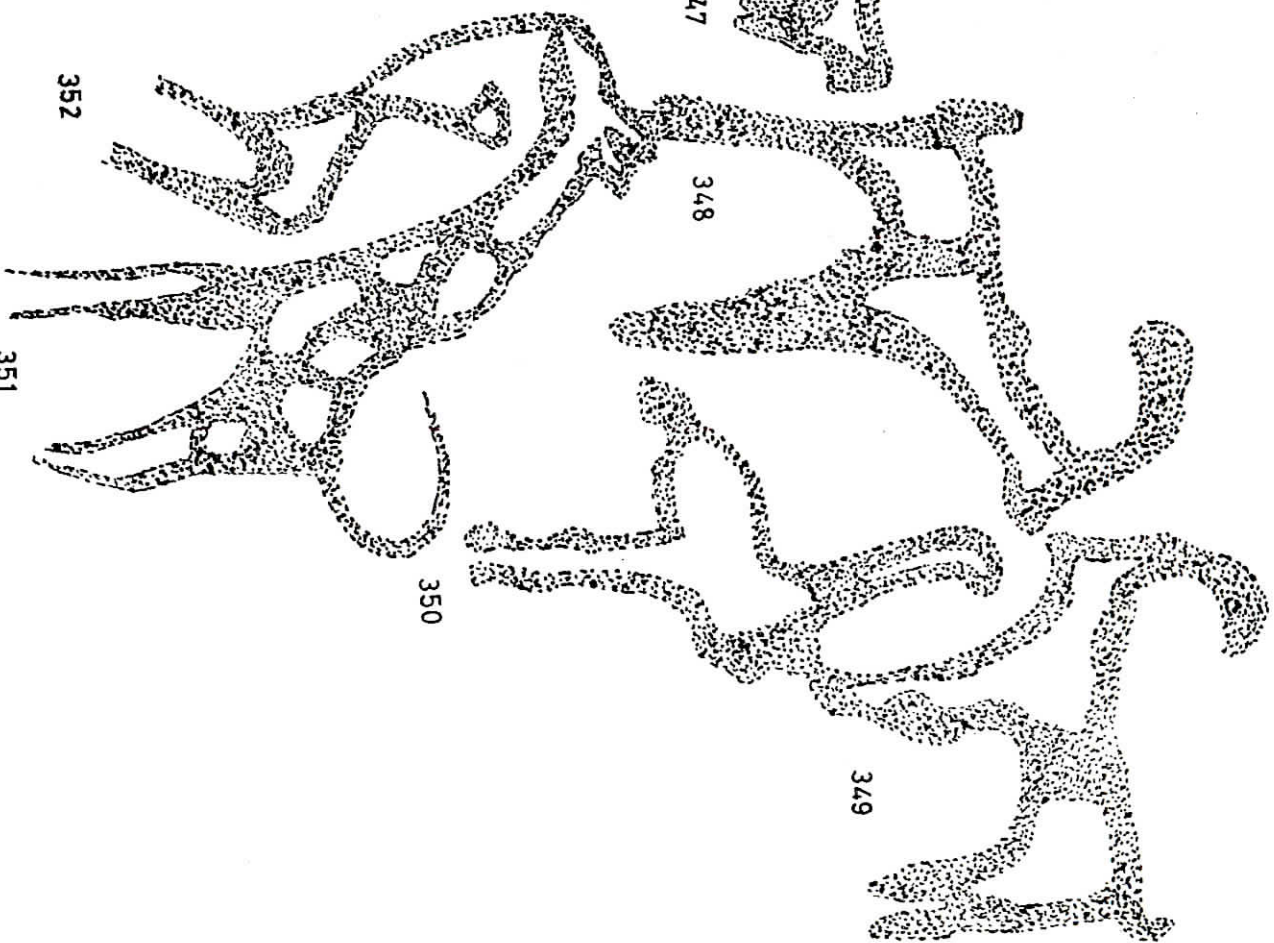
343, 344, 345. Petits personnages vus de face, les bras en position d'imploration. Corps rendu par trois lignes verticales, tête ovalaire et grosse, cou long et mince. Haut. 26 cm. Tête piquetée, lignes du corps incisées. Patine rousse.



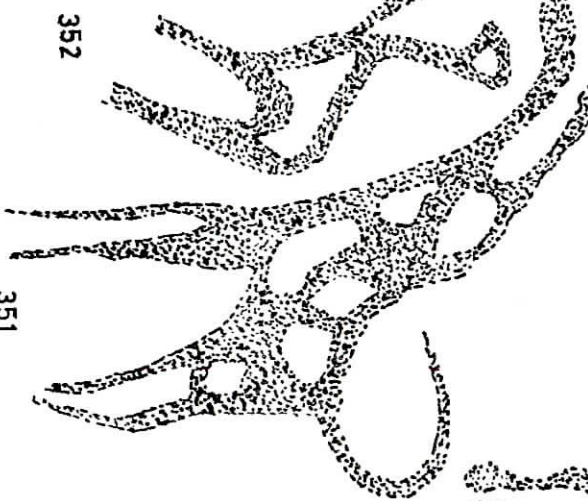
346



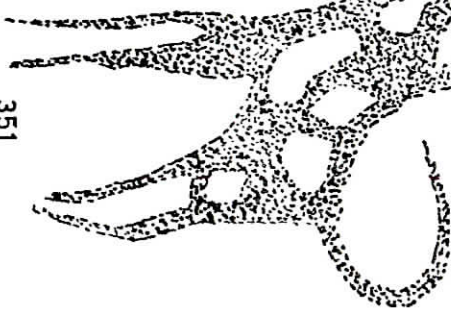
347



348



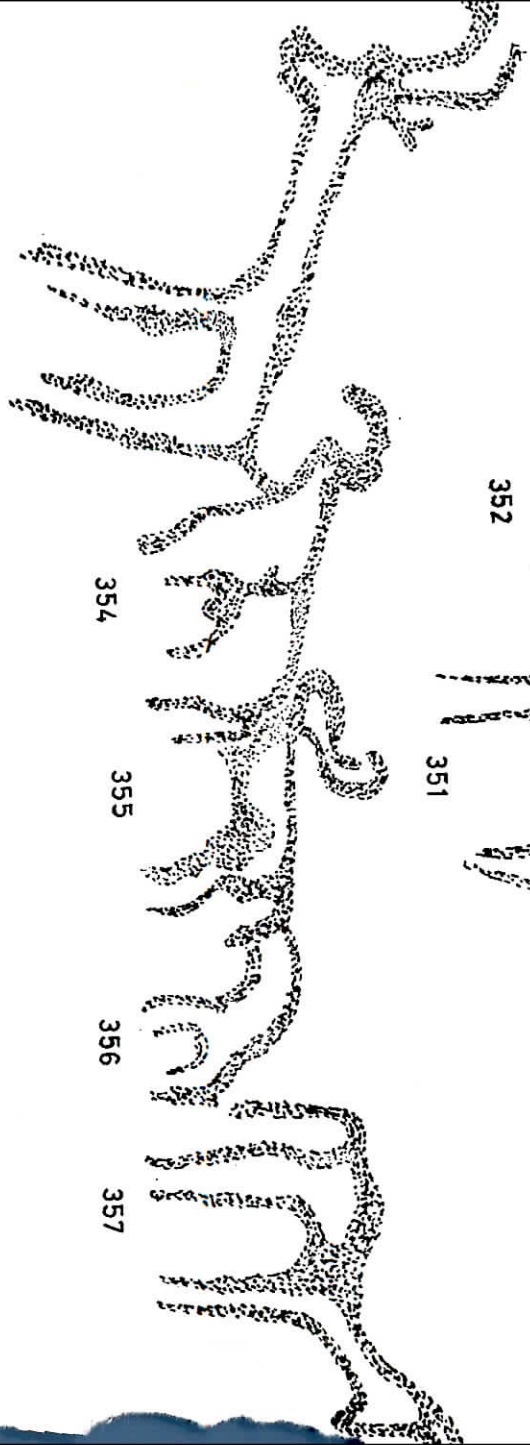
350



351



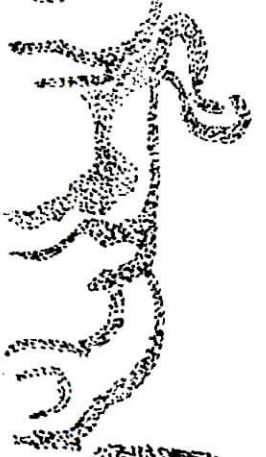
352



353



354



355



356

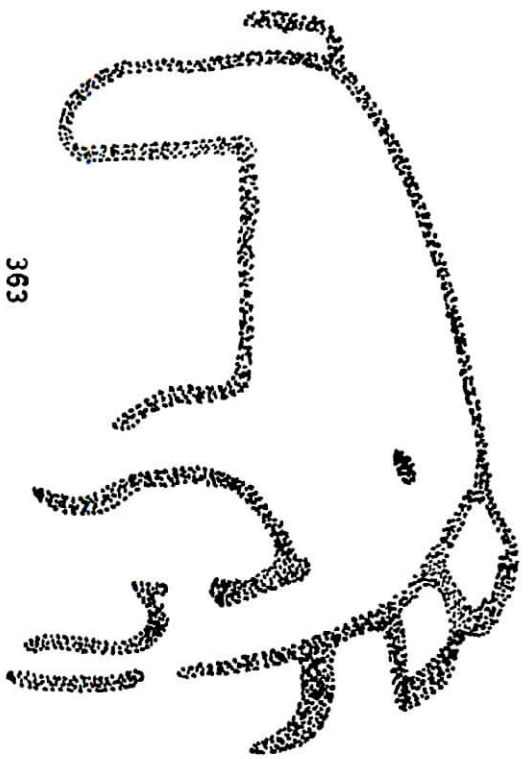


357

349

346 à 352. Groupe de gravures de style très grossier figurant deux autruches, un canidé, deux chèvres, une girafe et une gazelle sans cornes, à moins qu'il ne s'agisse d'un girafon. L'une des autruches ressemble à un poussin, l'autre est plus ressemblante avec son long cou et la touffe de ses plumes caudales. Les chèvres sont identifiables par leurs cornes retournées vers l'arrière et leur petite queue relevée. La girafe ressemble à beaucoup d'autres de la station par la bosse de l'épaule, les pattes effilées, sans relief, et les taches sur le corps. A remarquer qu'une laisse (?) pend à l'extrémité de son museau, comme s'il s'agissait d'un animal tenu en captivité. Le panneau occupe une surface de 90 cm de large. Toutes les gravures ont été obtenues par un piquetage grossier. La patine est gris-roux.

353 à 357. Groupe de petits ruminants en ligne. La forme des cornes, la longueur et la finesse du cou des deux sujets des extrémités, la queue courte de celui de gauche, font songer à des chèvres. L'identification de ceux du centre est beaucoup plus difficile car, en raison de l'enchevêtrement des lignes, les caractères spécifiques sont moins nets. Les longues queues et les cornes retournées vers l'avant font plutôt songer à des bovidés qu'à des chèvres. L'ensemble fait 95 cm de large. Tout a été obtenu par un piquetage très grossier. Patine rousse.



363



364



365



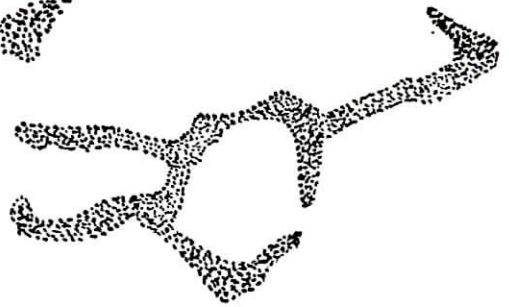
362



358



359



360



361

358, 359, 360, 361. Groupe d'autruches grossièrement esquissées. Leurs positions et attitudes sont différentes, comme si l'artiste avait voulu rendre un troupeau dans la nature et sur des plans différents. Si les bêtes manquent d'élégance et le travail de gravure laisse à désirer, nous n'en avons pas moins reproduit le panneau tel quel, à une assez grande échelle, parce que nous l'interprétons comme une composition bien étudiée et non comme une suite d'images, fixées au hasard. Il est à noter que les têtes des plus grands sujets sont anormalement prolongées sans qu'on puisse en comprendre la raison. Le plus grand sujet mesure 40 cm de haut, le moyen 25 cm. Le piquetage est grossier, la patine rousse.

362. Petite chèvre à corne retournée vers l'avant et à queue courte, en position redressée. Haut. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

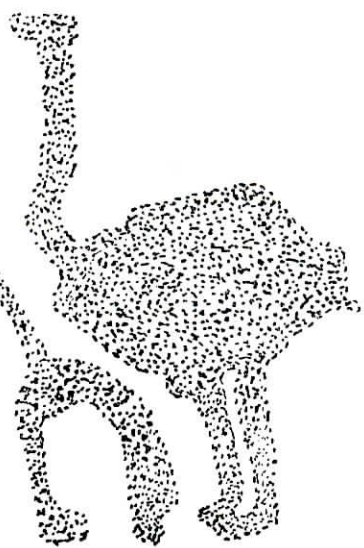
363. Eléphant de style élémentaire, à la ligne dorsale anormalement déclinante, aux membres boudinés et aux extrémités arrondies. Les oreilles sont placées au-dessus de la ligne frontale selon la formule dite « en ailes de papillon ». La trompe pend vers le bas, encadrée par les deux défenses. L'œil est indiqué par une simple cupule gravée. Larg. 45 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

364. Figuration humaine de face. Le vêtement évoque une longue blouse-sac descendant en dessous des genoux. La tête est ronde, surmontée de deux grandes plumes aux extrémités retombant de chaque côté de la tête. Les bras sont étendus et écartés du corps de chaque côté et la position des jambes fait songer à l'attitude d'un personnage en marche. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

365. Personnage vu de trois-quarts tenant un objet dans ses mains. Le vêtement semble être une tunique évasée à la base, tombant à mi-cuisses. La tête, ronde, fait corps avec les épaules qui sont légèrement accusées. Quant à l'objet tenu dans les deux mains — et c'est peut-être là un détail à souligner —, il semble qu'il s'agisse d'un gros serpent du genre *Bitis*. La tête en triangle, la réserve losangique, le corps flexueux y font songer. La bitis existe encore en Air; c'est un animal qui se laisse très bien manipuler. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

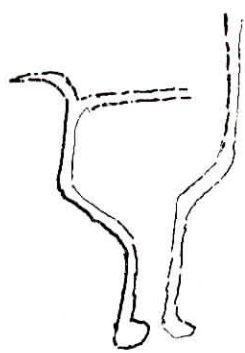


366

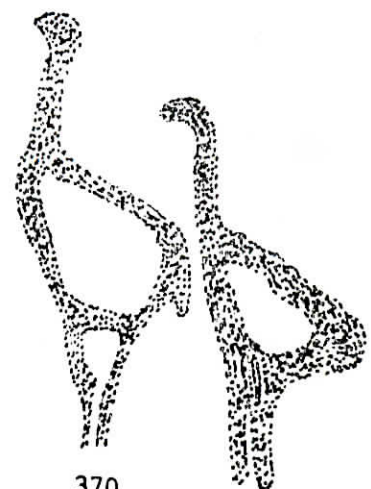


367

368



369



370

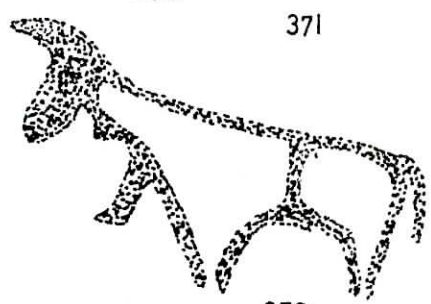
371



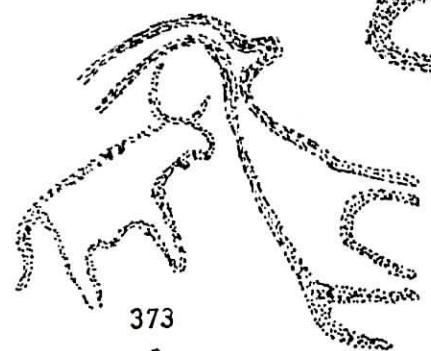
374



378



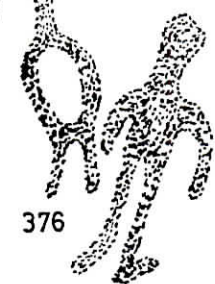
379



373

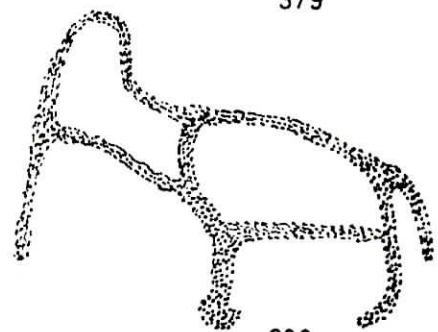


375

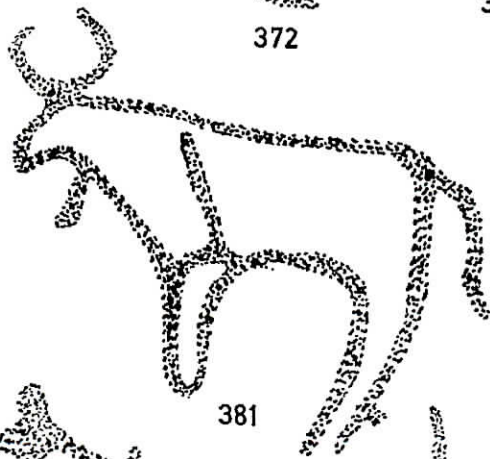


376

377

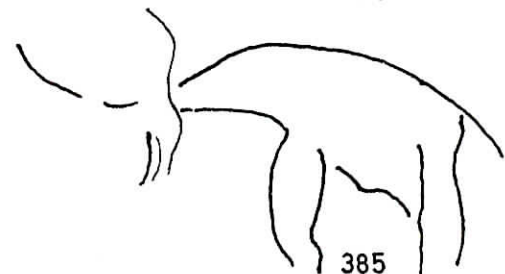


380



372

381



385



382



384

383



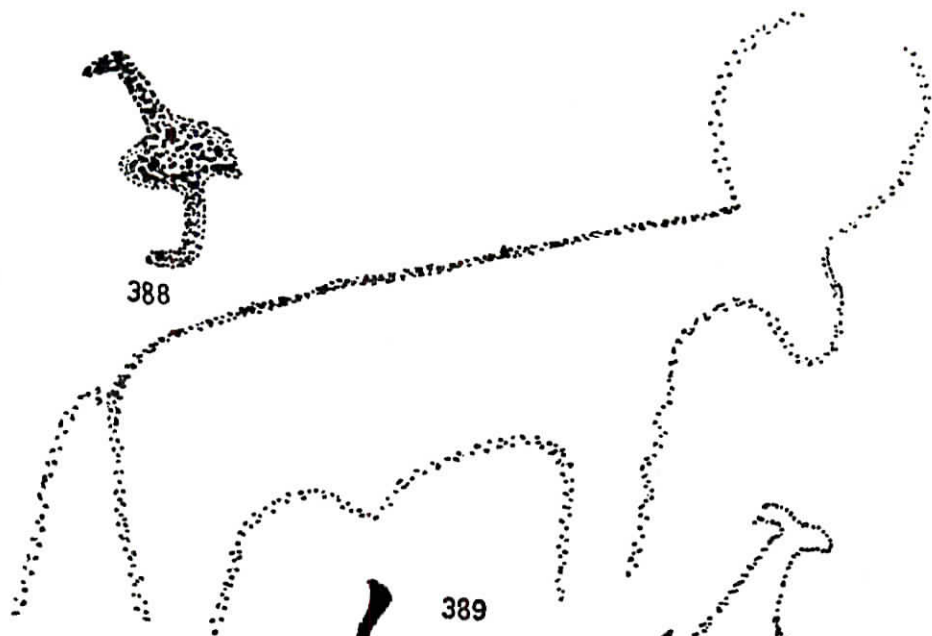
- 366, 367, 368. Groupe de trois petites autruches de style très médiocre. Celle de gauche est du type très classique à corps ovalaire assorti du croupion. Celle du centre est un graffiti maladroit, tout en pattes et en cou. Celle de droite a le plus d'allure, les proportions et la position d'arrêt étant assez fidèlement rendues. Ce petit panneau mesure 30 cm de large. Piquetage grossier. Patine rousse.
369. Autruche de conception géométrique dont la tête manque. Haut. 45 cm. Trait poli en U. Patine foncée.
- 370, 371. Groupe de deux autruches, l'une à côté de l'autre, en attitude d'arrêt. La ligne dorsale est descendante. Chez celle de gauche, on voit la touffe des plumes caudales retomber le long du corps. Les têtes sont amplement esquissées, sans que le bec soit dégagé du front, ce qui est courant dans ce style de gravures. Haut. 43 cm. Piquetage irrégulier et de taille moyenne. Patine rousse.
- 372, 373. Groupe de deux bovidés de style différent, l'un de formule bilinéaire, l'autre trinéaire. Celui de gauche a les cornes en arc-de-cercle vues de face; son corps, subquadrangulaire, est d'assez bonnes proportions; il porte une petite pendeloque sous-jugulaire. Celui de droite a les cornes longues, dirigées vers l'arrière et présentées parallèlement, tout en étant de face. La ligne dorsale est très descendante, le cou étroit. Ces deux gravures ont toutefois un point commun, c'est que leurs pattes sont vues de face, celles du centre rendues par un seul trait selon la formule très usuelle dans la station. Haut. 24 cm. Piquetage irrégulier et étroit. Patine rousse.
- 374, 375, 376, 377. Groupe de trois petites autruches suivies par un homme. Elles sont du style classique à corps ovalaire et croupion proéminent. Le cou est droit, la tête à peine esquissée. Le personnage a de longues jambes disproportionnées par rapport au corps et les bras écartés. La tête, au sommet arrondi, fait corps avec le cou qui est très large. Les hauteurs sont respectivement : 25, 21, 19 et 21 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
378. Petit bovidé au corps informe, aux cornes en lyre vues de face. Haut. 22 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
379. Bovidé à corne unique, courte et épaisse, dirigée vers l'avant. Ligne dorsale oblique. Tête très grosse et cou très allongé. Pendeloque sous-jugulaire élargie à la base. Corps étroit, séparé en deux par une ligne verticale. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 38 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
380. Eléphant. Forme tout à fait aberrante qui ne permet de songer à ce pachyderme qu'à cause de l'existence de la trompe et, le cas échéant, de la patte avant dont l'extrémité est renflée. Pour le reste, cela ne correspond à rien. Haut. 31 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
381. Bovidé à cornes en arc-de-cercle vues de face. Ligne dorsale courbée. Tête petite et cou étroit. Pendeloque sous-jugulaire élargie à la base. Pattes arrière séparées, plus longues que la patte avant, qui est unique et à bout fermé. Ligne transversale séparant le poitrail du reste du corps. Larg. 55 cm. Piquetage grossier de largeur irrégulière. Patine rousse.
382. Petit personnage tirant à l'arc. Corps présenté de face, jambes arc-boutées. Il ne semble pas porter de vêtement. Sexe indiqué. La tête, au sommet arrondi, fait corps avec le tronc. L'arc est tenu de la main gauche et pointé vers le sol, alors que le bras droit semble replié sur la poitrine pour tendre la corde qui n'est pas visible. Haut. 22 cm. Piquetage total grossier. Patine rousse.
383. Bovidé à cornes en lyre vues de face. Ligne dorsale à double courbure. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 53 cm. Piquetage large, assez régulier. Patine rousse.
384. Petite autruche très légèrement piquetée, surchargeant le dos du bovidé précédent.
385. Petit bovidé de conception très élégante. Les cornes longues, mais de dimensions inégales, sont dirigées vers l'avant, alors que l'animal baisse la tête. Celle-ci, en position verticale, est essentiellement



387



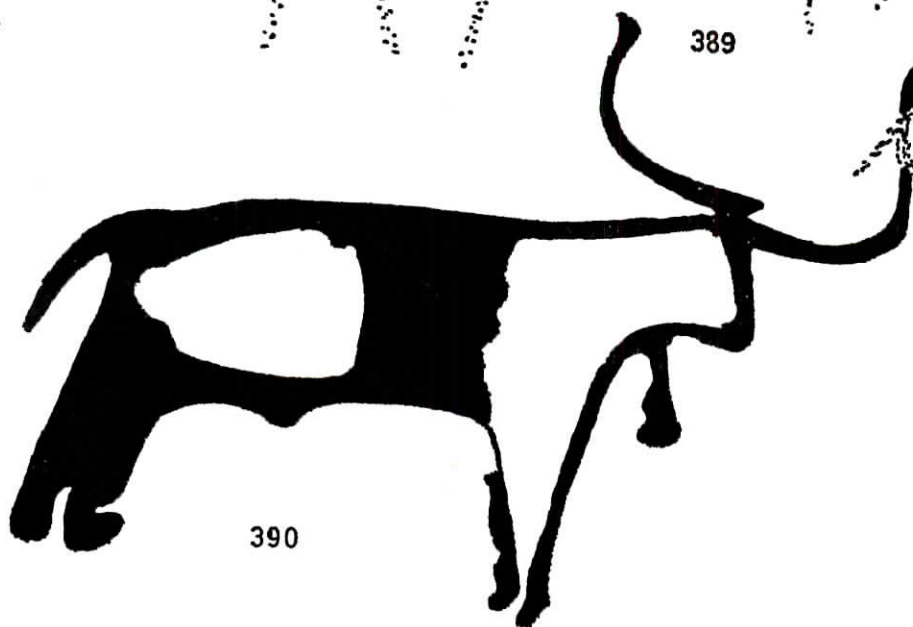
388



389



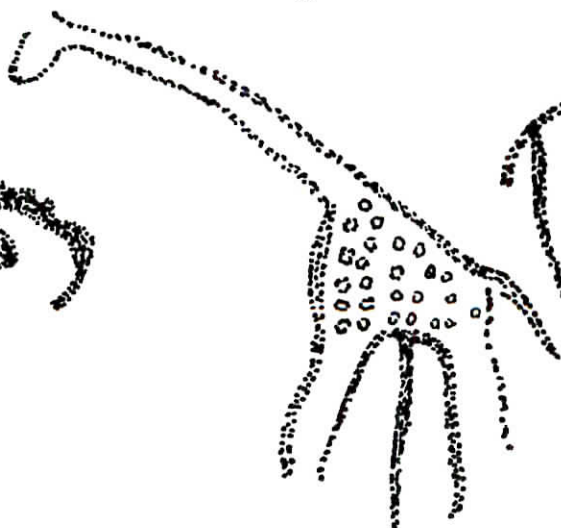
391



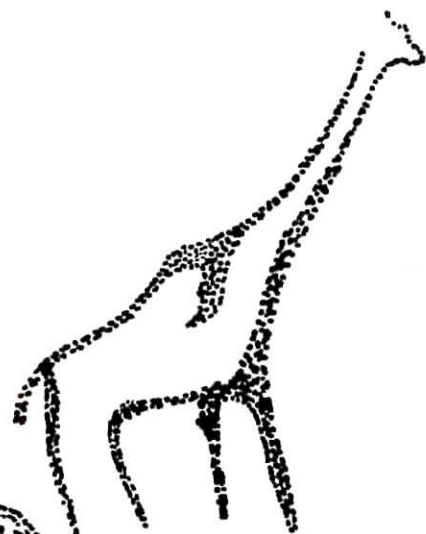
390



392



393



394

matérialisée par deux traits parallèles. Pattes de face, figurées isolément. Larg. 44 cm. Trait finement incisé, patine très foncée.

386. Petit bovidé à cornes épaisses aux pointes dirigées vers l'avant, vues de trois-quarts. Corps relativement petit, pattes très courtes. Pas de queue. Larg. 26 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

387, 388. Chasseur tirant à l'arc sur une autruche. L'homme semble vêtu d'une longue blouse étroite descendant au-dessous des genoux. La tête, de même largeur que le cou, paraît porter un bonnet conique. Il tient l'arc de la main gauche alors que le bras droit est replié contre le corps comme pour tendre la corde. L'arc est court, à simple courbure; la flèche est très longue et munie d'une armature énorme, de taille manifestement exagérée, ce qui est un caractère courant dans ce groupe de gravures rupestres. L'autruche est à l'arrêt et regarde le chasseur. Haut. 31 cm. Piquetage total grossier. Patine rousse.

389. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps de forme subrectangulaire d'assez bonnes proportions. Contour de formule trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 56 cm. Piquetage clairsemé pour les cornes, les pattes, le poitrail, renforcé pour le dos et le front. Patine rousse.

390. Bovidé aux cornes en lyre, asymétriques, vues de face. Corps subrectangulaire de style très médiocre. Pendeloque sous-jugulaire terminée en cloche. La partie antérieure du corps est réservée ainsi qu'une grande zone du train arrière. Larg. 67 cm. Trait large et poli pour la tête, les cornes et les pattes avant, polissage total pour le reste. Patine rousse.

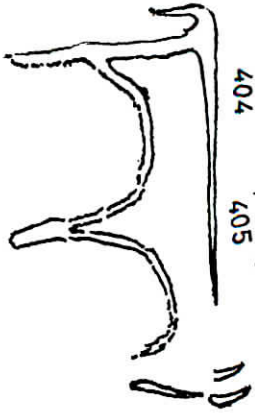
391. Petit bovidé à cornes droites, surchargeant la corne du précédent. Corps subrectangulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 21 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.

392. Girafe acéphale, de style schématique. Queue anormalement longue formant des zigzags. Haut. 49 cm. Piquetage grossier, large. Patine rousse.

393. Girafe au cou très long, à la tête penchée dans la position d'une bête en train de brouter un arbre. Cupules à l'intérieur du corps simulant les taches. Pattes au nombre de cinq, vues de face. Haut. 51 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.

394. Girafe en attitude droite. Ligne dorsale bombée indiquant la saillie de l'épaule. Quelques punctuations sur le corps. Pattes de face aux extrémités effilées. Haut. 50 cm. Trait modelé par piquetage assez régulier. Patine rousse.

906



404

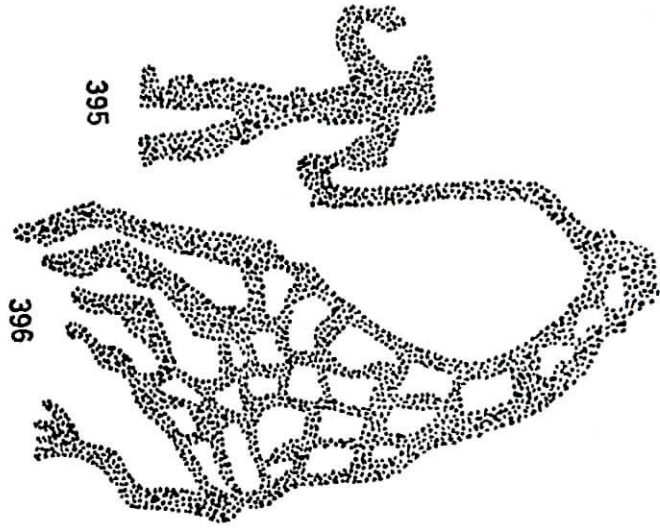
405

398



395

396

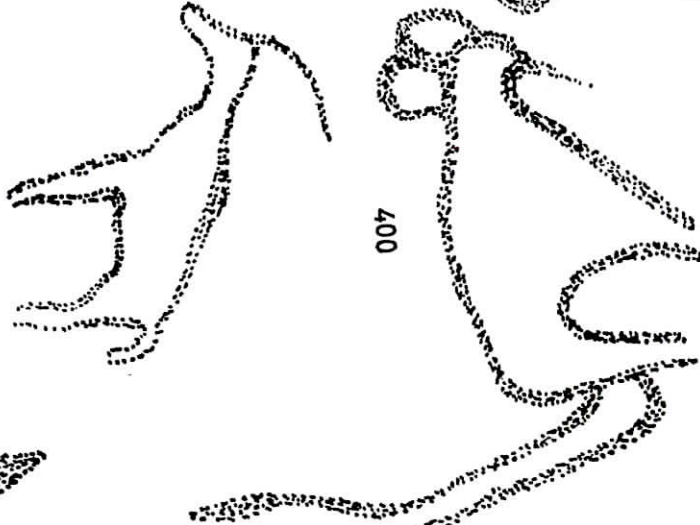


407

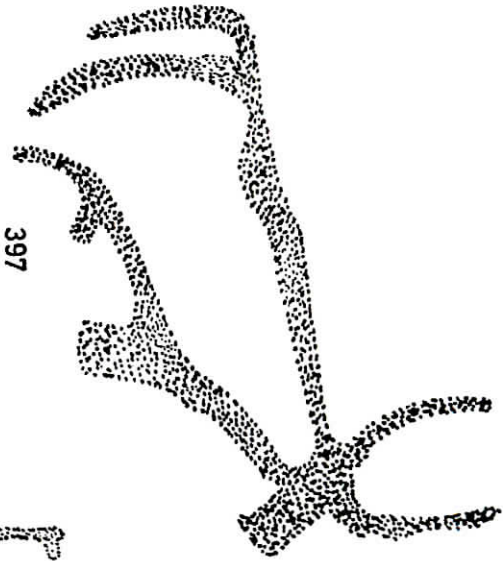


403

400



397



408



399

402



401

395, 396. Personnage tenant en laisse une girafe. Œuvre très médiocre tant par son style que par sa technique. Il ressort, malgré tout, que la girafe résiste à l'homme et se jette en arrière. Son corps comporte de nombreuses réserves pour rendre les taches. Haut. 35 cm. Piquetage très grossier. Patine rousse.

397. Bovidé à cornes en arc-de-cercle très allongé, à tête rectangulaire. Corps étiré, subschématique. Pattes grossièrement indiquées. Larg. 48 cm. Contour très large par piquetage profond. Patine rousse.

398. Animal indéterminé. Long cou, tête arrondie portant de petites cornes, ou oreilles, corps étroit et allongé sur pattes tordues, queue moyenne. Larg. 30 cm. Trait large par gros piquetage. Patine rousse.

399. Girafe très grossière, du même style que le précédent.

400. Animal renversé sur le dos, à oreilles en ailes de papillon.

401. Canidé à grosse tête et à oreilles arrondies. Ces quatre gravures sont situées sur la paroi comme sur la planche. Elles sont caractérisées par un style très décadent. Larg. du panneau : 85 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.

402. Autruche à corps ovoïde. Le cou forme un avancé élégant et se relève verticalement, comme dans la nature. Tête assez bien modelée. Cette petite autruche est d'une qualité esthétique très supérieure aux autres. Haut. 29 cm. Piquetage large, assez régulier. Patine rousse.

403. Antilope à corne unique dirigée vers l'arrière. Museau allongé, en pointe, cou étroit. Ligne descendante du dos avec échine saillante. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 22 cm. Pointillé espacé. Patine rousse.

404, 405. Autruches. La plus grande a le corps très allongé et est à l'arrêt. Pattes longues aux extrémités fuyantes. La petite, au corps arrondi, est en position de marche. Pattes grossières. Haut. 35 cm. Contours angulaires par grattage. Patine rousse.

406. Petite chèvre au graphisme quadrangulaire. Petites cornes pointues dirigées vers l'arrière. Front indiqué conventionnellement par un seul trait. Queue courte. Pattes droites, de profil, figurées une par paire. Larg. 30 cm. Trait incisé, profond et régulier. Patine foncée.

407. Bovidé à cornes en arc-de-cercle dirigées vers l'arrière, vues de trois-quarts. Ligne dorsale très descendante, corps étroit et grosse tête. Pendeloque sous-jugulaire très large. Pattes de face aux extrémités très effilées. Le corps, à partir de la seconde patte, est entièrement piqueté ainsi que la pendeloque. Larg. 20 cm. Piquetage assez fin et régulier. Patine rousse.

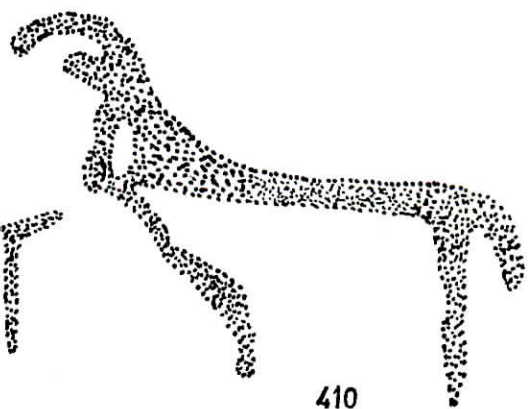
408. Guerrier au corps allongé, étroit à la poitrine, large en bas, ce qui donne l'impression d'un vêtement à base évasée descendant jusqu'aux genoux. Cou très long et très étroit, tête ovalaire surmontée de quatre plumes. Il tient dans la main droite une lance à large armature et, dans la gauche, un bouclier rond. Haut. 27 cm. Piquetage total. Patine rousse.



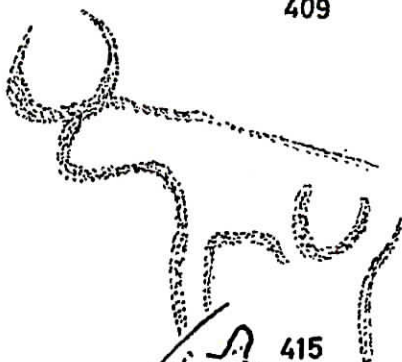
411



409



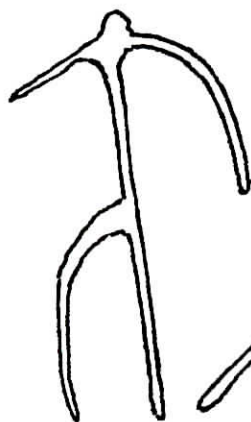
410



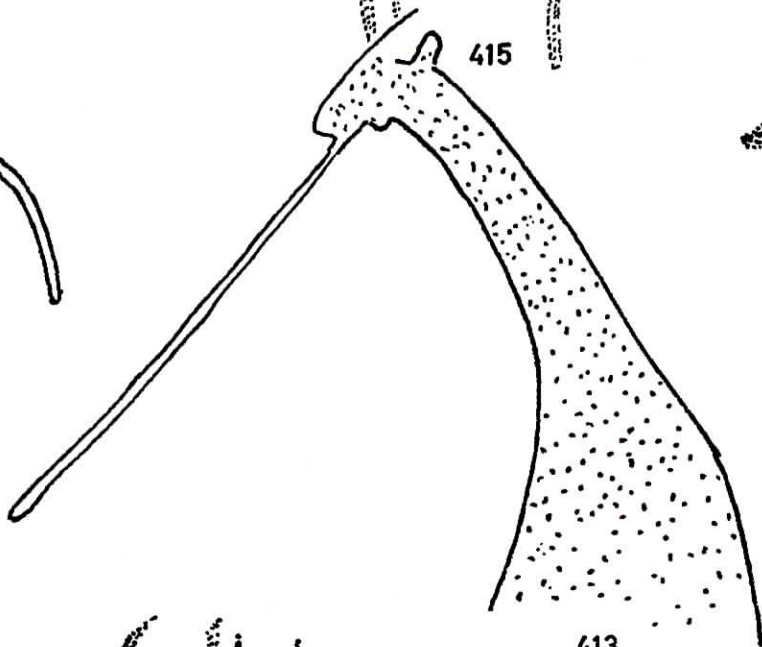
415



412



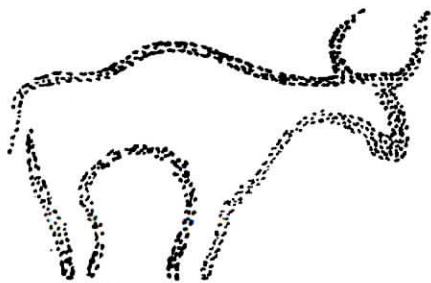
414



413



416



417



418



420

419



421

409. Petit bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de trois-quarts. Corps de type subrectangulaire à ligne dorsale peu descendante. Queue courte. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 20 cm. Piquetage large et assez régulier. Patine rousse.

410. Profil inachevé d'un bovidé (?). Corne unique recourbée vers l'avant, queue courte. Seules les pattes avant et arrière sont sommairement indiquées. Larg. 30 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.

411. Petit bovidé à cornes en arc-de-cercle vues de face, toutefois séparées par interruption du front. Corps de type quadrangulaire. Indication d'une pendeloque sous-jugulaire. Pattes de face, celle d'avant étant unique, terminée par un bouton. Partie postérieure ouverte pour former les deux pattes. Larg. 31 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

412. Petit bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps harmonieux avec courbure des reins et ballonnement du ventre. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage régulier. Patine rousse.

413. Protomée de girafe grossièrement esquissée. Un long trait, rectiligne et oblique, de sens énigmatique, se dirige vers un personnage placé devant. Haut. 45 cm. Trait poli, en creux. Ponctuation clairsemée à l'intérieur.

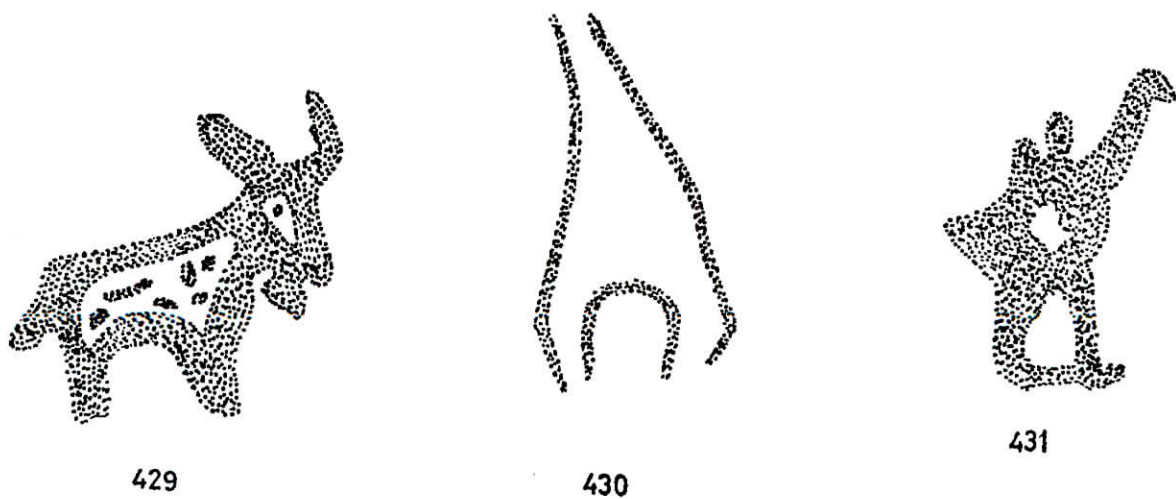
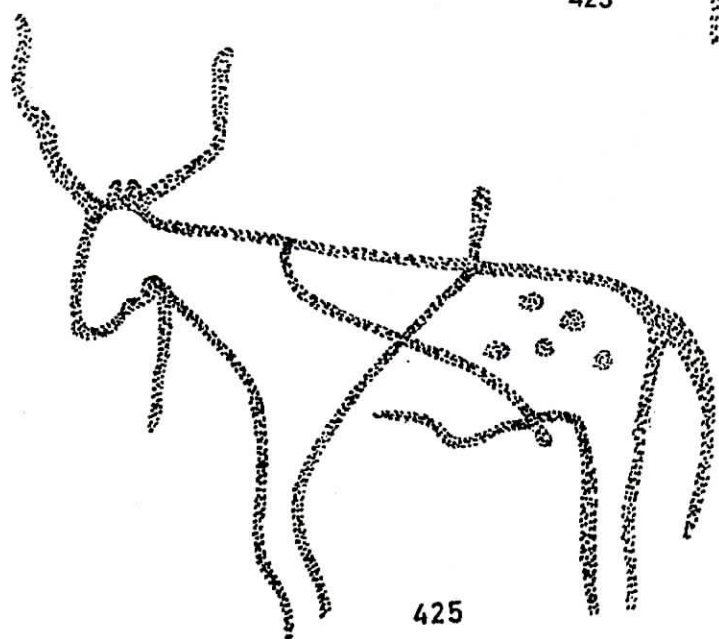
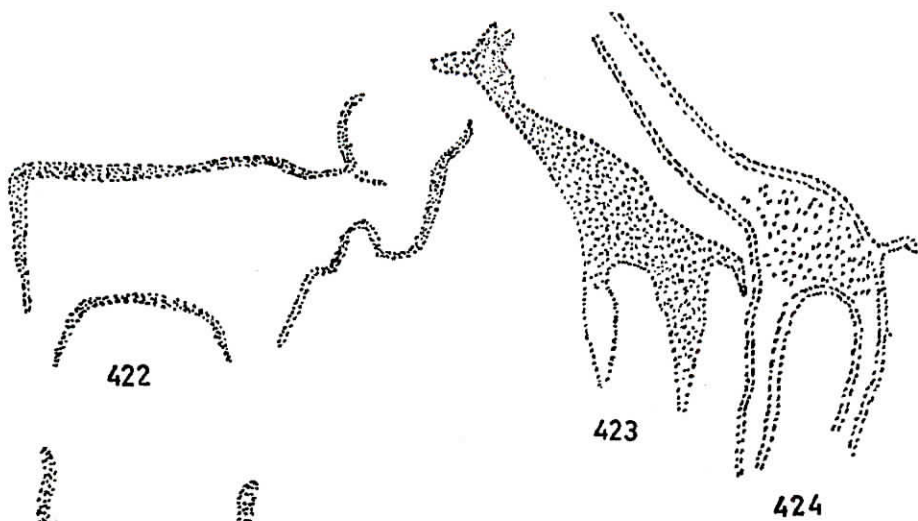
414. Figuration humaine schématique située devant la girafe précédente. Haut. 38 cm. Trait incisé, poli. Patine rousse.

415. Bovidé à cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps subrectangulaire à ligne dorsale légèrement descendante. Pas de queue. Pattes de face, en partie effacées. Larg. 30 cm. Patine rousse. Les pattes avant surchargent la girafe précédente.

416. Chameau de style schématique à bosse très proéminente, aux pattes très longues aux extrémités effilées, vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour de formule bilinéaire. Haut. 15 cm. Piquetage léger. Patine foncée.

417, 418, 419, 420. Groupe de petits bovidés présentés en troupeau, de style assez élégant. Cornes en arc-de-cercle, de face. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. du plus grand : 45 cm. Trait incisé, étroit. Patine rousse.

421. Bovidé à cornes en arc-de-cercle, courtes et de face. Corps modelé, long fourreau pénien. Pattes de face modelées. Larg. 70 cm. Piquetage régulier. Patine rousse.



422. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, courtes et très ouvertes, vues de face. Corps de type quadrangulaire. Contour de formule trilinéaire. Pattes à peine esquissées, mais celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

423, 424. Groupe de deux girafes, la plus grande acéphale, de style subschématique. La tête comporte un contour piqueté et le corps un piquetage clairsemé. La plus petite, un contour à petit piquetage, mais l'intérieur entièrement piqueté. Les pattes sont vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 40 cm. Patine rousse.

425. Bovidé à grandes cornes en lyre vues de face. Corps subrectangulaire cloisonné par lignes se croisant en X. La partie postérieure est décorée de cinq cupules en pointillé. Pendeloque sous-jugulaire rectiligne et très longue. Larg. 25 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.

426, 427. Groupe de deux petites autruches à la tête penchée en avant comme pour picorer le sol. Corps ovoïde avec petit croupion émergent. L'une est entièrement piquetée, l'autre a des réserves sur le corps. Haut. 20 cm. Patine rousse.

428. Gazelle (?), sans cornes. Tête fine, cou mince et allongé, corps levretté sur pattes aux extrémités effilées, petite queue, le tout évoquant l'élégante gazelle. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 55 cm. Piquetage espacé, profond. Patine rousse. Cette gravure est très érodée.

429. Chèvre de style lourd. Cornes épaisses, dirigées vers l'arrière, barbiche sous-mentonnière, queue courte. Réserve centrale avec taches, de même qu'autour de l'œil indiqué par une petite cupule. Larg. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

430. Amorce de girafe de style linéaire. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

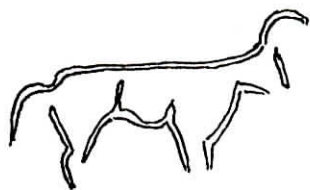
431. Autruche en marche, de style lourd. Protubérance au-dessus du dos pour indiquer les ailes, croupion saillant, cou et pattes courts. Larg. 15 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.



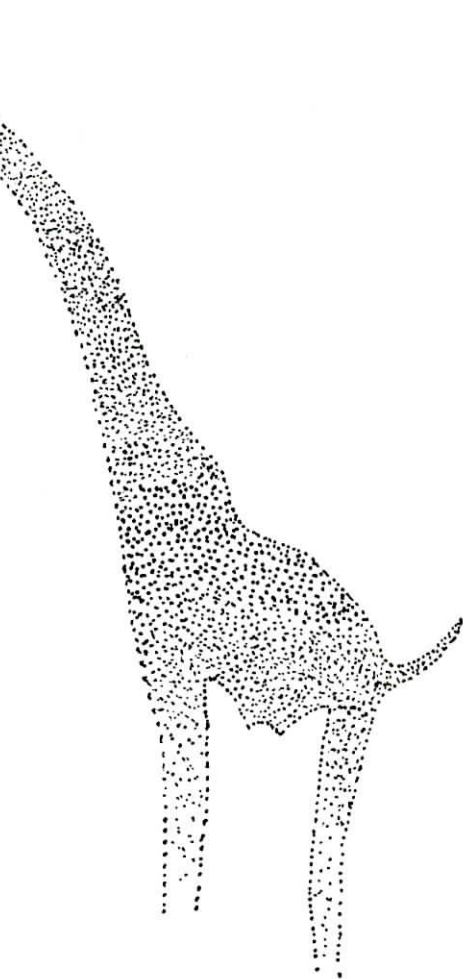
432



434



435



433



436



437



438



439



440



441



442



443



444



445

432. Guerrier de face. Corps linéaire, jambes courtes, cou très long, tête ronde surmontée de deux plumes; il tient une lance à longue armature, dans la droite, un bouclier rond. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

433. Girafe d'assez bonne venue, le cou étant toutefois un peu trop long et les pattes trop courtes. La tête, au mufle court et pointu, est surmontée d'une corne et d'une oreille. Haut. 90 cm. Piquetage total assez régulier. Patine rousse.

434. Petit bovidé à cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps très allongé et étroit. Queue courte. Pattes inachevées. Contour de formule bilinéaire. La corne droite surcharge légèrement la tête de la girafe précédente. Larg. 30 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

435. Petit bovidé à corne unique dirigée vers l'avant. Corps modelé, bien équilibré. Le front est conventionnellement indiqué par un petit trait oblique. Larg. 25 cm. Incision régulière. Patine foncée.

436, 437, 438, 439. Groupe de quatre autruches de style médiocre. Largeur de l'ensemble : 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

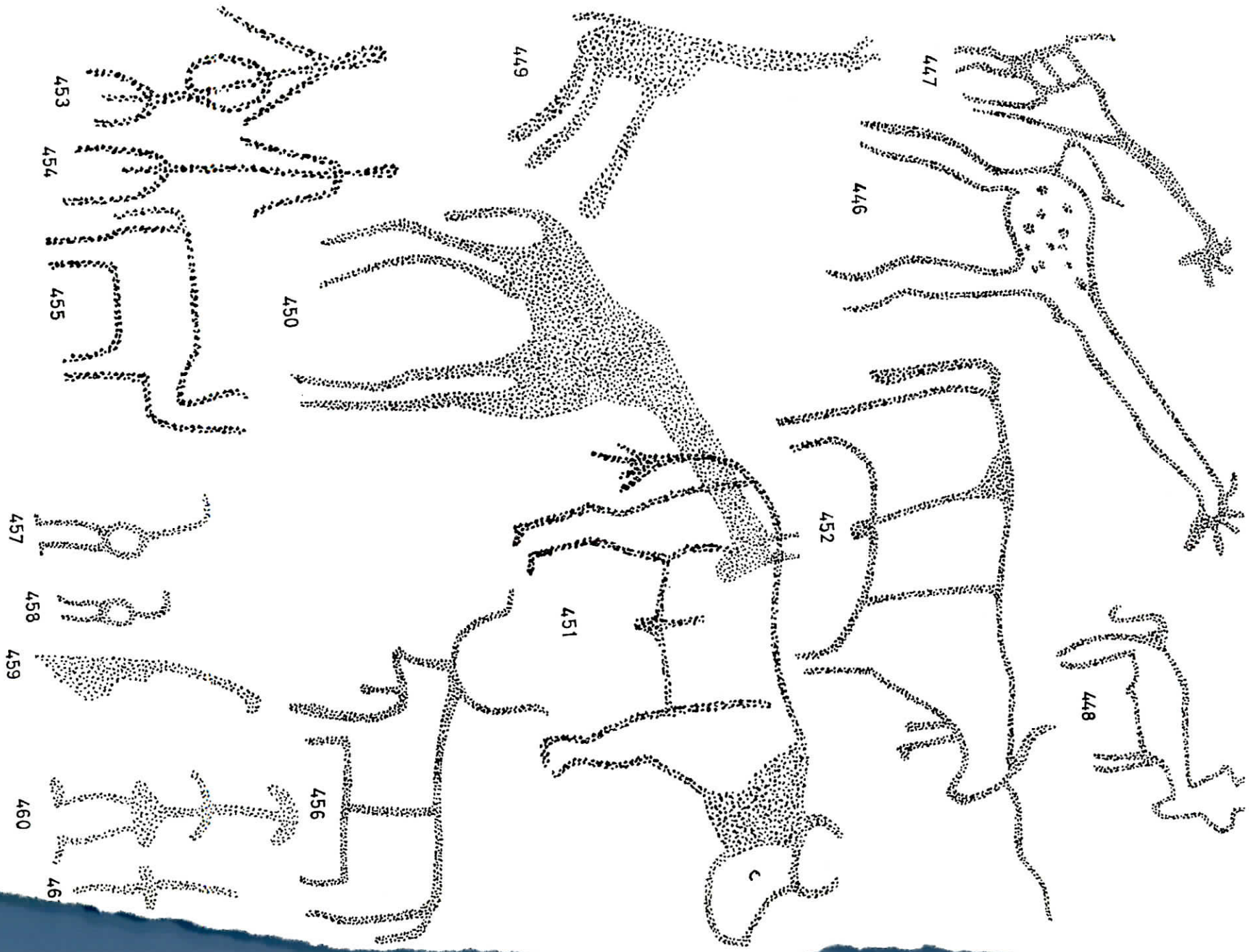
440, 441, 442, 443, 444. Groupe de quatre bovidés et d'une autruche de style grossier, tous obtenus par martelage. Largeur de l'ensemble : 130 cm. Patine rousse.

445. Animal indéterminé semblant porter des cornes, présentant une grosse tête à museau pointu et une queue très courte. Larg. 35 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.

*

L'ensemble d'Effeuy Ahmed nous confirme dans ses grandes lignes les observations que l'on pouvait retenir dans la station précédente. Nous y voyons des gravures de deux patines différentes, sans qu'il se dégage pour autant dans les sujets figurés soit une faune soit des personnages humains différenciés.

Les bœufs prédominent, vient ensuite la girafe, mais nous notons des espèces nouvelles telles que l'éléphant et le rhinocéros. Même observation pour les techniques qui sont très variées et il y a un certain nombre de gravures au trait poli qui ne manquent pas de qualités artistiques. C'est ainsi que nous trouvons quelques belles girafes, quelques beaux bœufs, un curieux personnage assis sur un petit tabouret. Le nombre des figurations humaines est assez élevé. On y distingue plusieurs styles, plus ou moins bien élaborés mais qui, dans l'ensemble, découlent tous du « guerrier libyen », au javelot, bouclier rond et plumes sur la tête. Parmi les figurations animales, nous notons à nouveau la formule des pattes centrales rendues par un trait continu et isolé des autres, qui se situe dans le graphisme du contour bi- ou trilinéaire. La découverte de deux chars constitue un fait nouveau en Aïr, car ce sont les premiers qui y sont signalés.



449

447

446

450

452

451

456

453

454

455

457

458

459

460

461

STATION D'EKADEN ARARNI

Le petit *tassili* d'Ekaden Ararni est, comme dans les stations précédentes, formé par une série de rochers gréseux très érodés, en partie ensablés. Il fait suite, au nord, à celui d'Effeuy Ahmed et constitue la partie septentrionale du massif d'Izradraden de la carte.

Description des gravures.

446, 447. Girafes. Ces deux figures de mauvaise facture artistique, sont l'une à côté de l'autre, comme s'il s'agissait d'une femelle et de son girafon, quoique le petit présente des cornes aussi développées que celles de la grande. Les pattes sont de face, celles du centre rendues par un seul trait pour la grande, celles de derrière étant soudées pour la petite. Haut. 60 cm. Piquetage espacé. A remarquer que le petit sujet a le cou entièrement piqueté, donc de réalisation différente de l'autre. Cette observation, ajoutée à celle des pattes rendues différemment, montre que des formules variées pouvaient être utilisées dans un même groupe de gravures. Patine rousse.

448. Bovidé à cornes de face, lyrées et aux extrémités en crochet. Se trouve devant les girafes précédentes et en a le même style, la même technique et la même patine. Long. 40 cm.

449. Très mauvaise girafe grossièrement esquissée. Haut. 45 cm. Piquetage total, grossier. Patine foncée.

450. Girafe de style élégant, dont le cou toutefois est d'une largeur trop marquée et trop uniforme. Haut. 70 cm. Piquetage total, assez régulier. Patine foncée.

451. Bovidé aux cornes courtes en arc-de-cercle, vues de face. Son arrière-train surcharge la tête de la girafe précédente. L'œil est formé par un petit caillou incrusté dans le grès. Le cou est entièrement piqueté. Les pattes centrales sont prolongées jusqu'à la ligne dorsale, séparant le corps en trois parties. L'échelle est donnée par la girafe. Patine sombre.

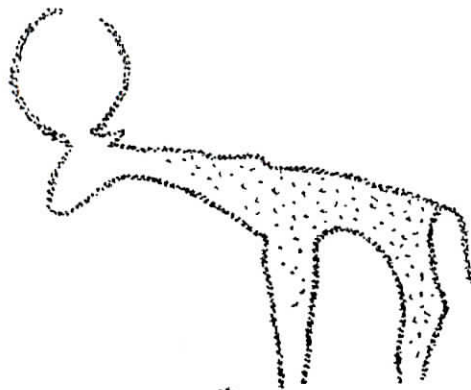
452. Bovidé aux longues cornes lyrées vues de face. Corps subrectangulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait, mais deux lignes verticales partant de la ligne dorsale les rejoignent, séparant le corps en trois parties. Double pendeloque sous-jugulaire de forme linéaire, celle de droite terminant en talon. Long. 60 cm. Même piquetage, même patine que le précédent.

453, 454. Personnages schématiques aux membres et au corps linéaires. Les jambes, au centre desquelles le phallus est indiqué par un trait, sont en forme de fer à cheval. Le corps de celui de gauche comporte un ovale. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine sombre.

455. Bovidé situé devant les personnages précédents. Style quadrangulaire avec cornes droites dans le prolongement des lignes dorsale et sous-jugulaire. Contour de formule trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. L'échelle est donnée par les personnages, dont la technique et la patine sont les mêmes.

456. Bovidé aux cornes en lyre vues de face. Style quadrangulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un trait continu. Bande verticale séparant le corps en deux. Pendeloque sous-jugulaire terminée par une petite boule. Long. 40 cm. Même technique et même patine que pour les précédents.

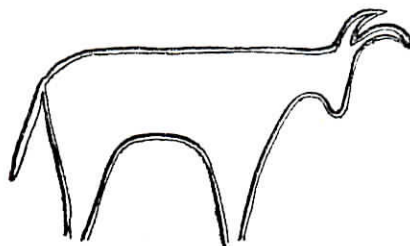
457, 458. Petites autruches très schématiques regardant de face. Haut. 20 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.



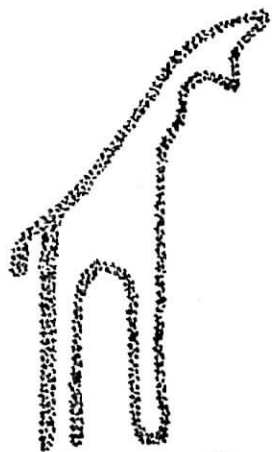
462



463



464



467



468



469



470



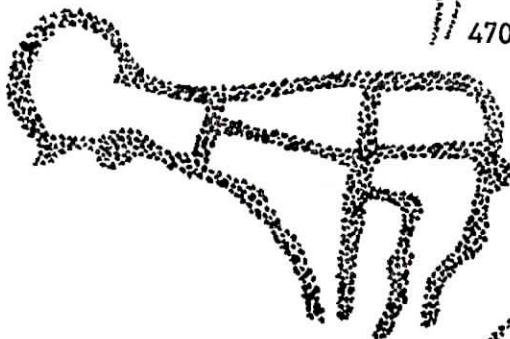
465



466



471



472



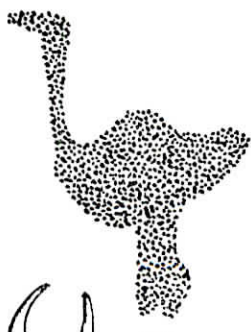
473



474



475



476



477



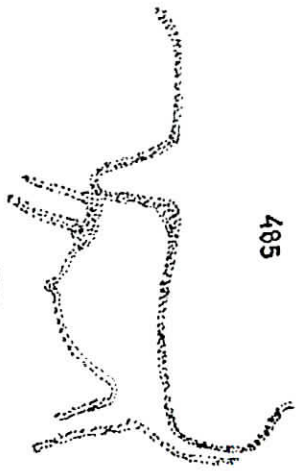
478



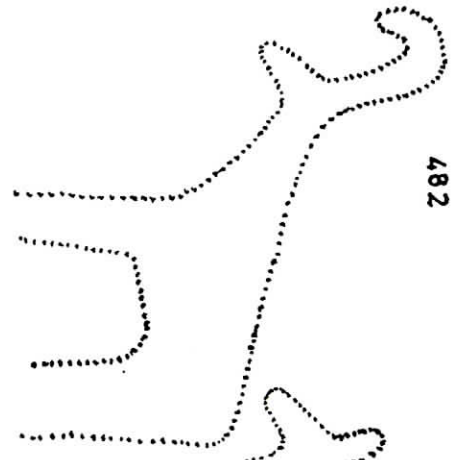
479

459. Esquisse d'un protomée de girafe se trouvant à droite des autruches précédentes. Haut. 25 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.
460. Figuration humaine. Corps et membres filiformes, tête en forme de champignon, vêtement représenté par un petit pantalon bouffant s'arrêtant à la naissance des cuisses. Haut. 25 cm. Cette gravure est à droite des précédentes; elle présente la même technique et la même patine.
461. Amorce d'un signe peut-être destiné à représenter une figuration humaine et placé à droite de la précédente; la technique et la patine sont les mêmes.
462. Bovidé à cornes en arc-de-cercle vues de face; corps très allongé et étroit, à ligne dorsale descendante, prolongé par un long cou; il est dressé sur de longues pattes. Contour de formule trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 47 cm. Cette gravure est sur dalle horizontale, à contour piqueté avec piquetage clairsemé à l'intérieur. Patine grise.
463. Guerrier armé d'une longue lance à armature en feuille de laurier, vu de face. Tête en forme de champignon sur cou étroit et allongé. Le vêtement semble être une longue tunique s'arrêtant à mi-cuisse et blousant dans la partie inférieure. Haut. 53 cm. Piquetage total. Patine rousse.
464. Bovidé à cornes courtes dirigées vers l'avant, au corps en forme de parallélogramme. Contour de formule trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 37 cm. Trait de contour incisé à profil en V très ouvert. Patine foncée.
465. Petite autruche à l'arrêt, vue de profil. L'animal est obtenu par un piquetage assez régulier, qui réalise d'un bloc la tête et le cou, le corps et le poitrail, les pattes étant dans le prolongement de ceux-ci et séparées, ce qui leur confère un aspect assez élégant. Haut. 26 cm. Patine rousse.
466. Petit bovidé aux longues cornes dirigées parallèlement sur le devant. Corps grossier aux pattes à peine amorcées. Larg. 22 cm. Patine rousse.
467. Girafe de style très raide, sans grâce, à la tête abrégée. Le contour est tracé par une ligne continue — selon le graphisme monolinéaire ouvert — partant de la patte arrière et terminant à l'avant-dernière patte arrière. Haut. 32 cm. Trait piqueté si régulièrement qu'on le croirait poli. Patine rousse.
468. Gazelle de style assez élégant. Une bande verticale sépare le corps en deux. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 30 cm. Piquetage étroit. Patine foncée.
469. Bovidé (?), sans cornes. Style grossier, pattes en V. Tête inachevée laissant planer un doute sur l'identité de l'animal. Bande transversale coupant le corps en deux. Larg. 23 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
470. Profil humain (?) schématisé. Haut. 19 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
471. Animal indéterminé, peut-être une gazelle; mais l'absence de cornes nous prive d'un élément d'appréciation important; il reste ici la queue courte et le cou assez long. Le corps est allongé sur des pattes tendues, la ligne dorsale est très descendante. Contour de formule bilinéaire. Les quatre pattes sont de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 33 cm. Piquetage un peu espacé. Patine rousse.
472. Bovidé d'un schématisme très conventionnel. La tête est littéralement intégrée dans les cornes qui forment un cercle, c'est-à-dire que les extrémités sont fermées. Le corps est segmenté, la deuxième patte avant le séparant verticalement en deux alors qu'une ligne parallèle à celle du dos le divise horizontalement. La troisième patte prend corps sur la seconde, la quatrième étant dans le prolongement de la ligne dorsale. Larg. 29 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
473. Dessin de pied à intérieur compartimenté et à six doigts. Long. 35 cm. Piquetage grossier. Patine roux-clair.

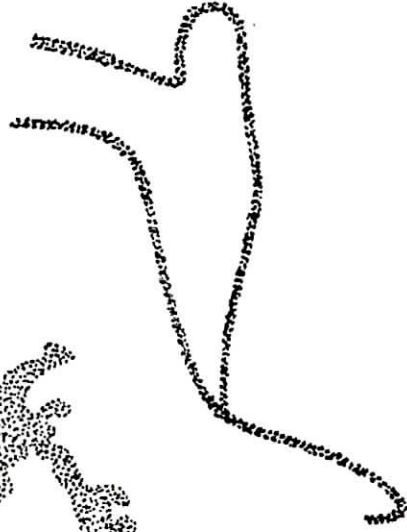
489



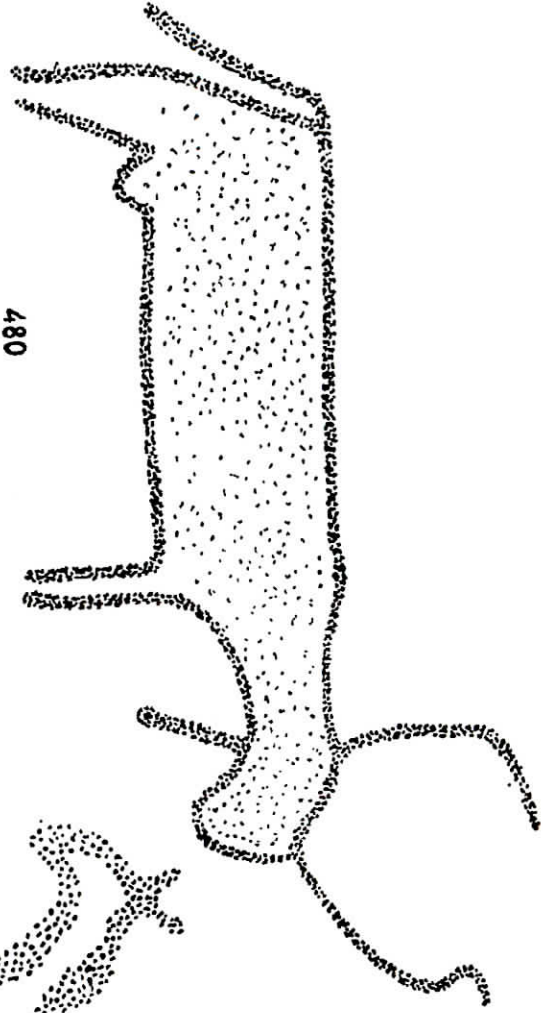
485



482



480



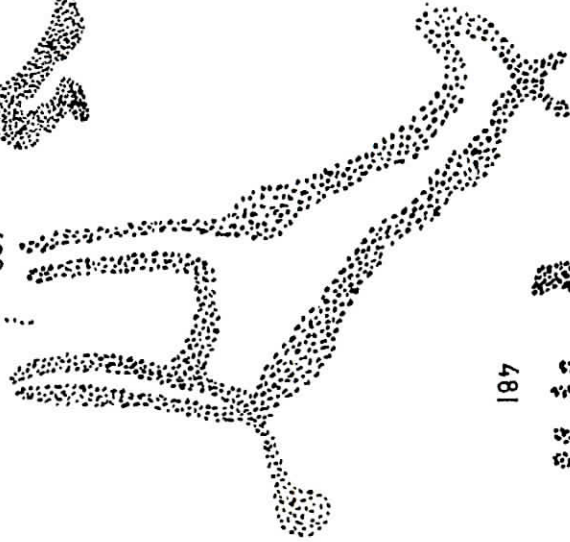
486



484



483



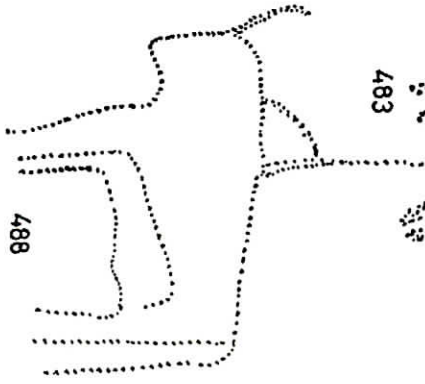
481



487



488



474. Bovidé ou gazelle à corps schématique de style quadrangulaire, aux cornes en arc-de-cercle dirigées vers l'avant de la tête. Cou très long, queue courte, détails qui font songer à une gazelle. Une patte par paire, intégrée dans le contour général de l'animal. Long. 49 cm. Piquetage en ligne. Patine rousse.

475, 476, 478. Autruches vues de profil, la plus grande, très élégante. Haut. 25 cm. Piquetage total, très régulier. Patine foncée.

477. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Style quadrangulaire. Pattes de face, mais les postérieures accouplées. Tête globuleuse faisant corps avec la ligne dorsale, la patte avant étant complètement isolée. Larg. 23 cm. Trait poli superficiellement, très large. Patine foncée.

479. Girafe de style linéaire, à tête incomplète. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 50 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.

480. Bovidé aux cornes en lyre vues de face. Corps très allongé, de style quadrangulaire. Pendeloque sous-jugulaire terminée en floche. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 77 cm. Piquetage du contour étroit, avec pointillé espacé à l'intérieur. Patine rousse.

481. Animal indéterminé. Le cou, très large et très long, est penché en avant, la tête, sans contour, semblant brouter au sol. Queue très courte. Larg. 15 cm. Piquetage total assez grossier. Patine rousse.

482. Autruche au contour très schématique et linéaire. Vue de profil. Haut. 44 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.

483. Girafe, très grossière, aux pattes raides, vues de face, celles d'arrière soudées sur la ligne dorsale. Queue terminée en boule. Haut. 43 cm. Piquetage très large. Patine rousse.

484. Rhinocéros au contour très irrégulier. Les cornes, les oreilles permettent l'identification sans erreur. Les quatre pattes, de face, sont relativement fines pour le corps et la tête. Larg. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

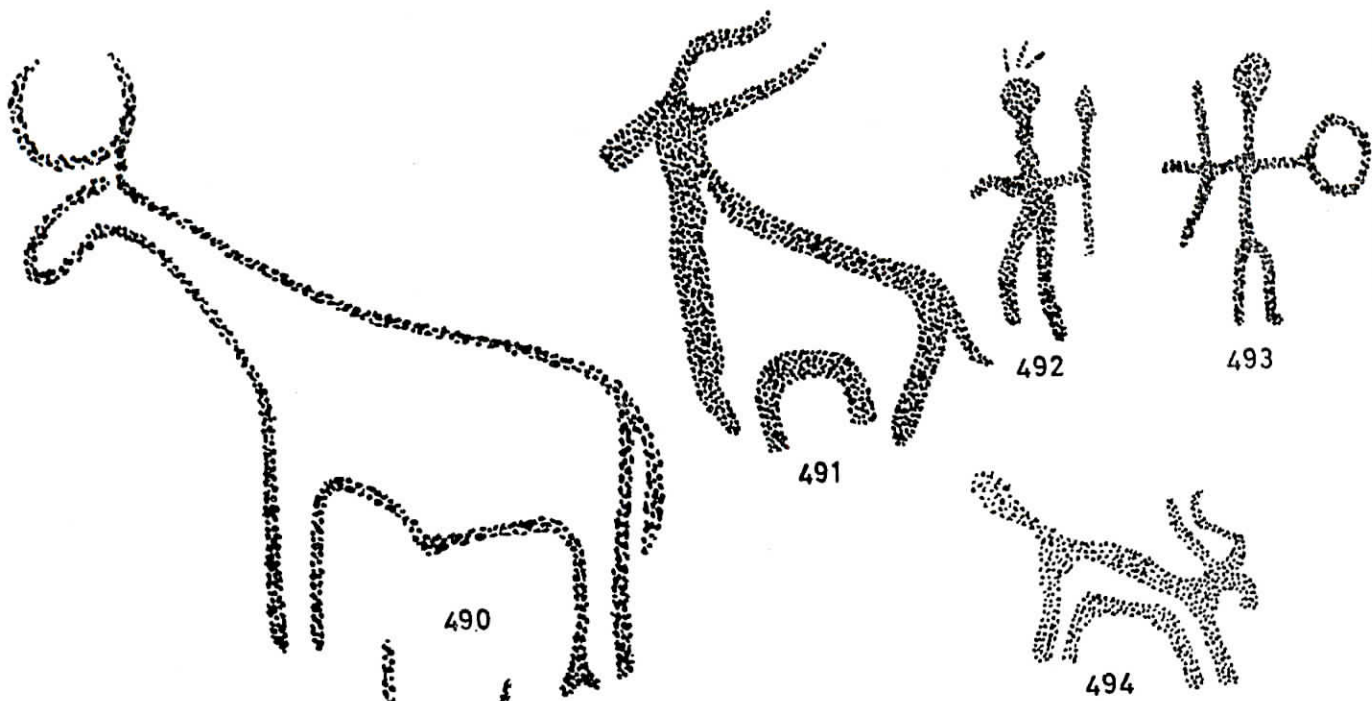
485. Gazelle (?). La petite tête aux cornes dirigées vers l'avant et à pointes retournées, le cou allongé, font penser à la gazelle. Corps subquadrangulaire à ligne dorsale très descendante. Pas de queue. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour au graphisme bilinéaire. Larg. 40 cm. Pointillé simple, en ligne. Patine rousse.

486. Girafe située derrière la précédente gravure. Même style, même formule bilinéaire. Haut. 44 cm. Même technique, même patine.

487. Bovidé aux cornes parallèles, les extrémités dirigées vers l'avant. Se trouve derrière la précédente girafe. Larg. 51 cm. Même technique et même patine.

488. Bovidé aux cornes courtes, asymétriques. Une ligne, partant du dos, s'élève verticalement, mais demeure énigmatique. L'animal est placé derrière le précédent. Larg. 32 cm. Même technique et même patine.

489. Animal indéterminé dont les lignes de droite semblent représenter la tête et celles de gauche, la queue. Larg. 25 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.



490

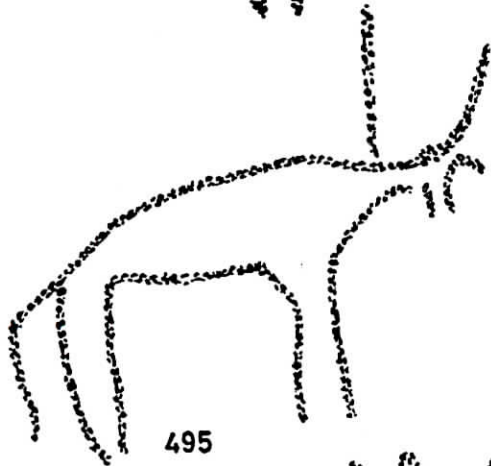
491

492

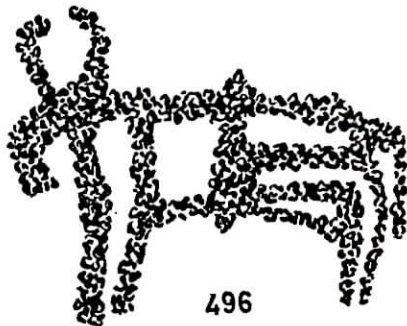
493



494



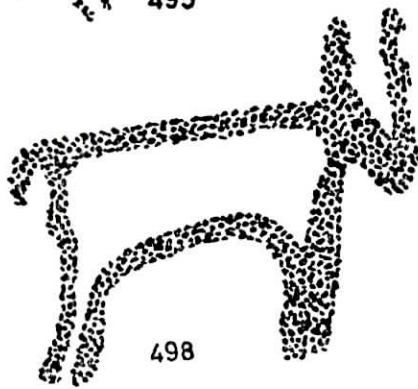
495



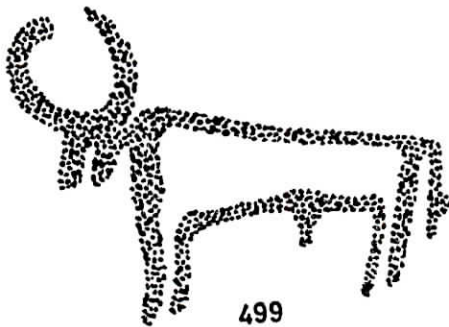
496



497



498



499



500



501

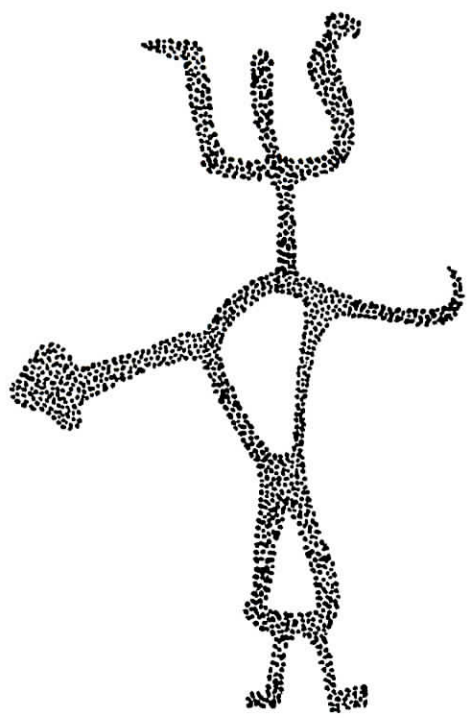


502

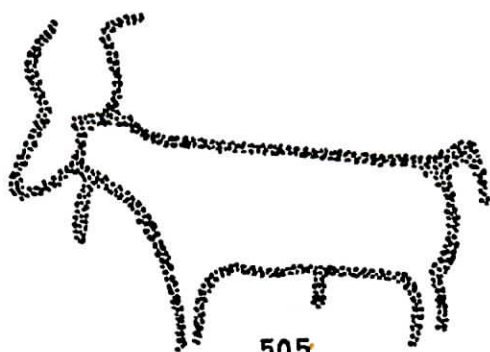


503

490. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, vues de face. Tête étroite, cou allongé et étroit, ligne dorsale très descendante. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait; l'extrémité de l'une d'elles est bisulque. Larg. 63 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
491. Gazelle de style subschématique. Tête allongée. L'une des cornes est légèrement spiralée alors que l'autre est presque droite. Ligne dorsale très descendante et prolongée par une queue courte. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 22 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.
492. Guerrier armé d'un javelot à longue armature. Corps filiforme à tête ronde reposant sur un long cou et surmontée de trois plumes. Se tient derrière la gazelle précédente, de sorte qu'on peut penser à une scène de chasse. Haut. 21 cm. Même technique et même patine que la gazelle.
493. Guerrier armé d'un javelot sans armature et d'un bouclier rond. Même style que le précédent dont il est voisin. Le javelot est figuré avec une courbure et évoque d'autant plus un arc qu'il est démuné d'armature. Toutefois, la position des bras, comme chez le précédent, et le fait qu'il tienne un bouclier nous montrent qu'il s'agit bien d'un javelot, sinon le bras tenant le bouclier serait replié vers le corps pour tenir la corde et la flèche. Il est intéressant de noter aussi que si l'un des javelots présente une armature métallique, l'autre n'en a pas, qu'il ne faut pas considérer ce dernier comme un épieu durci au feu, mais qu'il s'agit tout simplement d'un oubli ou d'une abréviation. Haut. 20 cm. Même technique et même patine que pour le précédent.
494. Ongulé indéterminé. L'une des cornes est lyrée et peut être aussi bien celle d'une gazelle que d'un bovidé. Tête étroite à museau carré. Queue de longueur moyenne, en forme de massue, ce qui lui donne un caractère énigmatique. L'animal est en position plongeante qui peut être celle d'une gazelle, d'une chèvre ou d'un bovidé. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait.
495. Bovidé aux longues cornes presque droites, vues de face. Tête conventionnellement rendue par deux traits. Corps allongé, étranglé vers la partie postérieure. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 51 cm. Piquetage irrégulier, peu profond. Patine rousse.
496. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, vues de face. Style très médiocre, corps subrectangulaire, à séparations internes. Bosse presque au centre de la ligne dorsale faisant songer au zébu. Tête très allongée et pendante. Larg. 31 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.
497. Bovidé aux cornes en lyre vues de face. Style subquadrangulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait d'où émergent deux pendeloques, peut-être des mamelles. Larg. 32 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
498. Bovidé aux cornes épaisses, presque droites, vues de face. Style subquadrangulaire. Queue très courte, comme chez les chèvres. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 41 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
499. Bovidé aux cornes épaisses, en arc-de-cercle, vues de face. Style subquadrangulaire, en parallélogramme allongé. Mufle séparé en deux comme si la gueule était ouverte. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait; bouton ombilical indiqué. Larg. 34 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
500. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, asymétriques. Corps étroit et allongé, avec réserves à l'intérieur. Pattes très longues, de face. Larg. 41 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
501. Bovidé (?). Tête à museau relevé, cornes en arc-de-cercle l'une derrière l'autre. Corps en parallélogramme. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 20 cm. Piquetage moyen couvrant toute la tête. Patine rousse, assez foncée.
502. Bovidé à corne unique et épaisse, en arc-de-cercle et dirigée vers l'avant. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 30 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.



504



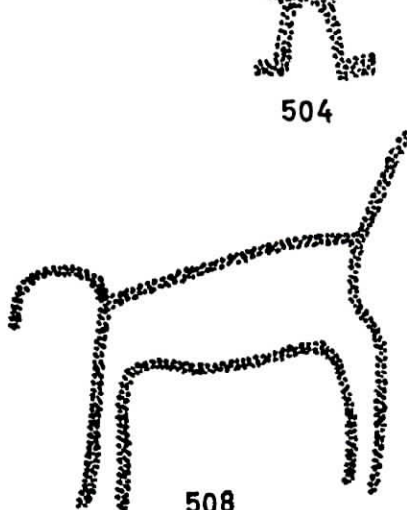
505



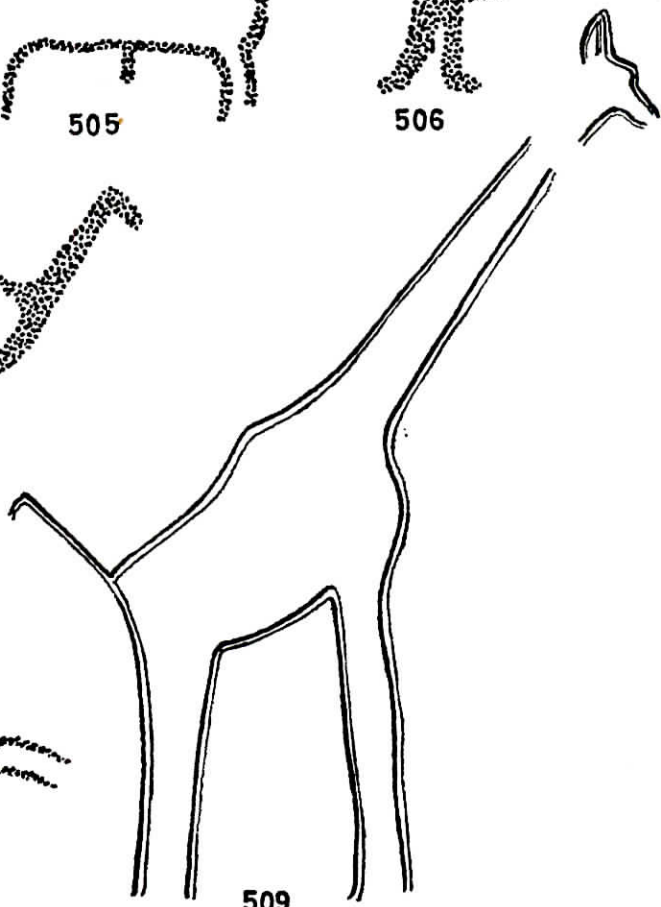
506



507



508



509



510



511

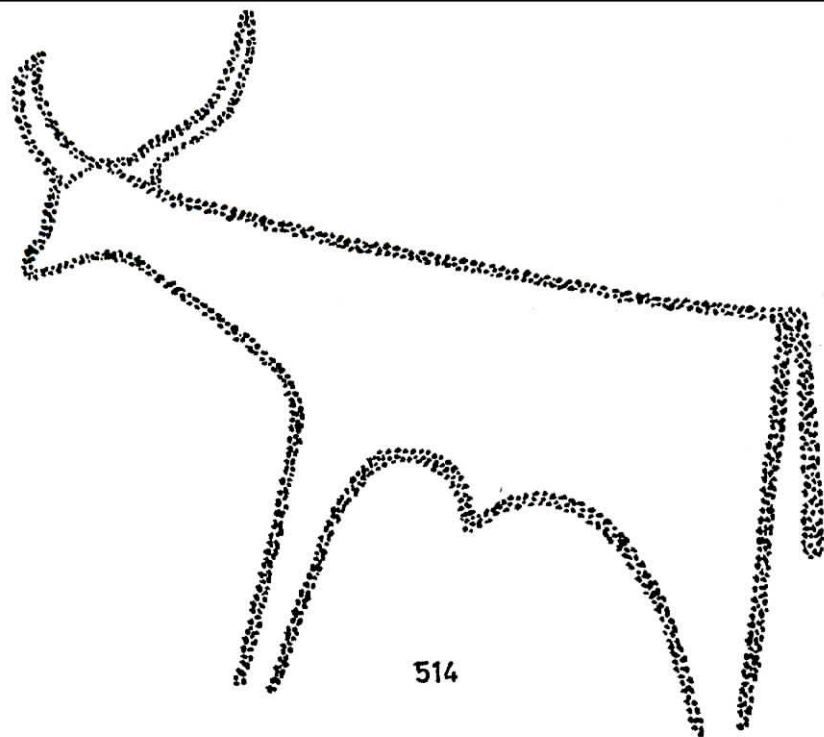


512

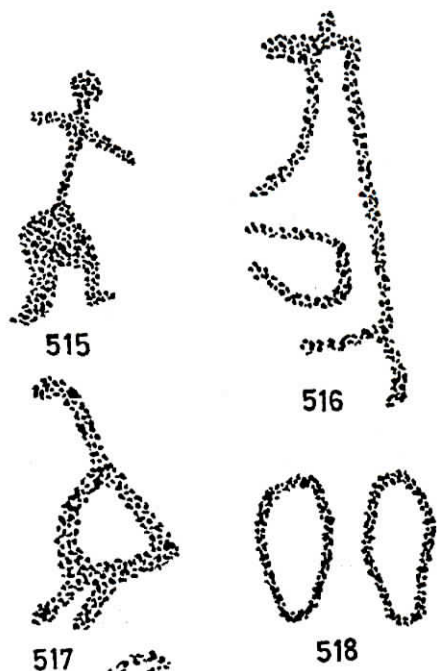


513

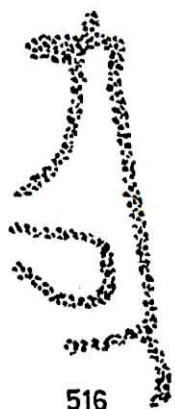
503. Bovidé à corne unique et épaisse. Cou très allongé, corps anormalement réduit. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 27 cm. Piquetage moyen. Patine rousse, assez foncée.
504. Figuration humaine, dont la tête figure un trident, mais qu'il faut interpréter comme trois plumes. Corps allongé à épaules larges, rétréci au centre. Bras étendus presque en croix, celui de droite, plus large, étant terminé par un appendice en forme de champignon, peut-être un bouclier. Le vêtement semble être une longue tunique descendant à mi-jambe. Haut. 54 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
505. Bovidé aux cornes lyrées, vues de face. Corps de graphisme subquadrangulaire, à queue courte. Pendeloque sous-jugulaire de forme linéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait; petit appendice indiquant le cordon ombilical. Larg. 47 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.
506. Petite figuration humaine grossièrement esquissée en piquetage total et grossier. Haut. 18 cm. Patine rousse.
507. Autruche de profil. Corps ovoïde, queue presque aussi longue que le cou, tête bien dégagée. Deux petites protubérances, au centre de la ligne dorsale, matérialisent les ailes. Haut. 23 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.
508. Girafe de mauvaise facture, au corps subrectangulaire, au cou en ligne brisée, à la tête surmontée de deux longues oreilles, aux pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 57 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.
509. Girafe aux lignes assez élégantes, au profil de tête assez naturaliste, à l'échine bien indiquée. Contour de formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 84 cm. Trait poli, étroit. Patine foncée.
510. Graffiti représentant vraisemblablement un petit bovidé, hypothétiquement surchargé par une autruche. Larg. 22 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
511. Petit bovidé aux cornes en arc-de-cercle, vues de face. Bosse au milieu de la ligne dorsale, comme chez celui de la figure 496, dont il est voisin. Peut-être s'agit-il de zébus? Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait; protubérance au centre indiquant le bouton ombilical. Larg. 19 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
512. Figuration humaine grossièrement esquissée, sans bras ni tête bien délimitée. Haut. 77 cm. Piquetage irrégulier. Patine rousse.
513. Protomée de girafe au cou très large. Haut. 67 cm. Piquetage irrégulier. Patine rousse. Cette figure ainsi que celle qui la précède offrent les mêmes caractères de médiocrité.



514



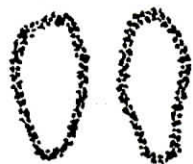
515



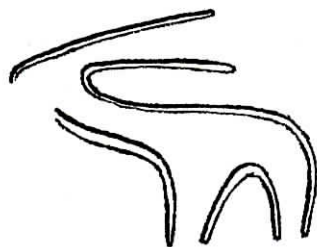
516



517



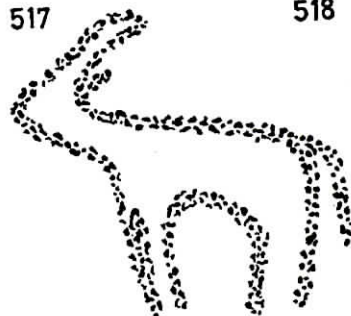
518



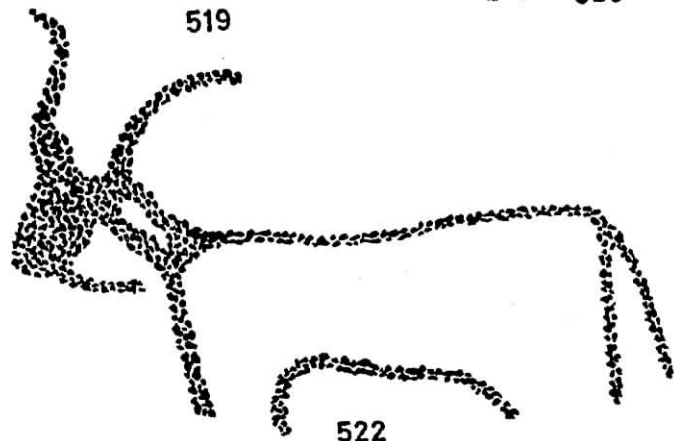
519



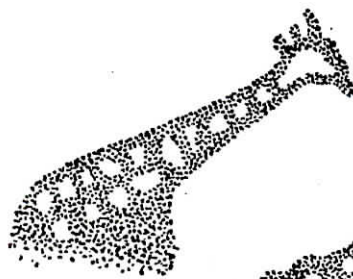
520



521



522



523



524



525

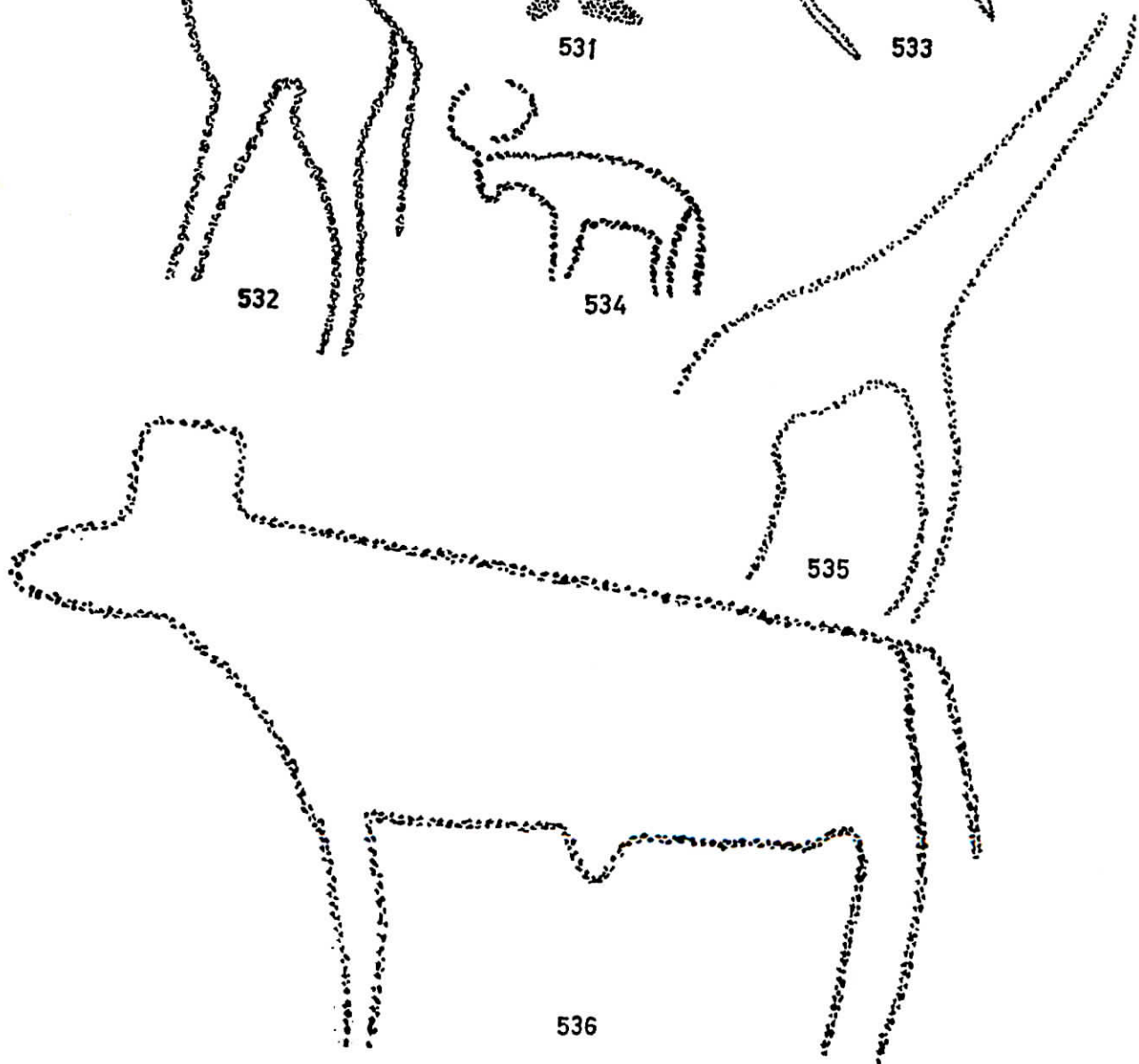
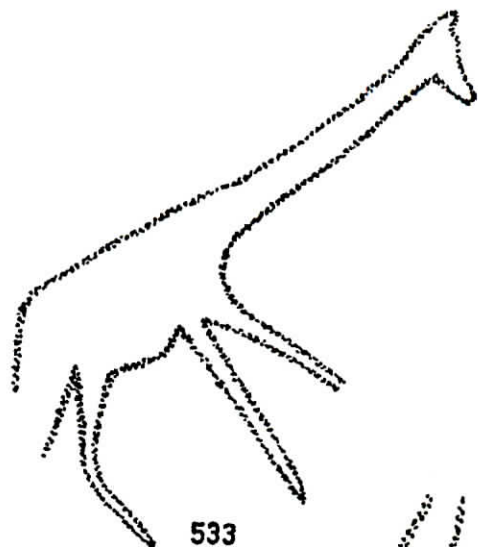
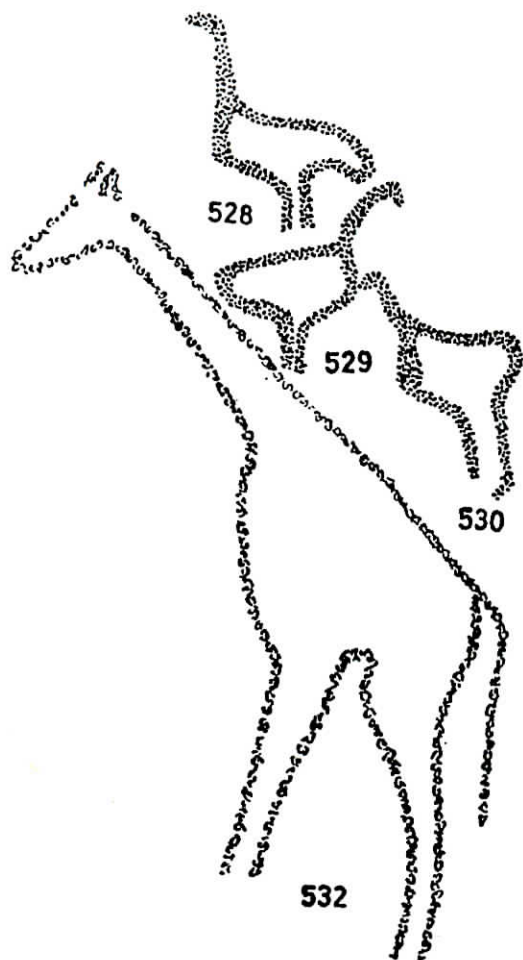


526



527

514. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps de formule quadrangulaire. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait; deux courbures, au centre indiquent le bouton ombilical. Larg. 80 cm. Piquetage large, assez rectiligne. Patine rousse.
515. Petit personnage en marche. Corps filiforme à tête ronde et bras en croix. Jambes très larges comme si elles étaient vêtues d'un large pantalon bouffant. Haut. 25 cm. Piquetage complet, relativement fin. Patine roux clair.
516. Caballin (?). L'animal est placé verticalement. Il n'a pas de cornes, mais une petite protubérance figurant probablement une oreille et une queue en panache. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 35 cm. Piquetage formant un trait large. Patine roux clair.
517. Petite autruche schématique. Pattes et cou rectilignes, corps ovoïde, croupion saillant. Haut. 18 cm. Piquetage grossier. Patine roux clair.
518. Contours de sandales sans détails internes, gravés sur dalle. Larg. 19 cm. Piquetage grossier. Patine roux clair.
519. Antilope oryx à tête incomplète. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 28 cm. Trait incisé et poli, étroit, sauf au cou où il est plus large. Patine roux clair.
520. Bovidé (?). La tête inachevée et la queue courte rendent la détermination incertaine. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 27 cm. Piquetage assez régulier. Patine roux clair.
521. Antilope ou bovidé. Cornes très légèrement courbées dirigées vers l'arrière. Queue de longueur moyenne. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 36,5 cm. Piquetage très large, très érodé. Patine roux clair.
522. Chèvre. Tête bien typique, aux cornes divergentes, légèrement recourbées, longue barbiche. Cou étroit, avec réserve au centre. Corps subrectangulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 73 cm. Piquetage espacé, mais jointif. Patine rousse.
- 523, 524. Girafes dont les parties inférieures manquent. Réserves sur le corps et le cou pour marquer les pattes. Larg. 40 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
525. Animal indéterminé, de style linéaire, à grandes oreilles ou cornes verticales. Queue assez longue à extrémité bifide. Formule bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 33 cm. Piquetage profond, pratiquement sans aspérités, donnant l'impression d'un polissage superficiel. Patine rousse.
526. Animal indéterminé. La tête arrondie, sans oreilles ni cornes, ne permet pas l'identification sans erreur. La queue, assez longue et relevée, peut tout aussi bien être celle d'un cheval que d'un chien. Larg. 21 cm. Piquetage large, assez régulier. Patine rousse.
527. Petite gazelle à l'arrêt. Cou long et étroit, cornes dirigées vers l'arrière, queue courte. Contour monolinéaire ouvert. Haut. 32 cm. Piquetage étroit, assez régulier. Patine rousse.



536

528, 529, 530. Autruches de profil. Corps ovoïdes et pattes ouvertes. Haut. 25, 25 et 27 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

531. Girafe située au-dessous des autruches précédentes. Ligne dorsale droite, poitrine bombée, queue longue et retombante. Haut. 55 cm. Très légèrement percutée. Patine foncée.

532. Figuration humaine sans bras. Tête ronde dont la partie supérieure a disparu par suite d'un éclatement de la roche. Corps en diabolo, très large, à centre réservé. Jambes épaisses et courtes. Le vêtement devait consister en une tunique large s'arrêtant à mi-cuisses. Haut. 40 cm. Piquetage serré. Patine rousse.

533. Girafe difforme, en position de marche. Haut. 55 cm. Piquetage espacé. Patine foncée.

534. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Ligne dorsale courbée. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 24 cm. Patine rousse.

535. Girafe dont la tête et une patte arrière manquent. Haut. 92 cm. Piquetage espacé. Patine foncée.

536. Grand bovidé de graphisme trapézoïdal. Cornes rendues conventionnellement par une ligne continue formant un rectangle. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait; protubérance indiquant le bouton ombilical. Larg. 170 cm. Gros pointillé espacé. Patine rousse.



537



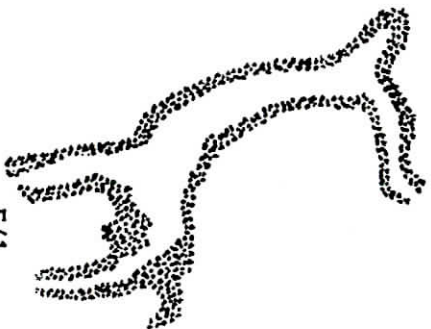
538



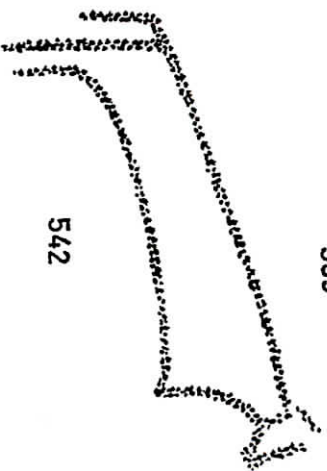
539



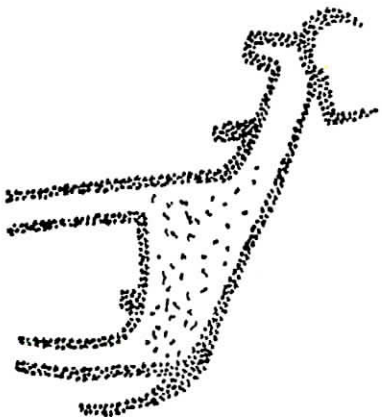
540



541



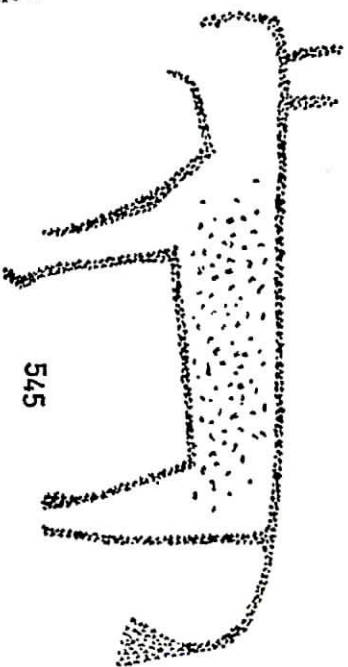
542



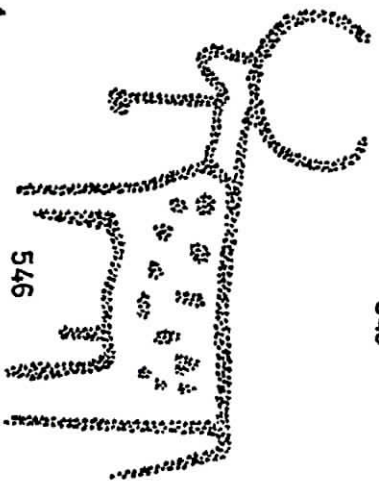
543



544



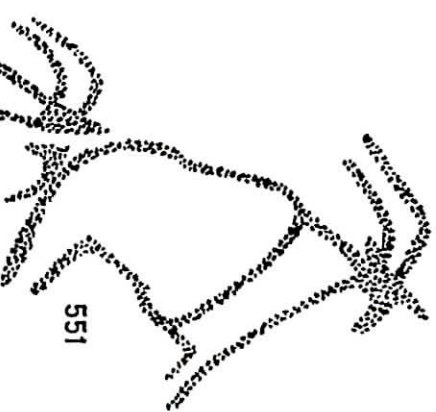
545



546



547



551



548



549

550



552

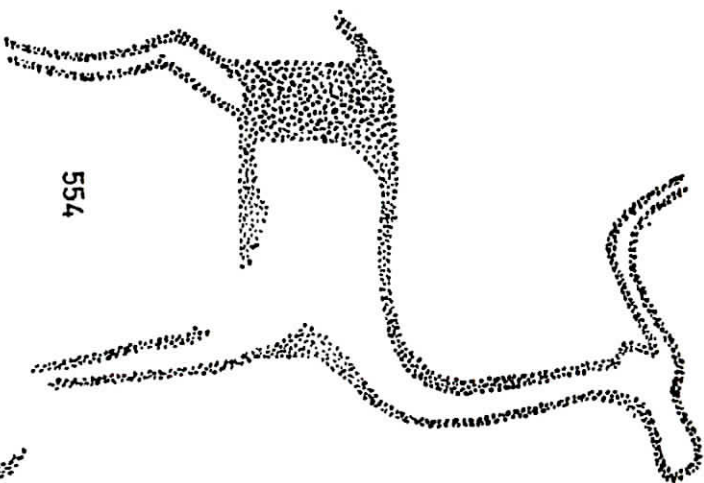
537. Antilope oryx (?). La longue corne dirigée vers l'arrière, l'échine proéminente, la queue courte font penser à cet animal, sans qu'il soit possible d'être affirmatif. Les pattes sont en partie détruites. Formule trilinéaire. Larg. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
538. Rhinocéros. Les cornes sont à peine indiquées, les oreilles sont absentes, mais la petite queue et la forme du corps ne laissent aucun doute sur la nature de cet animal. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 15 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
539. Girafe acéphale. Corps très rudimentaire. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
540. Bovidé (?). Très mauvaise facture, pattes de longueur disproportionnée; cornes en arc-de-cercle, courtes et épaisses. Pendeloque sous-jugulaire. Larg. 25 cm. Piquetage total, avec réserves sur le corps. Patine foncée.
541. Gazelle au très long cou et au corps très petit, d'où une disproportion des formes. La tête est bien rendue avec les cornes sinueuses, rejetées en arrière. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.
542. Bovidé sans cornes, de formule subrectangulaire. Larg. 40 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.
543. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle irrégulier, haut sur pattes, à ligne dorsale très descendante. Pendeloque sous-jugulaire. Queue moyenne, ce qui élimine l'hypothèse de l'identification avec une chèvre. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage grossier, avec ponctuations clairsemées à l'intérieur. Patine rousse.
544. Figuration humaine schématique, linéaire. Tête ovalaire à long cou, bras en croix, les avant-bras rabaissés, les jambes écartées et très courtes. Haut. 25 cm. Piquetage total et grossier. Patine rousse.
545. Bovidé de formule subrectangulaire. Cornes droites, de face, sur la ligne dorsale descendante. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Queue terminée par une floche. Larg. 40 cm. Piquetage étroit à ponctuations internes clairsemées. Patine rousse.
546. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps rectangulaire, au cou long et étroit. Queue de longueur moyenne à extrémité effilée. Longue pendeloque sous-jugulaire terminée par une boule. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait d'où émerge, de la ligne ventrale, un appendice vertical, peut-être le pénis. Groupe de taches sur le corps. Larg. 55 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.
547. Petite girafe très raide, au cou trop large, à la tête trop courte et trop massive. Quelques ponctuations piquetées sur le corps indiquent les taches. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Haut. 35 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.
548. Bovidé aux cornes en lyre, vues de face. Corps quadrangulaire à compartimentage interne et géométrique. Deux pendeloques sous-jugulaires, terminées en massue. Pattes de face, dont une sur-numéraire. Larg. 55 cm. Pointillé régulier. Patine rousse.
- 549, 550. Esquisses de girafes inachevées. Haut. 28 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
551. Bovidé aux cornes en ligne brisée, parallèles et dirigées vers l'arrière. Corps difforme, très haut devant, très bas à l'arrière; ligne verticale partant de l'échine le séparant en deux. Pattes de face. Larg. 30 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
552. Bovidé placé derrière le précédent, aux cornes de même graphisme, mais au corps plus allongé. Même technique, même patine.



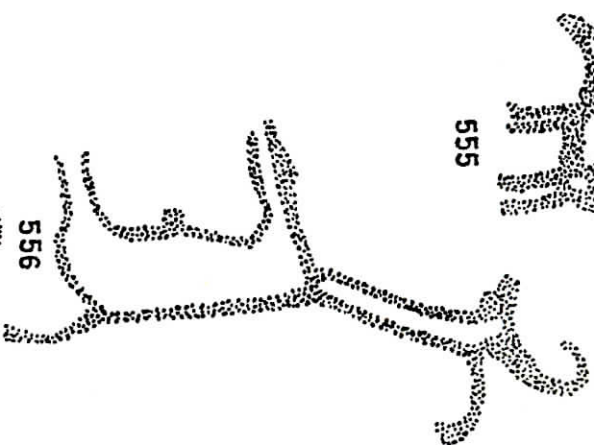
555



553



554



556



557



558



559



560



561



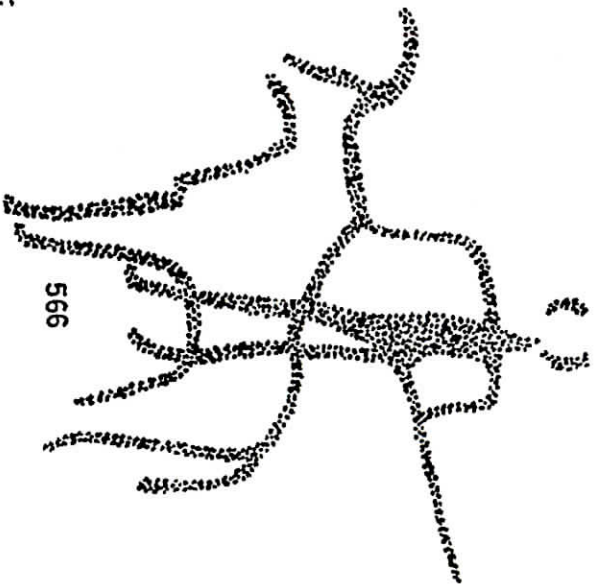
562

563

553. Gazelle dont la partie postérieure fait défaut. Semble être une imitation de celle décrite à la figure suivante, derrière laquelle elle se trouve. Haut. 47 cm. Piquetage assez fin. Patine rousse.
554. Gazelle placée devant la précédente. Cou très long, tête relevée aux cornes sinueuses rejetées en arrière et figurées parallèlement, l'une au-dessus de l'autre. La partie postérieure, la ligne dorsale, le poitrail sont renforcés par un piquetage, comme pour obtenir un modelage des formes. Contour trilinéaire. Les pattes avant sont droites et raides, celles d'arrière en position repliée. Haut. 50 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.
555. Petit canidé situé devant le museau de la gazelle précédente, comme sur la planche. Même technique, même patine.
556. Gazelle en position verticale, de formule subrectangulaire, aux cornes de face, mais divergentes. Cou très long et étroit, queue relativement longue. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait; protubérance indiquant le bouton ombilical. Haut. 35 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
557. Guerrier de face tenant un javelot dans la main droite, un bouclier rond dans la main gauche. Tête en forme de champignon. Tunique large, bouffant à la partie inférieure et s'arrêtant à mi-cuisse. Le corps du personnage et le bouclier sont évidés au centre. Le tracé du javelot est assez flou, très large en bas, inachevé au sommet. Haut. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
558. Girafe d'assez bon style, au cou toutefois un peu trop large. Echine bien accusée, poitrail bombé, pattes linéaires, queue en ligne brisée. La tête est en partie détruite et ne devait montrer que les oreilles. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait; protubérance indiquant soit le sexe, soit le bouton ombilical. Haut. 30 cm. Piquetage de largeur irrégulière, peu profond. Petit piqueté espacé à l'intérieur du corps. Patine rousse.
559. Figuration humaine, de face. Tête à profil de champignon retourné. Corps en forme de diabolo à sommet arrondi. Bras de face, l'avant-bras droit relevé et la main gauche tenant un objet indéterminé. Jambes courtes, sexe au centre. Haut. 48 cm. Piquetage fin et serré. Patine rousse.
560. Guerrier de face tenant un bouclier rond dans la main droite, un javelot dans la main gauche. Tête en ovale irrégulier, surmontée de deux plumes. Tronc étroit, jambes écartées et légèrement fléchies. Le javelot ne porte pas d'armature, probablement par abréviation de la gravure. Haut. 28 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.
561. Phacochère. Grouin allongé, à base anguleuse, dirigé vers le sol. Petites oreilles surmontant la tête, qui est assez longue. Queue longue et repliée. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 15 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
562. Bovidé aux cornes presque droites, vues de face. Corps allongé et étroit. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Une longe pend à l'extrémité du mufle. Contour bilinéaire. Larg. 25 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
563. Rhinocéros. Tête camuse, ouverte entre les deux cornes, surmontée de deux oreilles vues de face. Corps court et large, ligne ventrale bombée et tombante. Petite queue relevée. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour trilinéaire. Larg. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.



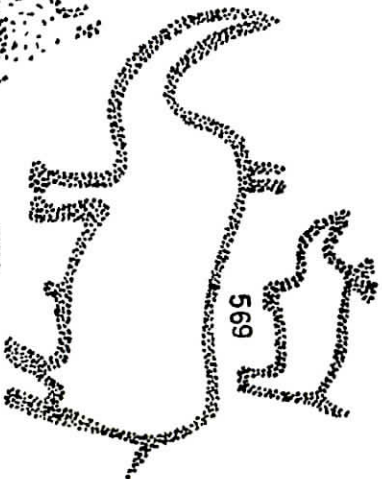
564



566



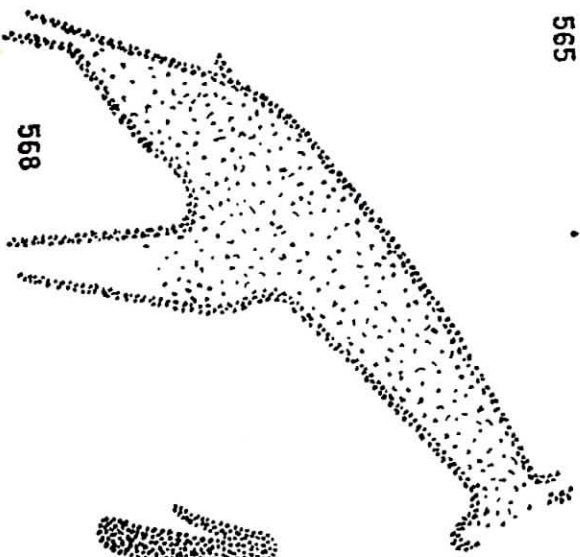
565



569



567



568



571

570



572



573



574

564. Rhinocéros ou hippopotame. Une grande partie de la tête et du train-arrière font défaut, si bien qu'il est impossible de savoir si l'animal possédait des cornes ou non; il n'est donc pas possible de décider pour l'une ou l'autre espèce. Les oreilles, en V, se retrouvent selon la même formule sur d'autres rhinocéros de la région, mais les oreilles d'hippopotame ont pu être reproduites de la même façon. Le seul rapport possible est avec l'autre sujet gravé au-dessus, comme sur la planche, et que nous allons examiner. Contour bilinéaire. Larg. 57 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

565. Hippopotame ou rhinocéros. Contrairement au précédent, la tête du sujet est complète, sauf les oreilles qui n'ont pas été indiquées. Cette gravure est moins élaborée et l'on peut se demander si l'artiste ne l'a pas abandonnée en cours d'exécution ou s'il s'en est tenu à l'état dans laquelle nous la voyons. Dans cette dernière perspective, on doit considérer la tête comme celle d'un hippopotame mais si, au contraire, on retient la première, on peut supposer que les cornes ont été omises et qu'il s'agirait donc d'un rhinocéros. Il y a lieu d'être d'autant plus réservé qu'aucune reproduction d'hippopotame n'a été signalée jusqu'ici en Air, que nous n'en avons pas dans notre matériel, alors que les rhinocéros abondent. De prime abord, il apparaît douteux que l'hippopotame ait pu se maintenir dans le Talak jusqu'à la période caballine. Nous verrons au moment de la discussion de la figure 639 ce qu'il y a lieu d'en penser. Contour de graphisme bilinéaire. Larg. 68 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.

566. Personnage monté sur un bœuf. Le bovidé n'a qu'une corne, en arc-de-cercle et dirigée vers l'avant. Son corps est ramassé, la tête haute et l'échine assez proéminente. Le personnage est vu de face, les deux jambes représentées, c'est-à-dire que l'une d'elles est figurée suivant la vision dite en transparence. Le corps est étroit, les jambes très longues, la tête ronde. Le bras droit repose sur l'échine de l'animal, la main gauche tient un long bâton. Les pattes du bœuf sont figurées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 36 cm. Piquetage étroit et serré. Patine rousse.

567. Gazelle dressée sur ses pattes et regardant devant elle. Corne unique, légèrement courbe, dirigée vers l'arrière. Queue courte. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 47 cm. Pointillé étroit. Patine rousse.

568. Girafe de conception massive, au cou énorme, aux pattes courtes. La partie supérieure de la tête est altérée, mais elle devait être ornée de deux oreilles. Contour trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 65 cm. Piquetage non serré, avec ponctuation espacée à l'intérieur. Patine rousse.

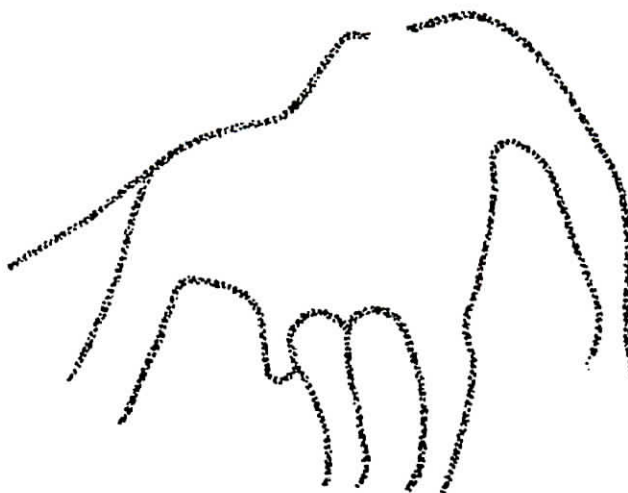
569, 570. Grand rhinocéros et son petit, chacun muni d'une corne unique. Chez le grand sujet, les oreilles sont placées verticalement, chez le petit, elles forment un V. Le petit sujet est à contour monolinéaire fermé, le grand, à contour monolinéaire ouvert. Larg. 16 et 36 cm. Piquetage serré. Patine rousse.

571. Bovidé de style médiocre, aux cornes en arc-de-cercle, vues de face. Cou très large et très long, corps étroit et court. Les pattes sont figurées une seule par paire. Larg. 30 cm. Piquetage total grossier. Patine rousse, plus claire que celle des rhinocéros précédents auprès desquels il se trouve.

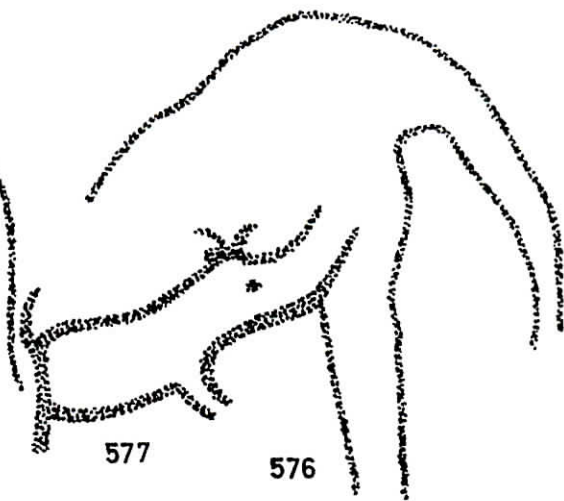
572. Rhinocéros à deux cornes ouvertes, c'est-à-dire selon une formule où la ligne frontale est interrompue. Oreilles placées verticalement. Larg. 24 cm. Piquetage large et grossier. Patine rousse.

573. Rhinocéros aux deux cornes ouvertes, selon la formule de la ligne frontale interrompue. Protubérance frontale et petites oreilles placées, verticalement, très en arrière. Larg. 28 cm. Piquetage étroit et régulier. Patine rousse.

574. Bovidé aux cornes très grandes, en arc-de-cercle, vues de face. Tête très forte par rapport au corps. Pendeloque sous-jugulaire. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 29 cm. Piquetage grossier. Patine roux clair. On lit trois caractères tifinar à l'intérieur.

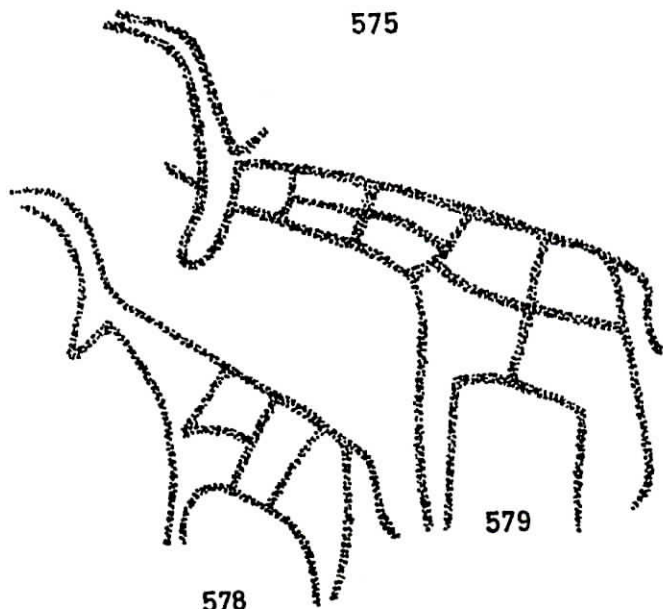


575

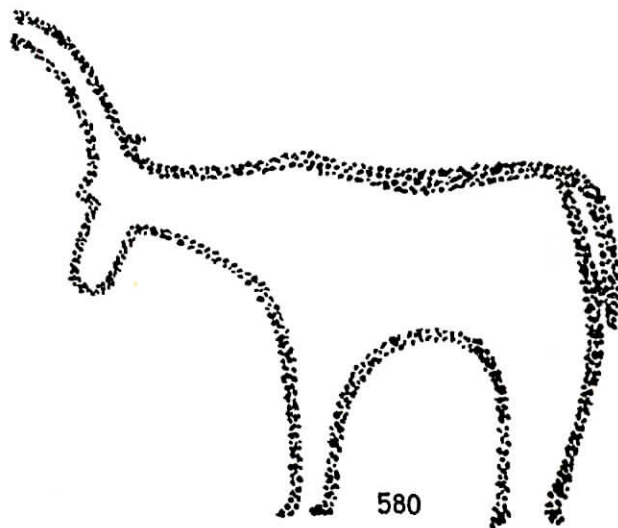


577

576

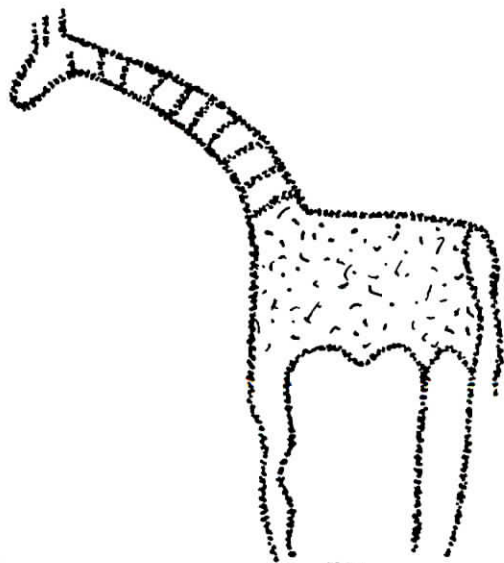


579

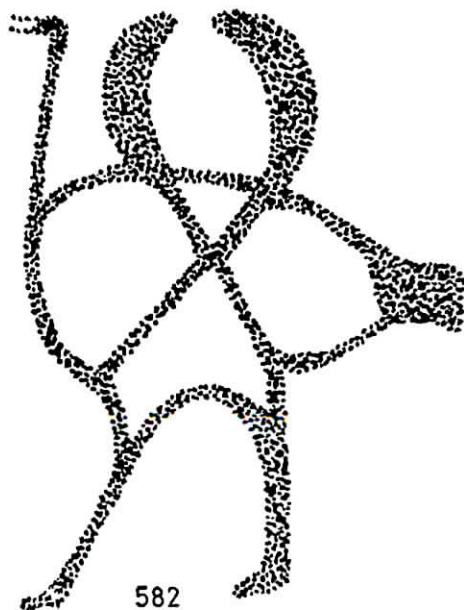


580

578

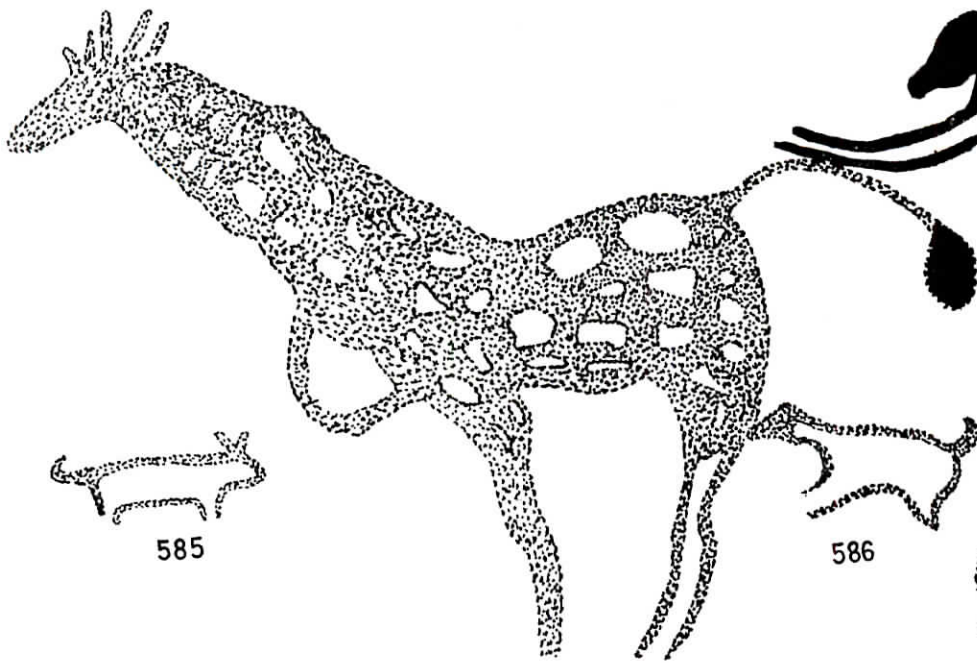


581



582

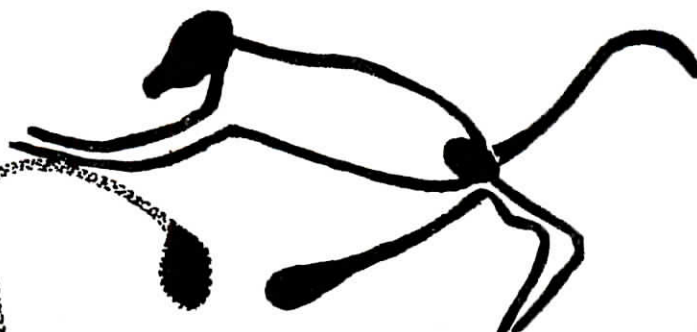
- 575, 576. Eléphants marchant l'un derrière l'autre. Profil très simplifié, sans indication des oreilles, des défenses ni des yeux. Pattes inachevées. Haut. 58 et 55 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
577. Rhinocéros surchargeant l'éléphant de droite. Cornes ouvertes selon la formule de la ligne frontale interrompue. Oreilles en V. Une petite cupule marque l'œil. Piquetage large et grossier. Patine rousse, plus claire que celle des éléphants précédents.
578. Antilope à longues cornes, tournées vers l'avant. Tête à museau pointu. Corps subquadrangulaire, compartimenté transversalement. Queue moyenne. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 26 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
579. Antilope à longues cornes tournées vers l'avant, du même type que la précédente derrière laquelle elle se trouve, comme sur la planche. Oreilles placées latéralement de chaque côté des cornes. Tête étroite et allongée. Cou très long, corps subquadrangulaire compartimenté géométriquement en rectangles. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Queue moyenne. Larg. 39 cm. Même technique et même patine que pour la précédente. Il est difficile de préciser à quelle espèce d'antilopes on a affaire, l'une et l'autre étant insuffisamment caractérisées.
580. Antilope (?). Mêmes cornes que les précédentes et même forme de tête. Le corps est plus rectangulaire et il est à signaler la proéminence de l'échine bien accusée. Queue moyenne. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 44 cm. Piquetage assez large. Patine plus foncée que pour les précédentes. L'allure de cet animal peut aussi bien être celle d'un bœuf que d'une antilope.
581. Girafe au corps rectangulaire, au cou très long. Tête surmontée de trois traits qui doivent figurer les deux cornes et une oreille. Le cou est barré de lignes transversales alors que le corps est marqué de ponctuations très espacées. Pattes de face, les deux postérieures étant réunies. Haut. 50 cm. Piquetage étroit. Patine foncée.
582. Autruche selon un graphisme très original. Le corps, de forme ovoïde, comporte à l'intérieur deux lignes croisées en X, dont les parties supérieures sont prolongées par les ailes, dressées ainsi au-dessus de la ligne dorsale. Le croupion, rectangulaire, est entièrement piqueté. Le cou, court et étroit, est surmonté d'une tête très bien rendue, le bec ouvert, l'œil marqué par une petite cupule. Haut. 52 cm. Piquetage régulier. Patine rousse.



585

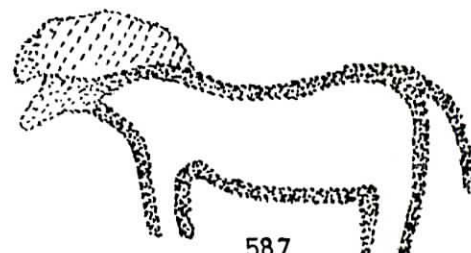


583

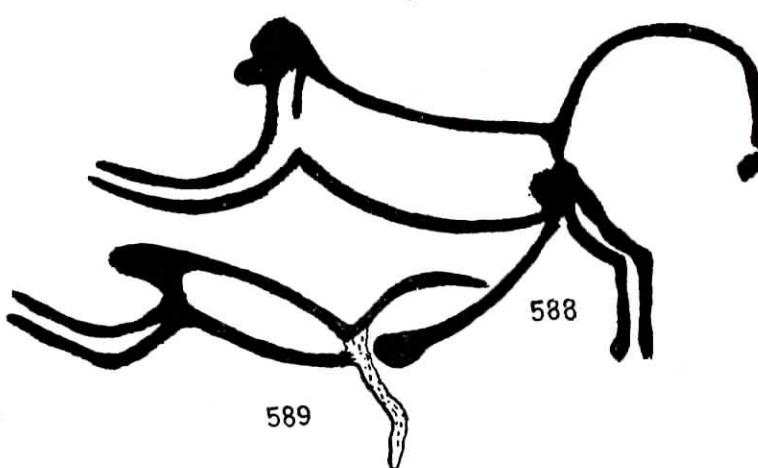


584

586

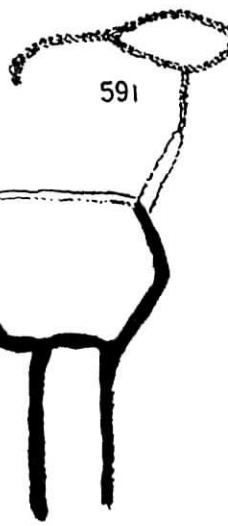


587



588

589

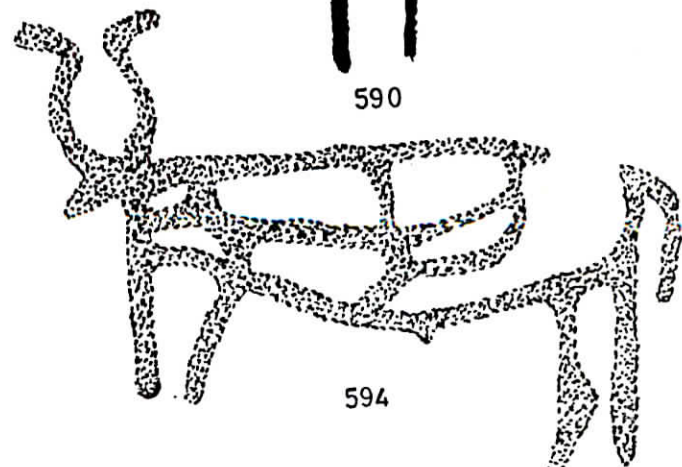


591

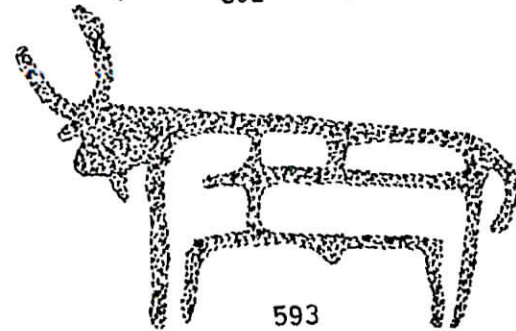
590



592



594



593

583. Girafe de conception très curieuse par ses anomalies anatomiques, mais ne manquant pas d'un certain cachet par ses réserves intérieures. Le cou est anormalement large pour un corps et des pattes aussi petits. La tête est ornée de deux oreilles et de trois cornes. La queue, longue et relevée, est terminée par une floche arrondie en segment de cercle, de nature énigmatique. Les réserves du corps et du cou indiquent les taches. Haut. 75 cm. Piquetage fin et régulier ayant subi un grattage superficiel, ce qui donne un aspect de polissage. Patine rousse.

584. Cynocéphale situé derrière la girafe précédente, vers laquelle il se dirige comme pour exercer des rapports sexuels avec elle. Il repose sur ses pattes arrière fléchies alors que ses antérieures sont tendues vers la girafe. Le corps est allongé et étroit, la tête présente un museau pointu. La queue, très longue et relevée, se termine en arc-de-cercle. La partie postérieure — qui est dénudée chez les cynocéphales — est indiquée par une zone ovoïde bien polie. Le phallus est très long, en état d'érection et manifestement dirigé vers la girafe. Le trait est étroit et poli, très régulièrement; la tête et la partie anale sont entièrement polies. La patine est identique à celle de la girafe.

585. Canidé placé devant le museau de la girafe, à l'arrêt devant elle. Piquetage étroit. Patine rousse. Ce canidé, très vraisemblablement un chien, semble participer à la scène précédente.

586. Canidé placé derrière la girafe, s'approchant de sa cuisse comme pour la mordre. Le museau est plus pointu que celui du précédent et évoque celui d'un chacal. Même technique, même patine.

587. Cheval à crinière très développée, situé sur le même panneau. Si les pattes sont anormalement courtes, le corps est assez bien modelé. La tête est relativement petite alors que la crinière, énorme, la surmonte, tel un véritable panache. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. L'échelle est donnée par la girafe. Piquetage large et assez régulier. Patine identique à celle des autres sujets.

588, 589. Couple de cynocéphales, un mâle et une femelle, dans le même style et la même attitude que celui associé à la girafe. Le mâle est plus grand que la femelle et s'apprête, la verge hypertrophiée, à pratiquer le coït. Larg. 54 cm. Même technique et même patine que les précédents.

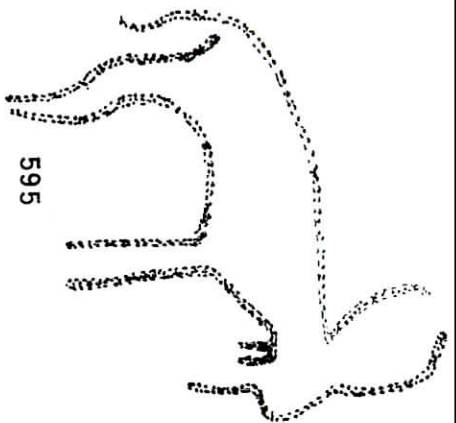
590. Autruche de graphisme géométrique, située sur le même panneau que les sujets précédents. Elle est vue de profil, les pattes de face. Haut. 52 cm. Trait d'abord piqueté, puis gratté au point de donner l'impression d'un polissage. Même patine que pour les précédents.

591. Autruche penchée, de formule subschématique. Elle n'a qu'une patte reposant sur l'extrémité de la queue de la précédente. Piquetage assez grossier. Patine très légèrement plus claire.

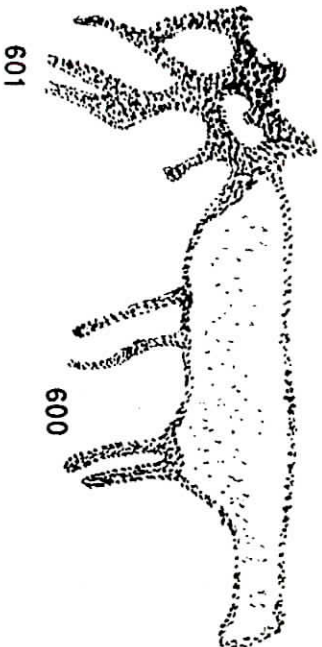
592. Bovidé à une seule corne, en arc-de-cercle, dirigée vers l'avant. Corps de formule subrectangulaire, avec large bande verticale à hauteur des reins. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage large. Patine foncée.

593. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, vues légèrement de trois-quarts. Corps de formule subrectangulaire à compartimentage géométrique (rectangles). Appendice sous-jugulaire qui pourrait être confondu avec une barbiche de chèvre. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 41 cm. Piquetage large et grossier. Patine foncée.

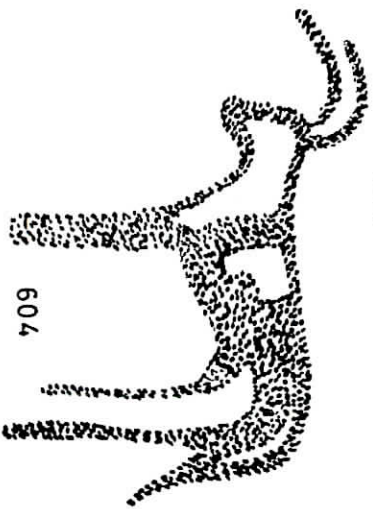
594. Bovidé aux cornes en lyre, vues de face. Corps de forme sub-ovale avec compartimentage interne. Larg. 40 cm. Patine rousse.



597



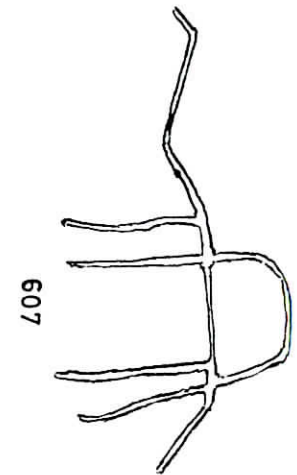
601



603



606



609

595. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps sub-ovale. Il est muni de trois appendices sous-jugulaires qui évoquent la barbiche et les pendeloques du cou que portent certaines chèvres, mais la forme des cornes et la longueur de la queue sont plutôt caractéristiques de celles du bœuf. Contour pentalinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 20 cm. Piquetage étroit. Patine foncée.

596, 597. Bovidés l'un derrière l'autre. Le plus grand a des cornes en arc-de-cercle dirigées vers l'arrière, le petit n'a qu'une seule corne épaisse, à pointe dirigée vers l'avant. Celui-ci n'a pas de pendeloque sous-jugulaire, alors que le grand en a une, terminée en boule. Corps de formule subquadrangulaire, avec réserves internes. Larg. de l'ensemble : 55 cm. Piquetage profond après avoir subi un grattage. Patine rousse.

598. Figuration humaine, de face. Tête à grandes oreilles en W. Cou long et large, épaules arrondies. Tronc subrectangulaire avec réserve au centre, qui doit correspondre à une tunique large s'arrêtant à mi-cuisse. Jambes longues et raides. Le personnage tient dans la main gauche une longue tige, qui doit être un javelot sans armature. Haut. 35 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

599. Graffiti d'un personnage au corps informe, qui semble tenir un bouclier dans la main gauche. Haut. 20 cm. Piquetage grossier total. Patine rousse.

600, 601. Animal indéterminé, informe, attendant à un personnage de type graffiti. Larg. 45 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

602. Bovidé aux cornes recourbées vers l'avant. Corps très étroit et très allongé; pattes longues, vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour bilinéaire. Larg. 20 cm. Piquetage irrégulier. Patine rousse.

603. Animal sans cornes, placé devant le précédent. Même style, mais corps plus large. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 20 cm. Même technique, même patine.

604. Bovidé aux cornes recourbées vers l'avant. Corps légèrement levretté, avec réserves internes. Une patte devant, les deux arrière séparées. Larg. 30 cm. Piquetage assez grossier. Patine foncée.

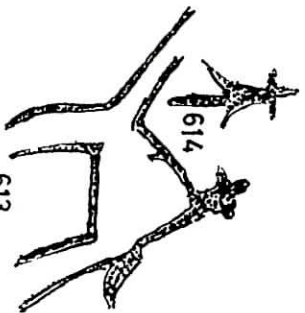
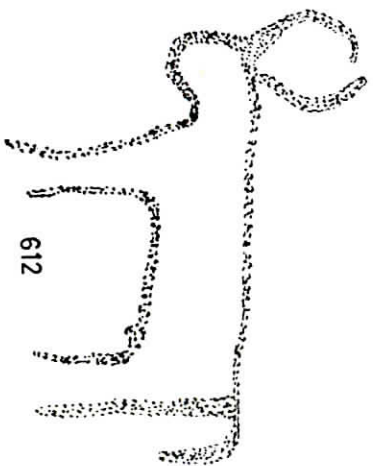
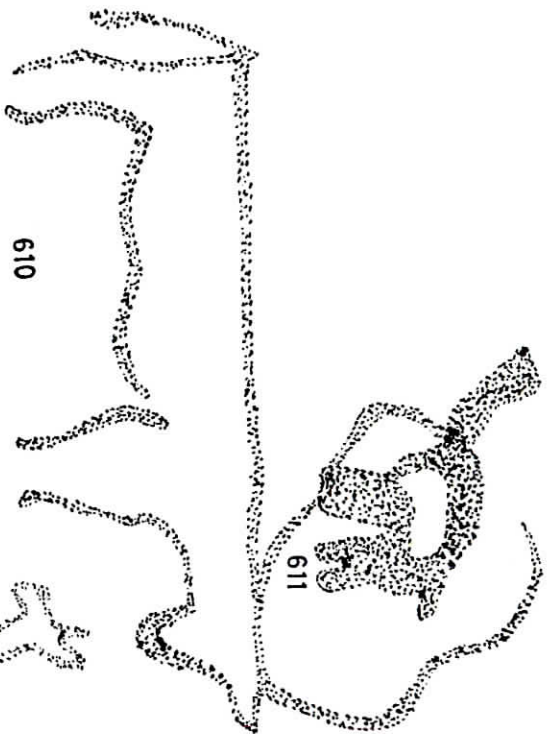
605. Autruche de profil, de style naturaliste assez élaboré. Haut. 30 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.

606. Bovidé aux cornes en lyre, vues de face. Ligne dorsale descendante, échine proéminente. Queue courte, comme chez les chèvres. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 25 cm. Piquetage large. Patine rousse.

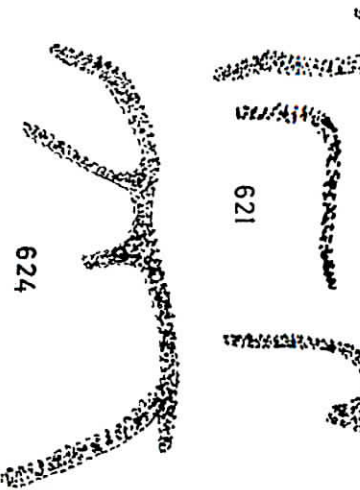
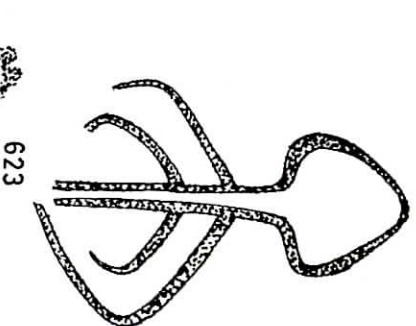
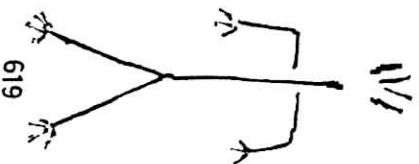
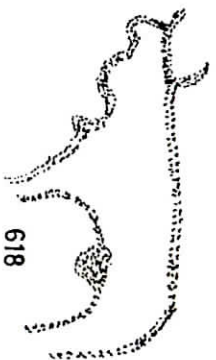
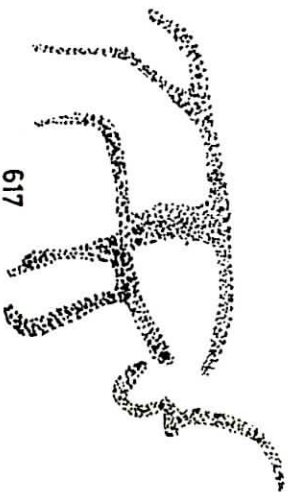
607. Chameau très schématique, à bosse énorme. Larg. 25 cm. Trait gratté donnant l'impression de l'incision polie. Patine rousse.

608. Chameau subschématique portant une espèce de selle à l'emplacement de la bosse, en forme d'assiette. Le corps et les pattes sont formés par deux demi-cercles, dont le plus grand reçoit le cou et la queue. Haut. 22 cm. Piquetage assez régulier. Patine foncée.

609. Chameau placé derrière le précédent. Style plus grossier, du genre graffiti. Grosse bosse au centre du dos, évidemment à l'intérieur du corps. Haut. 20 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.



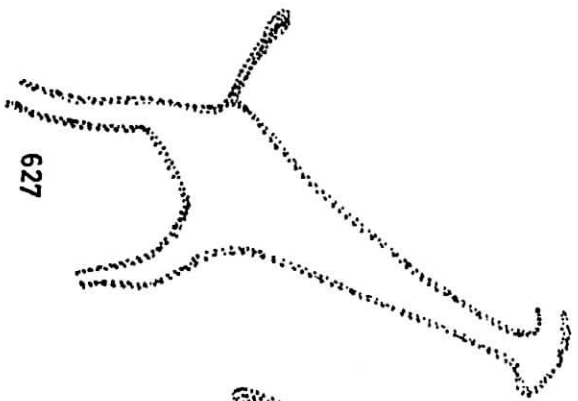
615



625

626

610. Bovidé à très longues cornes lyrées, vues en perspective tordue. Corps à ligne dorsale horizontale, très étroit et très allongé, de style très médiocre. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 60 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
611. Chameau de type graffiti surchargeant les cornes du précédent. Piquetage grossier. Patine rousse.
612. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, vues de face. Corps de formule subrectangulaire. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 28 cm. Piquetage de largeur très irrégulière. Patine rousse.
613. Petit chameau schématique au corps triangulaire et selle à croix placée sur le sommet du triangle. Larg. 25 cm. Incision grattée. Patine rousse.
614. Petit personnage figurant le méhariste du précédent, placé de face au-dessus du cou du chameau. Même technique, même patine.
615. Autruche de type graffiti au corps informe. Haut. 15 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
616. Girafe de très mauvais style, au cou très long, au corps réduit. La tête, au museau tronqué, porte deux oreilles. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Ponctuations à l'intérieur indiquant quelques taches. Haut. 55 cm. Piquetage fin et espacé. Patine rousse.
617. Bovidé à corne unique en arc-de-cercle, dirigée vers l'avant. Corps difforme avec bande centrale le divisant en deux. Pattes tordues, queue moyenne. Larg. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
618. Bovidé aux cornes très courtes, en arc-de-cercle, vues de face. Corps subrectangulaire. Fanon très développé et indication possible des mamelles. Pas de queue. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 30 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
619. Figuration humaine linéaire, de face. Quatre traits séparés au-dessus du cou représentent des plumes, mais la tête fait défaut. Les bras sont en croix, les avant-bras dirigés vers le bas et les doigts écartés. Jambes également écartées, terminées par des doigts de pieds rendus comme ceux des mains. Haut. 20 cm. Grattage imitant une incision. Patine rousse.
620. Animal sans corne, de style très médiocre. Tête subarrondie, corps étroit et allongé, queue moyenne. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Un trait surnuméraire part du cou et représente peut-être une corde. Larg. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
621. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, vues de face. Corps allongé, anormalement étroit. Large pendeloque sous-jugulaire en forme de languette. Contour bilinéaire. Pattes de face, dont une manque. Queue moyenne. Larg. 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
622. Bovidé aux cornes courtes et droites, vues de face. Corps informe à train arrière surbaissé. Pattes de face. Larg. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
623. Personnage stylisé à tête en forme de champignon très conique, les bras écartés du corps comme si les mains reposaient sur les hanches. Haut. 10 cm. Trait incisé, très fin. Patine foncée.
624. Animal informe. Larg. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
625. Animal indéterminé. Tête au front très haut surmontée de deux cornes asymétriques. Queue courte, comme chez les chèvres. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 28 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
626. Girafe à tête énorme, au cou très large et très long sur un corps très petit et des pattes très



627



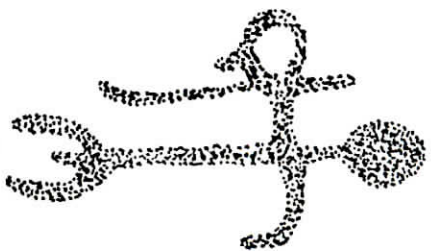
628



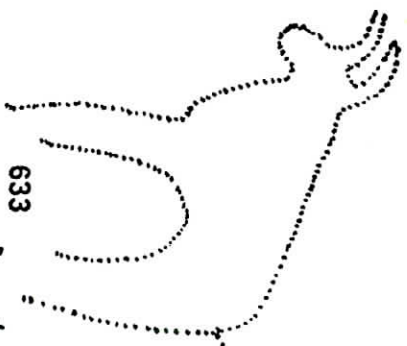
629



630



631



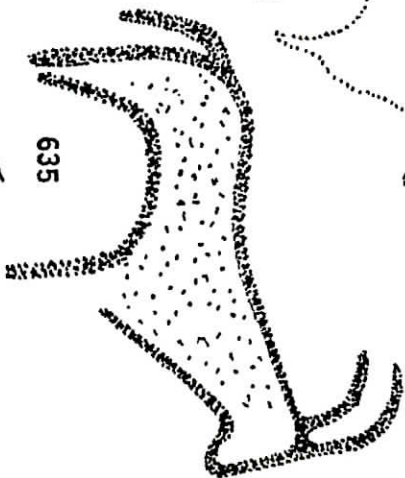
633



634



632



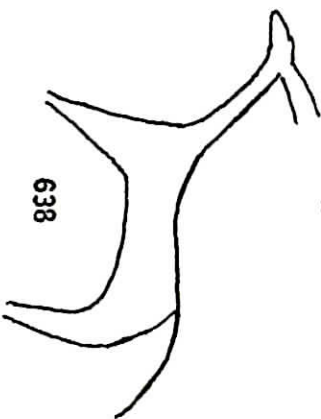
635



636



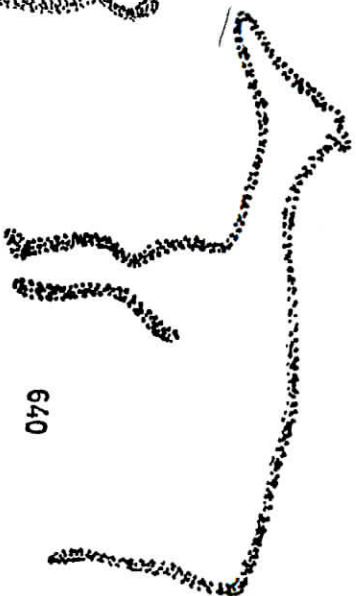
637



638



639



640

courtes. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Ponctuation à l'intérieur représentant les taches. Haut. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

627. Girafe de formule géométrique. Ligne dorsale continuant celle du cou, les pattes raides, la tête au museau arrondi et court ne montrant que les deux oreilles. Contour trinéaire. Haut. 46 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.

628. Personnage vu de profil, la tête haute et le nez pointu, le torse bombé et les jambes courtes. Il tient un objet assez court dans la main gauche. Haut. 28 cm. Piquetage total. Patine rousse.

629, 630. Autruches de profil, aux corps ovoïdes, aux pattes de face, ouvertes, aux croupions proéminents, l'un d'eux surmonté de deux traits figurant les plumes caudales. Cou long prolongé par la tête, dirigée vers le haut. Haut. 29 et 37 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

631. Guerrier de graphisme linéaire, tenant dans sa main droite un bouclier rond et un javelot (?) assez court, sans armature. Tête ronde, cou assez long, bras en croix, celui de droite abaissé vers le sol, corps très long, jambes très courtes, en fer à cheval, sexe pendant dans le prolongement du corps. Haut. 41 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

632. Animal indéterminé. Tête à museau arrondi, cou moyen nettement dégagé du corps, deux oreilles pointues dirigées vers l'avant, à moins que ce ne soient des cornes. Le corps est de forme galbée, avec une toute petite queue comme chez les chèvres ou les gazelles. Nous pencherons plutôt pour ce dernier animal. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 22 cm. Piquetage fin, en ligne. Patine roux foncé.

633, 634. Animaux accolés par la partie postérieure. Celui de gauche a le corps plus élevé que l'autre, porte des cornes courtes et épaisses, comme celles des bœufs; son museau est court à extrémité arrondie. Celui de droite a le corps plus étroit, le cou plus long, la tête allongée à museau effilé, surmontée de deux cornes légèrement sinueuses et figurées de face, tous caractères qui rappellent la gazelle. Contour bi- et trinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 57,5 cm. Piquetage étroit. Patine roux foncé.

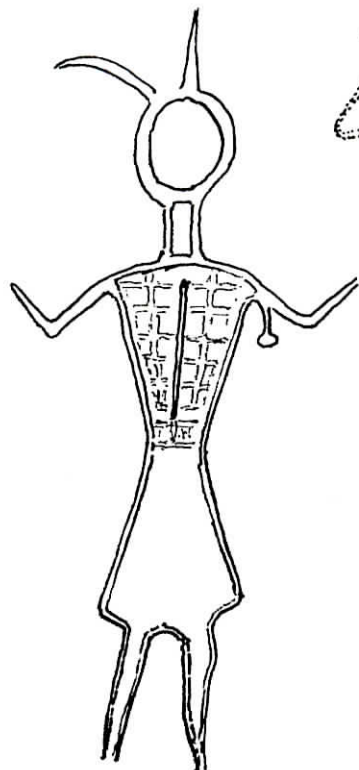
635. Bovidé à longues cornes en arc-de-cercle présentées parallèlement l'une derrière l'autre et dirigées vers l'arrière. Corps aux formes arrondies. Queue moyenne. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Léger piquetage espacé à l'intérieur. Larg. 39 cm. Piquetage large, assez régulier. Patine roux foncé.

636. Bovidé aux cornes de face, presque droites. Corps de graphisme subrectangulaire à ligne dorsale très descendante, queue assez courte. Contour trinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait formant un V entre les deux pattes, ce qui accuse la proéminence du bouton ombilical. Larg. 47 cm. Piquetage large, assez régulier. Patine roux foncé.

637. Petite gazelle en extension. Cou très étroit et allongé. Tête à museau pointu et cornes droites, de face. Contour trinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 18 cm. Trait incisé, très étroit et poli. Patine foncée.

638. Gazelle de même style que la précédente, à contour trinéaire. Larg. 36 cm. Même technique, même patine.

639. Rhinocéros. Gravure incomplète, les pattes étant inachevées et la ligne ventrale non indiquée. Contour bilinéaire. Tête longue et étroite dont le profil rappelle celui de la figure 565, déterminée hypothétiquement comme un hippopotame. On ne voit ici qu'une seule corne, rectiligne, implantée à l'extrémité du museau. Oreilles en V, comme dans la figure 564, dont l'identité est aussi douteuse. Il y a un rapport entre ces trois gravures qui se complètent les unes les autres. Que l'on place la corne de notre sujet sur la gravure 565, qui ne semble pas avoir été terminée, qu'on y ajoute les oreilles de la gravure 564, et nous obtenons un rhinocéros semblable à celui présentement décrit, d'ailleurs situé dans le même groupe de rochers. De ce fait, l'hypothèse « hippopotame » serait à rejeter. Larg. 33 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.



641



642

643

644

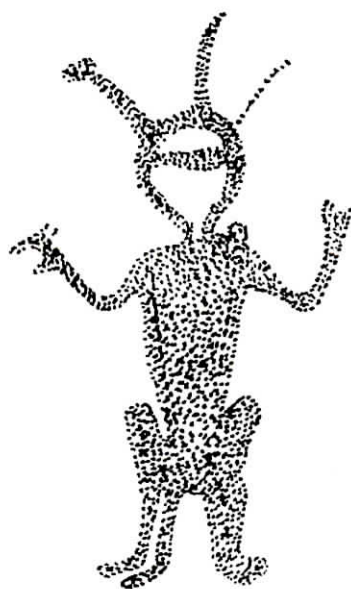
645



646



650



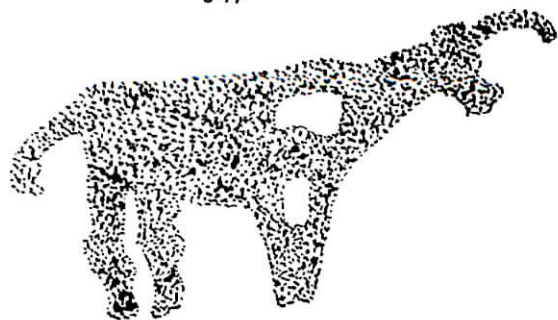
647



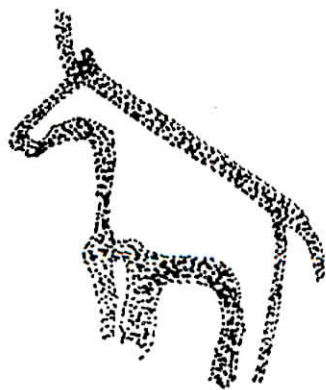
648



649



651



652



653

654



655

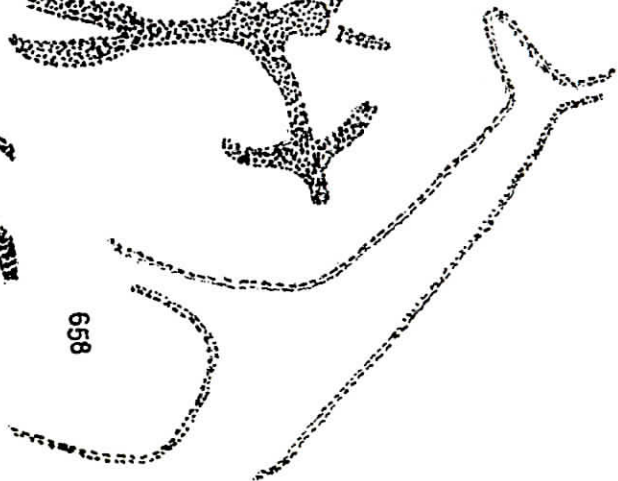
640. Animal indéterminé. Cou étroit, tête allongée à museau effilé, pattes cagneuses. Ce doit être un essai malheureux, demeuré inachevé. Larg. 46 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.
641. Personnage de face, les bras écartés dans la position des orants. Tête ovale surmontée de deux plumes. Cou long aux épaules arrondies. Corps de graphisme bitriangulaire, jambes écartées. Le vêtement semble correspondre à une tunique s'arrêtant au-dessus des genoux, la partie au-dessus de la ceinture étant décorée de motifs géométriques. Une pendeloque pend au-dessous du bras gauche et est terminée par une boule. Haut. 73 cm. Trait poli, très soigné, qui fait de cette gravure une œuvre remarquable. Patine foncée.
642. Girafe d'assez bon style, au cou cependant un peu trop large. Tête à museau arrondi, deux cornes et une oreille. Ponctuation sur le haut du cou indiquant les taches. Contour de formule trilineaire. Haut. 66 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
643. Antilope oryx. Cou presque aussi long que le corps. Tête à museau allongé et arrondi. Une seule corne dirigée vers l'arrière. Une patte par paire. Larg. 31 cm. Piquetage grossier. Patine roux foncé.
- 644, 645. Autruches schématiques à corps ovoïde et trait émergent indiquant le croupion. Haut. de la plus grande : 27 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
646. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, de face. Corps de formule subquadrangulaire, à ligne dorsale droite et descendante. Queue moyenne. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 31 cm. Piquetage assez étroit. Patine rousse.
647. Personnage de face, les bras en position d'orant. Tête ovale, séparée en deux secteurs par une bande horizontale et surmontée de trois plumes. Tronc triangulaire. Donne l'impression d'avoir les jambes doubles dont les genoux, bien dégagés, feraient saillie. La lecture est difficile, mais on peut penser qu'il est assis sur un tabouret comme celui figuré à Effeuy Ahmed (gravure n° 204) et que les genoux seraient alors écartés du corps. Il porte une protubérance sur l'épaule gauche, qui doit être un ornement. Haut. 58 cm. Piquetage total. Patine rousse.
- 648, 649. Autruches de style schématique, vues de profil. Corps ovalaire avec croupion saillant chez la plus grande, arrondi chez la petite, qui est munie de deux petits traits sur la ligne dorsale figurant les ailes. Cou très court, pattes ouvertes. Haut. 20 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
650. Animal indéterminé à cou très long et petite tête surmontée de cornes en arc-de-cercle, vues en perspective tordue. Corps informe et longues pattes de devant, présentées de face. Larg. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
651. Bovidé à corne unique dirigée vers l'avant. Corps lourd et massif, avec réserves à l'intérieur. Pattes larges, celles de devant étant soudées. Larg. 39 cm. Piquetage grossier, total. Patine rousse.
652. Bovidé de facture grossière, à ligne dorsale exagérément descendante, au corps tout en poitrail, à l'arrière-train réduit. Il n'est pourvu que d'une corne, presque droite; on devine l'amorce de la seconde. Pattes de face. Larg. 21 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
633. Gazelle au corps très allongé et trop étroit. La tête est en partie détruite, mais il subsiste les cornes, qui sont droites. Contour trilineaire. Haut. 66 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
654. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, en perspective tordue. Corps de formule subrectangulaire. Contour trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Se trouve au-dessus de la gazelle précédente. Même technique, même patine.
655. Amorce de tête de gazelle derrière la précédente. Même technique, même patine.



656



657



658



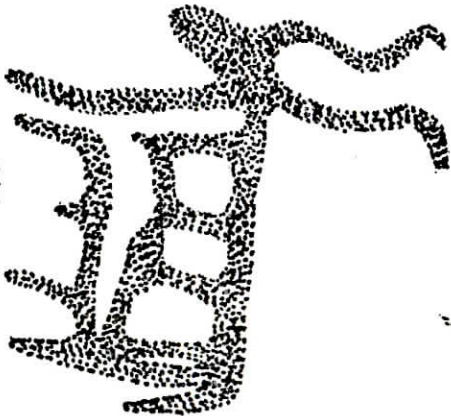
659



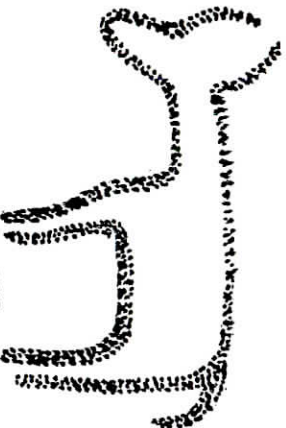
660



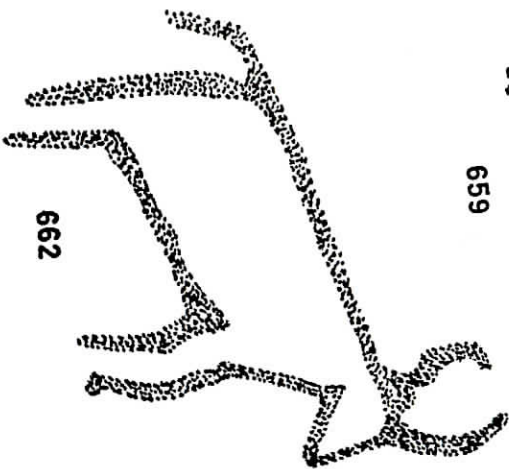
661



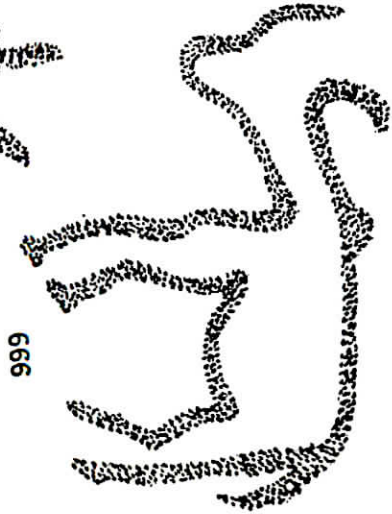
664



663



662



666



665



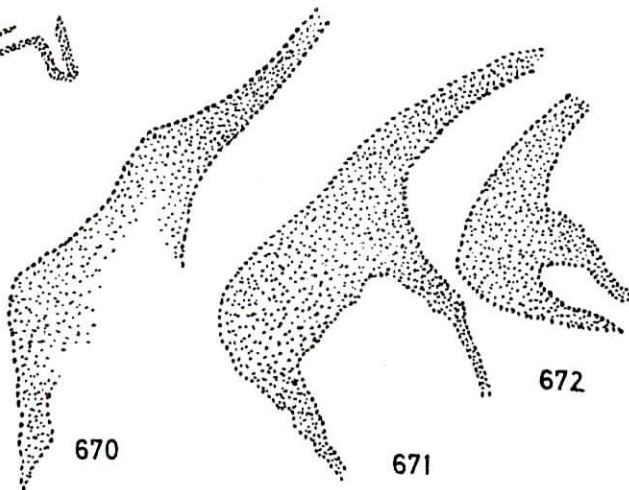
667

656. Bovidé aux cornes presque droites, vues de face. Corps de formule subrectangulaire, avec décors internes. Pendeloque sous-jugulaire linéaire. Cou étroit, tête regardant de face. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 51 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.
657. Figuration humaine placée derrière le bovidé et vue de face. Corps linéaire, tête ovale surmontée de deux plumes, jambes courtes et écartées. Le personnage semble tenir un arc dans la main gauche. Haut. 20 cm. Même technique et même patine que pour le précédent.
658. Girafe au cou très long et très large, au corps réduit, aux pattes courtes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait. Tête allongée surmontée de deux oreilles, ligne du crâne interrompue. Contour trilineaire. Haut. 60 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.
- 659, 660. Bovidé de type graffiti, informe. La corne de gauche est droite, l'autre, légèrement tordue, rejoint un cercle isolé qui représente la tête. Pattes de face. Larg. 31 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.
661. Petit bovidé tout en tête, aux cornes en arc-de-cercle très épaisses. Corps à train arrière surbaissé, de type graffiti. Larg. 19 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.
662. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, en perspective tordue. Corps de formule subrectangulaire à ligne dorsale fuyante. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 32 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
663. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle non fermé. Corps de formule subrectangulaire. Contour trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage assez régulier donnant un trait assez étroit. Patine rousse.
664. Bovidé aux grandes cornes lyrées, vues en perspective tordue. Corps de formule subrectangulaire, à décors internes géométriques. Queue courte et pattes de face. Larg. 31 cm. Piquetage large et grossier. Patine foncée.
665. Bovidé à petites cornes en arc-de-cercle vues de face, à tête informe au museau pointu. Corps très allongé et étroit. Pattes de face, celles d'arrière étant très écartées. Larg. 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
666. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, en perspective tordue interrompue par absence de la ligne frontale. Ligne dorsale arrondie avec protubérance sur l'échine, ce qui fait penser à un zébu. Contour trilineaire. Pattes de face, toutes tordues, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 24 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
667. Très mauvais bovidé sans tête, à pattes droites isolées. Larg. 33 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

669



668



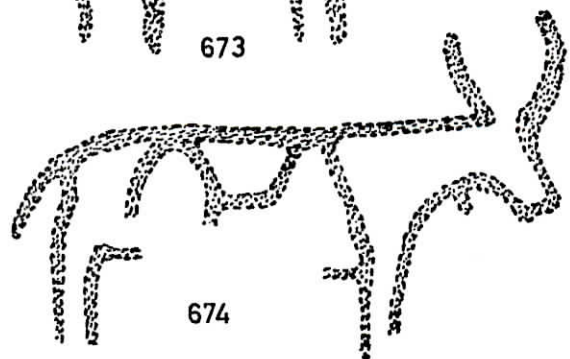
672

670

671



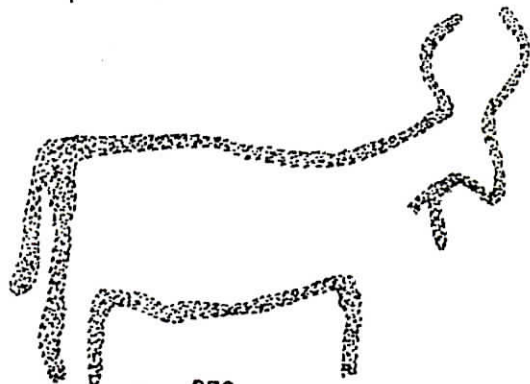
673



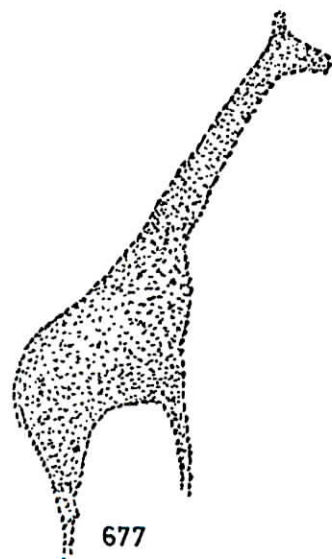
674



675



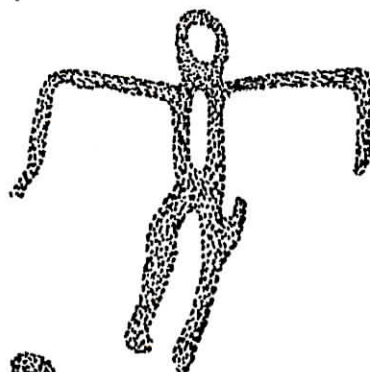
676



677



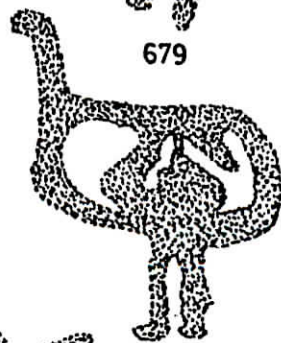
678



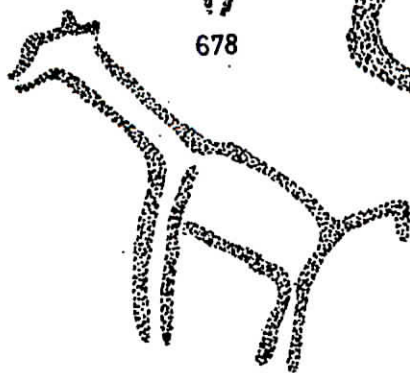
679



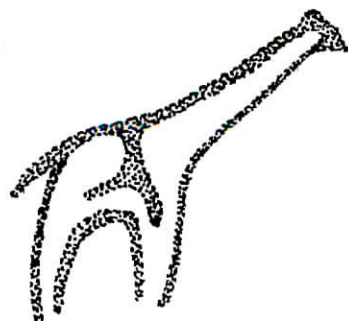
680



681



684



685

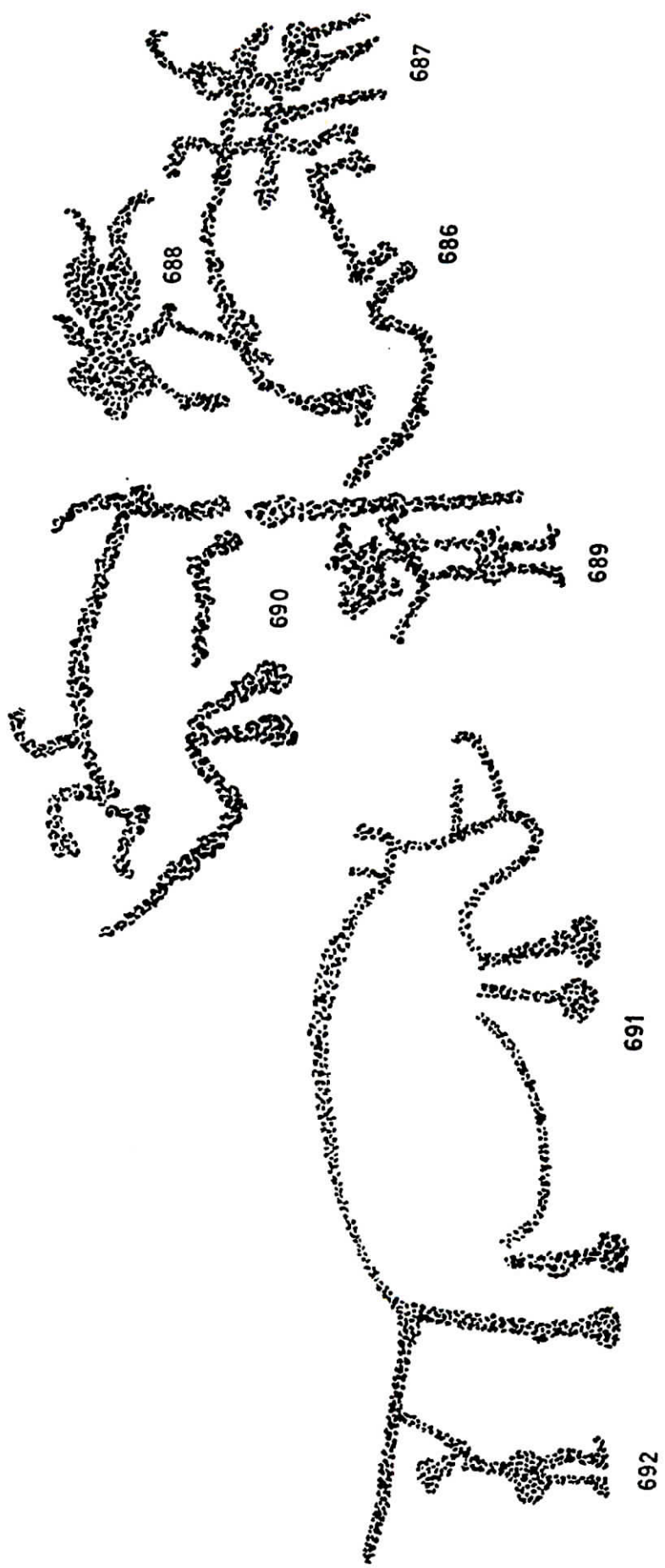


682



683

- 668, 669. Esquisses de girafes, la première ne comprenant que le cou, la seconde dépourvue de la moitié du corps ainsi que des pattes. Haut. 67 et 42 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.
- 670, 671, 672. Girafes esquissées l'une derrière l'autre, en position courbée et sans tête. Elles sont situées sur une paroi à 4 mètres au-dessus du sol et la plus grande doit mesurer 56 cm env. Piquetage fin. Patine rousse.
673. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps de formule subrectangulaire. Pendeloque sous-jugulaire en forme de languette. Queue courte. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 39 cm. Piquetage très large. Patine rousse.
674. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps aux contours arrondis avec décorations intérieures. Petite pendeloque sous-jugulaire. Pattes de face. Larg. 46 cm. Piquetage large et assez régulier. Patine rousse.
675. Personnage de face. Bras étendus en forme d'ailes d'oiseau. Tête allongée, tronc linéaire. La partie inférieure semble être recouverte d'un pantalon bouffant d'où sortent de petites jambes aux extrémités effilées. Haut. 32 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
676. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps de forme subrectangulaire. Pendeloque sous-jugulaire en languette étroite. Contour trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 56 cm. Piquetage large et assez régulier. Patine roux foncé.
677. Girafe au profil assez naturaliste, mais aux pattes linéaires présentées de face. Elle est à 5 mètres au-dessus du sol et mesure près de 60 cm de hauteur. Entièrement piquetée. Patine roux foncé.
678. Autruche de profil. Corps subovale avec zone piquetée à l'intérieur en forme de triangle. Cou et pattes longs. Haut. 35 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
679. Personnage schématique, de face, aux bras très longs, en croix, les avant-bras retombant vers le sol. Tête ovale à réserve centrale. Tronc court à évidemment central. Jambes courtes et épaisses. Haut. 36 cm. Piquetage grossier. Patine roux foncé.
680. Personnage schématique, accroupi. Bras relevés en position d'orant. Jambes écartées, pénis dans le prolongement du corps. Haut. 24 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
681. Autruche schématique au corps énorme à réserves internes, petit cou et pattes courtes. Haut. 28 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
- 682, 683. Contours de sandales sur dalles. Formes irrégulières. Celle de droite comporte quatre traits parallèles dans la partie inférieure, indiquant vraisemblablement les ouvertures destinées à recevoir la lanière de fixation sur le coup de pied. Haut. 17 et 24 cm. Incision fine et polie. Patine grise.
684. Girafe de style grossier, au corps quadrangulaire, sans grâce. Grosse tête à museau ouvert et petites oreilles. Pattes de face. Haut. 36 cm. Piquetage espacé. Patine roux clair.
685. Girafe au corps très large, au cou épais; motif piqueté à l'intérieur en forme de T. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Haut. 42 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.



687

686

688

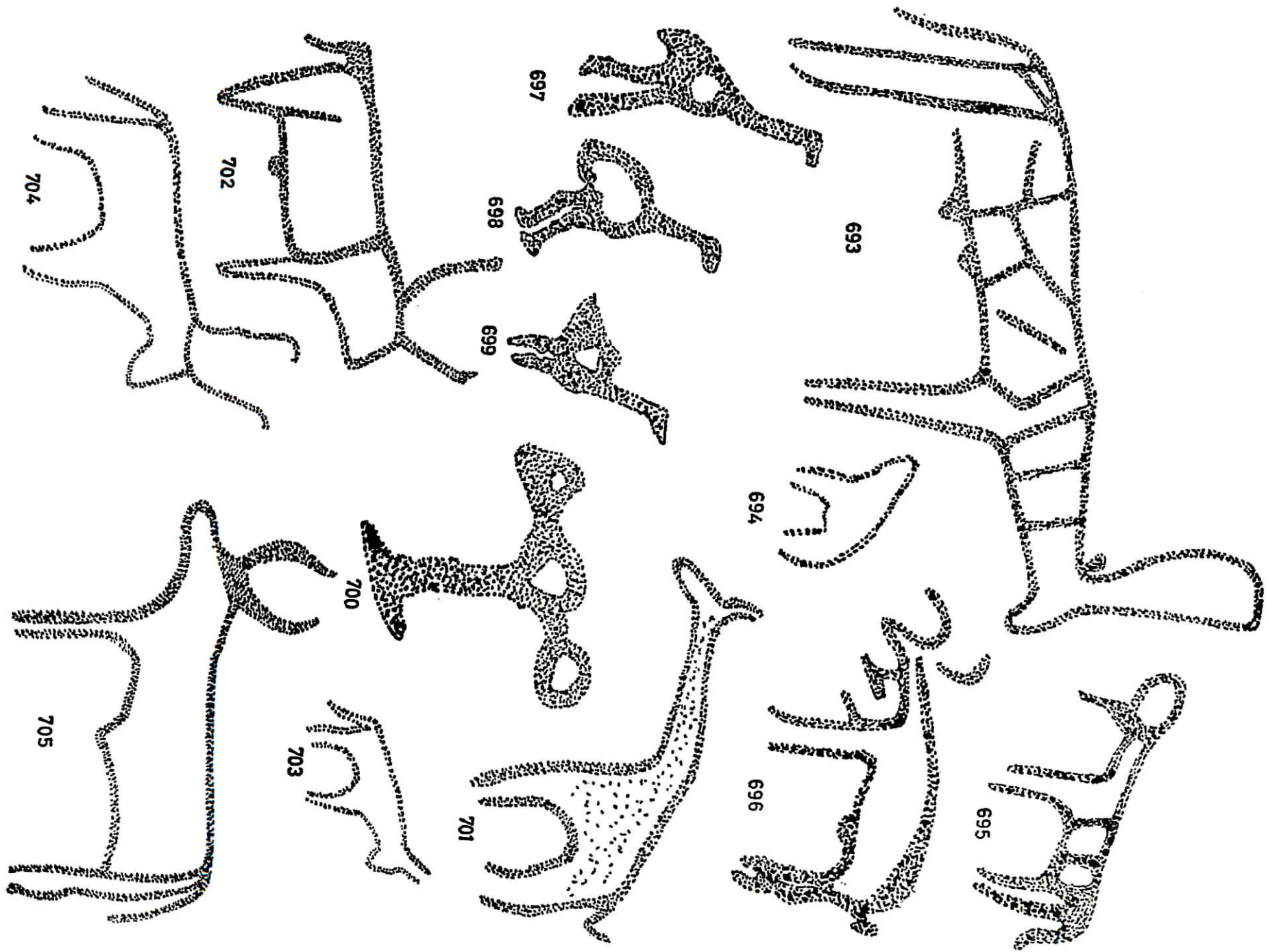
689

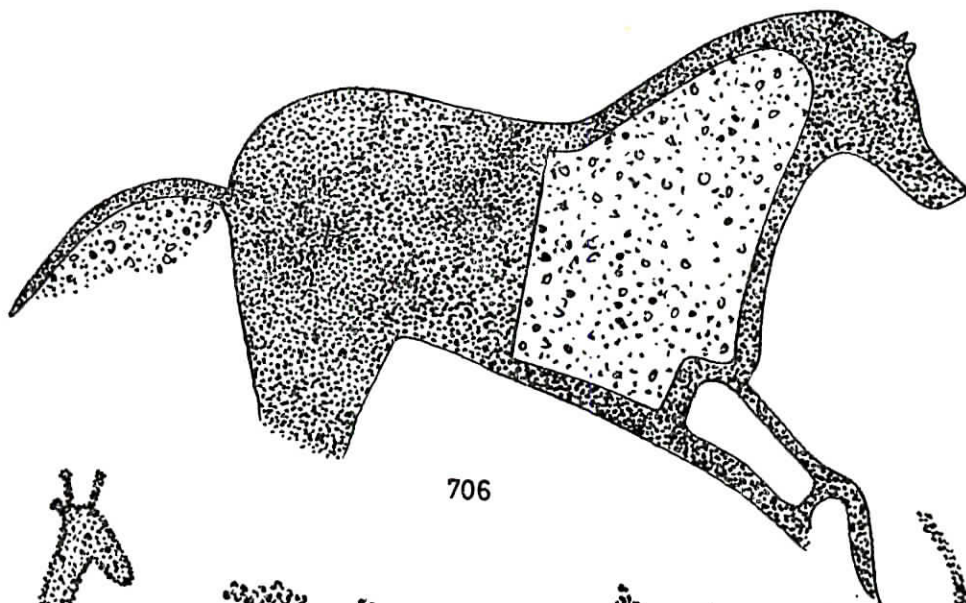
690

691

692

686, 687, 688, 689, 690, 691, 692. Scène de chasse au rhinocéros. Les chasseurs sont vêtus différemment. L'un porte une tunique rectangulaire, un autre semble avoir un pantalon extrêmement bouffant, les deux autres n'ont qu'un tout petit pantalon bouffant couvrant la ceinture. Deux ont une plume sur la tête alors que les autres en sont dépourvus. Ils sont chacun armés d'un javelot à armature foliacée. Le sujet le plus à droite a enfoncé un javelot au-dessus de la cuisse du rhinocéros qui est devant lui. Un autre, au-dessus du même rhinocéros, est étendu sur le sol, inerte, les membres écartés et doit avoir reçu une blessure mortelle. Celui du centre est debout, tenant son javelot verticalement. Enfin, le quatrième, à gauche, a enfoncé son javelot dans la partie postérieure du plus grand des rhinocéros. Les rhinocéros sont du style courant dans cette station, la ligne frontale interrompue et au contour trilinéaire. Le grand a un corps plus globuleux, des pattes plus hautes terminées par des boules; son muflle est arrondi et les deux cornes surajoutées. Sur ce point, on peut rapprocher son profil des figures 565 et 639. Il ressort de cette scène très imagée que le rhinocéros était chassé au javelot et, très certainement, attaqué par derrière. Longueur totale de la scène : 130 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.





706



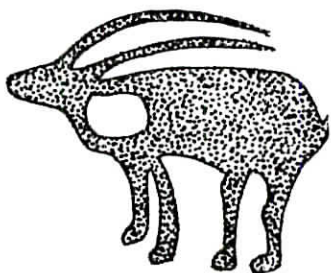
707



708



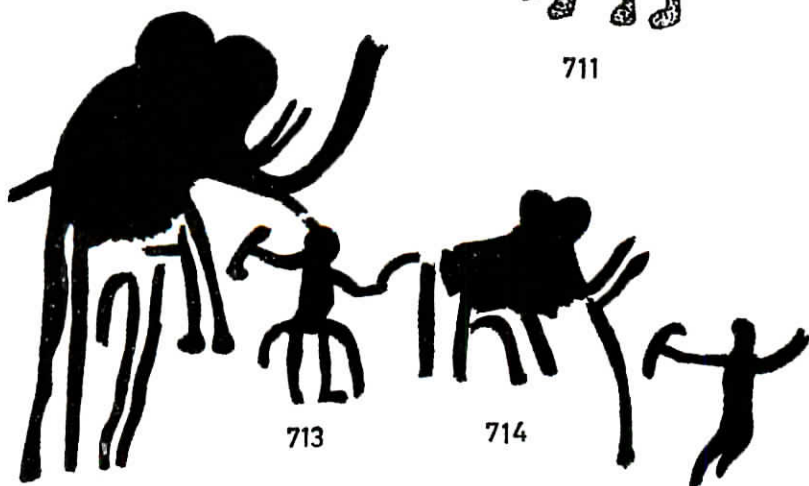
709



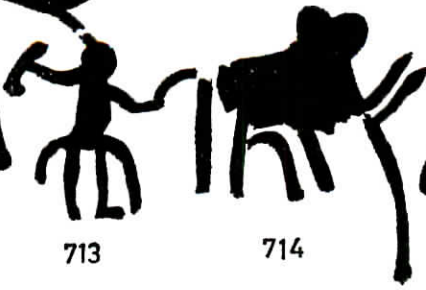
710



711



712



713



714



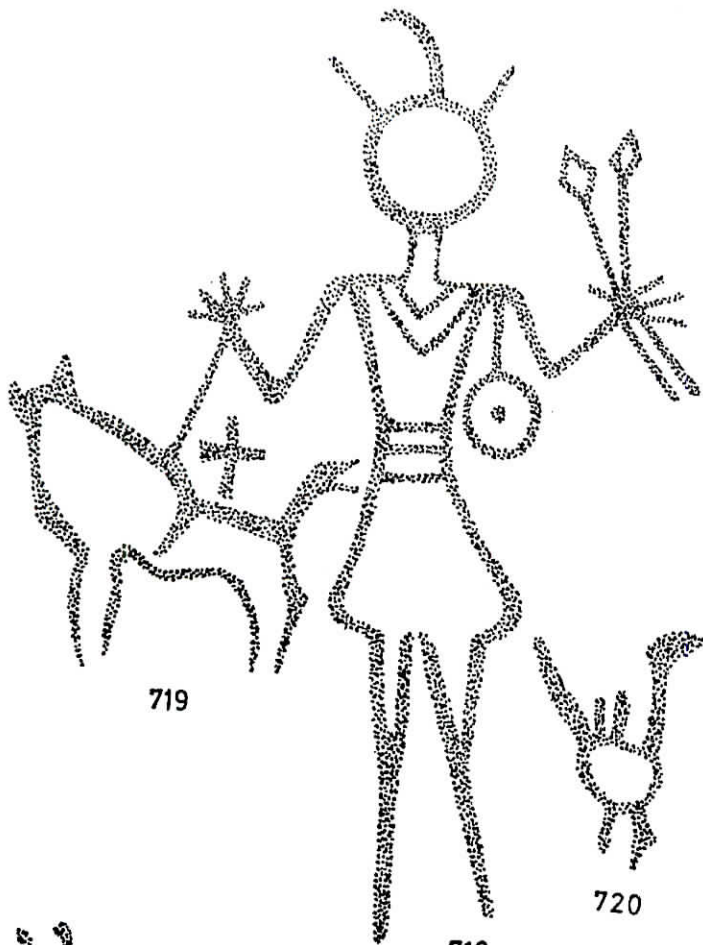
715



716

717

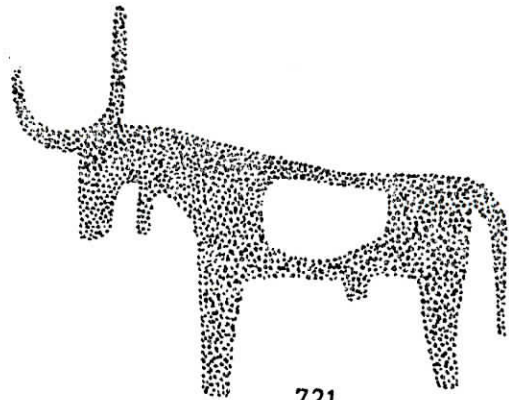
693. Bovidé à longues cornes aux extrémités se rejoignant et formant une espèce de disque allongé. Corps et cou longs et étroits, avec nombreuses séparations internes. Queue longue. Pattes de face. Larg. 93 cm. Piquetage grossier. La patine de la partie antérieure est rousse, alors que celle de la partie postérieure est gris-noir.
694. Petit quadrupède sans tête, au dos arrondi, à contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 16 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
695. Bovidé à cornes fermées en forme de disque allongé. Museau très allongé, terminé en groin. Corps de formule subrectangulaire et étroit, avec divisions internes verticales. Pattes de face, queue très épaisse. Larg. 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
696. Bovidé (?) aux cornes en arc-de-cercle dirigées vers l'avant, en perspective tordue. Corps ovalaire et étroit, disharmonieux. Pendeloque sous-jugulaire en forme de T retourné. Très petite queue en forme de boule. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
- 697, 698, 699. Autruches schématiques, à corps ovoïde et petit croupion saillant, avec réserves internes. Cou long et large, tête allongée. Haut. 20, 17 et 16 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
700. Char schématique à deux roues, sans rayons, avec une réserve interne. Le timon et les jougs sont très larges. Haut. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
701. Girafe de profil, à tête légèrement penchée garnie de deux oreilles. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Haut. 45 cm. Piquetage grossier; avec ponctuation espacée à l'intérieur. Patine rousse.
702. Bovidé aux cornes très légèrement courbées, vues de face. Corps de formule subrectangulaire. Pattes en V retourné, une seule par paire. Bouton ombilical rond, assez proéminent. Queue courte. Larg. 51 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.
703. Petit bovidé aux cornes droites dirigées vers l'avant. Corps de formule subrectangulaire, à ligne dorsale descendante, à contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 18 cm. Piquetage régulier et étroit. Patine rousse.
704. Bovidé aux cornes lyrées, en perspective tordue. Corps de formule subrectangulaire, assez bien proportionné, à contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 38 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.
705. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face; corps de formule subrectangulaire avec ligne ventrale saillante marquant le décrochement à hauteur du bouton ombilical. Pattes de face. Larg. 39 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.



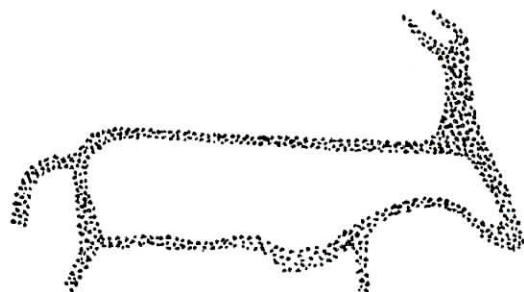
719

718

720



721



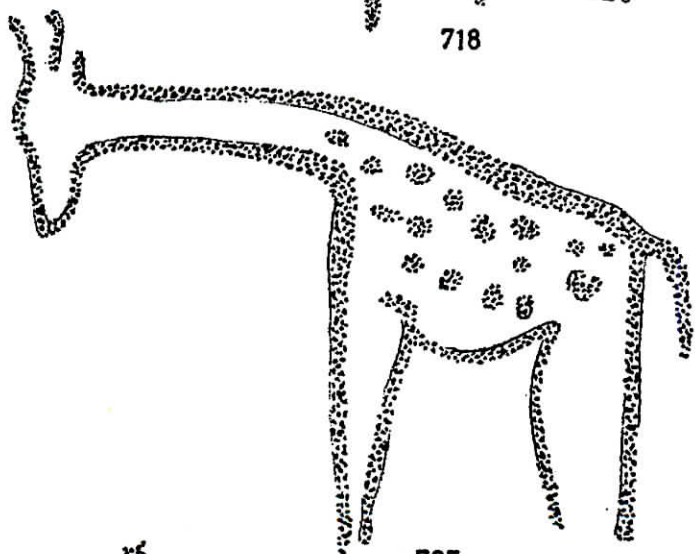
722



723



724

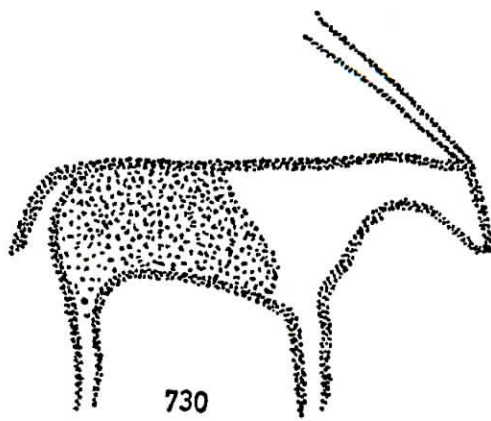


725

726 † ⊙ + 3
 727 + ⊙ ⊙ † ⊙ ⊙
 728 + || : 1 2 1 2



729



730

706. Très beau cheval de type bréviligne, dont les extrémités des pattes manquent. Tête étroite à profil d'hippocampe, oreilles très courtes et très menues, queue assez courte en forme d'aile d'oiseau. Corps rendu par un piquetage fin et serré, avec une réserve sur la partie antérieure à piquetage clairsemé. Réserve sur la cuisse. Larg. 90 cm. Patine rousse.

707. Deux girafes l'une dans l'autre, dont il manque la partie inférieure. Cous droits et allongés, têtes assez naturalistes surmontées de cornes et d'oreilles. Haut. 90 cm. Piquetage fin et léger. Patine foncée.

708, 709. Guerriers se faisant face et vus de profil. Corps linéaires et informes; ils ne semblent pas vêtus. Ils tiennent chacun un objet légèrement courbé dans la main qui doit être un arc, d'autant plus que l'autre bras est replié, position classique de l'archer qui tend la corde et maintient la flèche en place avant de la lâcher. Larg. 30 cm. Percussion grossière provoquant un contour très irrégulier. Patine rousse.

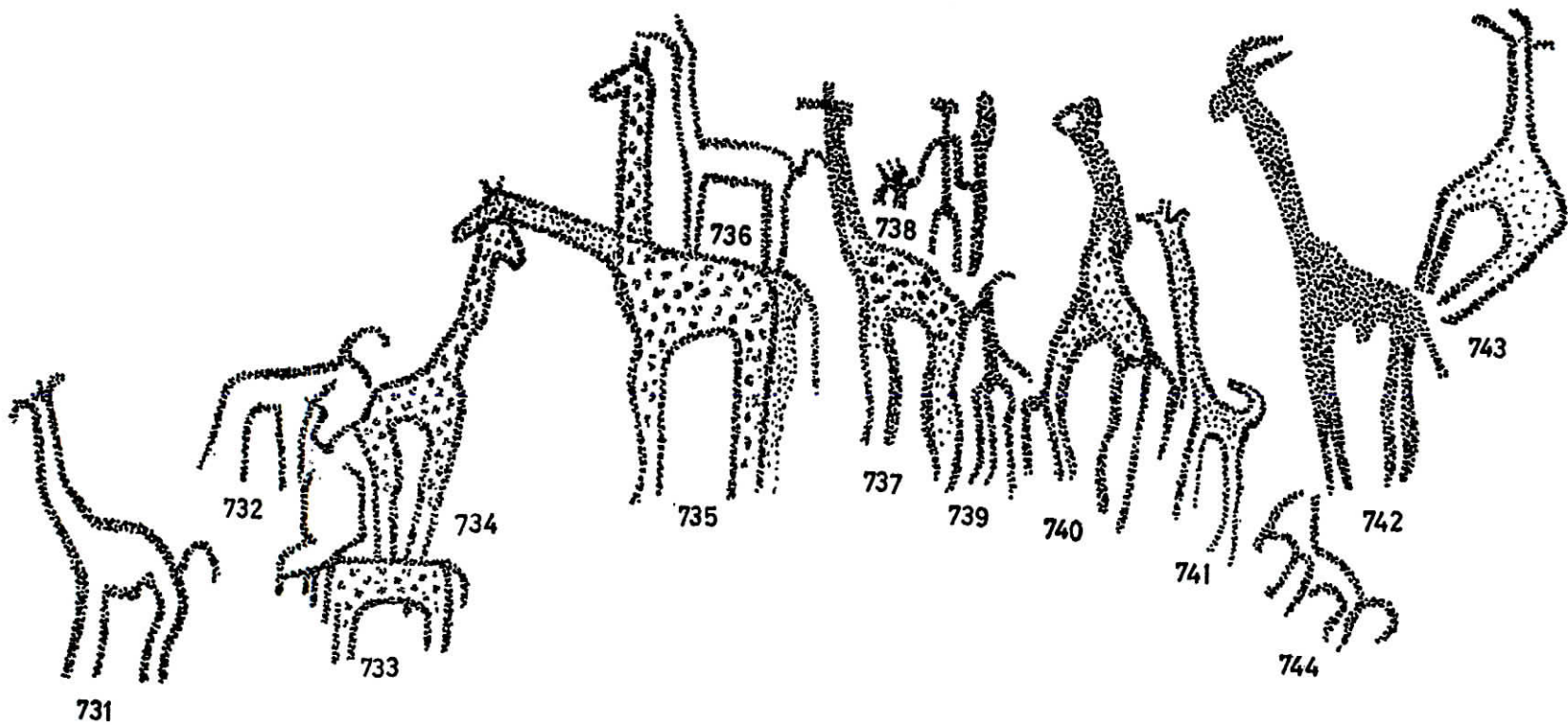
710. Autruche en marche, de style très élégant. Corps ovoïde au croupion saillant surmonté de deux motifs en forme de crochet qui représentent les ailes figurées de face. Le cou est mince et élancé, les pattes, modelées, font ressortir l'ampleur des cuisses. Haut. 35 cm. Piquetage assez fin et régulier. Patine rousse.

711. Antilope oryx. Corps ovalaire avec réserve sur le poitrail; pattes épaisses présentées avec une certaine perspective. La tête est allongée avec museau arrondi et prolongée par deux cornes qui s'étendent jusqu'à la partie postérieure. Larg. 25 cm. Piquetage total. Patine rousse.

712, 713, 714, 715. Chasse à l'éléphant par deux hommes. Ceux-ci tiennent dans la main un objet recourbé qu'on serait tenté de considérer comme des boucliers, ce qui n'aurait aucun sens pour se protéger d'éléphants, et qu'on doit plutôt prendre pour des arcs. L'un d'eux est vêtu d'un petit pagne aux extrémités retombantes sur les côtés et porte une plume sur la tête; l'autre est apparemment nu. Les éléphants sont informes mais reconnaissables à leurs grandes oreilles, leur trompe et leurs défenses. Haut. du plus grand éléphant : 50 cm. Tous les sujets sont polis. Patine foncée.

716. Petit personnage au corps curieusement divisé en deux et portant deux grandes plumes. Il tient un objet placé à travers le corps qui semble être un arc. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

717. Chameau schématique à bosse énorme de forme angulaire. Larg. 25 cm. Piquetage grossier. Patine roux clair.



718, 719. Guerrier tenant un cheval en laisse. Il est de style bitriangulaire, à tête ronde surmontée de trois plumes. Le vêtement doit comporter une tunique resserrée à la ceinture et s'arrêtant à mi-cuisse. Les bras sont écartés en position d'orant. Dans la main gauche, il tient deux javelots très courts et porte un petit bouclier rond suspendu à l'épaule. De la droite, un lien rejoint un cheval dont la taille n'est pas proportionnée à la sienne. Le cheval est figuré assez conventionnellement et est reconnaissable à ses oreilles pointues et sa queue en panache. Il porte au cou un double collier disposé en V et sa taille est barrée par trois traits parallèles qui représentent peut-être une ceinture. Les cuisses, larges à leur naissance, sont prolongées par des jambes linéaires. C'est une gravure très soignée, très artistique, qui est située sur le sommet d'un rocher d'une quinzaine de mètres de haut et d'accès très difficile. Haut. 92 cm. Piquetage très régulier. Patine foncée.

720. Petite autruche située sur le côté du personnage précédent. Tête très grosse, cou très long, queue également très longue pour un tout petit corps de forme ovale. Même technique et même patine que les précédents.

721. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, de longueur inégale. Corps de formule subrectangulaire avec réserve centrale. Pendeloque sous-caudale en forme de languette. Une patte par paire. Larg. 28 cm. Piquetage assez régulier. Patine foncée.

722. Bovidé (?) à tête très allongée, à museau pointu, avec corne à extrémité bifide. Corps allongé à partie postérieure arrondie et poitraïl saillant. Pattes incomplètes. Larg. 30 cm. Piquetage grossier. Patine foncée.

723. Petit quadrupède indéterminé situé à proximité du guerrier bitriangulaire. Peut-être s'agit-il d'un petit cheval? Contour monolinéaire ouvert. Même technique, même patine.

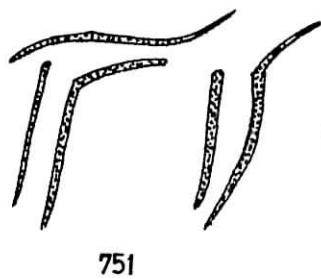
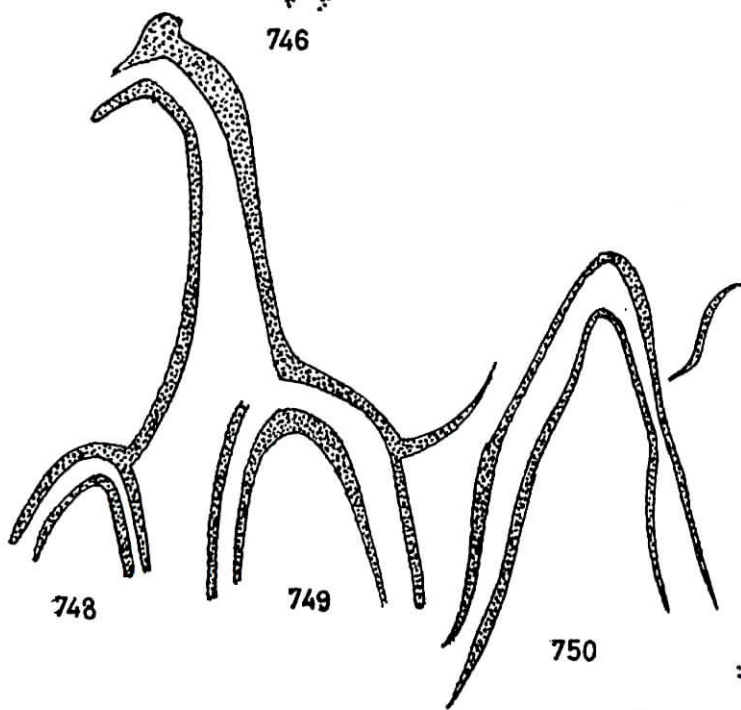
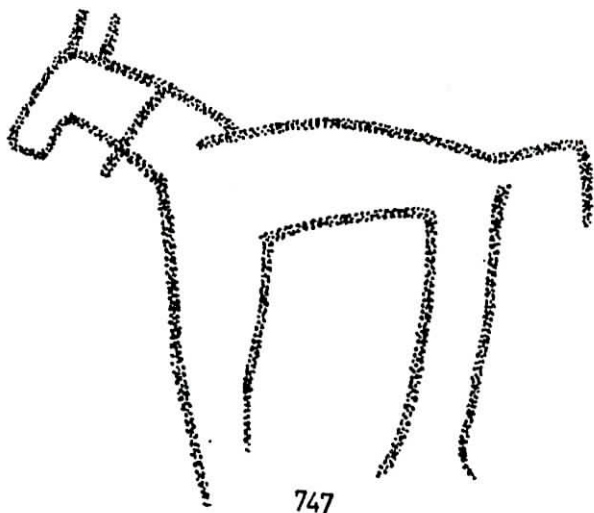
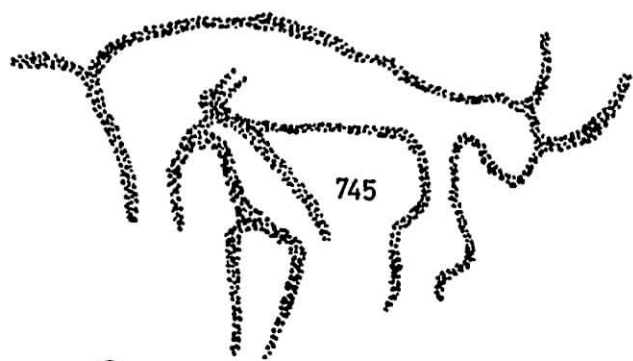
724. Petite gazelle au long cou, aux très petites cornes (?), aux pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait, à contour bilinéaire. Haut. 21 cm. Trait incisé et poli. Patine foncée.

725. Girafe au cou penché horizontalement, à la tête allongée pourvue de deux cornes et une oreille. Ligne du dos descendante, pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour trilinéaire. Ponctuations internes rondes indiquant les taches. Haut. 56 cm. Piquetage avec traces de polissage. Patine roux foncé.

726, 727, 728. Inscriptions libyco-berbères.

729. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, vues de face, selon la formule du front ouvert. Tête baissée vers le sol, à museau pointu. Corps long et étroit, décoré de motifs en V. Pattes de face. Larg. 43 cm. Piquetage grossier. Patine roux foncé.

730. Antilope oryx aux cornes droites, gravée sur une dalle horizontale. Corps aux formes arrondies avec partie postérieure entièrement piquetée. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 39 cm. Piquetage étroit. Patine grise.



748

749

750

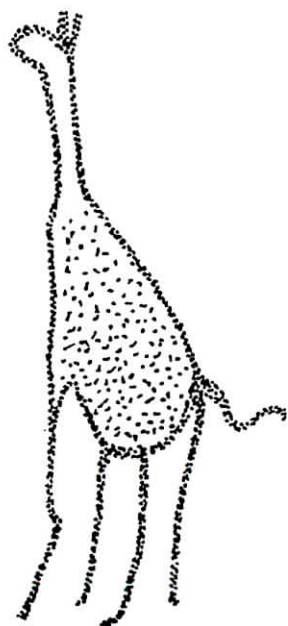


752

753

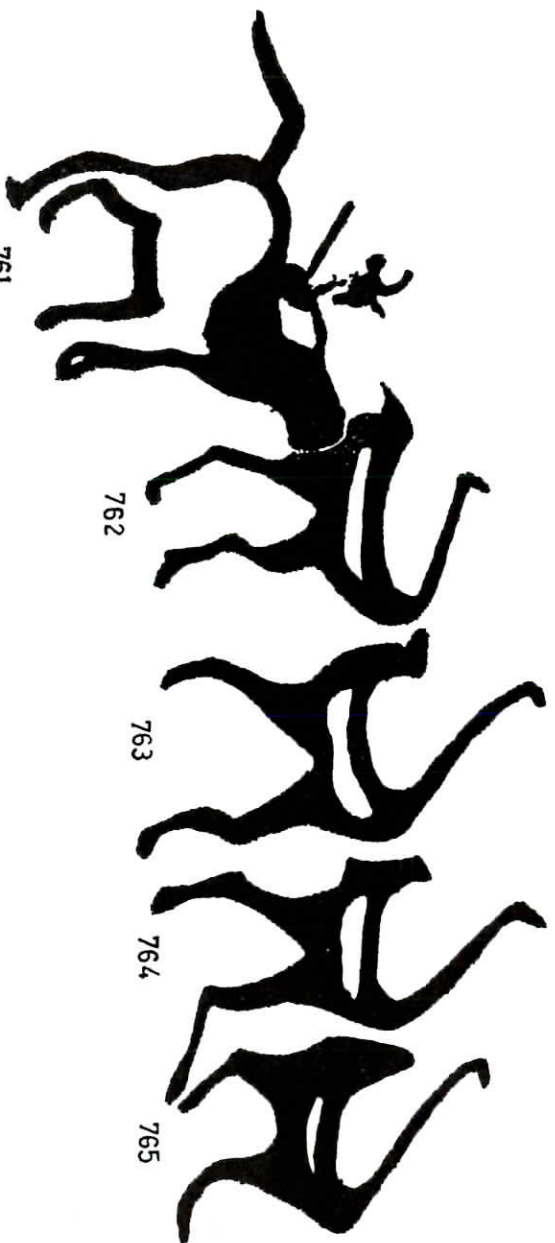
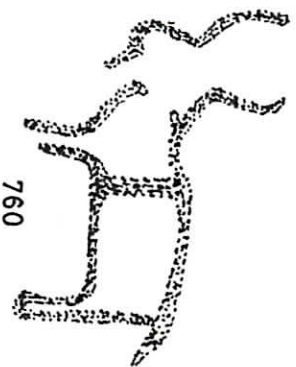
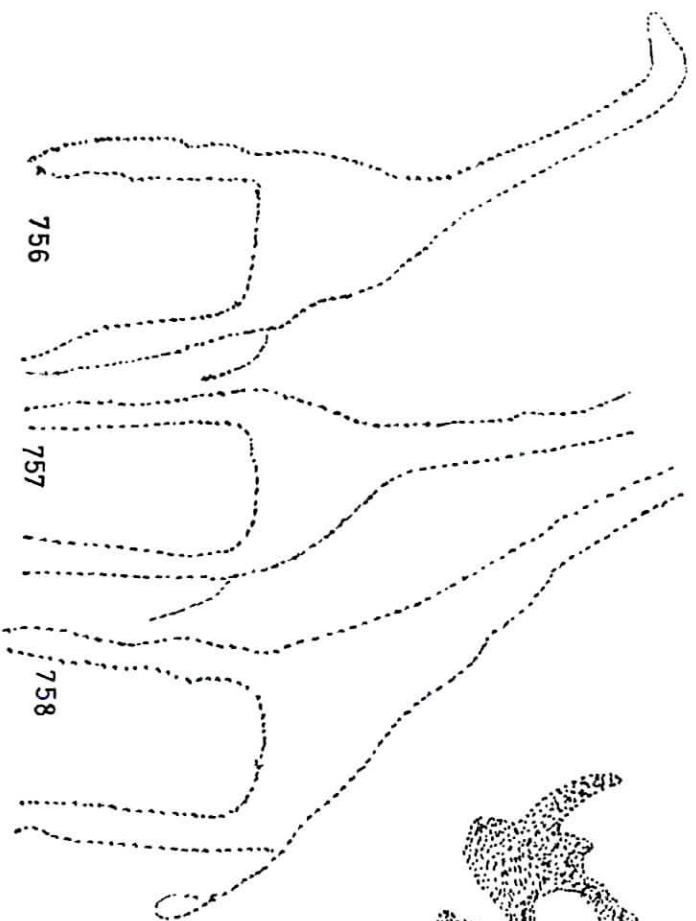


754



755

731 à 744. Panneau comprenant neuf girafes, une gazelle, trois petits bovidés et deux figurations humaines, dont une porte un javelot à longue armature foliacée et un objet indéterminé. Toutes ces gravures sont de même époque, c'est-à-dire qu'elles présentent toutes une patine rousse, mais il y eut des adjonctions, en particulier les gravures situées sur les côtés et la petite gazelle du centre. Leur valeur artistique varie en fonction de la qualité des graveurs qui ont utilisé des techniques différentes. Les contours sont bi- ou trilinéaires. Longueur de l'ensemble : 3 mètres.



765

764

763

762

761



767



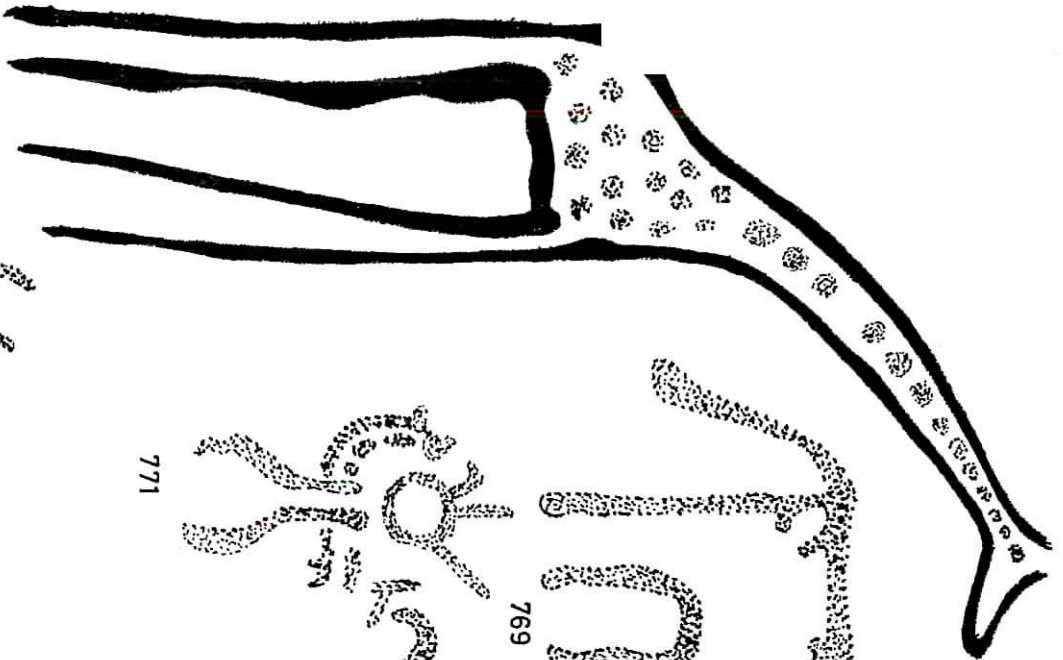
766

745. Bovidé au corps informe. Larg. 55 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
746. Autruche (?) encadrée dans le bovidé précédent. Même technique, même patine.
747. Cheval de style quadrangulaire. Tête rectangulaire, petites oreilles droites vues de face. Collier à base pendante en dessous de la ligne du cou. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage très fin et régulier. Patine foncée.
- 748, 749. Girafes d'un conventionalisme très moderne accentuant considérablement la longueur du cou et réduisant le corps et les pattes à deux arcs-de-cercle superposés. Haut. 30 cm. Contour piqueté très fin et poli. Patine foncée.
750. Amorce d'un autre animal du même style que les précédents et se trouvant à côté. Même technique, même patine.
751. Amorce d'un animal du même style que les précédents et se trouvant en dessous. Même technique et même patine.
- 752, 753. Petits quadrupèdes indéterminés, de contour bi- et trilinéaire. Long. 20 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
754. Autruche schématique à contour irrégulier. Haut. 15 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
755. Girafe de très mauvais style. Haut. 55 cm. Piquetage moyen avec ponctuations internes clairsemées. Patine rousse.

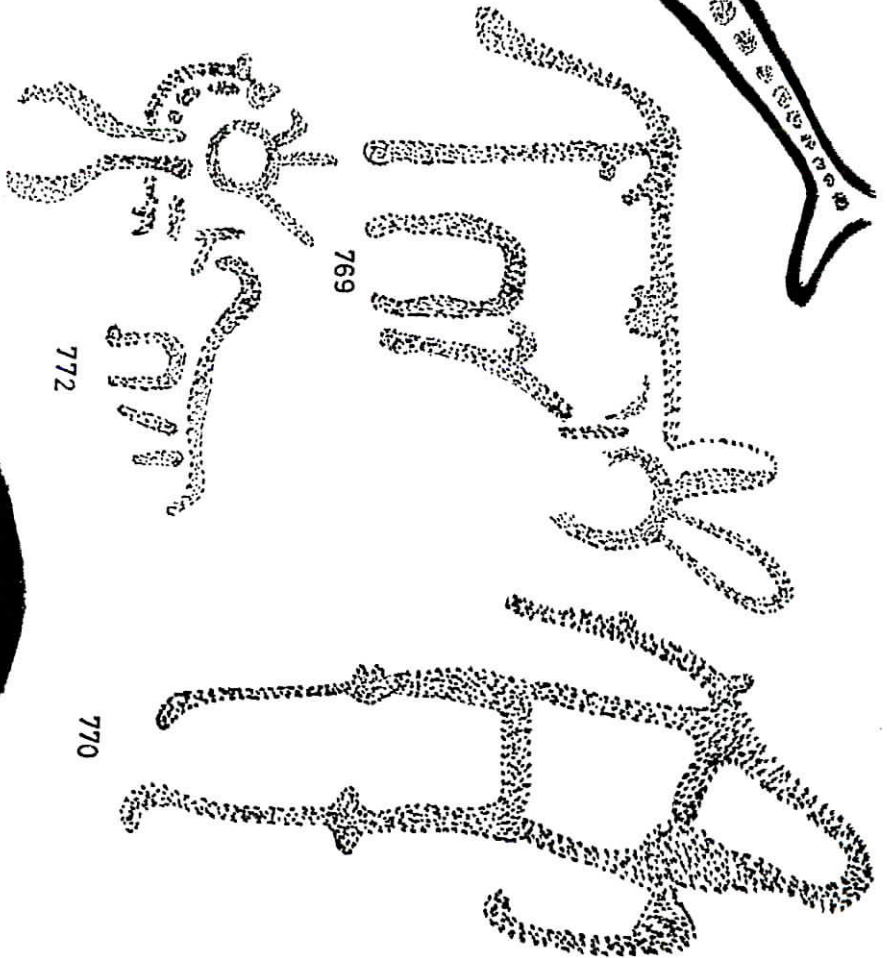
*

Les gravures d'Ekaden Ararni ne sont, en somme, qu'une extension vers le nord de celles inventoriées précédemment à Effeuy Ahmed. La faune présente les mêmes caractères, c'est-à-dire prééminence du bœuf, puis de la girafe. On rencontre également l'éléphant et le rhinocéros, en particulier dans deux scènes de chasse à l'arc et au javelot tout à fait vivantes et remarquables. Plusieurs espèces nouvelles apparaissent, telles que le cynocéphale, le phacochère. Enfin, la faune secondaire, avec les petites autruches schématiques, la gazelle et l'oryx. Dans la faune domestique, on note quelques chèvres et surtout des chevaux, dont un très beau. Il y a lieu cependant de noter, comme dans les stations précédentes, que cet animal est en petit nombre, phénomène curieux, puisque l'ensemble est incontestablement « caballin ». La présence d'un nouveau char, de type schématique à deux roues, confirme l'intrusion des populations à charrerie dans cette région nord-occidentale de l'Air. C'est surtout dans le domaine des figurations humaines que l'inventaire s'enrichit par un nombre considérable de types nouveaux, qui vont des formes les plus simples, du graffiti linéaire aux formes les plus élaborées, du type bitriangulaire, en passant par de multiples formes intermédiaires, montrant surtout le sens créateur des artistes, le tout faisant partie du stock du « guerrier libyen » à plumes et javelots, même si ces deux éléments caractéristiques de l'époque ne sont pas toujours présents.

Les styles des animaux se retrouvent avec les mêmes variantes que dans les stations précédentes où la formule des pattes centrales rendues par un seul trait isolé des autres domine nettement, de même que les contours bi- et trilinéaires. Il en est de même des techniques où le piquetage est presque général, mais la qualité très inégale. Les patines sont les mêmes, encore que l'on note la présence de gravures à patine rousse, de nuance plus claire que la teinte la plus courante, ainsi que pas mal de gravures à patine foncée, y compris pour des chameaux. L'exposition locale et la nature de la roche peuvent, dans certains cas, intervenir de façon assez sensible et l'on observe des gravures à patine antérieure rousse alors que la partie postérieure est foncée.



768



769

770

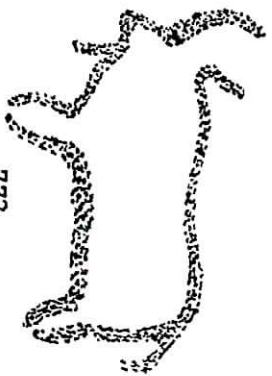


771

772



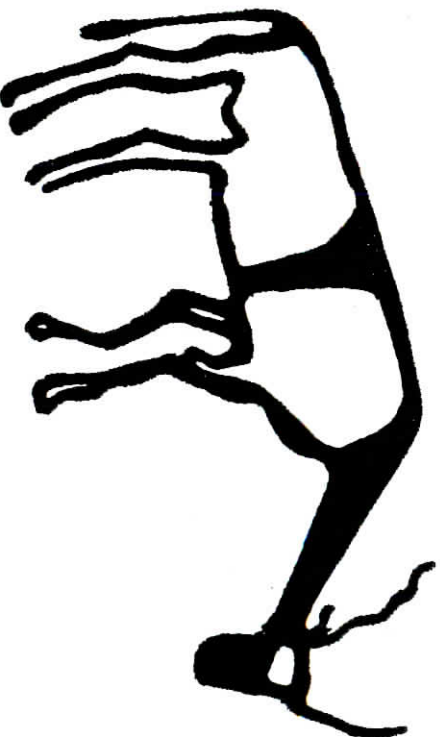
774



773



775



776

STATION D'IN SARA

Ce site est constitué par un petit groupe de rochers isolés au sud d'Effeuy Ahmed. Nous n'y avons recueilli que 27 gravures, mais il faut dire que le massif est assez chaotique et n'offre guère de belles parois. Celles qui ont été utilisées sont, d'une façon générale, sur les parties sommitales.

Description des gravures.

756, 757, 758. Girafes en ligne, de style très géométrique, à contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 81 cm. Piquetage fin, en ligne, et jointif. Patine rousse.

759. Rhinocéros à deux cornes et deux oreilles de face. Le museau proéminent offre un profil plus fidèle que ceux des exemplaires de Ekaden Ararni. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 53 cm. Piquetage grossier avec grattage superficiel. Patine foncée.

760. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, de face, mais ouvertes à la base. Corps de formule subrectangulaire avec large bande verticale à hauteur de l'échine qui le partage en deux. Petite pendeloque sous-jugulaire en forme de languette. Queue très courte. Pattes de face. Larg. 33 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

761. Cavalier portant trois plumes sur la tête. Cheval de type bréviligne à croupe rebondie. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. La tête surcharge la partie postérieure de l'autruche placée devant. Haut. 35 cm. Tout le corps et les pattes sont soigneusement polis. La patine est rousse et plus claire que celle des autruches, indiquant qu'il a été rajouté.

762, 763, 764, 765. Petit troupeau d'autruches en marche l'une derrière l'autre. Le corps est en forme de bateau, terminé par un croupion relevé, l'intérieur ayant une réserve de forme subrectangulaire. Le cou et la tête sont rejetés en arrière dans l'attitude des autruches en marche. Les cuisses et les pattes, de face, sont bien modelées. Ces gravures présentent un réel caractère artistique. Haut. 43 cm. Corps soigneusement polis. Patine roux foncé.

766. Antilope oryx au corps tendu en avant. Tête allongée, à museau pointu. Cornes rejetées en arrière atteignant la naissance des reins. Ligne dorsale à échine bien saillante. Corps allongé avec longue réserve sur le cou. Queue courte. Patte unique devant et très longue, double et courte derrière. Larg. 32 cm. Entièrement polie. Patine identique à celle des autruches précédentes, cette gravure reflétant le même style et la même technique.

767. Bovidé (?) aux cornes en arc-de-cercle, en perspective tordue. Corps court, cou très long et très large, pattes en une seule, intégrées et très épaisses. Deux pendeloques énormes sous-jugulaires sont en forme de massue. Queue courte. Larg. 53 cm. Piquetage total assez régulier qui rend cette gravure assez soignée malgré son style très médiocre. Patine identique à celle des gravures précédentes.

768. Girafe tout en hauteur, cou très long, très longues pattes. Tête allongée, ouverte au sommet. Ponctuations internes figurant les taches. Contour trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 139 cm. Le contour est poli superficiellement, les taches sont piquetées. Patine rousse. Il existe à côté quelques inscriptions libyco-berbères de patine plus claire.

769. Animal indéterminé à longue queue, comme les bœufs, à longues oreilles aux extrémités arrondies, vues de face. La tête est réduite à un arc-de-cercle. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 38 cm. Piquetage grossier, très large. Patine rousse.

770. Curieux personnage évoquant un scaphandrier, au tronc quadrangulaire, à la tête très haute en forme de pain de sucre. Les bras sont rabattus vers le bas, les épaules saillantes et l'on voit des appendices sur le bras et le coude droits. Les jambes sont linéaires avec des espèces de disques aux genoux. Haut. 71 cm. Piquetage large et grossier. Patine foncée.

771. Petit personnage d'exécution très particulière, une ligne courbée dans la partie inférieure rendant tout à la fois le corps et les jambes. Le bras droit, le seul bien conservé, est en arc-de-cercle avec trois points au-dessus. La tête est ronde, ornée de trois plumes, comme dans le type bitriangulaire du « guerrier libyen ». A sa gauche, est un cheval. Larg. de l'ensemble : 39 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

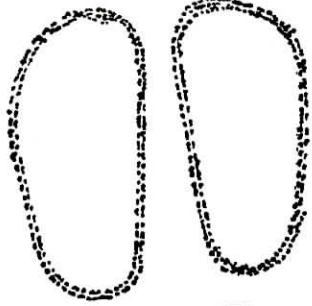
772. Petit cheval à gauche du personnage. La tête, le dos, la queue sont réunis par une ligne continue séparée des pattes. Celles-ci, au nombre de cinq, sont de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Même technique et même patine que le personnage.

773. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, de face, mais ouvertes à la base. Corps aux formes arrondies, à pattes courtes. Queue petite. Pendeloque sous-jugulaire en forme de languette. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 36 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.

774. Bovidé à allure d'antilope. Cou très long, ligne dorsale très courbe, tête vue de face ou de trois-quarts à museau rectangulaire, munie de deux cornes pointues comme celles des chèvres. Train arrière vu de face, pattes de trois-quarts et queue nettement de profil. Celle-ci est longue et ne peut être confondue avec celle d'une chèvre. Réserves de forme arrondie sur le corps et la tête. Larg. 65 cm. Entièrement poli. Patine roux foncé. Cet animal, par sa technique et son style, s'apparente au groupe des petites autruches.

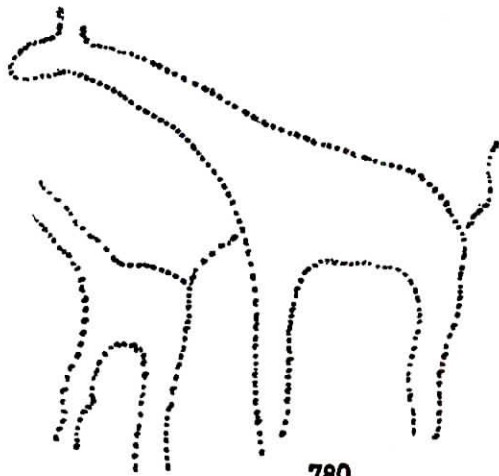
775. Antilope de style « surréaliste » esquissant, par un jeu de lignes indépendantes, un profil rendant d'une part, tête et corne, corne et ligne dorsale plus queue, et d'autre part, poitrail et patte avant, formule qui ne manque pas d'élégance. Haut. 66 cm. Traits incisés et polis, les extrémités étant très effilées et fuyantes. Patine foncée.

776. Bovidé à allure d'antilope. Tête rectangulaire avec réserve à hauteur des yeux, une corne droite, l'autre spiralée, évoquant l'antilope addax. Corps de forme harmonieuse au cou très long et présentant deux grandes réserves internes. La queue est longue, terminée en plumeau comme chez les bovidés. On compte curieusement six pattes, les deux paires de l'arrière séparées par une double échancrure figurant le profil de l'entre-jambe, vu de face, alors que la queue est nettement de profil. Les pattes avant sont bien modelées, avec des réserves sur les sabots joliment délimités. Cette gravure s'apparente au bovidé n° 774 et appartient à l'école des petites autruches. Larg. 76 cm. Surface entièrement polie. Patine roux foncé.



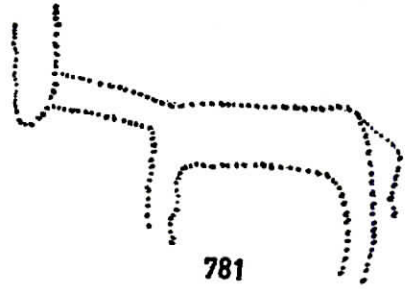
777

778



779

780



781



782

777, 778. Contours de sandales sur dalle. Haut. 29 cm. Piquetage fin et étroit. Patine foncée.

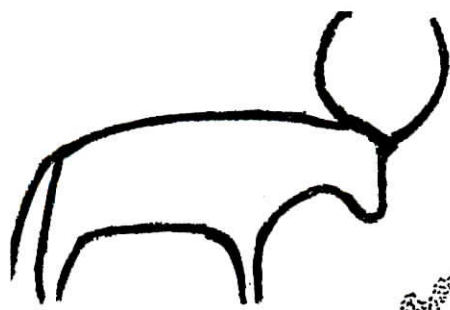
779, 780. Deux girafes, l'une derrière l'autre, la petite semblant être le girafon de la grande. Profil géométrique assez élégant. Contour trilinéaire. Haut. 45 cm. Piquetage étroit. Patine rousse.

781. Petit bovidé de formule quadrangulaire, à long cou. La tête et les cornes sont représentées conventionnellement par un U aux branches allongées. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 33 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.

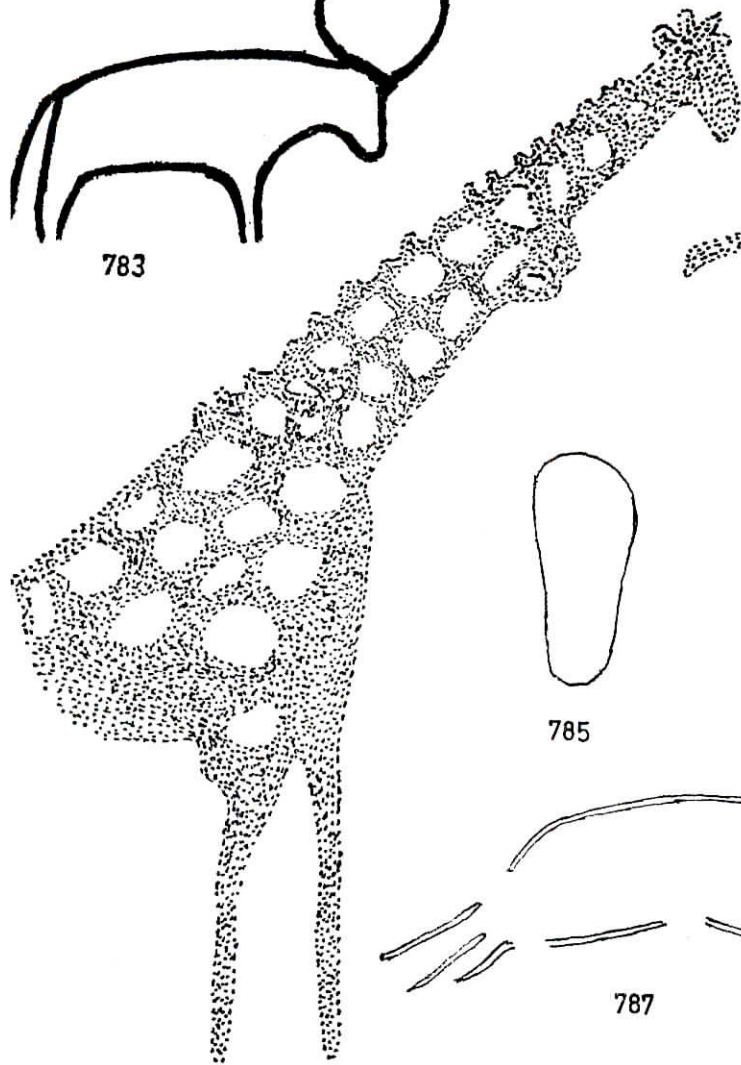
782. Contour de sandale finement incisé sur dalle. Haut. 27 cm. Patine foncée.

*

Cette petite station offre quelques styles nouveaux et des formules originales, inusitées. D'une part, nous notons l'école très artistique des petites autruches et des bœufs polis et, d'autre part, les représentations tout à fait à part des figurations humaines.



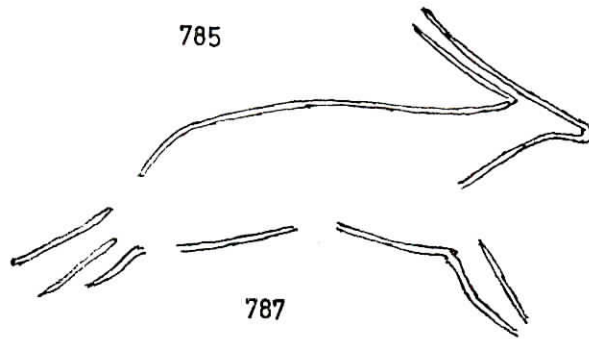
783



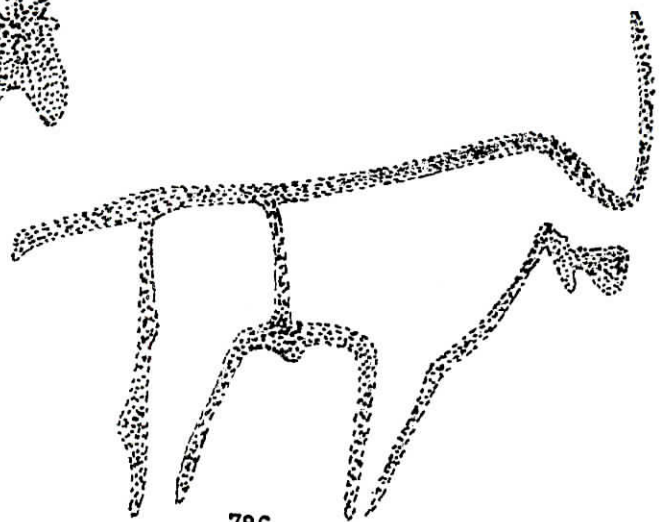
784



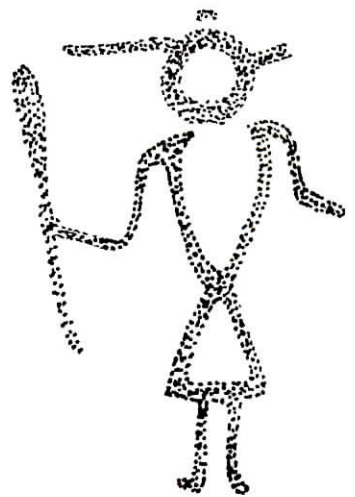
785



787



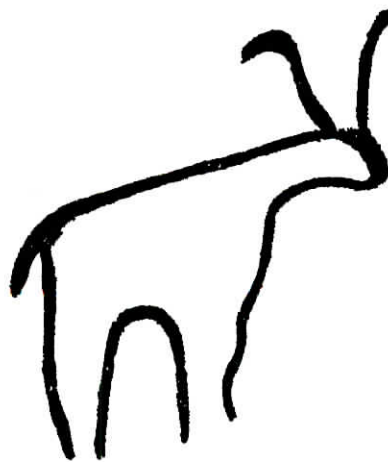
786



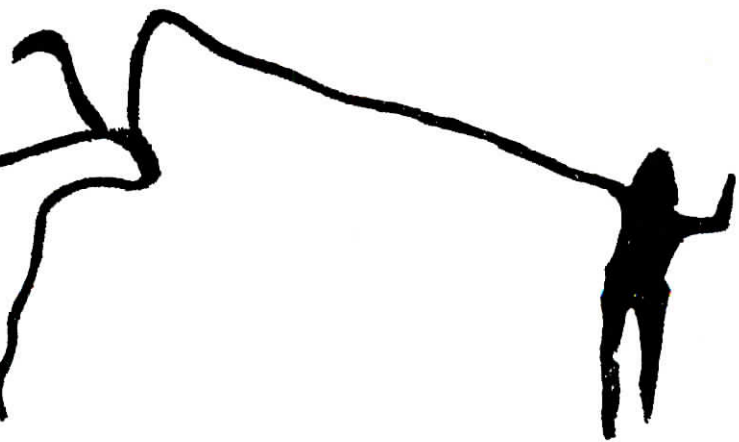
788



789



790



791

STATION D'AKAREK

Il s'agit d'un petit groupe de rochers isolés au sud d'In-Sara, formé de petites falaises de faible hauteur, aux parois peu propices à la gravure. Aussi, n'en compte-t-on que 9.

Description des gravures.

783. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps à la ligne dorsale arrondie. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 40 cm. Contour incisé et poli. Patine foncée.

784. Grande girafe dont le train arrière manque. De style raide, elle est surtout remarquable par le travail de décoration des taches et de la crinière. La tête est petite, sans grand art, munie de petites cornes et de petites oreilles assez médiocrement rendues. Une protubérance sur la ligne inférieure du cou est des plus énigmatiques. Haut. 134 cm. Piquetage grossier, ayant subi un grattage superficiel. Patine rousse.

785. Contour de sandale incisé sur dalle. Haut. 27 cm. Patine grise.

786. Bovidé dont la corne unique ne fait qu'un avec la ligne dorsale et la queue. La tête n'est figurée que par le museau dont la ligne profile le poitrail et la patte avant. Les pattes centrales sont rendues par un seul trait et reliées à la ligne dorsale par un trait vertical séparant le corps en deux. C'est une formule originale que nous n'avions pas rencontrée dans les stations précédentes. Larg. 70 cm. Piquetage assez large, avec grattage superficiel. Patine rousse.

787. Antilope oryx en course, gravée sur dalle. Corps large, inélégant, pattes tendues, inharmonieuses; seules la tête et les cornes sont une évocation fidèle de l'animal. Long. 42 cm. Contour incisé et poli. Patine foncée.

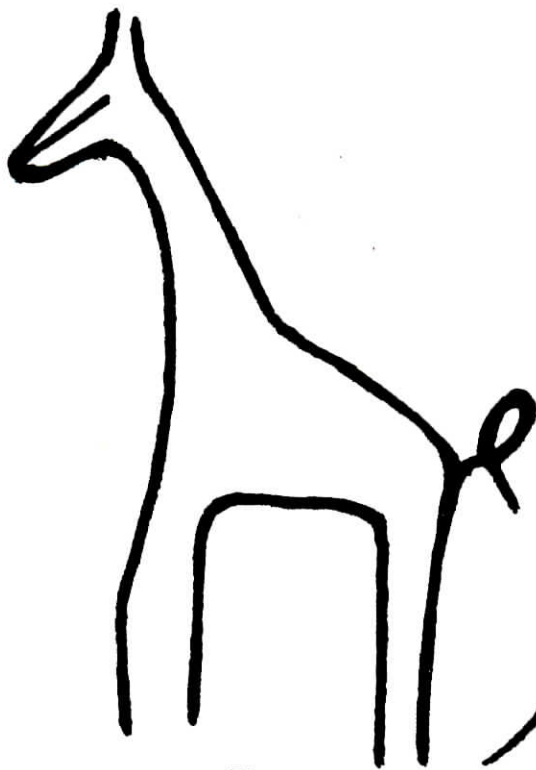
788. Guerrier bitriangulaire, de face. Tête ronde surmontée de deux plumes placées latéralement. Epaules larges et arrondies, bras écartés du corps, la main droite tenant un javelot court à armature foliacée. Haut. 53 cm. Piquetage régulier. Patine rousse.

789. Figuration humaine de face, rendue très harmonieusement par un trait continu délimitant tout à la fois la tête, le tronc et les jambes ainsi que la forme du vêtement qui s'arrête à hauteur des cuisses en blousant à la base. Tête ronde à trois plumes placées symétriquement. Le bras droit est allongé, le gauche replié, tenant à la main un objet énigmatique. Haut. 35 cm. Trait incisé et poli. Patine rousse.

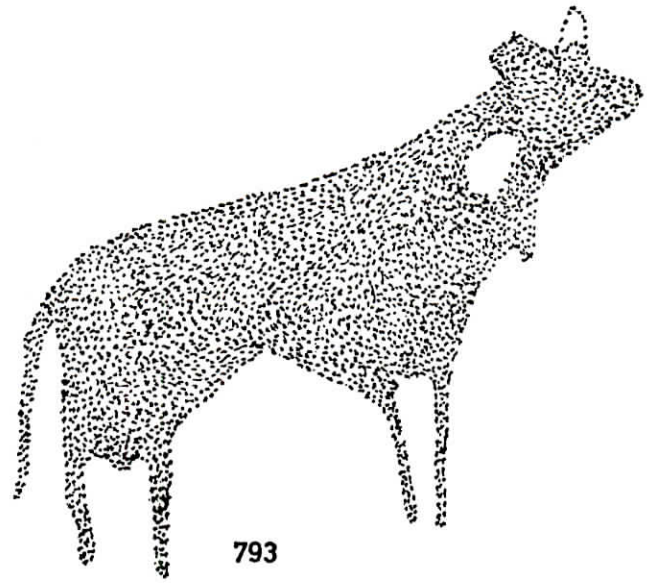
790, 791. Antilope reliée à un personnage par un long trait. Cornes droites à extrémités en crochet. Corps de forme subrectangulaire à ligne dorsale descendante. Queue courte, comme chez les antilopes. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. L'homme est grossièrement profilé; il a la tête conique. Il lève en l'air le bras gauche comme s'il appelait à l'aide alors que le bras droit est prolongé par le lien qui aboutit sans interruption à la corne de l'animal. On doit interpréter ces deux gravures comme une scène de capture, peut-être au lasso. Larg. de la scène : 111 cm. Contour de l'animal à trait en U et corps du personnage polis. Patine foncée.

*

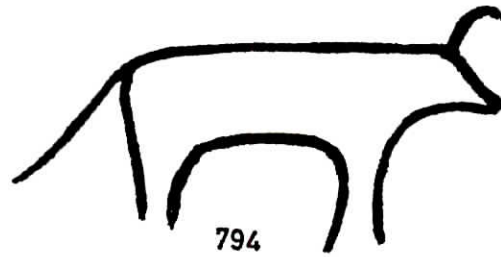
Cette petite station n'offre aucun caractère particulier sinon qu'on y observe deux formules nouvelles pour rendre les personnages et l'intérêt réside surtout, pour sa nouveauté, dans la scène de capture.



792



793



794



795



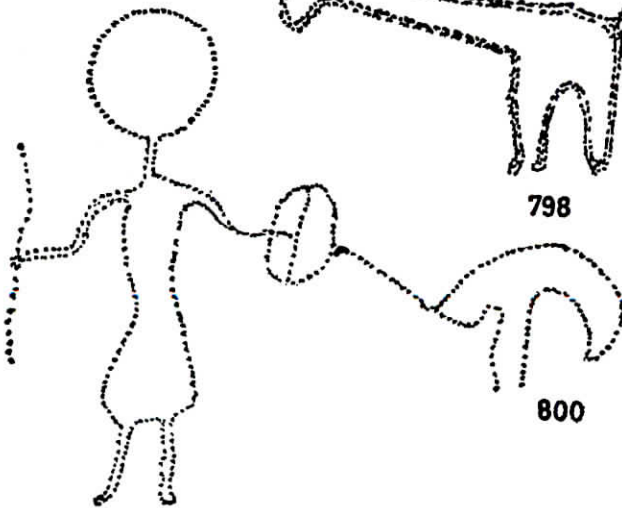
796



797



798



799



801



802

STATION D'IZRADRADEN

Cette station est constituée par un ensemble de rochers formant la pointe méridionale du massif et situé à la suite de celui d'Akarek. Les blocs sont massifs, assez homogènes et très élevés, coupés par des couloirs étroits et de nombreux glacis d'accès souvent difficile. Nous y avons relevé 27 gravures, mais il y en a beaucoup d'autres dont nous n'avons pu prendre copie par manque de temps.

Description des gravures.

792. Girafe située plus exactement à Issaretagen, nom de l'oued qui passe à la pointe sud du massif. De style subschématique, elle a une grosse tête surmontée de deux longues cornes, le cou étant trop court par rapport à la hauteur de l'animal. Contour trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait; queue bouclée comme chez le cochon. Haut. 52 cm. Le trait est poli, à profil en V pour la tête et le cou, en U pour le reste du corps. Patine rousse.

793. Animal indéterminé. Tête de forme triangulaire à la naissance des cornes indiquée. Cou large avec pendeloque comme chez certains moutons. Corps de mouton avec ligne ventrale brisée. Pattes arrière vues de face montrant les détails de l'entrecuisse. Queue longue. Larg. 52 cm. Entièrement piqueté sauf une réserve sur le cou. Patine foncée.

794. Bovidé à corne unique en arc-de-cercle, dirigée vers l'avant. Corps de formule subrectangulaire. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 44 cm. Trait étroit, très finement poli. Patine foncée.

795. Petit bovidé à cornes en lyre asymétriques. Corps de formule subquadrangulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage très fin, en ligne. Patine foncée.

796. Petit bovidé aux cornes en lyre vues de face. Corps de graphisme subquadrangulaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 40 cm. Trait étroit, très finement poli. Patine foncée.

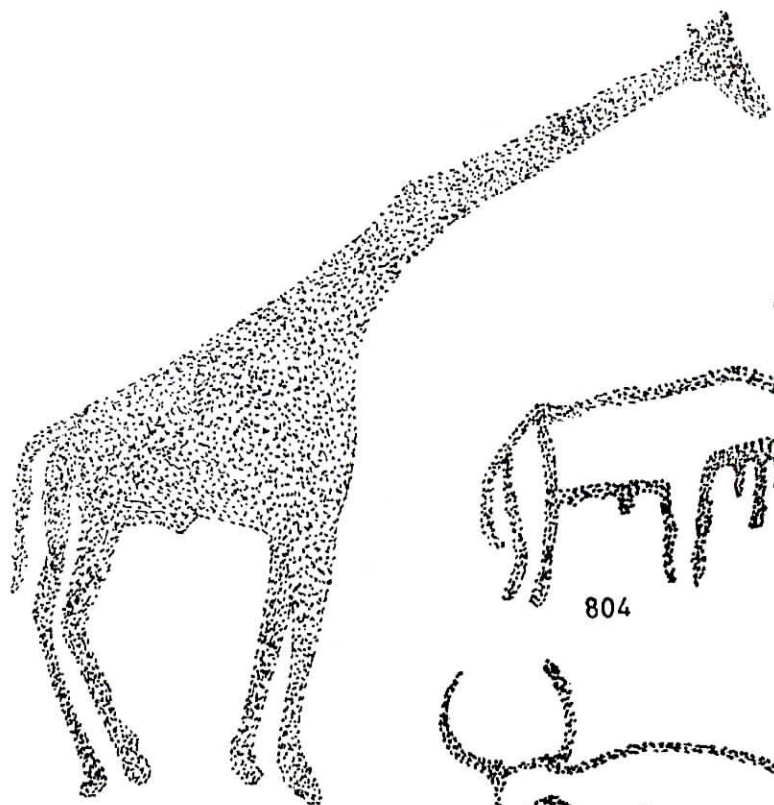
797. Petite autruche au corps ovale, pattes ouvertes, cou et tête en forme de manche de parapluie. Haut. 36 cm. Piquetage très fin et très régulier. Patine foncée.

798. Petite girafe de style schématique, au cou très long et tête à cornes ouvertes. Contour bilinéaire. Pattes de face. Haut. 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

799. Guerrier de face, à grosse tête ronde, au cou long et étroit, portant une tunique bouffante s'arrêtant à mi-jambe. Il tient un javelot sans armature dans la main droite et un bouclier ovale dans la gauche. Haut. 40 cm. Piquetage fin et régulier. Patine rousse.

800. Petite autruche à côté du personnage précédent, dont la tête touche son bouclier. Même technique, même patine.

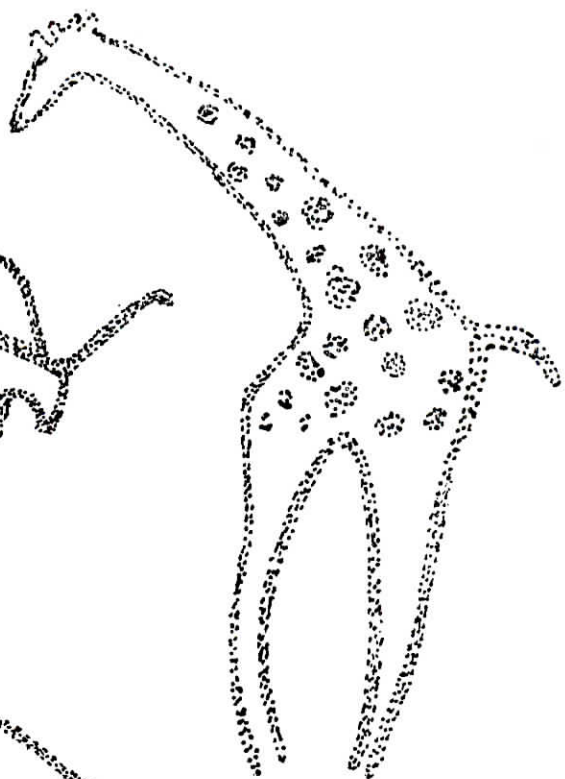
801. Grande girafe de style très médiocre, à contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 88 cm. Piquetage peu profond et espacé. Patine roux clair.



803



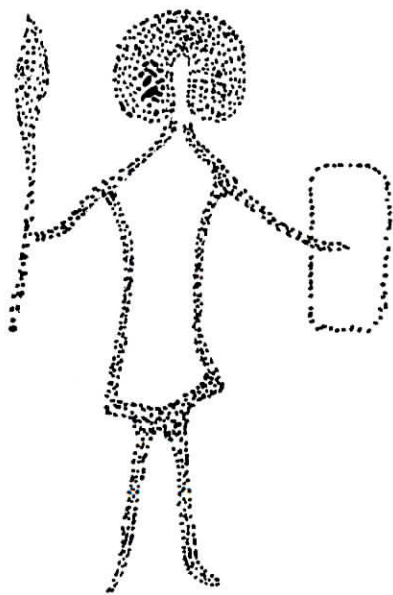
804



805



806



807



808

802. Guerrier de face, à tête en profil de champignon surmontée de trois plumes; cou long et étroit, corps allongé, jambes longues et écartées avec pénis au centre. Il tient un javelot à longue armature foliacée dans la main droite et un bouclier rond dans la gauche. Haut. 38 cm. Piquetage total assez fin. Patine rousse, plus foncée que celle de la girafe près de laquelle il se trouve.

803. Girafe au corps en trapèze, au cou à ligne brisée, à la tête allongée munie de petites cornes et de petites oreilles. Les pattes offrent un certain modelé avec indication des soles. Haut. 61 cm. Piquetage total. Patine roux-gris.

804. Bovidé aux longues cornes divergentes, vues de face. Corps de formule subrectangulaire au cou penché en avant. Pendeloques sous-jugulaires au nombre de trois, en forme de languette, celle du centre étant deux fois plus longue que les autres. Pattes de face, celles d'arrière indépendantes et remontant jusqu'à la ligne dorsale. Larg. 44 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

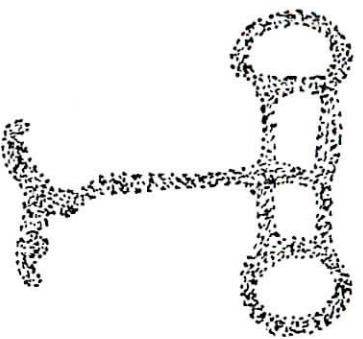
805. Grande girafe d'assez bon style au poitrail proéminent, à la tête allongée munie de cornes et oreilles. Ponctuations sur le corps pour marquer les taches. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Haut. 88 cm. Piquetage jointif, en ligne. Patine foncée.

806. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Tête allongée à museau étroit. Corps surbaissé avec queue terminée en floche. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 47 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

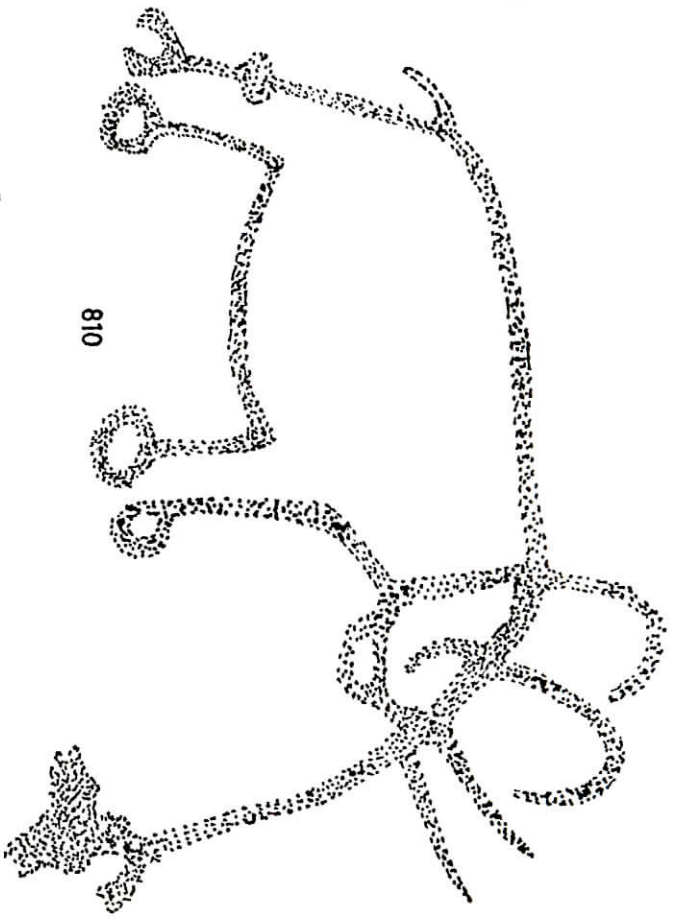
807. Guerrier de face à tête étroite et allongée, surmontée d'une coiffure à profil de champignon. Il est à côté du guerrier n° 799 à tête ronde, sans détails internes, ce qui est banal dans ce type de représentation. On serait donc tenté d'interpréter cette coiffure comme une chevelure. L'homme porte une tunique rectangulaire évasée à la base et s'arrêtant à mi-cuisse. Il tient un javelot à longue armature foliacée dans la main droite et un bouclier rectangulaire dans la gauche. Haut. 54 cm. Piquetage assez fin. Patine rousse.

808. Guerrier de face, à tête ovale surmontée d'une plume. Le corps et les jambes ont la forme d'une bouteille renversée. Dans la main droite, il tient un javelot sans armature, dans la gauche, un bouclier rectangulaire. Haut. 45 cm. Piquetage en ligne. Patine rousse. Les trois personnages 799, 807 et 808 sont situés à proximité les uns des autres et sont, sans doute possible, de même époque. Ils présentent des formes de tête différentes, l'une est ornée d'une plume, les autres n'en ont pas. Deux tiennent des petits javelots sans armature, alors que le troisième javelot a une longue pointe foliacée. On ne peut attribuer ces différences qu'à des fantaisies personnelles; ce sont des raccourcis. Tous correspondent au « guerrier libyen » à plumes et à javelots. En ce qui concerne ceux-ci, l'absence d'armature, dans deux cas sur trois, doit être considérée comme une simplification de la part du graveur et non comme étant le fait de javelots appointés, ainsi que l'a suggéré P. Huard (1).

1. Contribution à l'étude du cheval, du fer et du chameau au Sahara Oriental. Bull. I.F.A.N. Dakar 1960, T. XXII, sér. B., n° 1-2, p. 143.



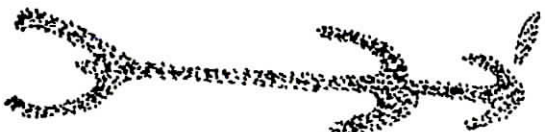
809



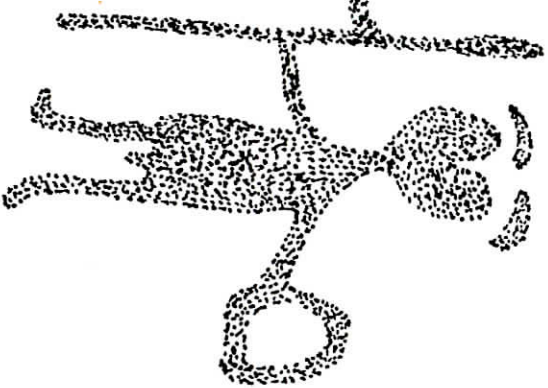
810



811



812



813



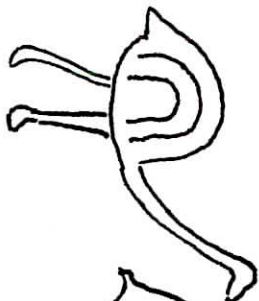
814



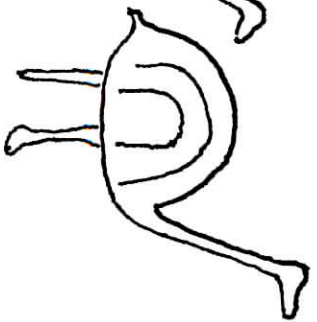
815



816



817



818

809. Char schématique à deux roues, sans rayons. Le plateau couvrant l'essieu comporte deux réserves rectangulaires. Les jougs sont recourbés. Larg. 29 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

810. Eléphant situé près du précédent. Style très schématique, avec grandes oreilles relevées, forme dérivée de la formule dite « en ailes de papillon ». Pattes vues de face, celles du centre rendues par un seul trait, leurs extrémités étant terminées par des cercles dont un n'est pas fermé. Larg. 82 cm. Piquetage large et profond. Patine rousse.

811. Bovidé aux grandes cornes en arc-de-cercle, en perspective tordue, ouvertes au centre. Corps subrectangulaire avec bande verticale le séparant en deux. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 36 cm. Piquetage large et régulier. Patine rousse.

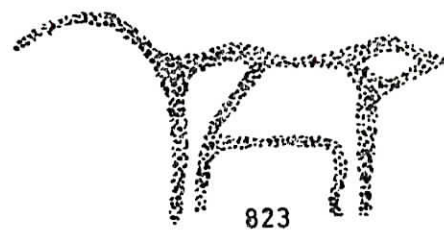
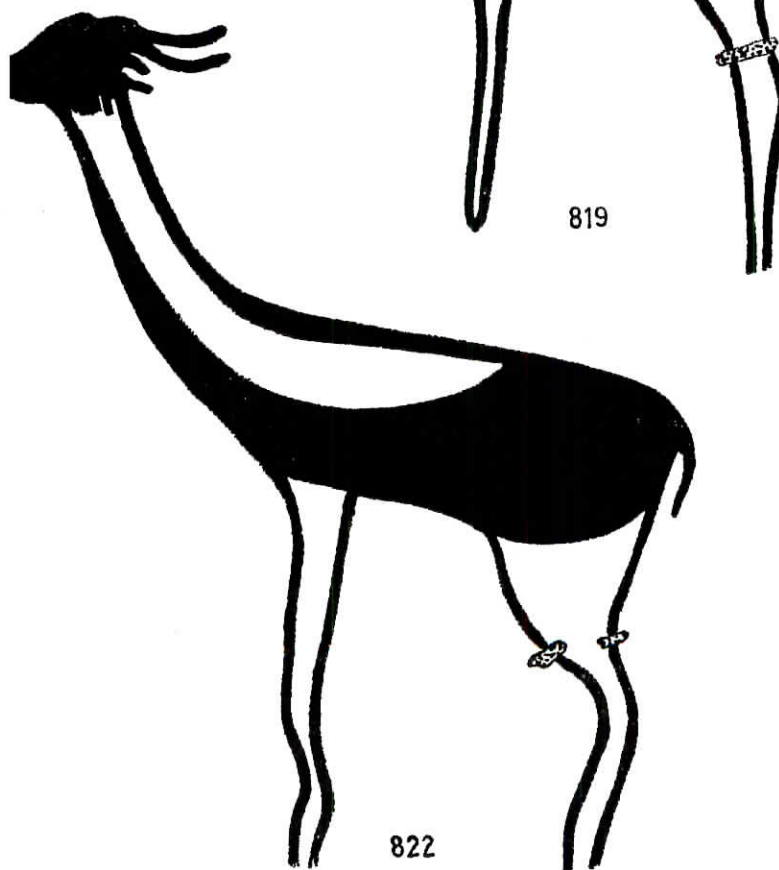
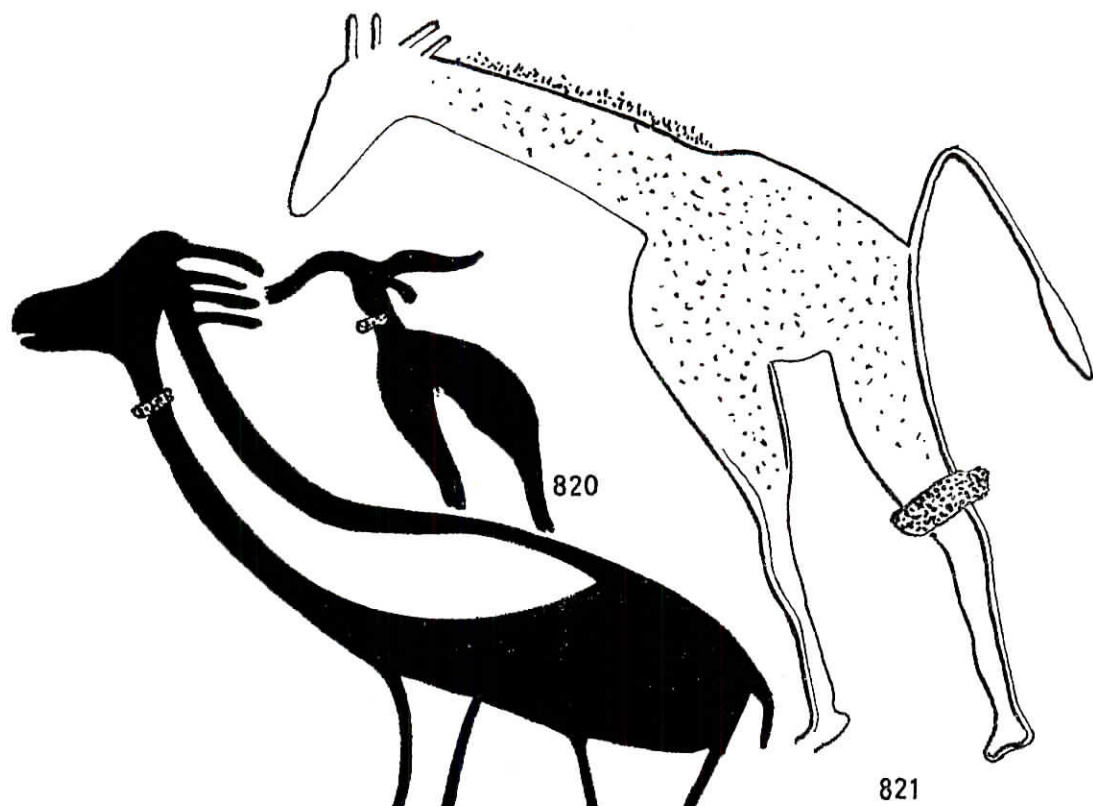
812, 813. Deux guerriers de face, tenant tous les deux le même javelot. L'un est à corps épais, l'autre linéaire. Ce dernier a une tête en profil de champignon, alors que l'autre présente le même profil, mais dans le sens opposé et est d'une grande ampleur. Enfin, l'un porte une plume, l'autre deux. Le point commun aux deux est la même façon de rendre le pénis. Le javelot est à armature foliacée, le bouclier rond. Haut. 34 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse. Nous sommes ici devant une anomalie assez curieuse dans la façon de présenter les personnages.

814. Guerrier de face, à proximité des précédents. Tête en profil de champignon, surmontée de trois plumes. Corps étroit, jambes écartées avec, au milieu, pénis rendu exactement comme dans les deux personnages précédents. Il tient dans la main droite un javelot sans armature, dans la gauche, un bouclier de forme ovale. Haut. 31 cm. Piquetage total, assez fin. Patine rousse.

815. Petit quadrupède à droite du précédent personnage. Sa petite taille — 17 cm — fait que les détails de la tête sont peu apparents. Il a une queue moyenne et semble porter un collier. Les proportions n'étant pas toujours bien respectées par rapport à l'homme, il peut aussi bien s'agir d'un chien, d'un cheval, d'un mouton ou d'un bovidé. Même technique et même patine que le personnage.

816, 817, 818. Troupeau de trois autruches se suivant. Corps à demi-cercle interne d'où émerge le cou, ce qui donne à ces autruches un profil d'escargot en marche. La réalisation est assez élégante. Haut. 23 cm. Trait poli. Patine foncée.

Cette station étant incomplète, il n'y a guère d'observation à en faire sinon quelques considérations intéressantes sur les formes diversifiées des figurations humaines. Il y a lieu de souligner la présence d'un quatrième char.



STATION D'ANOU MAQQAREN

Cette station se trouve dans une région différente de celles décrites précédemment. Elle est à 37 km au S.E. d'Arlit et à 10 km à l'ouest de la piste au point où celle-ci coupe le Kori d'Anou Maqqaren. Elle avait déjà été signalée par Fr. R. Rodd (1) qui avait publié quatre petites gravures dont deux graffitis accompagnés d'une inscription arabe. L'un de ces graffitis, une barre superposant deux cercles, avait d'ailleurs été interprété, avec des réserves d'ailleurs, comme un char par R. Mauny (2). Nous n'avons pas vu ces gravures, car elles doivent être plus en amont de l'oued par rapport au tronçon que nous avons prospecté. De même que dans les stations précédentes, les roches-supports sont des chicots gréseux, vestiges de *tassili* démantelés et très érodés, partiellement ensablés, toutefois dans la zone s'étendant sur la rive droite de l'oued, alors que sur la rive gauche, les grès se présentent en massifs compacts de faible altitude, mais bien conservés. S'il existe quelques belles gravures dans cette dernière partie, les seules qui avaient été vues par notre informateur, la majorité se trouve sur les rochers de l'autre rive.

Description des gravures.

819. Très belle gazelle au corps très élégant, au long cou bien équilibré, à la tête très bien profilée aux cornes et oreilles de face. Une longue réserve s'étend de la naissance de la tête jusqu'à la moitié du corps. La queue est courte, les pattes, aux muscles bien en place, sont vues de profil, une par paire. Haut. 107 cm. Le corps est bien poli, de même que le tracé des pattes. Patine rousse. On note deux petits rajouts sur le cou et la patte arrière qui ont été piquetés et qui sont de patine plus claire. Sur le côté, on voit une inscription libyco-berbère, de patine presque identique.

820. Petit bélier ou moufflon au-dessus de la précédente. Les cornes torsadées sont vues de face, avec une oreille retombante sur la droite. L'animal est vu de trois-quarts, si bien que les pattes sont profilées massivement et non détachées. Haut. 37 cm. Entièrement poli. Patine rousse. Comme pour la gazelle, on constate un petit rajout piqueté sur le cou de patine plus claire.

821. Girafe placée au-dessus de la gazelle, dans la même position que sur la planche. Son cou est court, sa tête assez grosse en font une gravure moins réussie que les deux précédentes. Haut. 85 cm. Trait du contour poli et piquetage clairsemé à l'intérieur. Patine rousse. On observe également un rajout piqueté, assez large, sur la patte arrière, de patine plus claire.

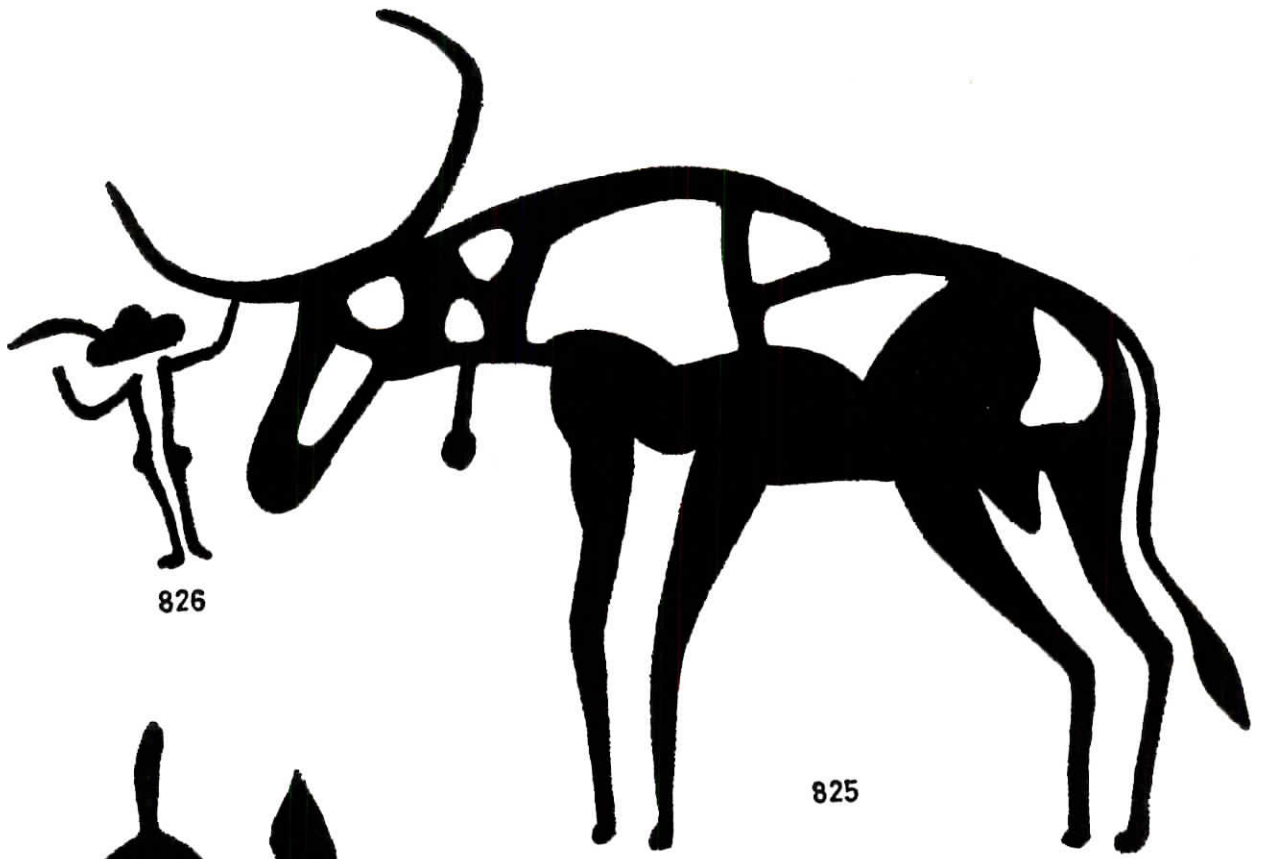
822. Gazelle de même style que la première se trouvant sur le même panneau, de même forme, même technique et même patine. Haut. 105 cm. Elle porte deux petits rajouts piquetés sur la cuisse, de patine plus claire.

823. Petit mammifère sans cornes, à longue queue et au museau pointu. Corps rectangulaire, pattes de face. Larg. 34 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

824. Petit bovidé aux énormes cornes en arc-de-cercle vues de face. Cou et corps linéaires. La tête, courte et à museau pointu, évoque celle d'une gazelle. Pattes avant de trois-quarts, celles d'arrière étant de face. Larg. 38 cm. Entièrement poli. Patine rousse. Cette petite gravure se trouve sur le même panneau que les gazelles.

1. *People of the veil*. London, Mc Millan, 1926, p. 41.

2. *Encore des chars rupestres sahariens*. Notes africaines, n° 55, juil. 1952, p. 70-71.



826

825



827



829

828

825. Grand bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face, au corps très levretté et aux longues pattes présentées de face. C'est une très belle gravure, de technique très soignée, comportant un polissage total avec de nombreuses réserves sur le corps harmonieusement réparties. Il porte une pendeloque sous-jugulaire terminée en boule et est muni d'une longue queue terminée en pinceau. Haut. 110 cm. Patine rousse. Il appartient à la même école que les deux gazelles précédentes.

826. Petit personnage tenant le bœuf précédent par une corne; son corps est curieusement séparé en deux parties, la tête conique séparée du corps et surmontée d'une plume. Haut. 35 cm. Même technique et même patine que le précédent.

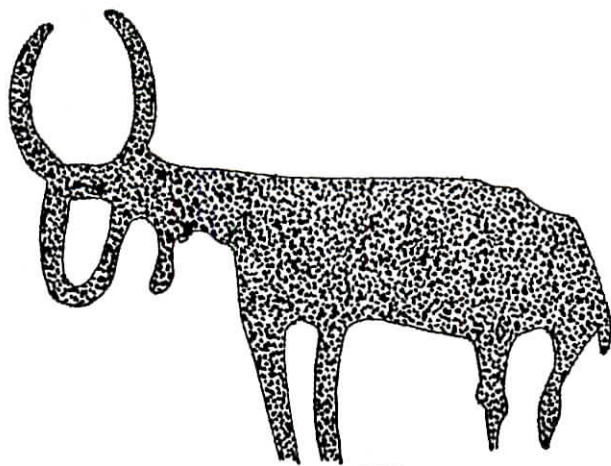
827. Guerrier armé d'un javelot à longue armature en losange. Le tronc est en forme de diablo, prolongé par des jambes en arc-de-cercle, très courtes. La tête est en bâtonnet à sommet arrondi, « coiffé » d'un motif à profil de champignon surmonté d'une plume. Ce dessin, qui évoque celui de la figure 807 tendrait donc à faire penser que la « coiffe » pourrait bien être la chevelure. Deux réserves triangulaires, l'une sur la poitrine, l'autre entre les cuisses, confèrent un certain cachet à cette gravure, haute de 110 cm environ, à la surface polie et à patine rousse, appartenant à la même école que les gazelles et le grand bovidé.

828. Figuration humaine de face. Tête ronde avec cercle réservé au centre, surmontée de trois plumes. Corps bitriangulaire, jambes triangulaires, avec réserves sur la poitrine, le ventre, les cuisses et le pied. Les bras sont écartés dans la position des orants. Haut. 90 cm. Polissage très soigné.

829. Petit cheval situé à main droite du personnage, de forme rudimentaire. Il est poli, avec réserve sur le corps s'étendant jusqu'à la tête. Patine rousse. Même école que les précédents.



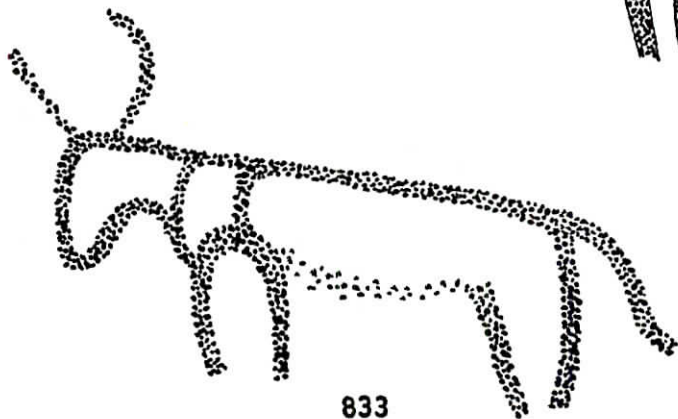
830



831



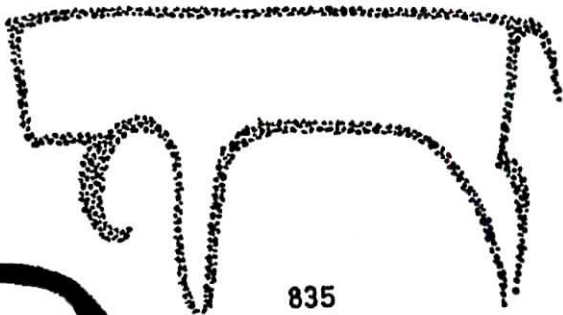
832



833



834

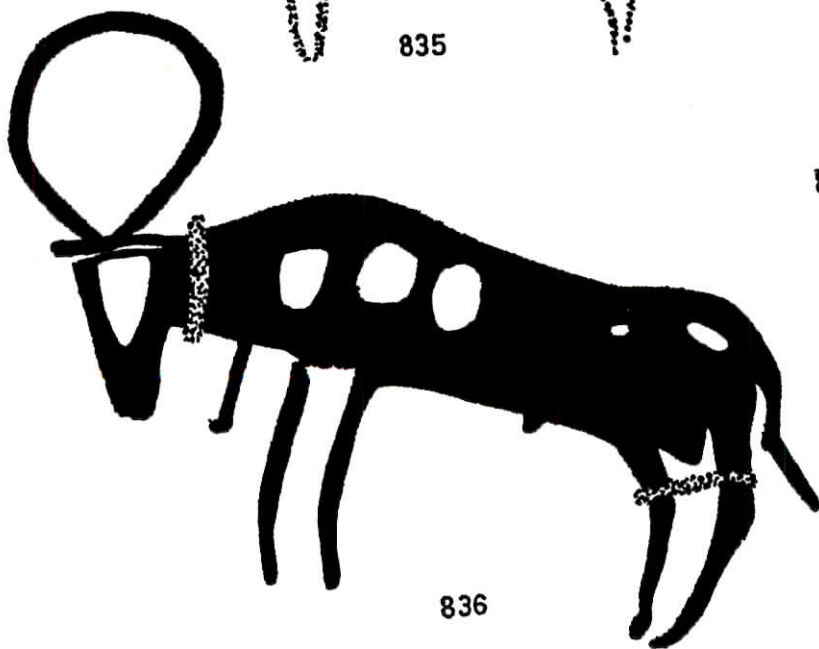


835



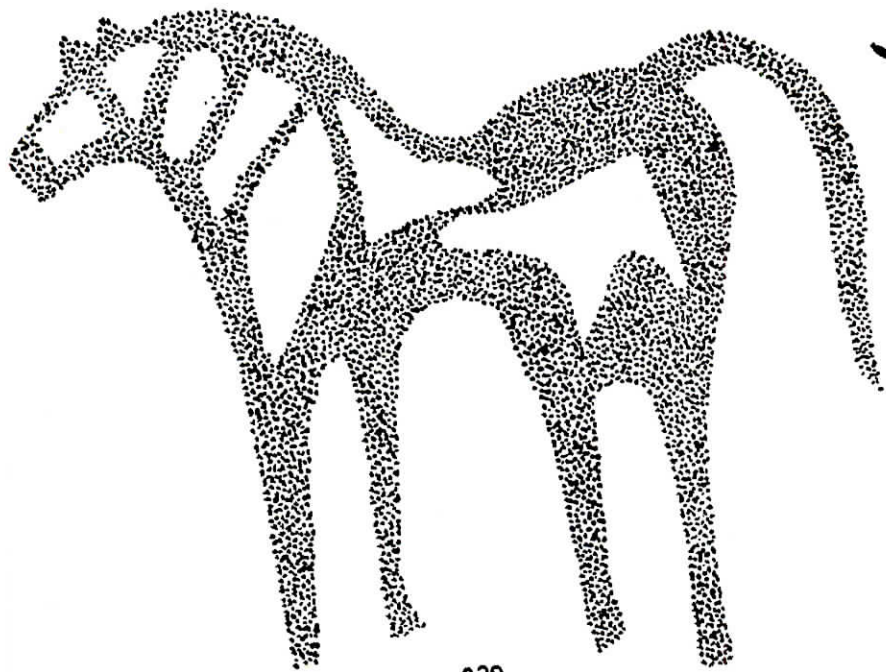
838

837

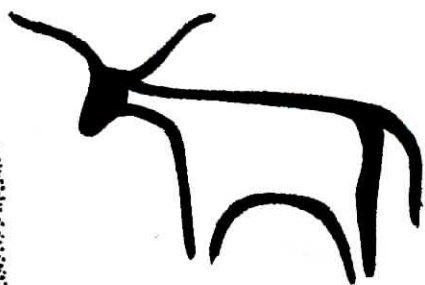


836

830. Petite autruche subschématique à corps ovalaire et croupion pointu. Cou court à tête intégrée, pattes droites. Larg. 23 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
831. Bovidé à tête de face, aux cornes en arc-de-cercle présentées légèrement de trois-quarts. Corps allongé et étroit, pattes courtes, de face. Porte une pendeloque sous-jugulaire en forme de languette. Larg. 65 cm. Piquetage total, traces de polissage, à l'exception d'une réserve sur la tête. Patine rousse.
832. Autruche subschématique au corps ovoïde, au cou long et longues pattes. Haut. 38 cm. Piquetage total, avec traces de polissage. Patine rousse.
833. Bovidé aux cornes de face, l'une droite, l'autre courbe. Corps très allongé, étroit, à ligne dorsale descendante. Pattes de face, celles d'avant formant un fer à cheval. Deux bandes verticales, assez espacées, séparent la tête du tronc. Queue longue. Larg. 63 cm. Piquetage grossier. Patine rousse. Cette gravure est sur le même panneau que les belles gazelles.
834. Bovidé de mauvaise facture. Tête à museau pointu surmontée de deux petites cornes. Corps subrectangulaire, queue courte. Pattes de face. Larg. 29 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
835. Animal indéterminé au corps rectangulaire présentant une longue languette en forme de corne inversée. Larg. 55 cm. Piquetage étroit, irrégulier. Patine rousse.
836. Bovidé aux cornes fermées formant un disque au-dessus de la tête, qui est longue et dirigée vers le sol. Corps allongé et étroit, pattes de face, celles de l'arrière séparées à leur naissance par les bourses en forme de triangle à pointe inversée. Larg. 84 cm. Entièrement poli, avec réserves sur la tête et le corps. Patine rousse. Un piquetage en forme de collier sur le cou et un autre formant entrave sur les cuisses sont de patine plus claire.
837. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle de face, avec corps stylisé, très court et pattes fuyantes, très longues. Haut. 55 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
838. Motif indéterminé surchargeant la précédente gravure et qui est peut-être l'amorce d'une autruche. Même technique, même patine.



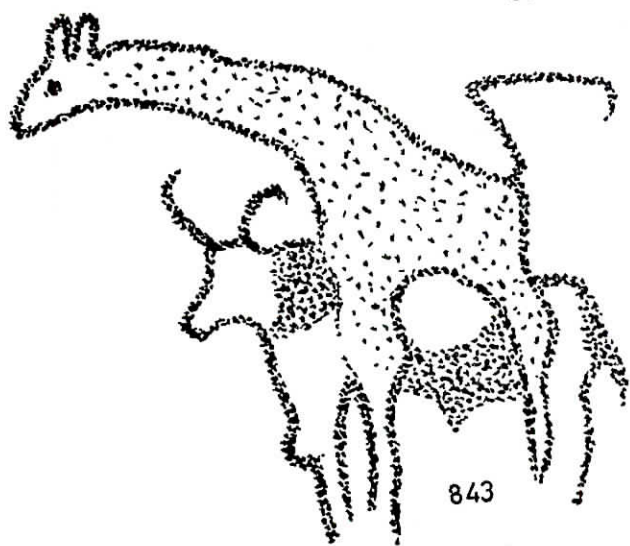
839



840

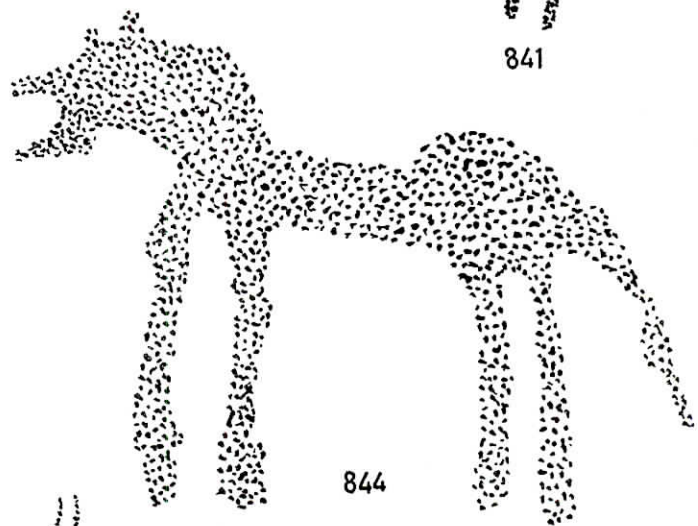


841

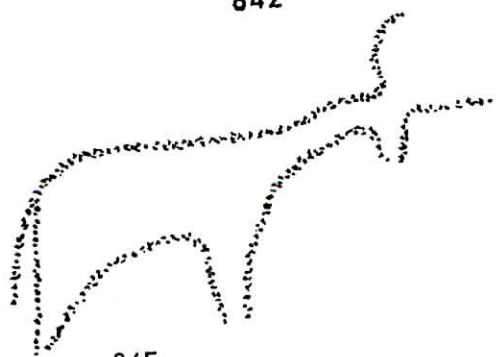


842

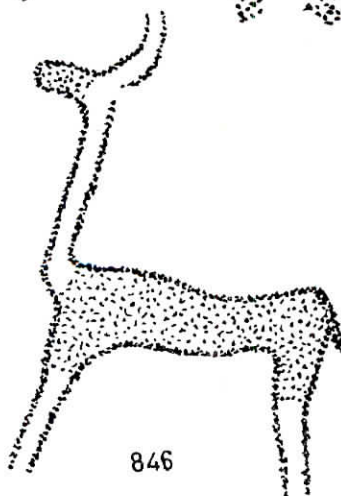
843



844



845



846



847

839. Très beau cheval de type bréviligne, à museau rectangulaire, aux petites oreilles de face, à la queue longue terminant en pinceau. Pattes de face, droites, sans modelé. Haut. 35 cm. Piquetage total, avec réserves sur le museau, la tête, le cou, le poitrail, l'épaule et l'arrière-train, qui donnent un certain cachet à cette gravure. Patine roux-gris pour la partie antérieure, plus claire pour la partie postérieure.

840. Bovidé aux cornes lyrées de face, au corps subrectangulaire, très large. Queue longue. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait de forme arrondie. Larg. 32 cm. Trait poli, de même que la tête. Patine rousse.

841. Autruche de style schématique, à corps ovale et croupion pointu. Cou et pattes droites. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

842, 843. Bovidé et girafe entremêlés. Il n'est pas possible de discerner lequel surcharge l'autre; la lecture donne l'impression d'une composition, la girafe étant devant le bœuf. Celui-ci est assez élégant, la tête assez bien rendue avec les cornes dissymétriques. Le pinceau ombilical est marqué avec finesse. La girafe est de même style et le modelé de ses pattes est identique à celui du bœuf. Le cou est toutefois un peu large, la tête trop courte et trop épaisse. Haut. 50 cm. Piquetage assez régulier. Le bœuf a été piqueté par places et la girafe a un piquetage clairsemé sur le corps et le cou. Patine rousse.

844. Très vilain cheval, grossièrement piqueté. Larg. 30 cm. Patine rousse.

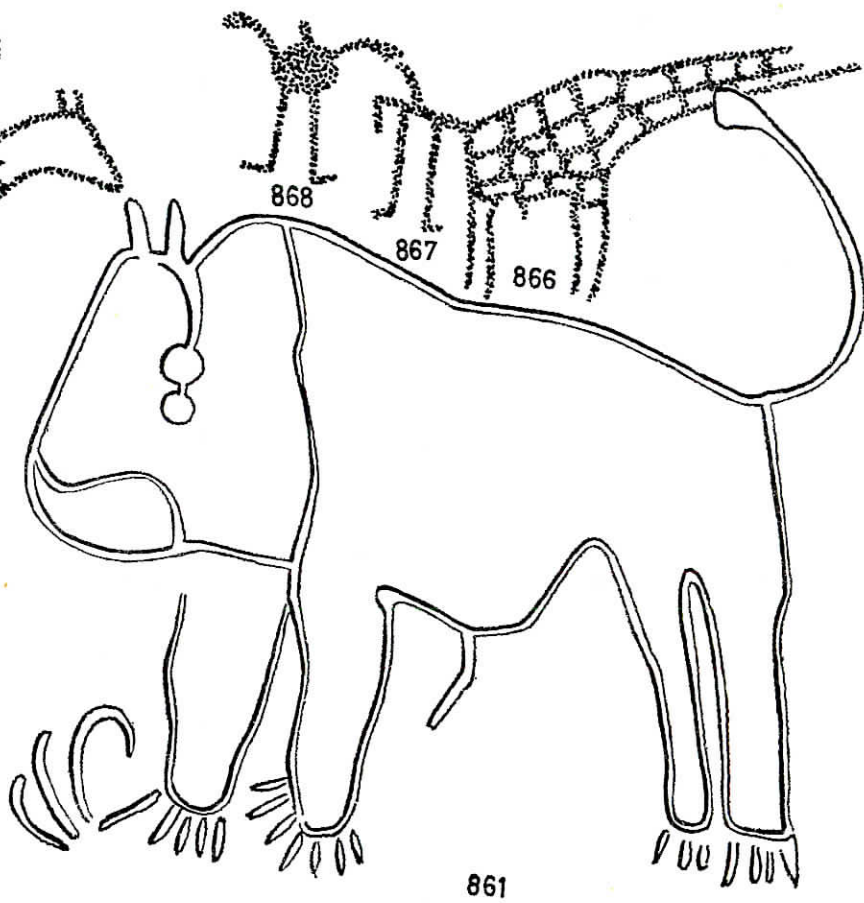
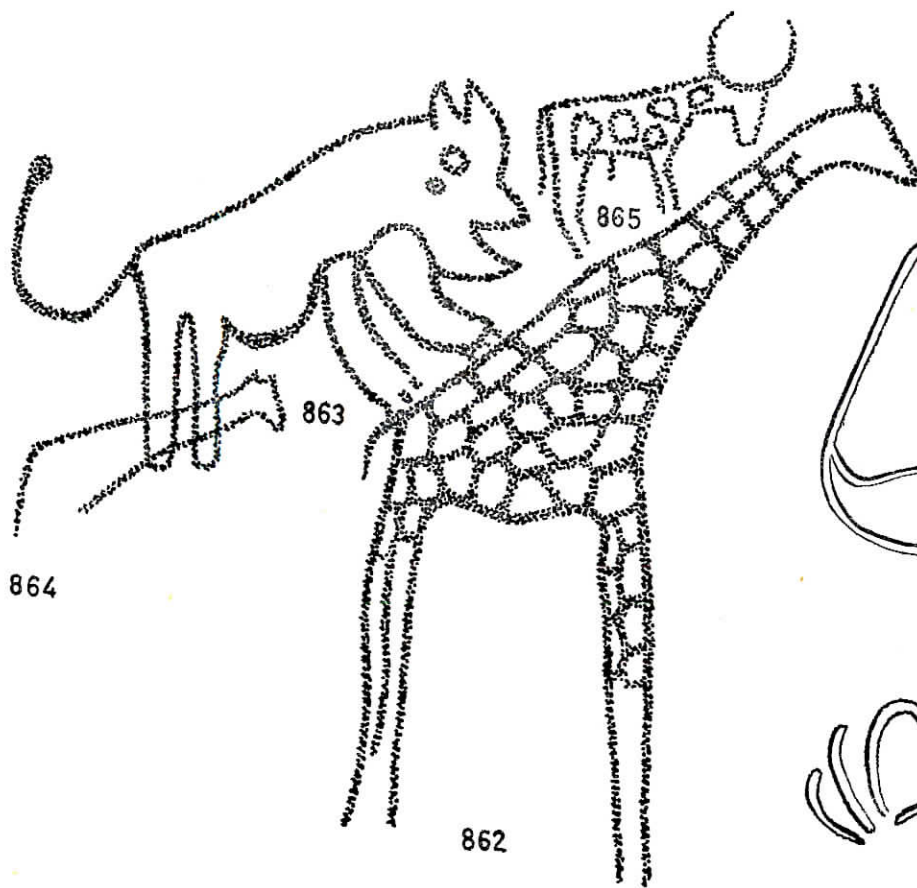
845. Bovidé aux cornes très ouvertes, au cou long et à partie postérieure très large. Contour trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 41 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.

846. Gazelle au long cou rejeté en arrière, au corps étroit et allongé. Contour trilineaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 23 cm. Piquetage étroit, avec pointillé espacé sur le corps et le museau. Patine rousse.

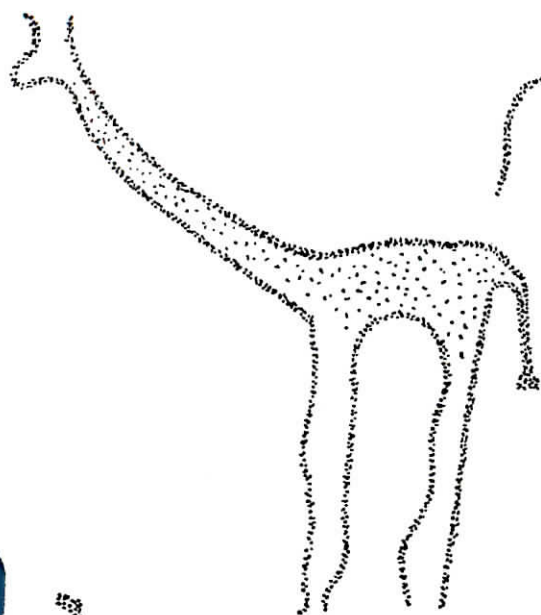
847. Autruche schématique. Corps en demi-cercle, pattes ployées, cou court avec tête dans le prolongement. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.



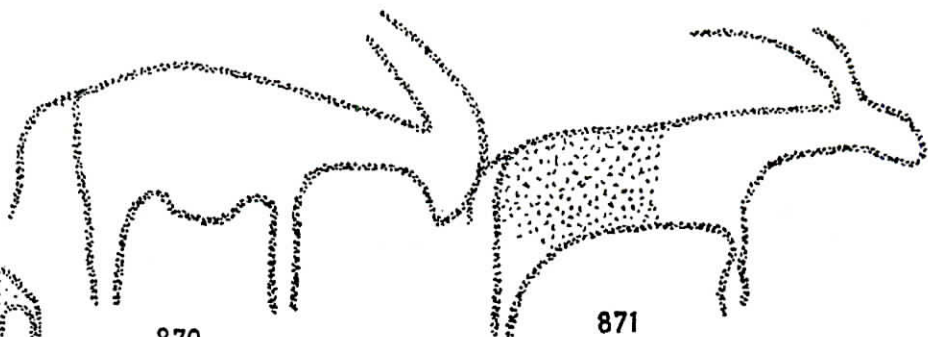
848 à 860. Grand panneau dont le centre est occupé par une grande girafe au corps couvert d'ocellures, au cou portant un piquetage clairsemé. C'est une belle gravure de style assez naturaliste, à la technique soignée. En bas, à gauche (n° 849), lion, à tête de face, identifiable par ses pattes griffues et sa longue queue. Au-dessous des pattes de la girafe, un éléphant (n° 850), de facture assez médiocre, mais bien reconnaissable par son oreille proéminente prolongée par la trompe. En haut à gauche, n° 852, un cheval de profil élégant, à la petite tête surmontée de deux oreilles vues de face, au poitrail très haut. Il est de type bréviligne. Au n° 855, il s'agit soit d'un chien, soit d'un chacal. Les autres animaux identifiables sont des bovidés et il est possible que les deux sujets sans cornes en soient aussi. Tout a été obtenu par piquetage, mais le plus soigné est incontestablement celui de la girafe, qui a reçu un début de polissage et dont la patine est foncée. Les animaux qui l'entourent ou la surchargent ont tous été rapportés et certains présentent une patine légèrement plus claire. Il est toutefois difficile de tenter d'établir une chronologie relative étant donné que le pan de rocher sur lequel sont toutes ces gravures a subi des altérations par ruissellements qui ont beaucoup abîmé les gravures dont certaines, telles que l'éléphant sont très délitées. Quoi qu'il en soit, tout appartient à la période caballine, ce qui peut être déterminé par comparaison avec les autres gravures de la station. Il est à noter que tous les petits sujets ont les pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. L'échelle est donnée par la girafe qui mesure 220 cm de haut. En dehors de la girafe, du lion, de l'éléphant et du cheval, tous les autres sujets sont à contour, soit bilinéaire, soit trinéaire.



861 à 868. Ce panneau, moins important que le précédent, se trouve à proximité sur un autre rocher, orienté de même, c'est-à-dire vers le sud. C'est encore la girafe qui occupe la partie centrale, mais il y a une composition faite en divers temps. Si la girafe est de technique piquetée, le lion qui est à droite est à trait poli et tous deux présentent une patine foncée. Par contre, le lion, qui est à gauche et semble vouloir sauter sur la girafe, gueule ouverte, est de patine plus claire, de même que le petit bovidé, la petite autruche et le personnage schématique qui sont à côté. Les girafes 864 et 866 sont à patine foncée et l'on peut supposer qu'elles devaient représenter, avec la grande, un troupeau au pâturage. La largeur du grand lion est de 100 cm, celle du petit lion 95 cm, la hauteur de la girafe 115 cm.



869

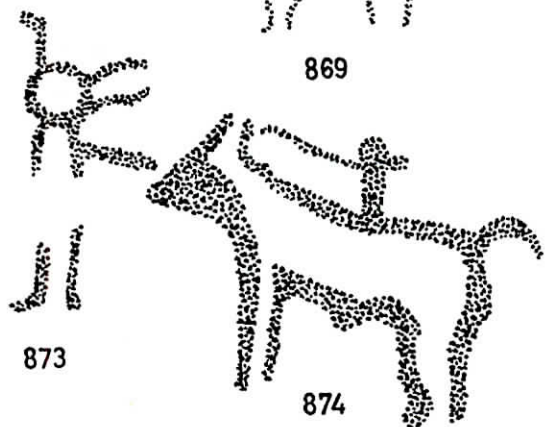


870

871

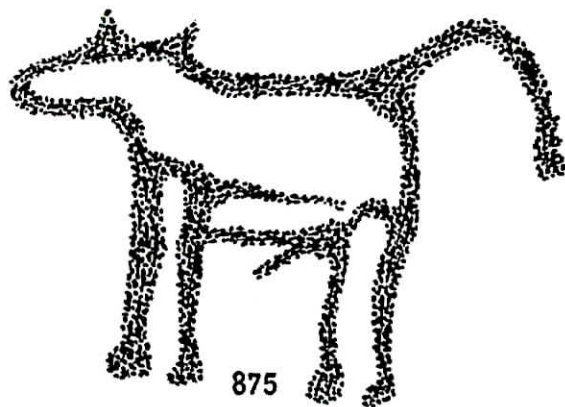


872

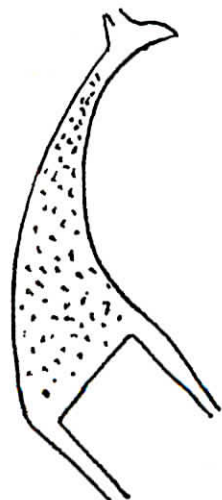


873

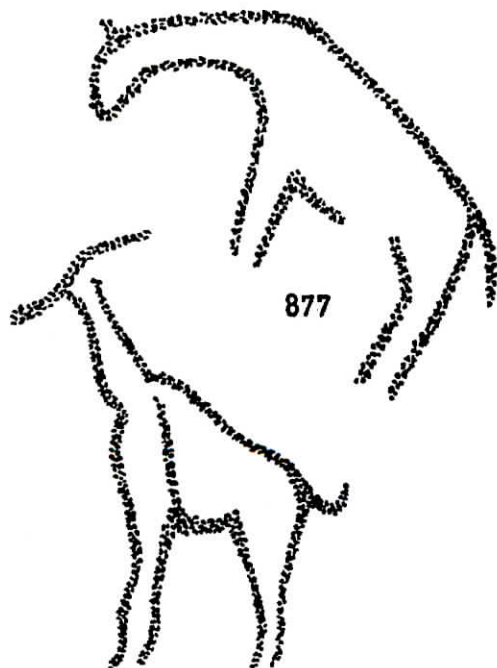
874



875

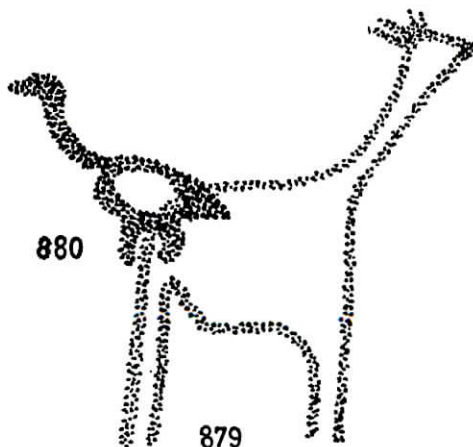


876



877

878



880

879

869. Girafe d'exécution très médiocre. Pattes trop longues pour un corps trop étroit et un cou trop effilé. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 71 cm. Piquetage assez régulier, avec pointillé espacé à l'intérieur. Patine rousse.

870. Bovidé aux cornes droites inclinées vers l'arrière, évoquant, quoique moins longues, celles de l'antilope oryx. Dos bombé, ventre descendant. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 32 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

871. Bovidé aux cornes en arrière, comme chez le précédent devant lequel il est placé. Tête plus allongée, corps plus rectangulaire, pattes rendues de la même façon. Contour trilinéaire. Larg. 43 cm. Même technique, même patine.

872. Bovidé aux cornes lyrées, de face et ouvertes à la base; corps plus harmonieux que les précédents. Pattes identiques. Larg. 50 cm. Même technique, même patine.

873. Petit personnage incomplet, de face. Tête ronde surmontée de trois plumes. Corps linéaire avec bras étendus horizontalement. Haut. 28 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

874. Cavalier situé à droite du précédent, de style tout à fait schématique. Le cheval, rendu grossièrement, semble guidé par un frein de bouche. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 32 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

875. Cheval de réalisation grossière, reconnaissable à sa tête allongée, à ses petites oreilles pointues, à sa longue queue et à son sexe. Le corps est trop court pour des pattes trop longues. Les pattes avant et arrière sont en U retourné. Haut. 28 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

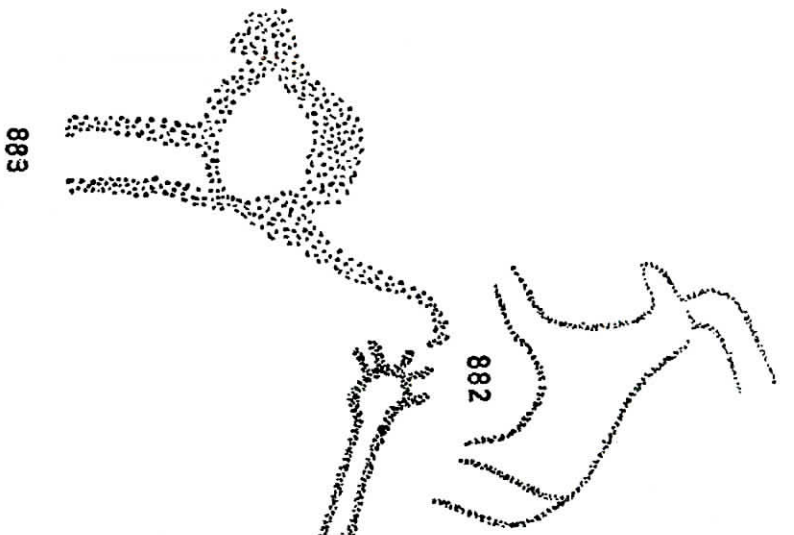
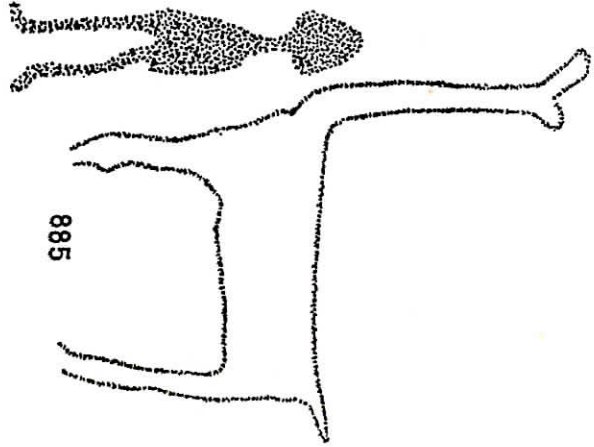
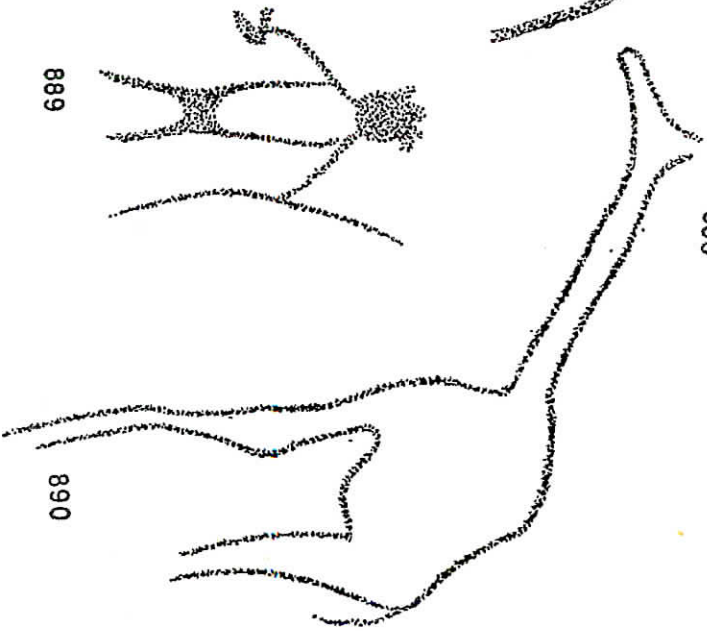
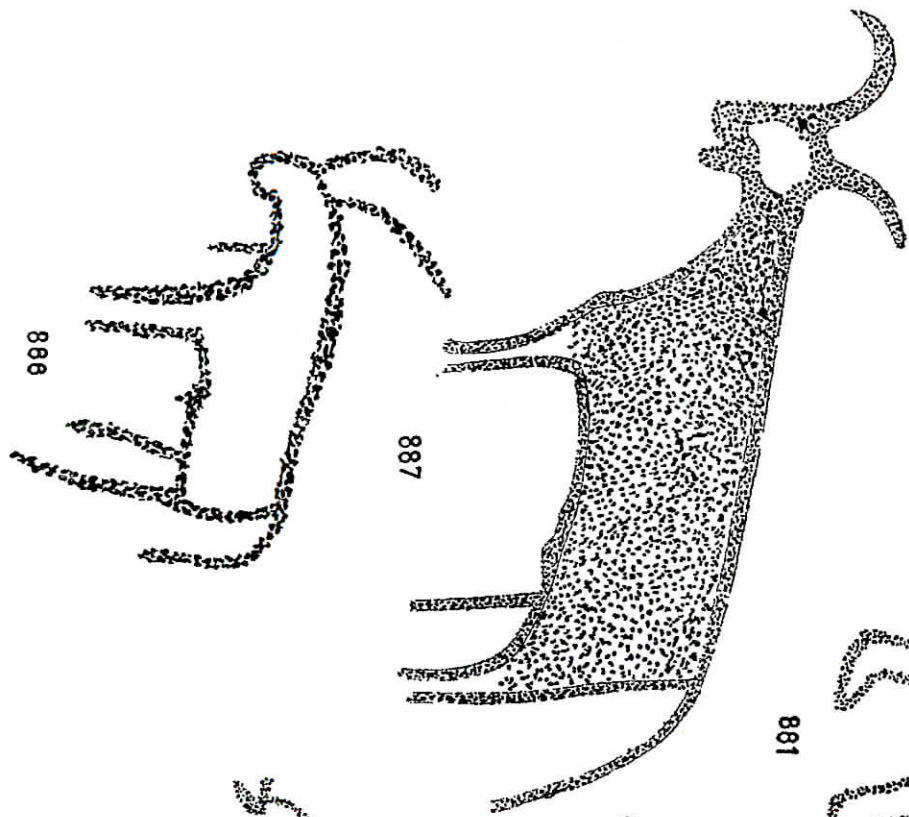
876. Girafe schématique en position instable. Pattes quadrangulaires, celles du centre rendues par un seul trait. Le dos et le cou sont rendus par une ligne en arc-de-cercle. Contour trilinéaire. Haut. 47 cm. Trait finement incisé, piquetage clairsemé à l'intérieur. Patine rousse.

877. Animal au long cou incliné, à ligne dorsale descendante, à queue moyenne. Tête courte à museau arrondi et petites oreilles. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait interrompu par suite d'altération. Peut-être s'agit-il d'une girafe au corps trop long et au cou trop court. Haut. 31 cm. Piquetage large. Patine rousse.

878. Gazelle à l'arrêt. Tête et cornes rendues conventionnellement par deux traits parallèles. Cou fin et ligne dorsale très descendante terminée par une queue courte et relevée. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 40 cm. Piquetage fin et régulier. Patine rousse.

879. Girafe identifiable grâce à ses deux cornes et ses deux oreilles, sinon le cou est tellement court et le corps tellement large qu'il serait bien difficile de déterminer cet animal. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 47 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse. Cette gravure est à droite du petit personnage 873 et du cheval 874.

880. Autruche schématique, à corps ovoïde très allongé, au croupion très pointu. Pattes très courtes, cou très long lui donnant l'aspect d'une oie. Surcharge la girafe précédente. Piquetage grossier. Patine plus claire que la girafe.



881. Figuration humaine à tête ovale surmontée de trois plumes, avec indication des yeux rendus par deux cupules et du nez, figuré par un accent circonflexe retourné occupant les trois-quarts de la face. Corps rectangulaire aux bras écartés, les doigts des mains largement étalés. Jambes droites, légèrement de biais. Le vêtement semble avoir été une tunique s'arrêtant au-dessus des genoux, avec une ceinture placée un peu au-dessous de la taille. Haut. 98 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.

882. Bovidé (?) situé au-dessus du bras du personnage précédent. La position de son corps, la forme de ses cornes évoquent une antilope, mais la longueur de la queue infirme cette hypothèse. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 28 cm. Piquetage étroit, en ligne. Patine rousse.

883. Autruche. Corps évidé de forme ovalaire, avec croupion très large. Pattes droites et vues de face. Cou effilé, prolongé par la tête dont le crâne n'est pas dégagé. Haut. 28 cm. Piquetage espacé. Patine rousse.

884. Autruche. Corps ovalaire avec croupion relevé, le trait dessinant la partie inférieure prolongé pour former les deux pattes vues de face. Cou court, prolongé par la tête dont le bec est relevé. Haut. 24 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.

885. Gazelle. Corps de type rectangulaire, prolongé par une queue courte; cou long, étroit. La tête est levée comme si la bête broutait un arbre, mais les cornes ne sont pas indiquées. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 42 cm. Piquetage fin et serré formant un trait étroit. Patine rousse.

886. Figuration humaine sans bras, placée devant la gazelle précédente. Tête en forme de champignon reposant sur un long cou. Corps très court en forme de sac. Jambes longues et fines, vues de face. L'échelle est donnée par la gazelle. Gravure entièrement piquetée et légèrement frottée. Patine rousse.

887. Chèvre (?). Tête à front droit, cornes courtes et divergentes, barbiche au menton; corps de type rectangulaire, à ligne dorsale descendante. Queue très longue, comme chez les bœufs. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Il semble y avoir une patte arrière surnuméraire, car ce ne peut être un pis. Larg. 72 cm. Piquetage total, légèrement poli. Patine rousse.

888. Bovidé aux cornes courbes, parallèles, l'une étant plus courte que l'autre. Tête à museau arrondi, corps à ligne dorsale légèrement courbe. Pendeloque sous-jugulaire en forme de languette étroite. Pattes raides, de face. Larg. 38 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

889. Figuration humaine. Tête ovale entièrement piquetée, surmontée de trois petits appendices qui semblent être des plumes. Corps schématique aux jambes linéaires, l'entre-jambe étant piqueté. Bras écartés du corps, l'un tenant une longue tige, peut-être un javelot, l'autre un objet courbé, de nature énigmatique. Haut. 31 cm. Piquetage étroit, en ligne. Patine rousse.

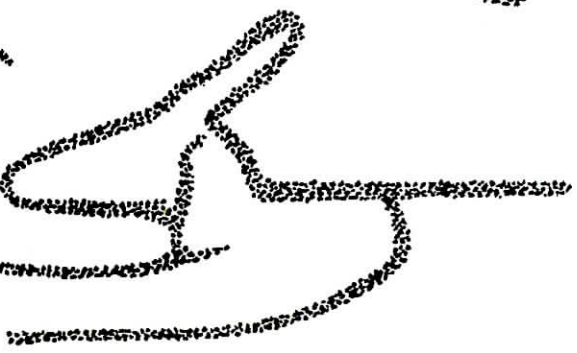
890. Girafe à droite du personnage, d'assez bon style. Si les pattes sont incomplètes, la forme du corps, avec son échine un peu trop accusée, répond assez bien à la réalité. Tête allongée et pourvue de deux cornes ne se rejoignant pas et laissant la ligne frontale vide. Contour trinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 62 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.



891



892



893



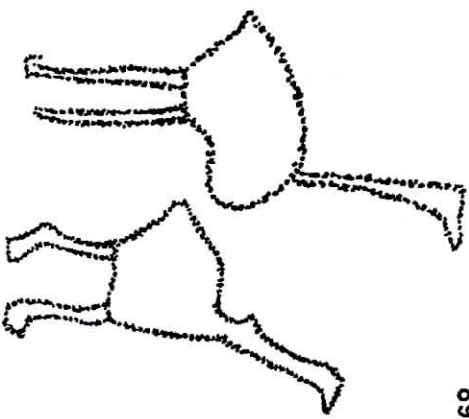
896



894



895



897



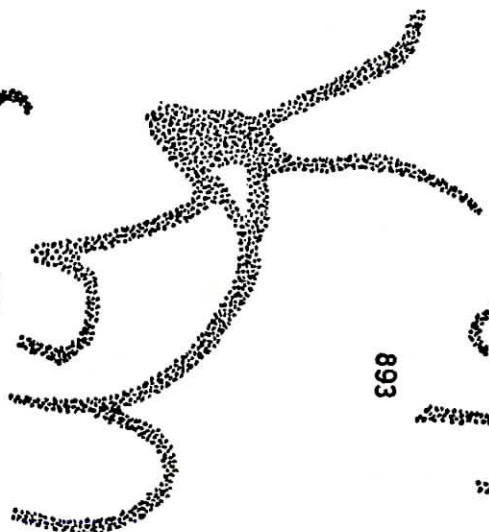
898



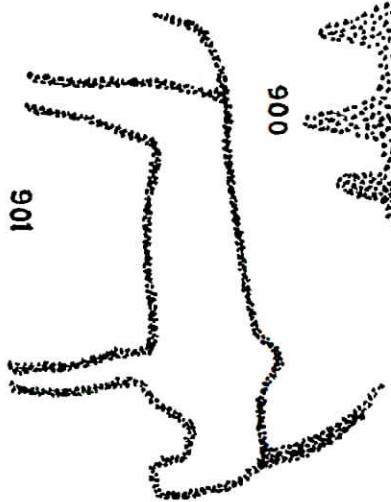
903



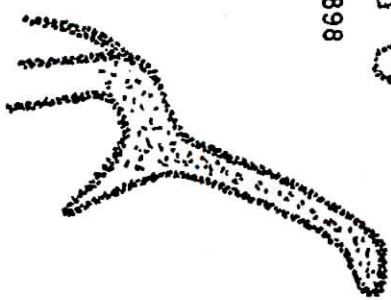
900



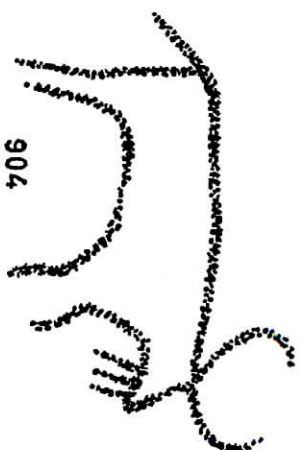
899



901



902



904

891. Chèvre (?). La forme de la tête, au front droit, la queue courte et relevée peuvent faire considérer cet animal comme une chèvre. Par contre, la longueur des cornes ferait songer à un bovidé. Corps de type subrectangulaire, pattes vues de face, celles de devant étant reliées, celles de l'arrière ne l'étant pas. Larg. 32 cm. Petit piquetage avec grattage superficiel. Patine rousse.

892. Animal indéterminé, très probablement un cheval (?). Tête allongée, sans cornes ni oreilles, striée verticalement de quatre lignes parallèles, comme sur les chevaux 941 et 942. Ligne dorsale très creusée, queue longue s'élevant à partir de sa naissance et retombant verticalement. Contour monolinéaire fermé. Pattes figurées une par paire, de forme massive, aux extrémités arrondies. Larg. 40 cm. Piquetage assez large. Patine rousse.

893. Animal indéterminé où l'on devine une tête allongée surmontée d'une grande oreille et peut-être d'une longue corne, au corps vu de trois-quarts. Haut. 45 cm. Piquetage assez large et effacé par endroits. Patine rousse.

894. Gazelle semblant reposer sur les pattes arrière, de forme et d'attitude assez élégantes. Cornes légèrement courbées, dirigées vers l'avant, queue courte. Cou étroit et allongé, avec tête à museau arrondi. Pattes de face, deux par deux, séparées par un petit trait. Haut. 39 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.

895. Figuration humaine de type « fantôme ». Tête ovale à deux yeux ronds, bras apparemment enfouis sous un suaire, pieds de longueur démesurée. Haut. 31 cm. Petit piquetage. Patine rousse.

896. Autruche. Corps en croissant de lune surmonté de deux traits figurant les ailes, croupion relevé. Cou linéaire, tête anormalement longue et large. Pattes linéaires, de face. Haut. 50 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

897, 898. Deux autruches l'une derrière l'autre. L'une a le corps en quart de cercle, l'autre polygonal. Cou irrégulier, avec tête triangulaire. Pattes de face, celles de l'oiseau de droite fléchies. Haut. 30 cm. Piquetage irrégulier. Patine rousse.

899. Bovidé aux longues cornes en lyre aux pointes dirigées vers l'extérieur. Corps, à ligne dorsale courbe, trop court et trop étroit par rapport à la tête, de même que la queue est exagérément longue. Larg. 60 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.

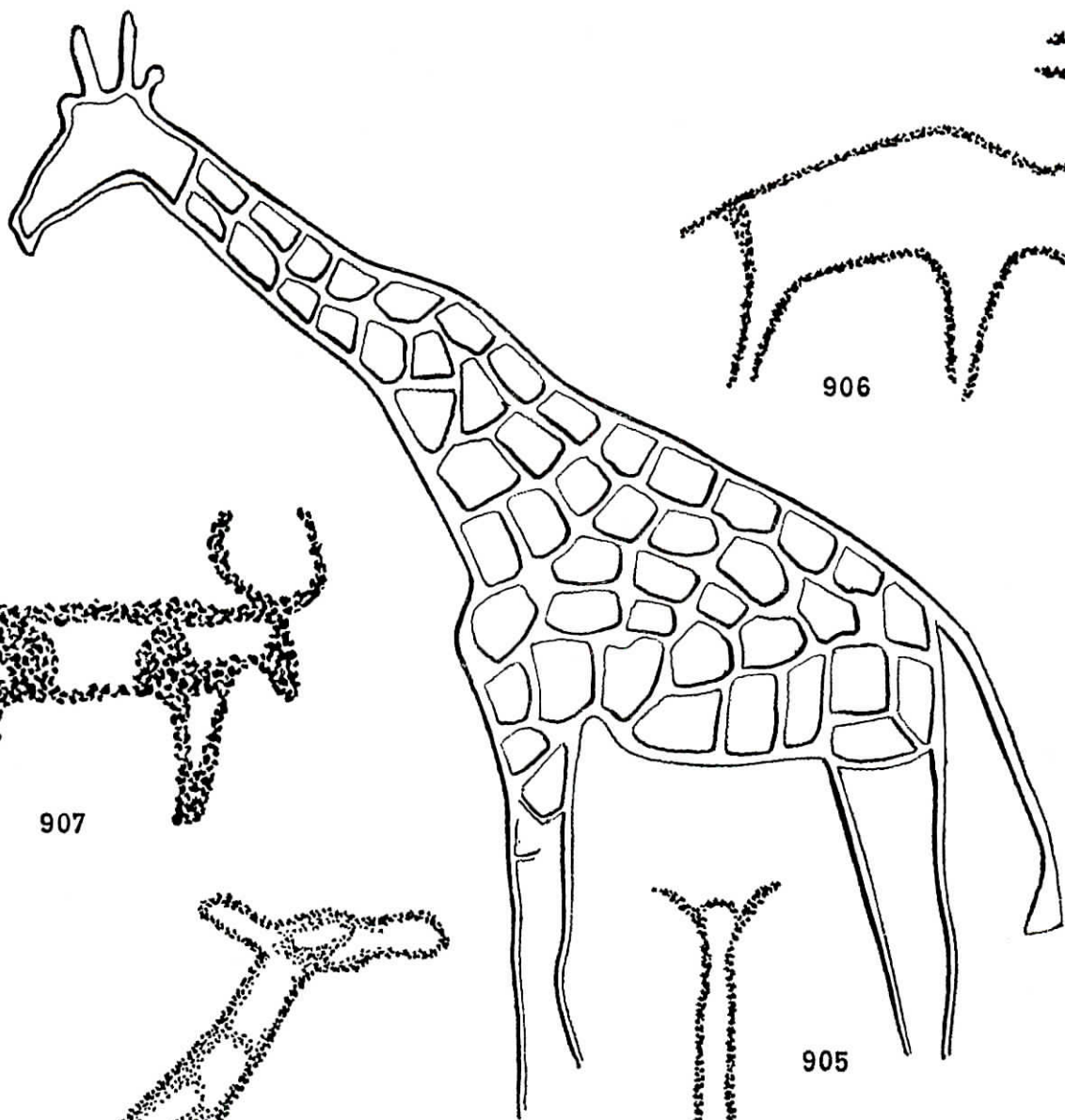
900. Figuration humaine schématique, peut-être s'agit-il d'un personnage monté à cheval. Haut. 20 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

901. Bovidé à corne unique, très légèrement courbe et dirigée vers l'arrière. Corps de type subrectangulaire. Echine très proéminente faisant songer à un zébu. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 45 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

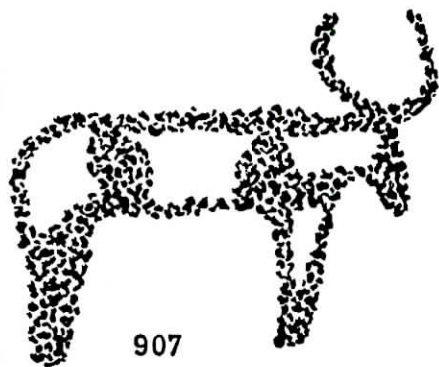
902. Girafe de très mauvaise facture, au cou démesurément long, au corps très petit. Contour monolinéaire ouvert. Pattes de face, celles de devant étant unique. Haut. 30 cm. Piquetage étroit, avec pointillé à l'intérieur. Patine rousse.

903. Bovidé aux grandes cornes en lyre, vues de face. Corps de type subrectangulaire, à ligne dorsale légèrement courbe. Tête à front arrondi, museau pointu et trois appendices sous-jugulaires en forme de languette. Contour monolinéaire ouvert. Pattes de face, celle d'avant étant unique. Larg. 40 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.

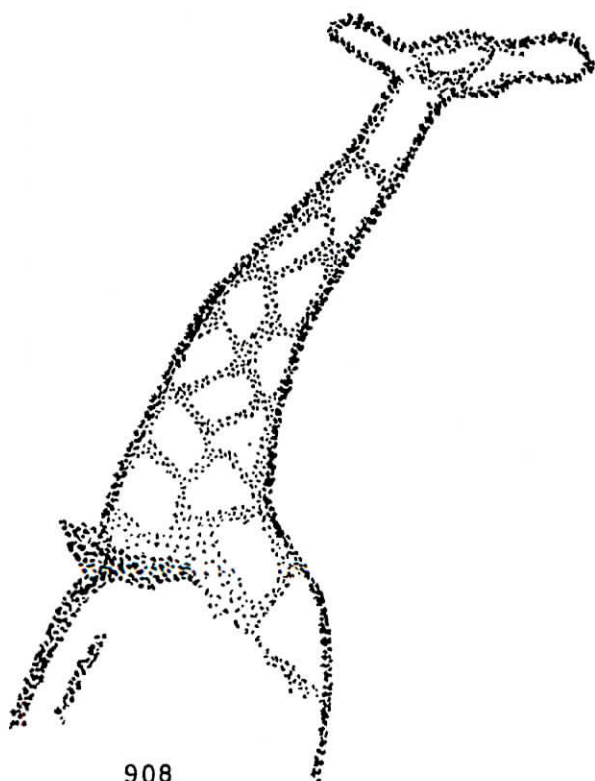
904. Bovidé aux longues cornes en arc-de-cercle. Corps de style subrectangulaire. Tête à museau pointu et trois appendices sous-jugulaires en forme de languette. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.



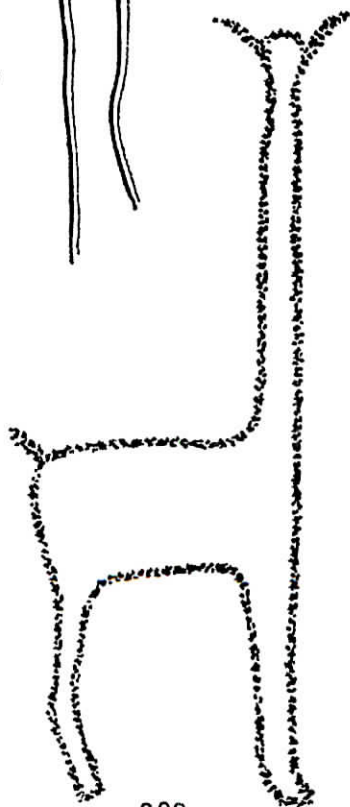
906



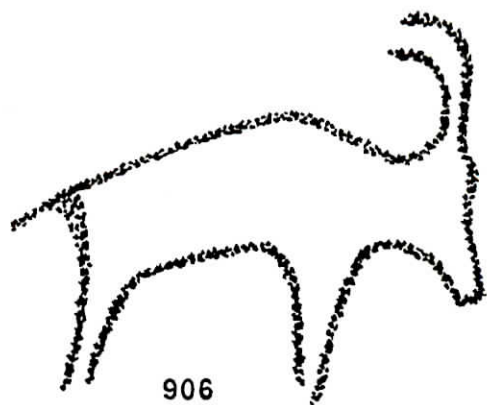
907



908



909

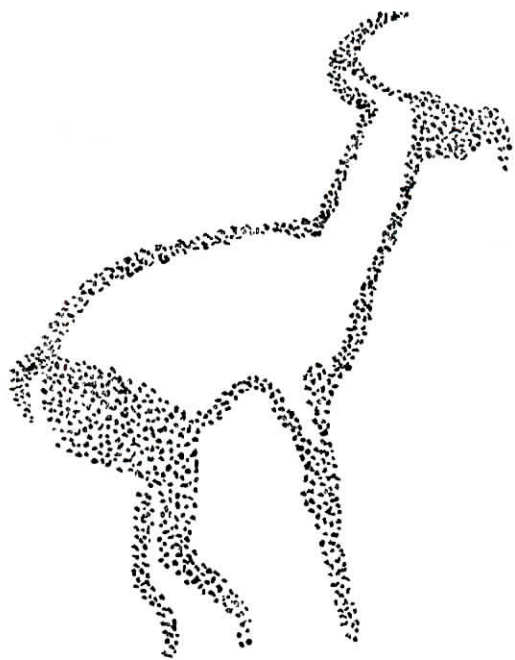


905

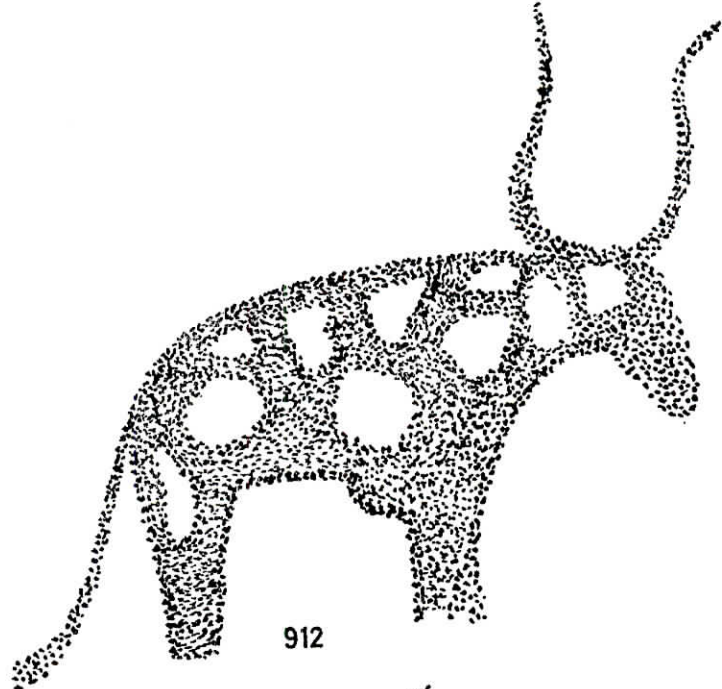


910

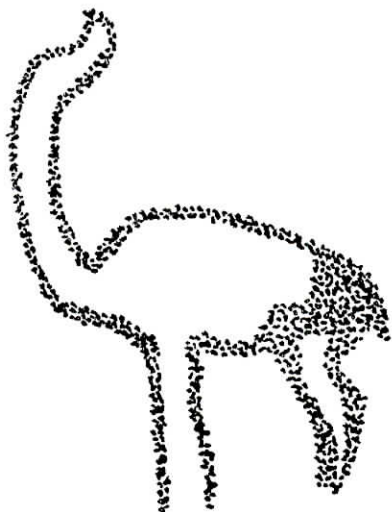
905. Grande girafe d'un très beau style naturaliste. Les proportions du corps, la courbe de l'échine, celle du poitrail sont très bien observées. La tête, les cornes, les oreilles sont parfaitement rendues. Les zones réservées sur le corps marquent harmonieusement les ocellures. Seules, les pattes sont inachevées. Haut. 85 cm. Trait poli très régulièrement. Patine gris-roux.
906. Bovidé aux longues cornes courbées, dirigées vers l'arrière. Museau allongé à extrémité angulaire. Corps réduit, échine très proéminente, ligne dorsale descendante. Queue anormalement courte. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.
907. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle. Corps aux formes arrondies, avec réserves sur les parties postérieure et centrale ainsi que sur le cou et l'entrejambe avant. Pas de queue. Larg. 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
908. Protomée de girafe. Tête allongée surmontée d'une longue oreille. Dessin losangé sur le cou pour indiquer les ocellures. Haut. 85 cm. Piquetage assez régulier. Patine gris-roux.
909. Gazelle à l'arrêt dans un style très conventionnel et schématique. Corps de forme rectangulaire vu de profil, alors que la tête, avec ses deux oreilles sur le côté, est vue de face, comme si la bête regardait l'observateur. Cou très long susceptible de faire songer à une girafe, mais queue courte comme chez la gazelle. Contour monolinéaire fermé. Haut. 90 cm. Piquetage régulier. Patine gris-roux.
910. Bovidé de mauvaise facture, aux cornes à peine amorcées et dépourvu de queue. Contour monolinéaire fermé. Larg. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.



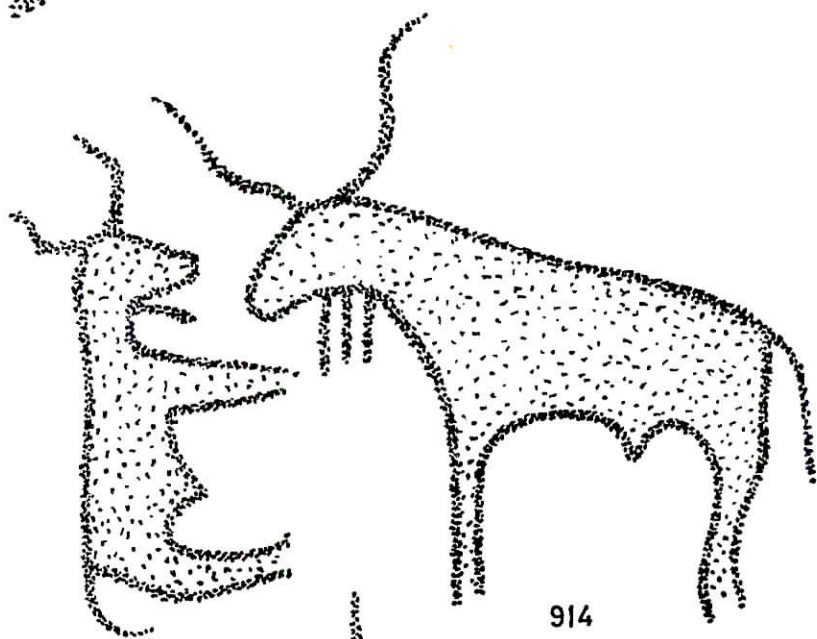
911



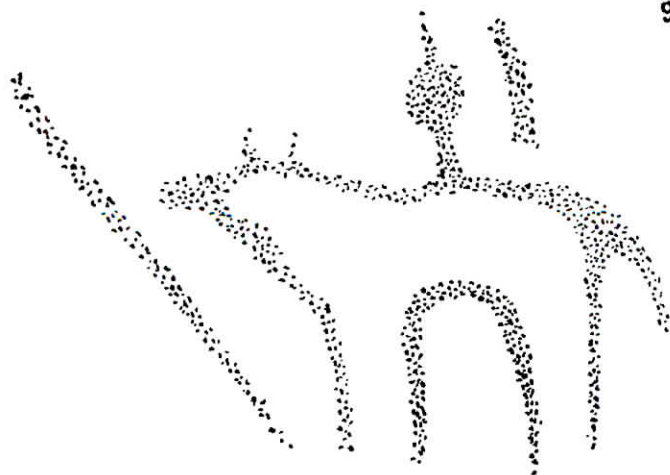
912



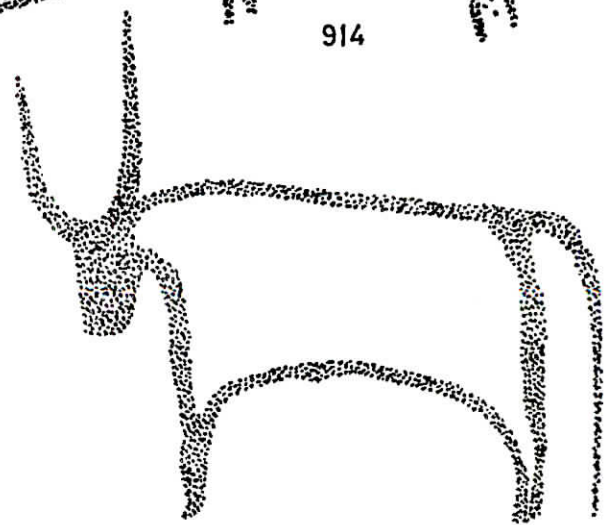
913



914



916



917

911. Gazelle de très bon style. Corps aux formes arrondies, queue courte, cornes retournées vers l'avant et pattes fines, le tout aux proportions bien observées. Haut. 40 cm. Piquetage régulier. Patine rousse.

912. Bovidé aux grandes cornes en lyre vues de face. Corps de style médiocre comportant de nombreuses réserves indiquant hypothétiquement la robe. Pattes massives et très larges. Larg. 55 cm. Piquetage total, avec réserves. Patine rousse.

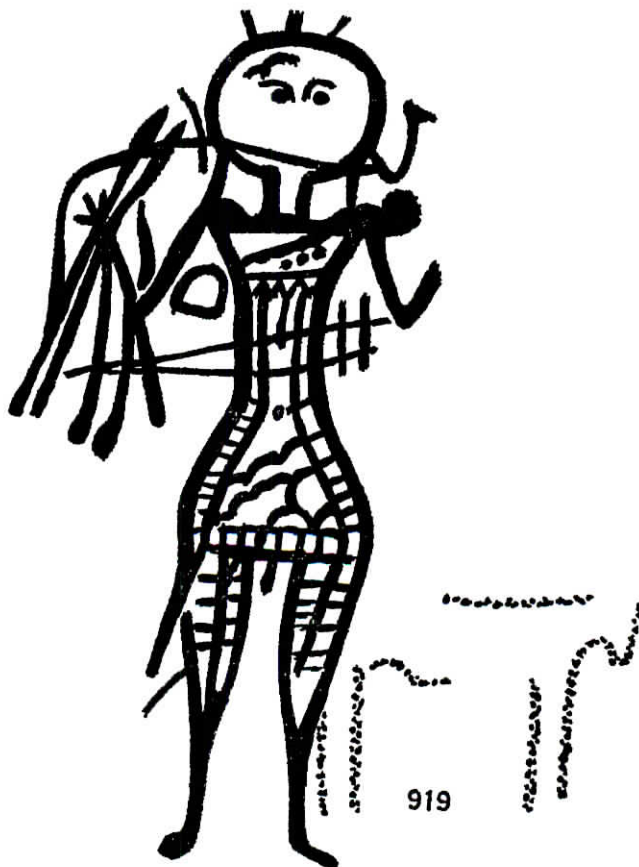
913. Animal indéterminé, peut-être une gazelle (?). Tête rejetée en arrière, queue courte, cou long et pattes fines y font songer. Réalisation non sans analogie avec celle de la figure 911, qui est sur le même rocher. Haut. 25 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

914. Bovidé aux grandes cornes en lyre, à la ligne dorsale descendante. Corps en parallélogramme irrégulier. Appendices sous-jugulaires au nombre de trois, en forme de languette. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par le même trait avec une saillie indiquant le bouton et le plumet ombilicaux. Larg. 45 cm. Piquetage étroit, avec ponctuations espacées à l'intérieur. Patine gris-roux.

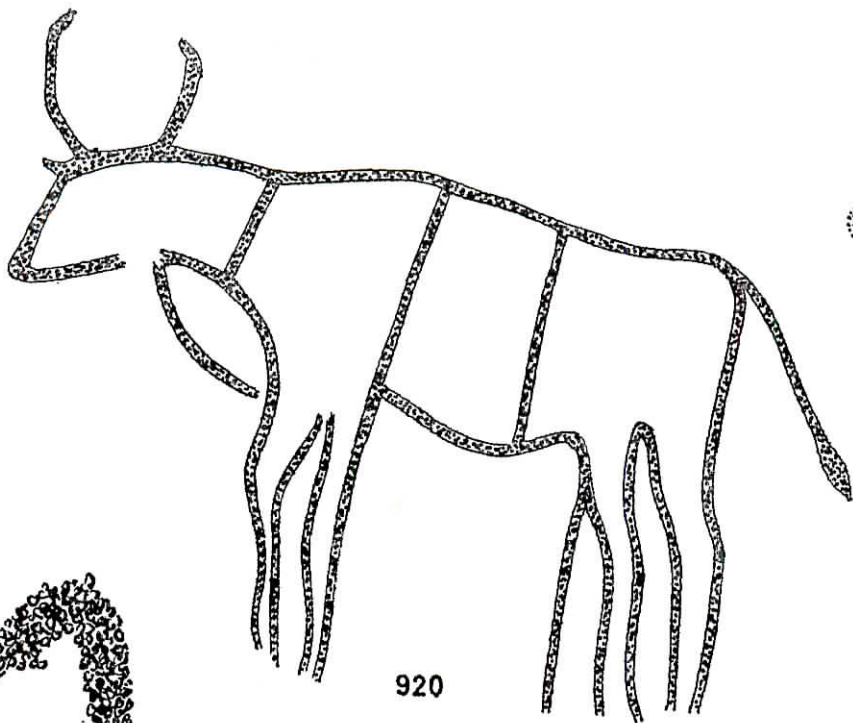
915. Bovidé de même style, placé devant le précédent, en position redressée. Contour bilinéaire. Haut. 35 cm. Même technique, même patine.

916. Cheval et cavalier (?). Tête à museau pointu et petites oreilles dressées. Croupe rebondie et queue pendante. Il semble bien être monté par un personnage partiellement effacé. Le trait que l'on voit devant est peut-être un javelot. Larg. 35 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

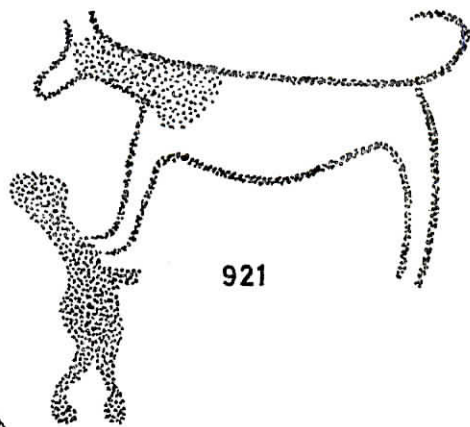
917. Bovidé aux longues cornes droites, en légère perspective tordue. Corps de type rectangulaire. Contour monolinéaire fermé. Une seule patte par paire. Larg. 30 cm. Piquetage moyen, y compris la tête. Patine rousse.



918



920

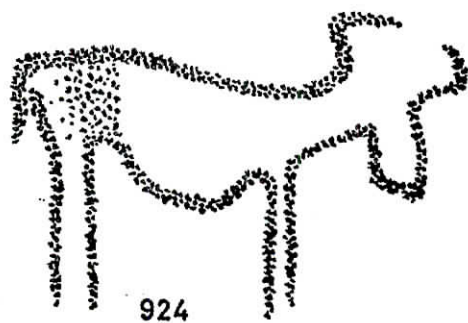


921

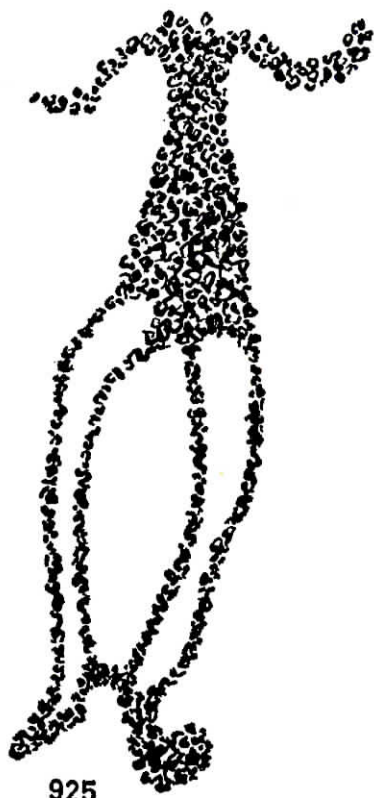
922



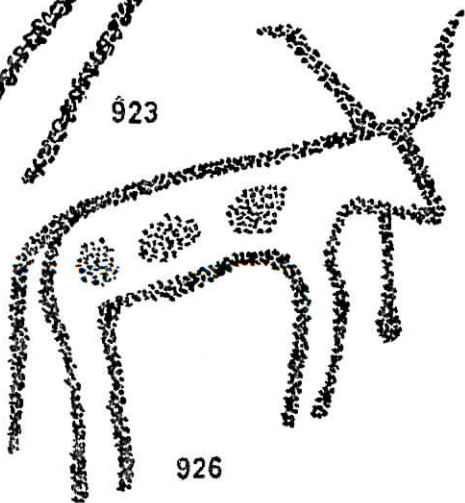
923



924



925

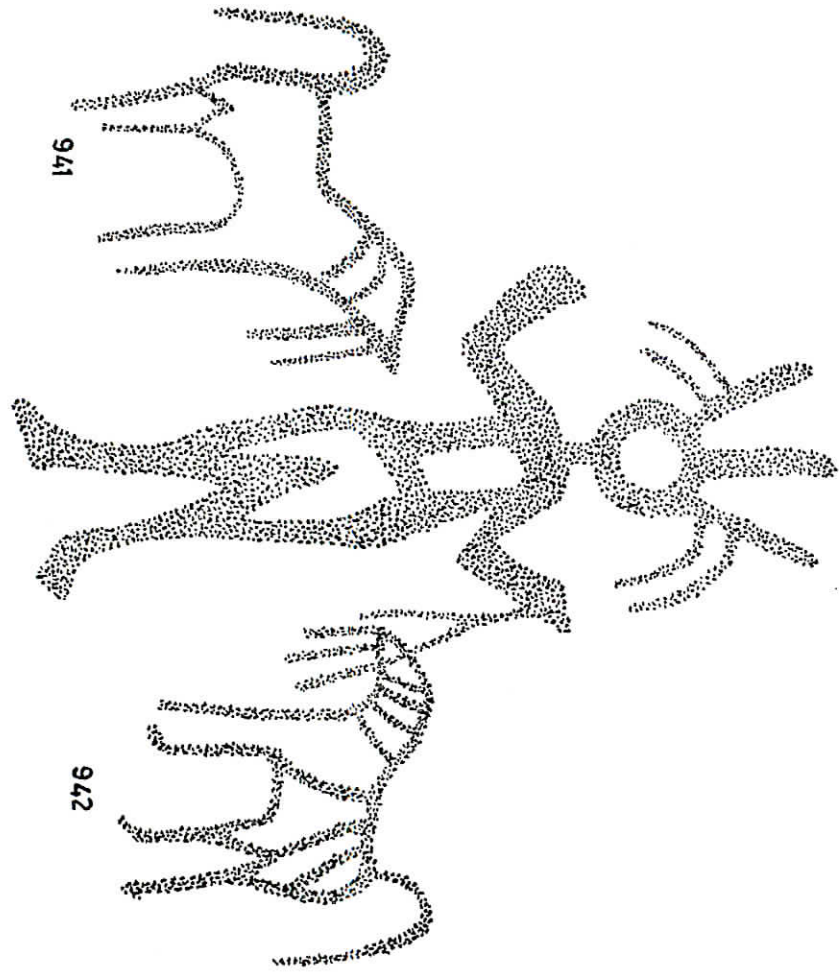


926



927

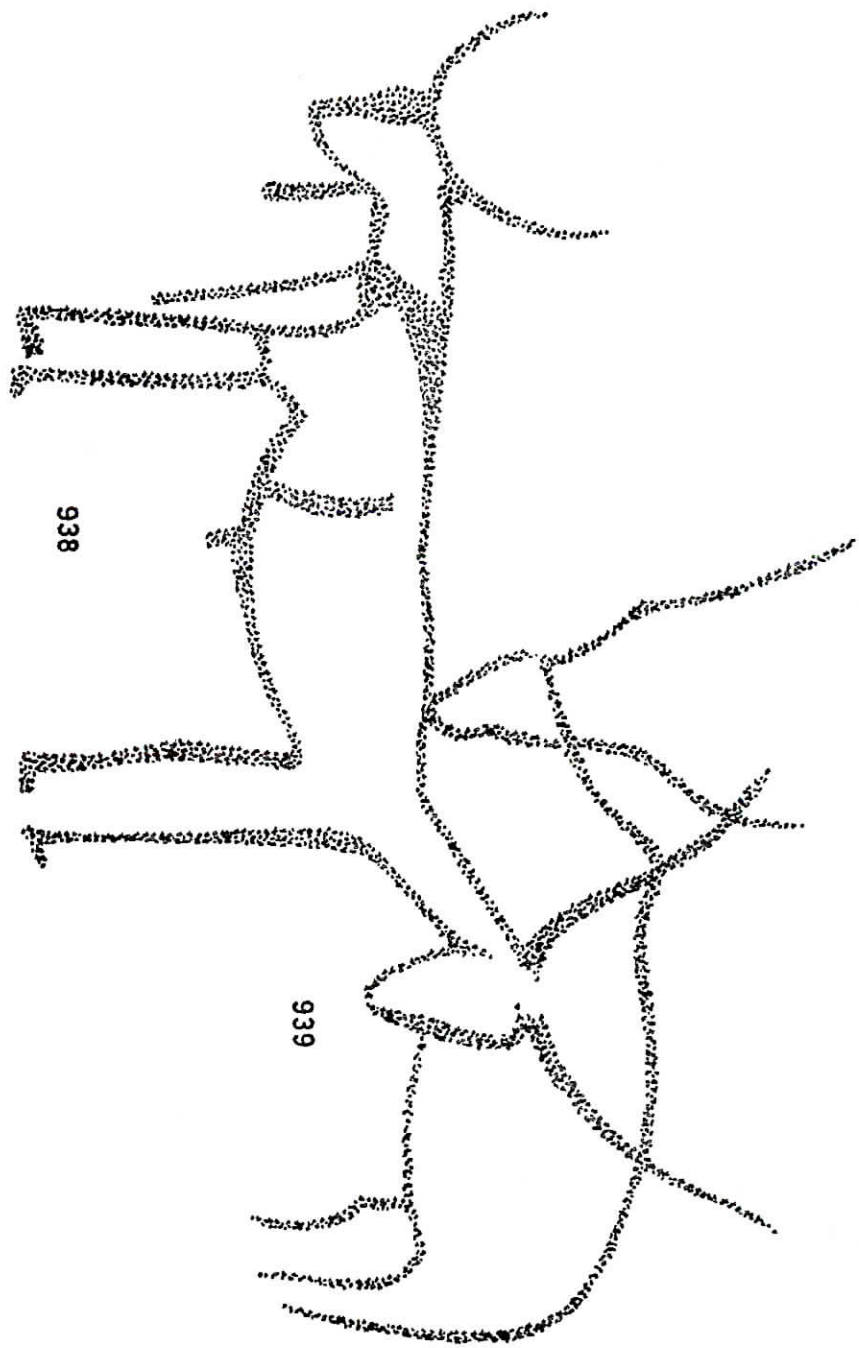
940



941

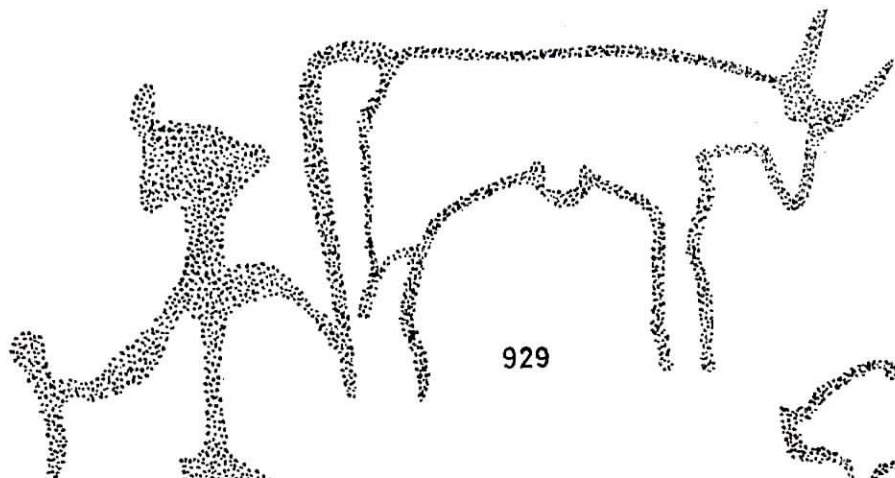
942

938

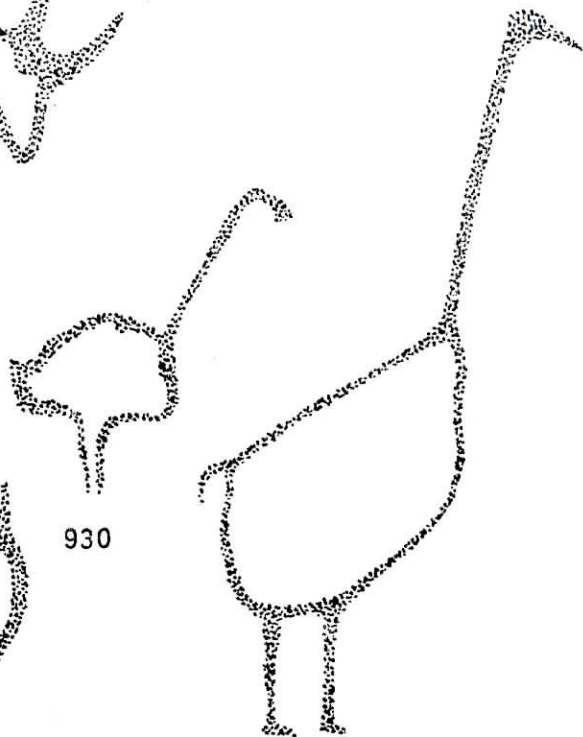


939

928. Personnage au corps filiforme, bras et jambes écartés, vu de face. La tête, grossièrement piquetée, ne permet pas de discerner le type de coiffure porté. Dans la main droite, il tient un objet court et légèrement courbe, de nature indéterminée; la main gauche rejoint la queue du bovidé qui est à sa droite. Piquetage total. Patine rousse.
929. Bovidé aux cornes droites et courtes, à droite du personnage précédent. Corps non harmonieux, à partie postérieure très haute. Queue de gros volume et de longueur anormale. Pattes de face, l'une étant détruite. Bouton ombilical très saillant. Larg. : 35 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
- 930, 932. Autruches l'une derrière l'autre. La plus grande a un corps d'oie, ce qui, avec les pattes courtes et le cou long, contribue à lui donner l'aspect de cet oiseau. La plus petite, au corps semi-ovalaire et au croupion relevé, offre un profil bien plus réussi. Haut. 36 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
931. Rhinocéros à corne unique. Oreilles terminées par deux boules, vues de face. Pattes avant de face, courtes et massives; la patte arrière est de profil. Contour monolinéaire fermé. Larg. 29 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
933. Rhinocéros. La tête, munie de deux cornes, est énorme pour le corps allongé et étroit. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Queue longue et retroussée à la façon de celle des chiens, ce qui n'est pas conforme à la nature. Trois taches piquetées ornent le corps. Larg. 35 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
934. Eléphant de grossière facture, à pattes très hautes, au ventre très tombant. Trompe linéaire partant du front se séparant nettement de la gueule. Pas de défenses. Patte avant unique, pattes arrière indépendantes, vues de face. Larg. 45 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
935. Félin (?). Animal au museau carré, aux oreilles dressées, assez longues. Corps allongé, queue de longueur moyenne qui n'est ni celle du lion ni de la panthère. Pattes de face, larges, de longueur moyenne. Peut-être est-ce un canidé ou, le cas échéant, une hyène? Long. 40 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.
936. Girafe de très mauvaise facture, très schématisée. Identifiable cependant à ses cornes et oreilles, qui sont au nombre de trois. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage formant un trait large et régulier. Patine rousse.
937. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps de type rectangulaire, avec séparations décoratives. Pendeloque sous-jugulaire en forme de languette. Une patte par paire de forme angulaire. Larg. 35 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.



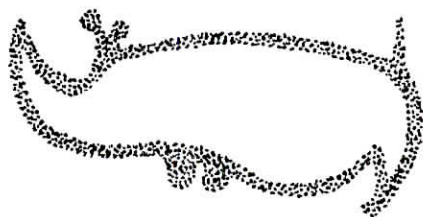
929



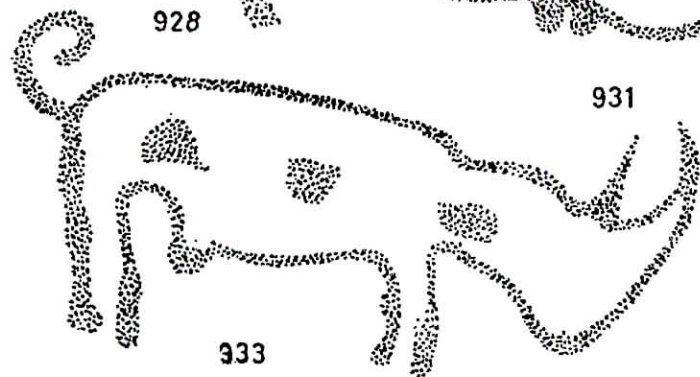
930



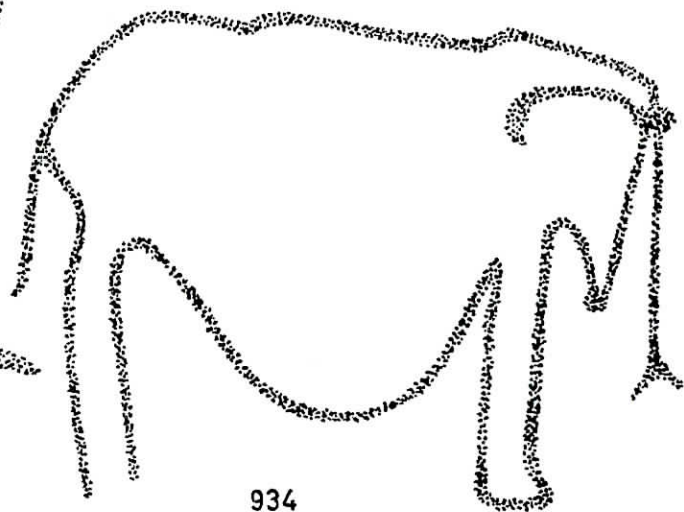
928



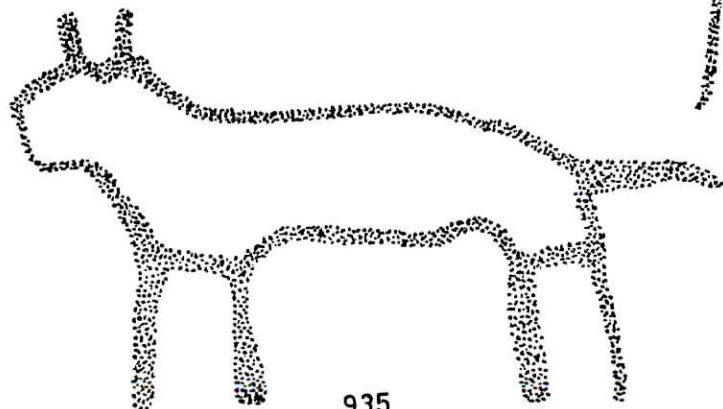
931



933

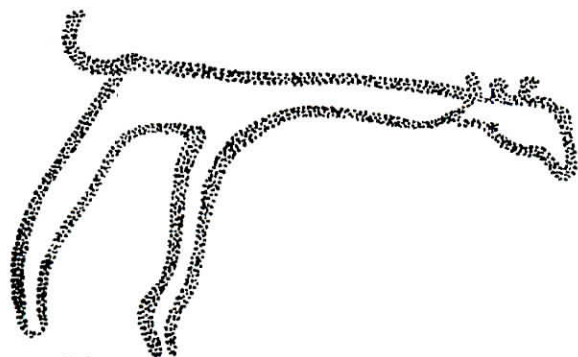


932

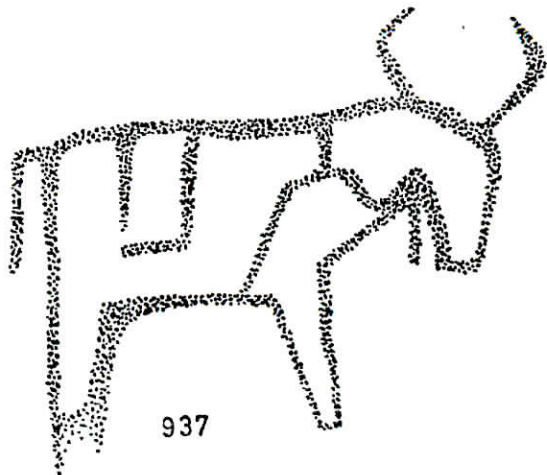


935

934



936



937

918. Figuration humaine très élaborée représentant un guerrier tenant de courts javelots et, hypothétiquement, un arc dans la main droite. Tête ovalaire montrant l'amorce de trois plumes. Les yeux et les arcades sourcilières sont rendues selon la formule des idoles à tête de chouette. Le corps, resserré à la taille, est décoré de dessins géométriques, qui constituent plutôt un remplissage décoratif que des détails du vêtement. Il semble que le sexe soit indiqué. L'avant-bras droit est détruit, mais on peut supposer, par analogie avec d'autres figurations humaines du même style, qu'il tient un bouclier rond. Haut. 90 cm. Les traits du contour et des décors internes sont entièrement polis. Patine rousse.

919. Amorce d'un caballin, à droite du précédent et surchargé par celui-ci. Les lignes qui en subsistent dénotent un style subschématique à contour trilinéaire. L'échelle est donnée par le personnage. Piquetage assez espacé. Patine rousse.

920. Grand bovidé aux cornes en arc-de-cercle, vues de face, placé à côté de la chèvre n° 887. Corps subnaturaliste, à divisions verticales internes qui le séparent en trois parties. Un appendice sous-jugulaire est peut-être une longe. Pattes présentées de face et individuellement. Un trait vertical devant les pattes arrière est sans doute l'amorce d'une patte surnuméraire. Larg. 82 cm. Piquetage étroit et régulier offrant un léger polissage. Patine rousse.

921, 922. Petite scène représentant un canidé face à un personnage. Celui-ci a le haut du corps rejeté en arrière comme s'il voulait éviter l'animal qui a l'air de diriger ses pattes contre lui. L'animal, au corps levretté, les oreilles courtes et dressées, la queue en l'air, apparaît bien être un chien. Contour trilinéaire. Larg. 39 cm. Trait de contour piqueté et étroit, avec piquetage sur l'encolure de l'animal alors que le personnage est entièrement piqueté. Patine rousse.

923. Autruche grossièrement esquissée, aux pattes anormalement longues, le cou et la tête très épais. Haut. 30 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

924. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle aplati. Corps étriqué, queue courte. Contour trilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Bande verticale piquetée sur la partie postérieure. Larg. 28 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.

925. Personnage aux bras et jambes écartés; la tête manque par suite d'une fissure de la roche qui s'est produite ultérieurement à la confection de la gravure. Il semble être représenté en position de danse. Un trait relie les deux chevilles, mais ne paraît pas être une entrave. Haut. 45 cm. Piquetage grossier, total sur le corps. Patine rousse.

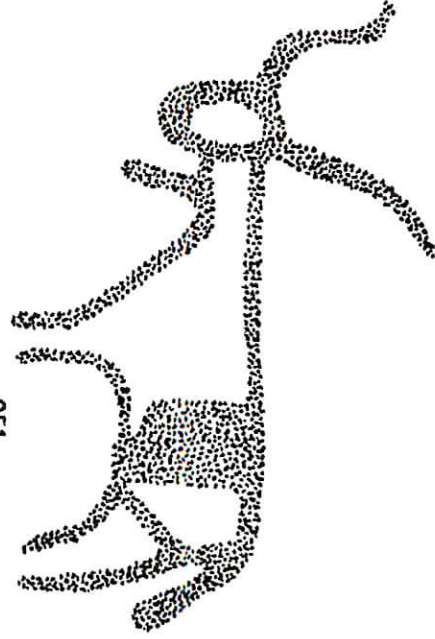
926. Bovidé aux cornes en lyre vues de face. Corps étroit par rapport aux longues pattes présentées de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour bilinéaire. On voit trois zones piquetées sur les flancs. Appendice sous-jugulaire très long, terminé en floche. Larg. 25 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

927. Bovidé placé à côté du précédent, aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps de type subrectangulaire, séparé au centre par une étroite bande verticale, les deux parties ainsi formées étant décorées d'un cercle pointé. Le museau manque, de sorte qu'on ne peut voir si le trait vertical prolongeant la ligne du cou représente un appendice sous-jugulaire ou figure l'extrémité de la tête. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 35 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

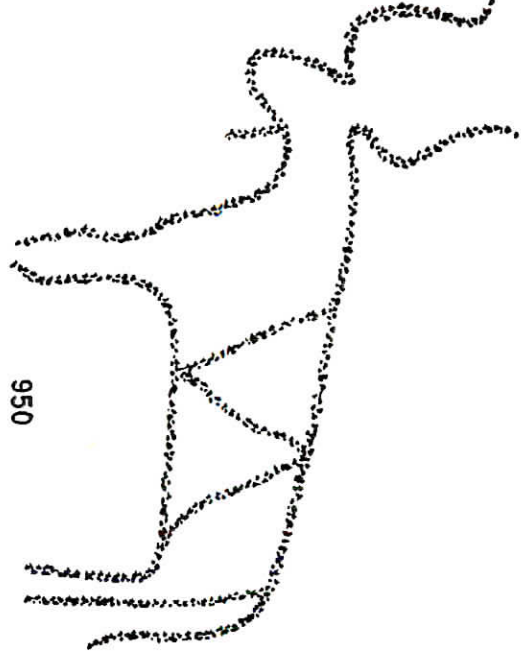
938, 939. Groupe de bœufs enchevêtrés rendus comme les bêtes d'un troupeau vues en perspective. L'un a les cornes en arc-de-cercle, l'autre en lyre très ouverte, le troisième presque droites évoquant celles de l'antilope addax. L'un d'eux, celui de gauche, porte un appendice sous-jugulaire en forme de massue. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. du panneau : 110 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

940, 941, 942. Personnage de face ayant un cheval de chaque côté. Tête ronde surmontée de trois plumes droites, deux plumes plus fines, de forme courbe, retombant sur les côtés des deux grandes plumes latérales. Corps aux hanches larges, étroit aux épaules. Cou long et étroit. On voit des réserves au centre de la tête, sur la poitrine et la partie inférieure du corps et des cuisses. Il lève les bras à la façon des orants et tient un objet à extrémité fourchue dans la main gauche, qui rejoint la tête du cheval de droite. Les chevaux sont très petits par rapport à l'homme, convention que l'on retrouve dans d'autres scènes identiques. De style assez schématique, ils sont surtout caractérisés par une ensellure assez creuse, une queue longue, relevée à la base. Ici, ils sont dépourvus d'oreilles et leur tête se termine par un museau pointu. Ils portent des bandes parallèles sur le cou; celui de droite en a une sur le corps et deux sur la croupe, sans qu'on puisse en déterminer le sens. Nous avons déjà vu des stries analogues sur la figure 892. Deux appendices, énigmatiques, pendent de la ganache. Quant aux pattes, elles sont de face et si celles de devant sont indépendantes, celles d'arrière sont reliées entre elles par un trait en V retourné. La hauteur du personnage est de 70 cm, la largeur des chevaux de 35 cm. Le piquetage est assez fin et assez régulier. Patine rousse.

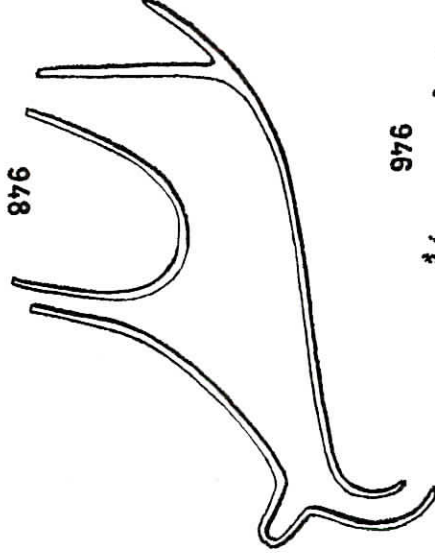
951



950



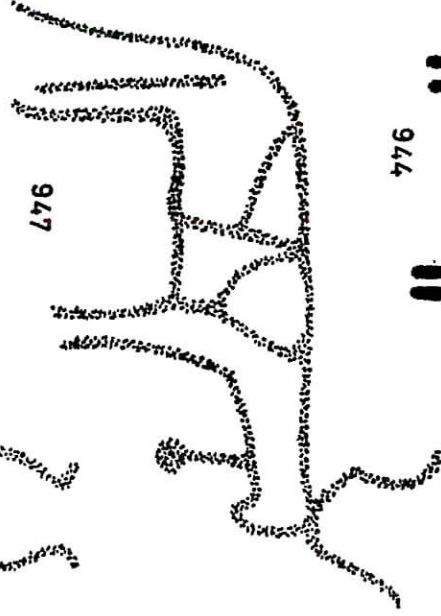
876



676



947



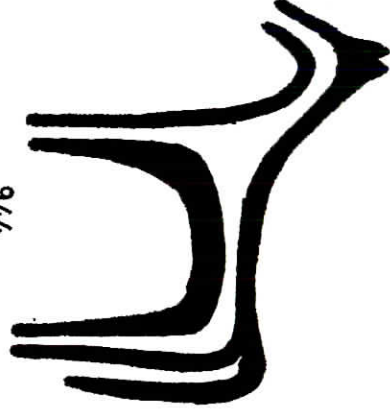
946



945



944



943



943, 944. Chevaux de style différent des précédents, rendus conventionnellement par trois lignes : la ligne dorsale englobant la partie supérieure de la tête et les oreilles, la patte arrière extérieure et sur laquelle vient se brancher la queue; la ligne du poitrail qui comprend la partie inférieure de la tête et la patte avant extérieure; la ligne ventrale, qui englobe les pattes avant et arrière internes. C'est la formule trilinéaire. Le sujet de gauche semble avoir la ligne de la tête interrompue. Nous sommes en présence d'une conception toute particulière qui, malgré sa simplicité, ne manque pas d'élégance. Ces chevaux sont près des gazelles 819, 820, 821, de la même technique de trait poli légèrement excavé, de même patine et semblent dûs aux mêmes artistes. Larg. 40 et 41 cm.

945. Petit bovidé de facture très élémentaire, à une seule corne retournée vers l'arrière, dont l'extrémité est très épaisse et en forme de massue. Pattes de face. Il semble y avoir une pendeloque à la base du cou. Larg. 27,5 cm. Entièrement poli, avec réserve étroite sur le cou. Patine rousse.

946. Bovidé aux cornes en lyre, asymétriques, en perspective tordue. Corps de type rectangulaire à contours arrondis comportant un compartimentage géométrique sur les parties centrale et postérieure. Cou très allongé, tête à front arrondi, comme chez les moutons. Porte un appendice sous-jugulaire en forme de languette. Pattes de face, celles de devant étant indépendantes, celles d'arrière reliées ensemble. Larg. 42 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

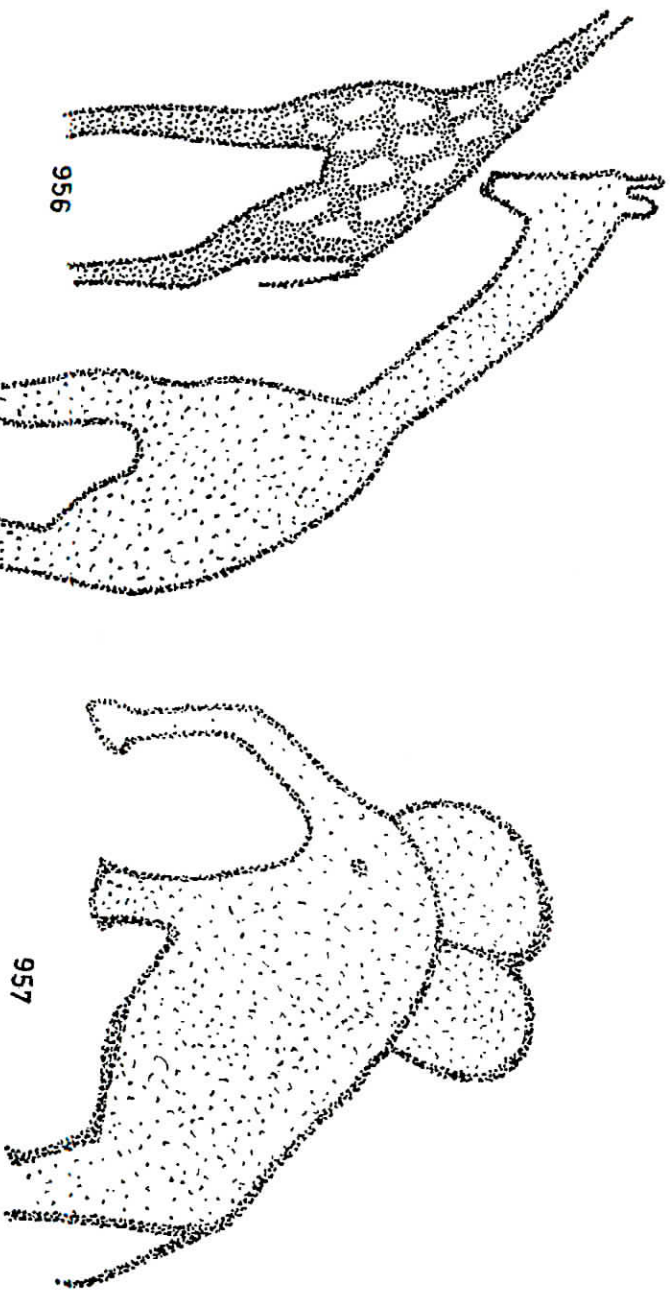
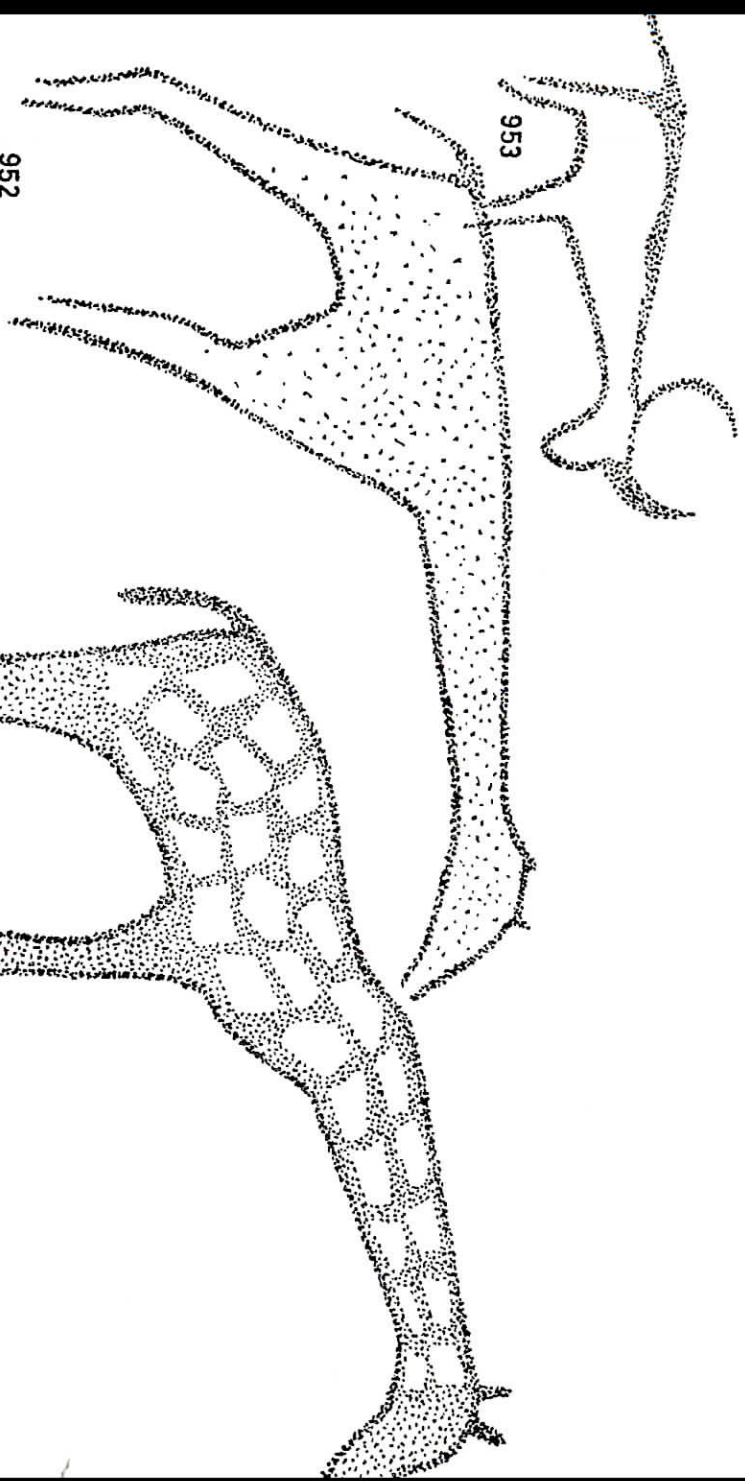
947. Bovidé aux cornes en lyre, en perspective tordue, de même style et de même technique que le précédent, dont il diffère par sa décoration interne plus centrale et son appendice sous-jugulaire terminé par une boule. Les pattes, de face, sont indépendantes. Larg. 40 cm. Patine rousse.

948. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle, retournées vers l'arrière, présentées conventionnellement l'une derrière l'autre. Contour trilinéaire. Long. 45 cm. Trait poli et régulier. Patine rousse.

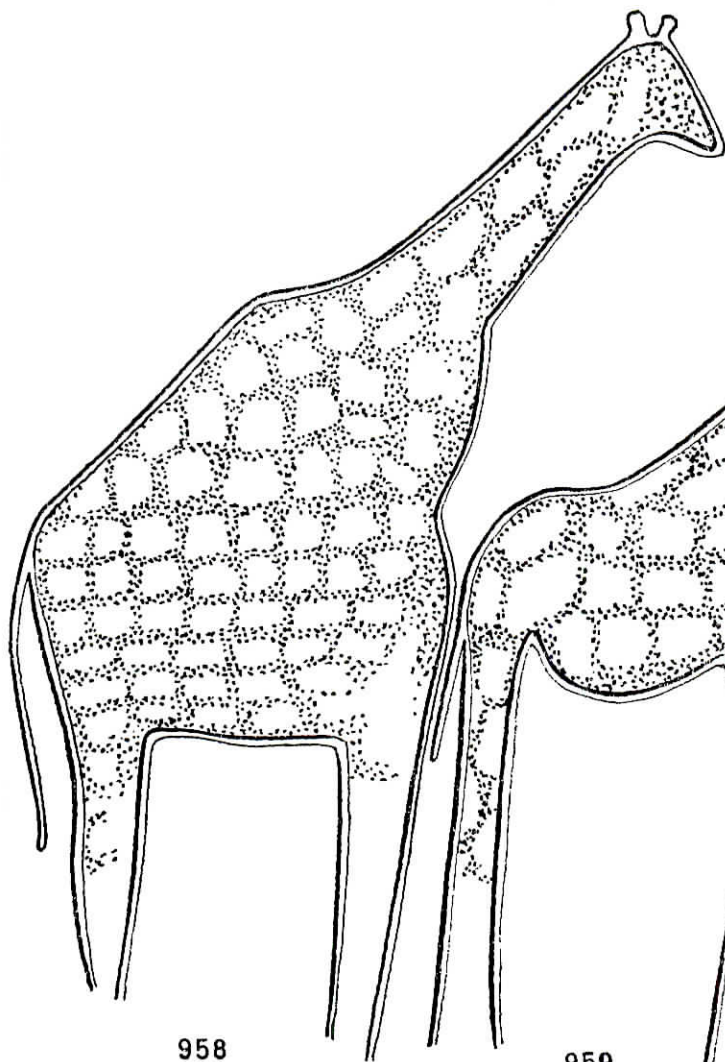
949. Bovidé aux cornes en lyre, de face. Réalisation selon la formule des trois lignes interrompues — contour trilinéaire —. Animal figuré dans une position tendue. Deux traits barrent transversalement son corps; on discerne un appendice sous-jugulaire en forme de languette. Larg. 35 cm. Piquetage assez étroit et régulier. Patine rousse.

950. Bovidé aux grandes cornes en lyre, de face. Contour trilinéaire (formule des trois lignes interrompues), avec décor en zigzag sur le corps allant de la ligne du dos à celle du ventre. Appendice sous-jugulaire en forme de languette, assez étroit. Larg. 58 cm. Piquetage assez étroit et régulier. Patine rousse.

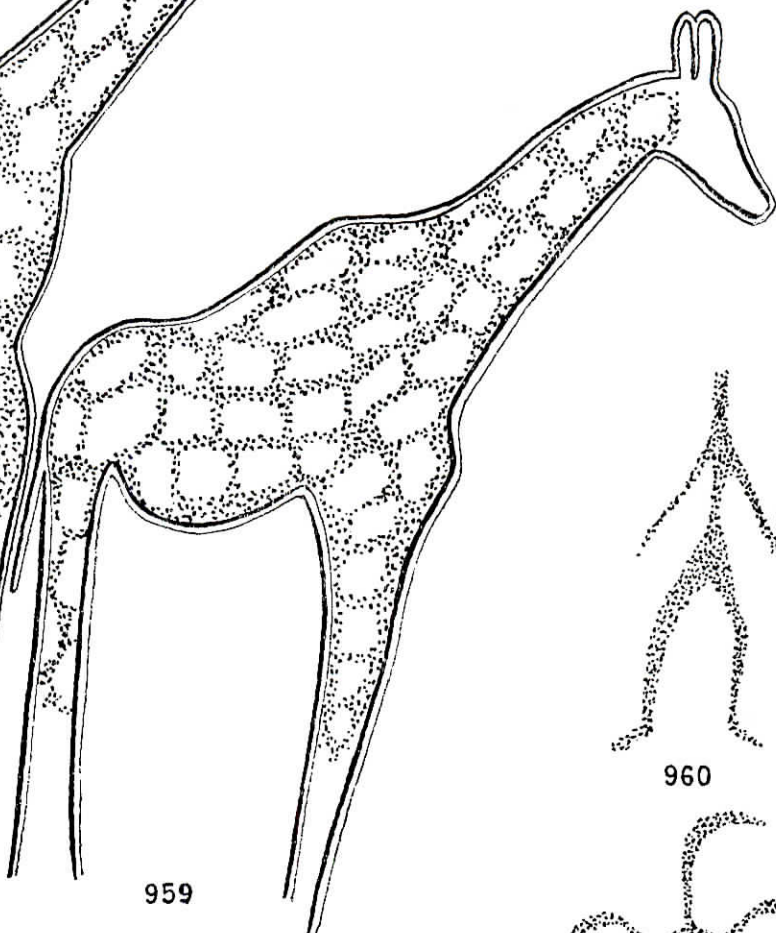
951. Bovidé aux grandes cornes lyrées en perspective tordue. Corps allongé aux formes arrondies. Tête ovale comme si l'animal regardait de face ou légèrement de biais. Cou allongé et étroit, avec pendeloque sous-jugulaire en forme de languette. Queue courte et épaisse. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait, celles d'arrière étant toutefois reliées par un trait oblique. Large zone transversale piquetée sur la partie postérieure du corps. Larg. 47 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.



952. Girafe schématique au cou allongé horizontalement, prolongé par une tête au museau pointu, surmontée de deux petites cornes ou oreilles. Contour trilinéaire. Ponctuations espacées à l'intérieur du corps. Larg. 51 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.
953. Petit bovidé aux cornes en arc-de-cercle dont les pattes avant surchargent la ligne dorsale de la girafe précédente. Corps angulaire au cou très allongé. Tête à museau arrondi du type ovin. Contour bilinéaire. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 25 cm. Piquetage plus fin que celui de la girafe. Patine rousse.
954. Girafe placée devant la précédente. L'attitude est à peu près la même, mais le style un peu plus naturaliste. Contour trilinéaire. Haut. 90 cm. Corps entièrement piqueté avec réserves figurant les ocellures. Patine rousse.
955. Girafe de facture très médiocre, le cou étant aussi long que le corps et les pattes grossièrement rendues. Seule la tête a été quelque peu soignée, de profil assez réaliste, surmontée de deux cornes, ou d'une corne et d'une oreille. Contour monolinéaire ouvert. Haut. 55 cm. Piquetage étroit et assez régulier, avec ponctuations espacées à l'intérieur du corps. Patine rousse.
956. Petite girafe devant la précédente, d'un style bien supérieur et assez naturaliste. La tête manque. Contour bilinéaire. Haut. 44 cm. Piquetage fin et régulier, avec réserves sur le corps pour indiquer les ocellures. Patine rousse.
957. Eléphant aux oreilles en « ailes de papillon » placées au-dessus de la ligne frontale. Corps massif avec patte avant très courte, celle d'arrière étant plus large et plus longue, mais restée inachevée. Œil indiqué par une petite cupule piquetée. Pas de défenses. Contour monolinéaire ouvert. Haut. 37 cm. Contour piqueté assez régulièrement avec pointillé espacé sur le corps et les oreilles. Patine rousse.



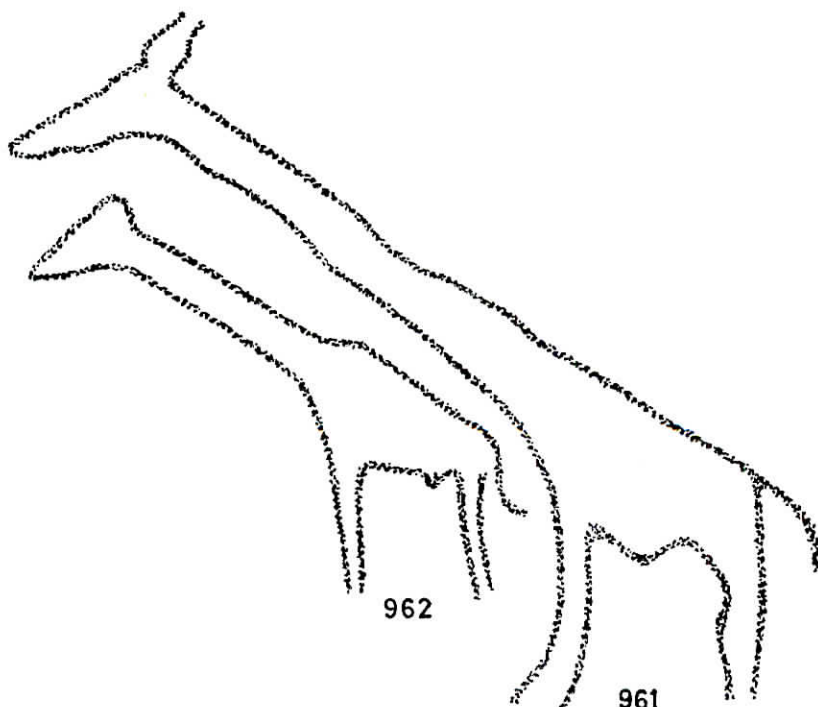
958



959



960



961

962



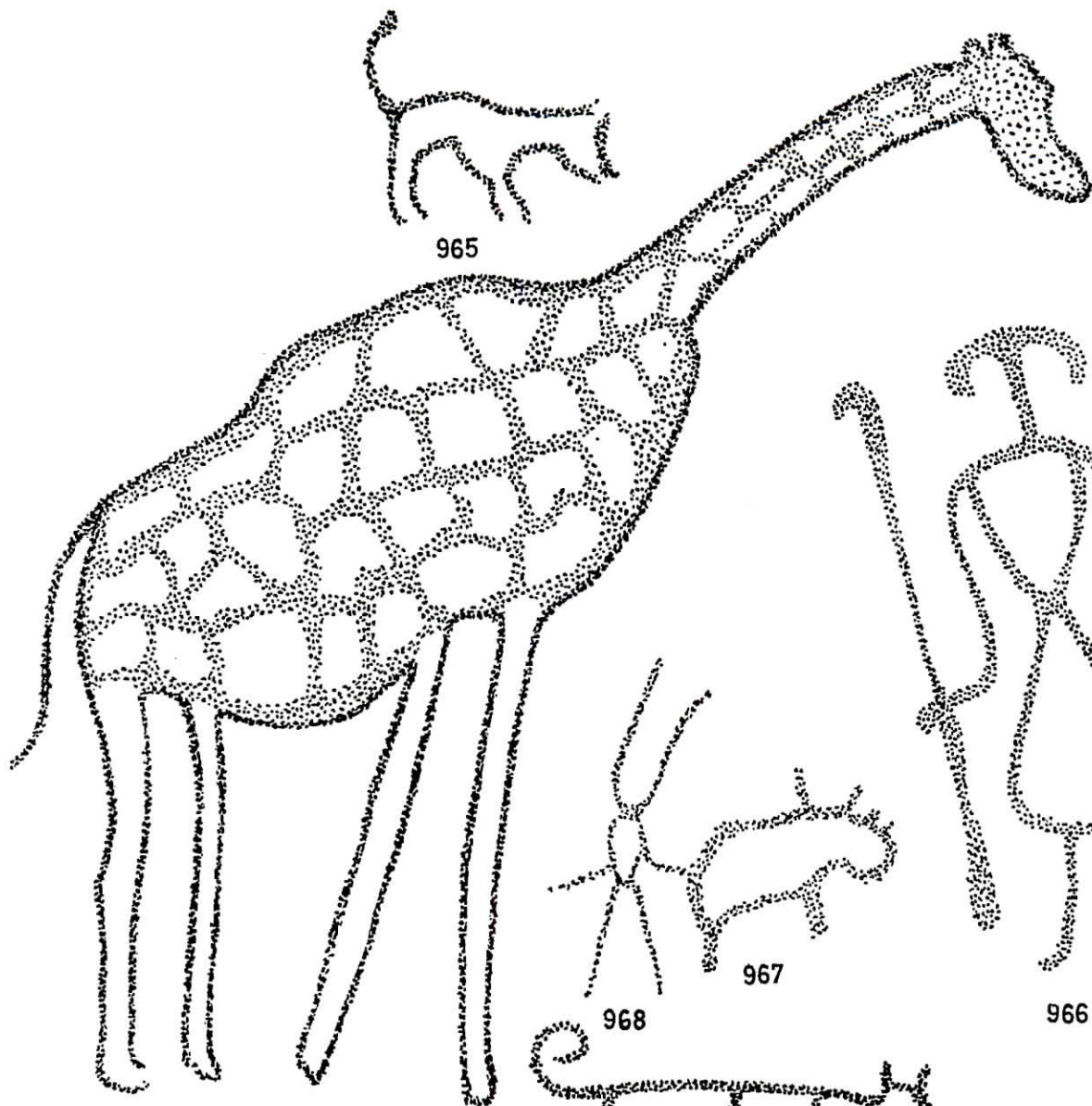
963

958, 959. Girafes l'une devant l'autre. Celle de droite est d'un style bien supérieur, du fait que les proportions du corps, le modelé de la ligne dorsale, du poitrail et de la ligne ventrale reflètent beaucoup mieux le modèle naturel que celle de gauche. Chez celle-ci, la hauteur du corps est exagérée au détriment du cou et des pattes. De même que la tête de la première est beaucoup plus modelée que celle de la seconde avec l'arcade sourcilière et les oreilles bien mises en évidence. Il s'agit pourtant de l'œuvre du même artiste, ce qui démontre combien la qualité peut varier d'une gravure à l'autre. Les pattes sont de profil, c'est-à-dire qu'elles ne sont qu'une seule par paire et les pieds ne sont jamais indiqués, ce qui, à deux ou trois exceptions près, est courant dans le groupe de gravures que nous avons recensées. Haut. 80 cm. Trait du contour poli, à profil en U surbaissé et très régulier. Patine gris-roux.

960. Personnage de face, les jambes très écartées, légèrement fléchies, les bras écartés du corps, le droit complètement tendu, le gauche ayant l'avant-bras relevé. La tête est filiforme, sans aucun détail, le tronc est très mince, les cuisses plus étoffées. Haut. 25 cm. Piquetage assez fin. Patine gris-roux.

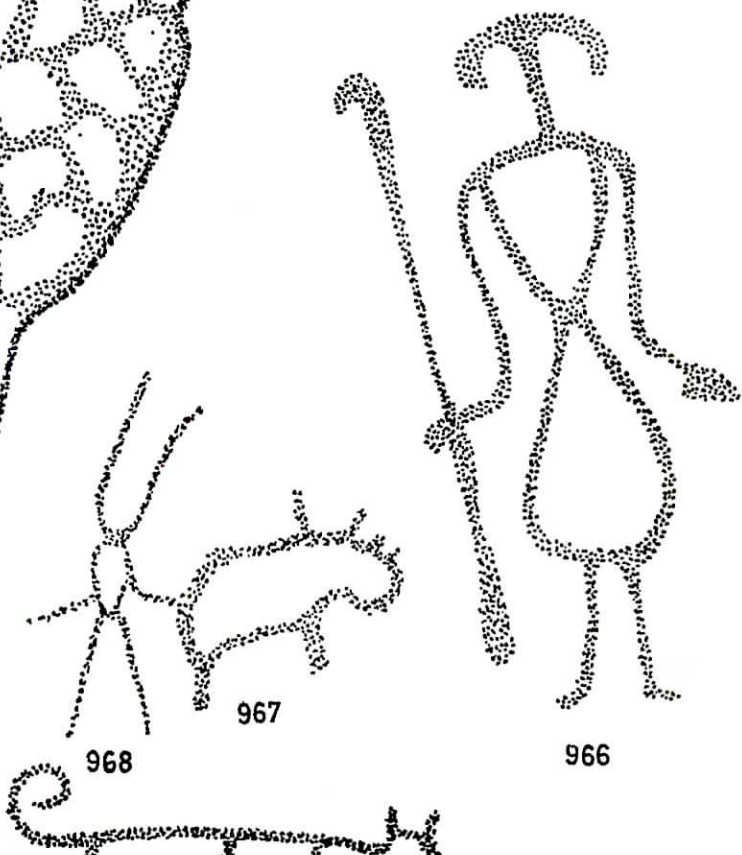
961, 962. Girafe et son girafon. Style schématique de qualité médiocre. Le grand sujet a le cou trop long, la tête trop grosse, des pattes beaucoup trop réduites. Le girafon présente les mêmes défauts, mais légèrement atténués. Contour trilineaire. Larg. du panneau 65 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.

963. Personnage de face, portant cinq plumes sur la tête, trois dressées sur le sommet, deux, plus courtes, partant de la partie inférieure et dirigées vers le bas. Cou très long et très étroit. Corps aux épaules arrondies, à la taille rétrécie, avec partie inférieure plus ample suggérant un pantalon bouffant. Bras écartés et relevés dans la position des orants. Sous le bras gauche, pend un objet rond qui est peut-être un petit bouclier. Haut. 65 cm. Piquetage assez régulier. Patine rousse.



964

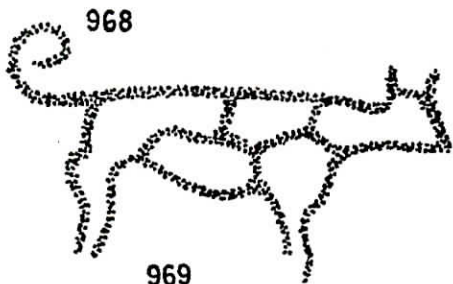
965



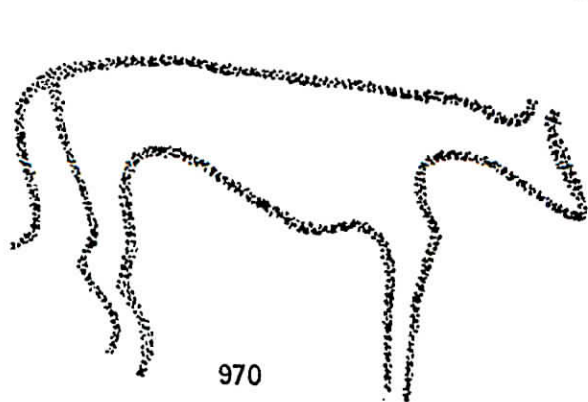
967

966

968



969



970



971

964. Girafe au corps difforme, au cou trop court, à la tête trop longue, aux pattes raides. C'est une gravure sans grâce malgré son ampleur. Haut. 170 cm. Piquetage assez régulier, avec réserves figurant les ocellures. Patine rousse.

965. Chien placé au-dessus de la girafe précédente, mais qui paraît lui être légèrement postérieur du fait que sa patine est un peu plus claire. Les pattes tendues vers l'avant, la gueule apparemment ouverte, la queue relevée indiquent une attitude agressive à l'égard de la girafe. Il est donc possible qu'il ait été mis là intentionnellement d'autant plus que l'on rencontre ce thème à plusieurs reprises dans l'ensemble de ces gravures. L'animal est réalisé selon la formule trilinéaire, les pattes étant de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 30 cm. Patine rousse légèrement plus claire que celle de la girafe.

966. Personnage portant un long bâton à extrémité recourbée. Tête en forme de champignon, à collerette très étroite, prolongée par un cou très long et très étroit. Corps de type « sablier », très resserré à la ceinture, aux épaules et à la base arrondies, bras et jambes linéaires. L'objet tenu dans la main droite ne semble pas être un javelot. On peut le rapprocher de longs bâtons ferrés à leur extrémité que portent encore certains Touaregs, dont l'armature supérieure est terminée par un crochet qui leur sert à crocheter les vipères et les lézards sous les pierres. Dans la main gauche, il tient un objet plus ou moins triangulaire, de nature indéterminée. Haut. 52 cm. Piquetage régulier. Patine rousse.

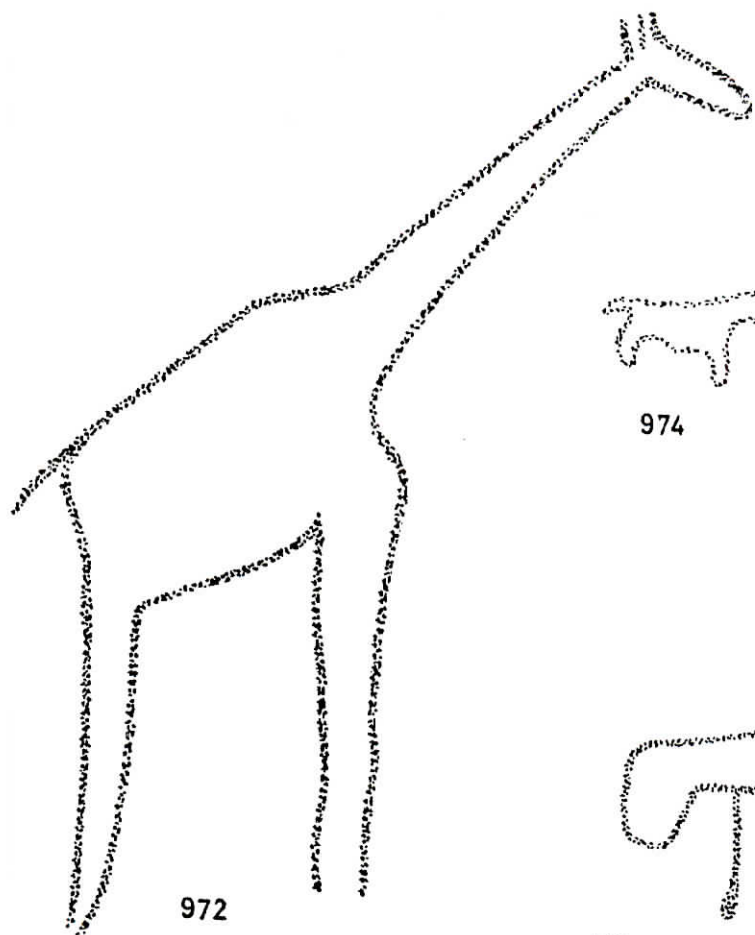
967. Petit bovidé qui semble porter des cornes et des oreilles de face, ce qui pourrait le faire prendre pour un rhinocéros. Larg. 20 cm. Piquetage grossier. Patine rousse.

968. Figuration humaine très schématisée dont la tête porte deux longues antennes et qui est placée près du précédent, l'avant-bras gauche surchargeant sa ligne dorsale. Corps ovalaire très court et longues jambes écartées. Haut. 30 cm. Piquetage assez fin. Patine rousse.

969. Canidé à queue en l'air spiralée. Corps levretté marqué de séparations internes. Contour bilinéaire. Pattes de face. Larg. 21 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

970. Canidé au corps levretté, légèrement penché en avant, de contour trilinéaire. Queue longue, retombant le long du corps, à l'extrémité retournée. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 21 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.

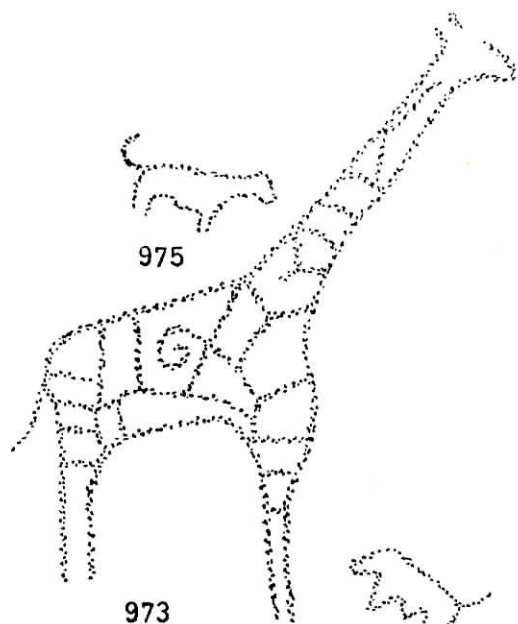
971. Canidé (?) au corps levretté, au poitrail très développé. Contour trilinéaire où la patte arrière est isolée, la ligne dorsale se prolongeant jusqu'à la patte avant en englobant la tête. Oreilles plus longues que chez les autres canidés vus jusqu'ici. L'allure générale de la tête fait songer à la hyène. Larg. 27 cm. Piquetage assez grossier. Patine rousse.



972



974

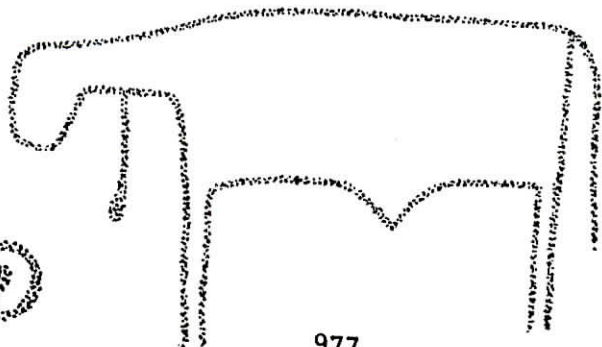


975

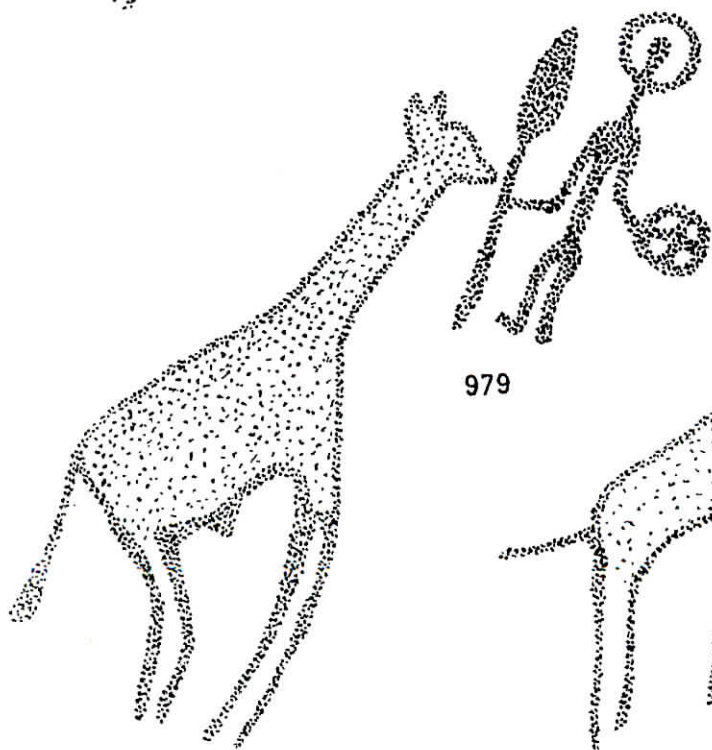
973



976



977



979

978



980



981

972. Girafe de style subschématique au contour trilinéaire. Corps de type subrectangulaire, à ligne dorsale descendante. Tête très allongée marquée de trois traits verticaux indiquant les cornes et les oreilles. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 105 cm. Piquetage discontinu. Patine rousse.

973, 974, 975, 976. Petite scène représentant une girafe entourée de trois chiens qui semblent la cerner. La girafe est du type rectangulaire, la ligne dorsale presque horizontale et les pattes courtes. Contour trilinéaire, l'intérieur du corps comportant des motifs en quadrillage, avec une spirale au centre reliant les trois lignes majeures les unes aux autres. Deux traits marquent les oreilles ou les cornes. Les chiens sont très sommairement profilés, le mieux rendu étant de graphisme bilinéaire, les deux autres à contour monolinéaire fermé. Haut. 52 cm. Piquetage large et espacé. Patine rousse.

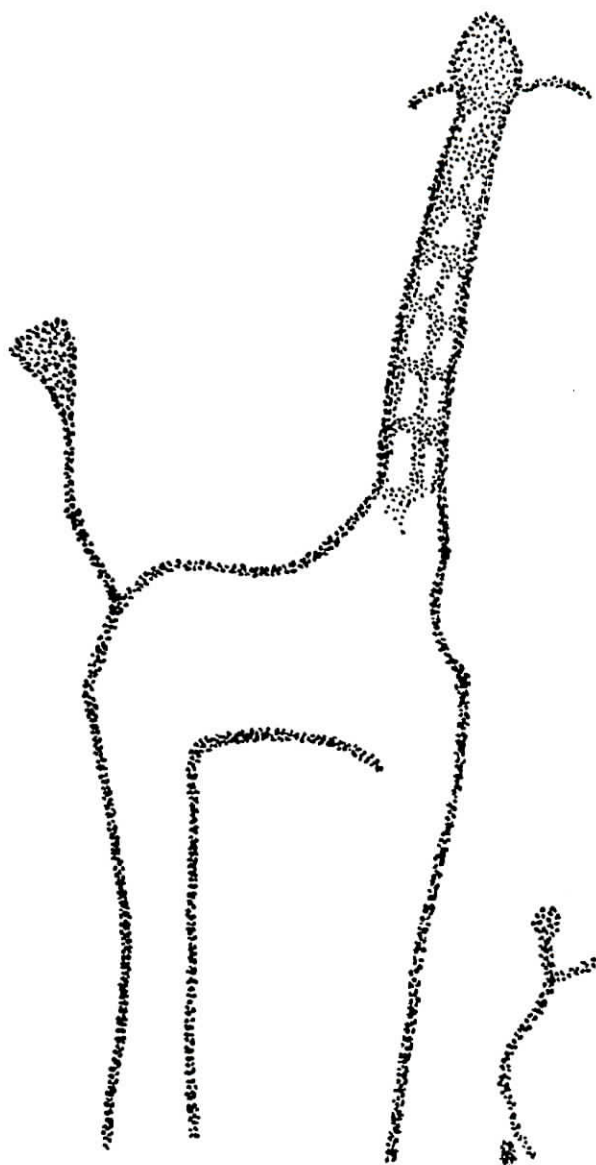
977. Bovidé sans cornes, au corps de style rectangulaire, réalisé selon la formule trilinéaire. Appendice sous-jugulaire terminé en massue. Tête à profil d'ovidé qui pourrait faire prendre cet animal pour un mouton, si ce caractère n'était pas fréquent dans ce groupe de gravures et si nous ne savions que cet animal n'y figure pas. Larg. 51 cm. Piquetage étroit, peu profond, mais régulier. Patine rousse.

978. Girafe en course, les pattes avant très rapprochées des pattes arrière. Corps de type subrectangulaire, à ligne dorsale descendante, prolongée par le cou, presque rectilignement, celui-ci étant anormalement court. Tête courte à oreilles trop longues. Haut. 92 cm. Piquetage moyen, avec ponctuations espacées sur le corps. Patine rousse.

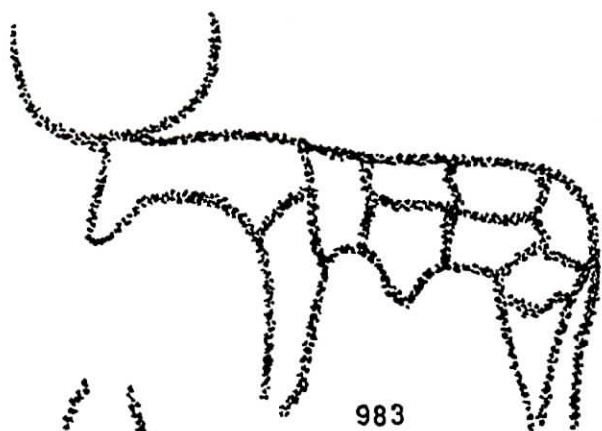
979. Guerrier armé d'un javelot et d'un bouclier rond, placé devant la girafe précédente, sans qu'on puisse en déduire un rapport quelconque entre les deux gravures. Tête en forme de cercle au milieu duquel aboutit un trait terminé en massue, qui est le prolongement du cou. Epaules arrondies, tronc linéaire, hanches plus amples d'où partent les jambes. Le javelot est muni d'une longue et large armature métallique, le bouclier est en forme de roue à quatre rayons. Haut. 35 cm. Piquetage total. Patine rousse.

980. Girafe de style semi-schématique, de graphisme bilinéaire. Ligne dorsale prolongée rectilignement par celle du cou. La partie pectorale accuse un léger bombement comme dans le modèle naturel. Tête assez forte, à museau aminci, munie de deux oreilles. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Haut. 49 cm. Piquetage moyen, avec pointillé espacé sur le corps. Patine rousse.

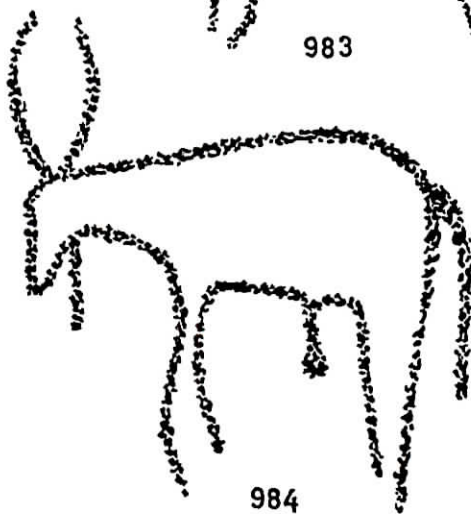
981. Petite girafe de style sub-naturaliste dont la forme du cou suggère qu'elle broute les feuilles d'un arbre. Contour bilinéaire. Haut. 42 cm. Piquetage moyen, assez régulier. Patine rousse.



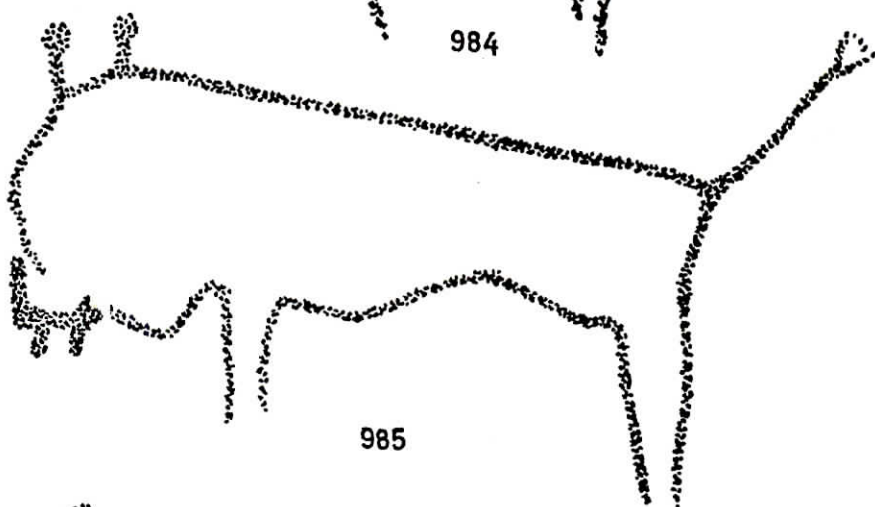
982



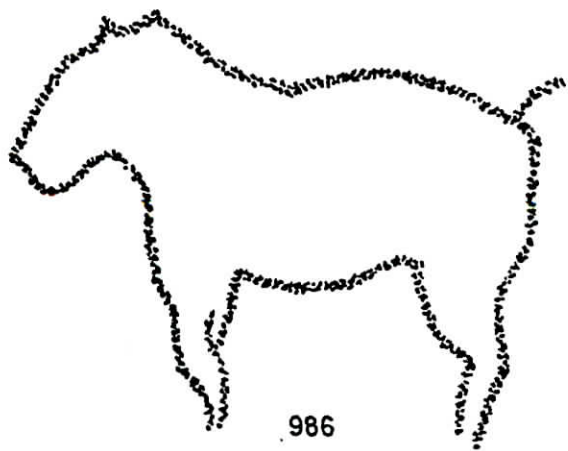
983



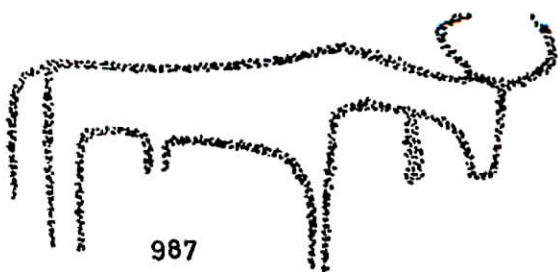
984



985



986



987

982. Girafe au corps de profil et cou de face. Gravure de facture médiocre, de graphisme bilinéaire. Corps étroit, cou très long et de largeur trop uniforme. La tête semble être vue de dessous; elle est munie d'oreilles émergeant latéralement. Queue relevée, terminée par un toupet en éventail. Cou décoré de réserves marquant les ocellures. Haut. 130 cm. Piquetage moyen. Patine rousse.

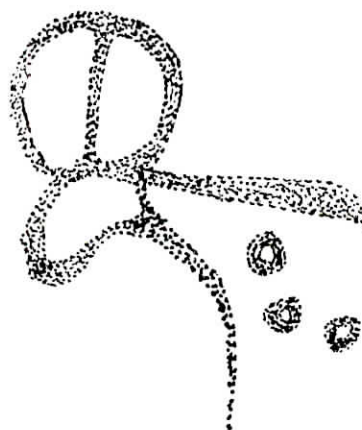
983. Bovidé aux grandes cornes en arc-de-cercle, vues de face. Style subnaturaliste, contour bilinéaire, avec décoration interne reliant entre elles les lignes dorsale et ventrale. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 45 cm. Piquetage moyen. Patine gris-roux.

984. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle très rapprochées, vues de face. Corps assez informe, très large à la partie postérieure, beaucoup plus étroit à l'avant. Contour bilinéaire. Bouton ombilical anormalement long et terminé en massue. Appendice sous-jugulaire en forme de languette. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Larg. 40 cm. Piquetage moyen. Patine gris-roux.

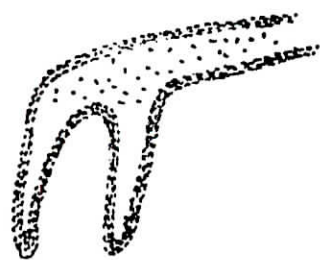
985. Lion. Tête haute et massive, surmontée de deux oreilles dressées, terminées en boule. Ligne dorsale légèrement décline, ligne ventrale rentrante. Queue courte, mais terminée par un plumeau en éventail qui ne laisse subsister aucun doute sur l'identité de l'animal. A noter deux protubérances au menton en forme de croc. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour bilinéaire. Larg. 70 cm. Piquetage moyen. Patine foncée.

986. Caballin au corps large et court. Le sommet de la tête est garni de deux petites protubérances ponctuées qui marquent les oreilles. Queue courte et dressée. Pattes de face, celles du centre rendues par un seul trait. Contour bilinéaire. Larg. 65 cm. Piquetage moyen. Patine foncée.

987. Bovidé aux cornes en arc-de-cercle vues de face. Corps étroit, de forme trapézoïdale, à l'échine très proéminente. Appendice sous-jugulaire en forme de languette. Pattes de face. Contour trilineaire. Larg. 60 cm. Piquetage moyen. Patine foncée.



989



988



990



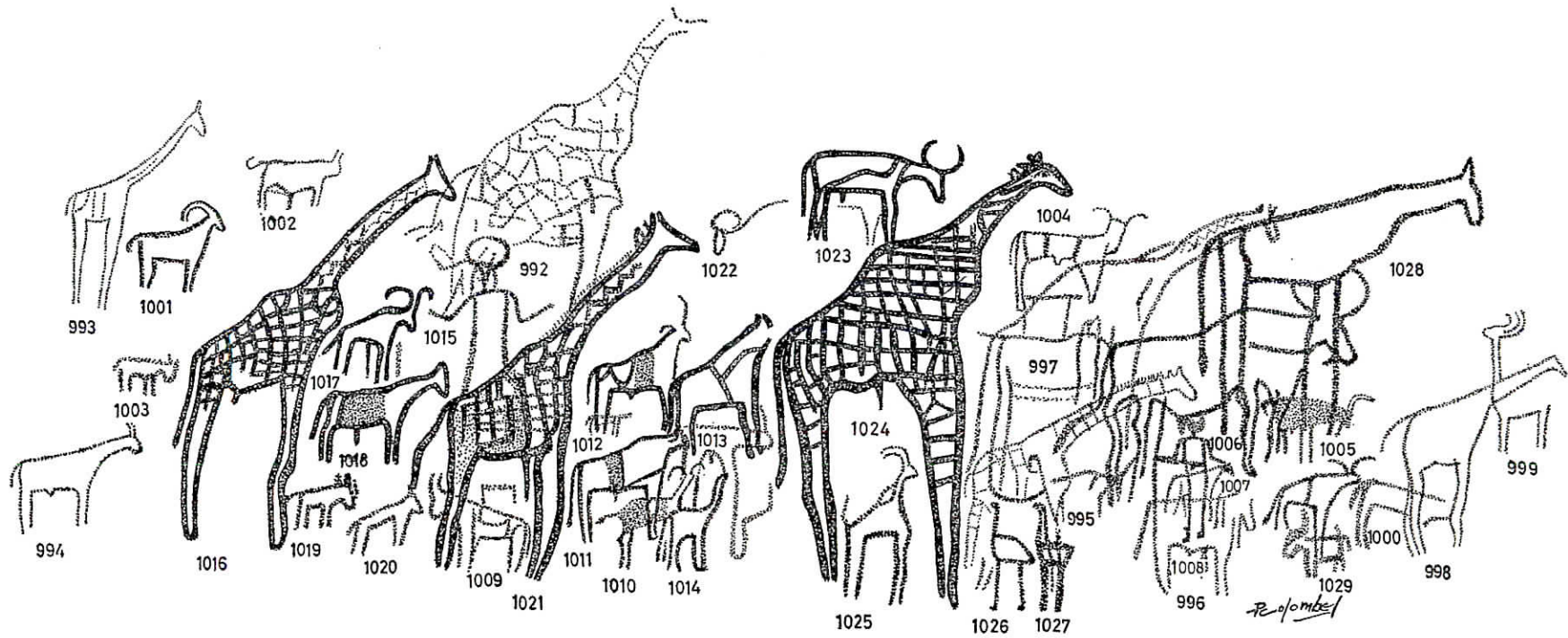
991

988. Petite girafe, sans tête, de style très schématique, à pattes fermées aux extrémités sub-arrondies. Haut. 30 cm. Piquetage très large. Patine rousse.

989. Bovidé avec sphéroïde à séparation médiane. Tête de profil arrondi pouvant faire songer à un mouton, mais ne portant pas les cornes rabattues de cet animal. Echine très saillante, à ligne dorsale descendante. Pas de pattes. Sur le poitrail, trois cercles formant décor. Larg. 49cm. Piquetage large, régulier. Patine rousse.

990. Personnage à tête ronde, qui semble associé au bovidé précédent. Il tient un long bâton s'entremêlant au trait de la cuisse de l'animal. Cou long et étroit prenant naissance sur les épaules arrondies. Corps allongé, avec réserve au centre, jambes courtes et arquées. Même technique, même patine que pour le précédent.

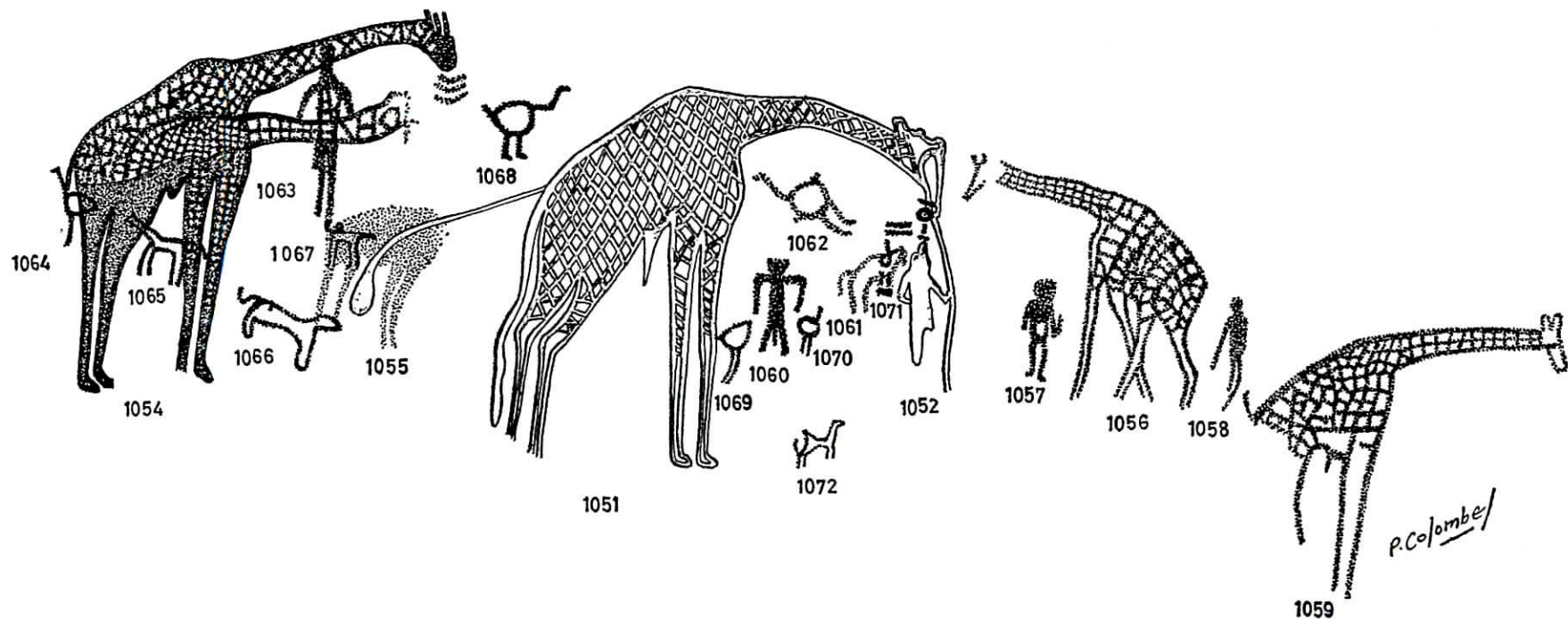
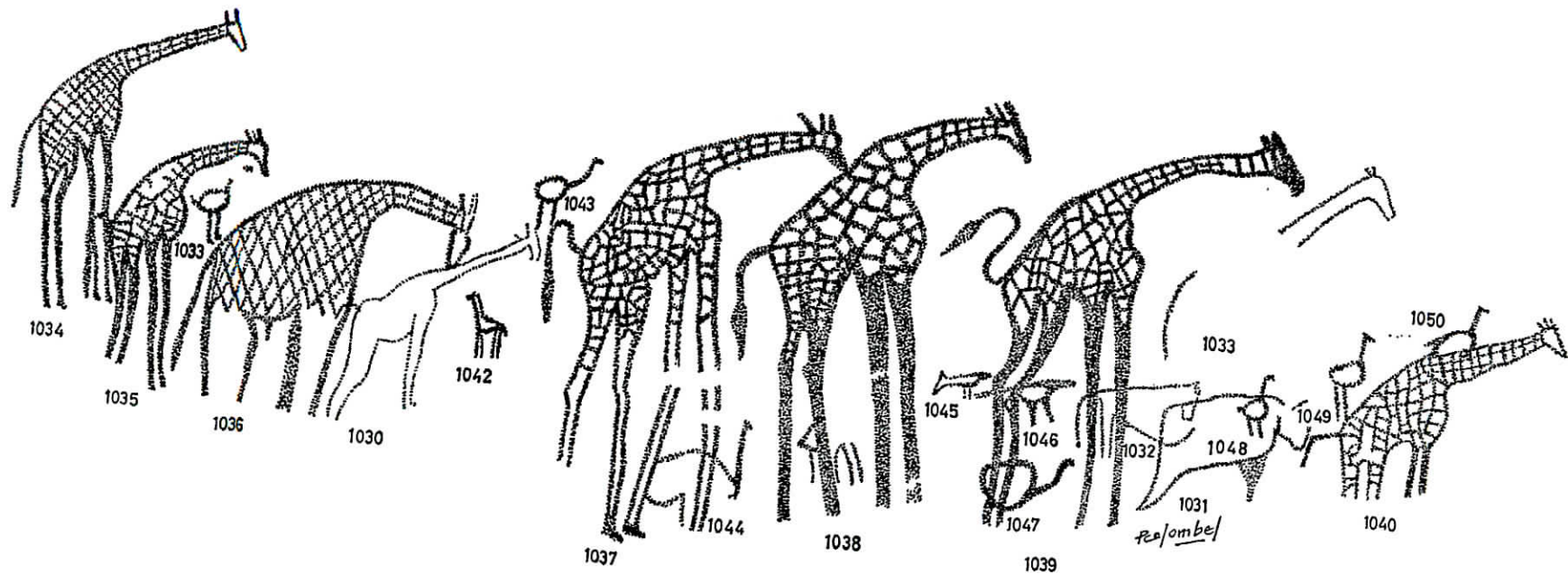
991. Chameau et méhariste de type graffiti. Le méhariste est debout sur le dos de l'animal et tient une bride rejoignant en ligne droite la tête de sa monture. Haut. 39 cm. Martelage grossier. Patine claire.



992 à 1029. Superbe panneau occupant toute la longueur d'un rocher surplombant, qui a pu être reconstitué grâce à une série de photographies tant en noir et blanc qu'en couleur, magnifiquement exploitées par mon collaborateur peintre-dessinateur, P. Colombel. On y compte dix girafes de différentes époques, qui constituent l'essentiel de l'ensemble, des bovidés, des gazelles, un mouflon, des canidés, des autruches et deux personnages. On constate de nombreuses superpositions, telles les girafes 992, 995, 997, qui sont surchargées par les girafes 1021 et 1028 ainsi que le bovidé 1006, celui-ci étant lui-même surchargé par la girafe 1028. On observe plusieurs cas à trois superpositions, par exemple, la girafe 992 surchargée par le personnage 1015, lequel est surchargé par la girafe 1021 ; le bovidé 1000 surchargé par la girafe 998, laquelle est surchargée par la gazelle 999. On enregistre même un cas à quatre superpositions : le bovidé 1004 surchargé par la girafe 997, laquelle est surchargée par le bœuf 1006, lui-même surchargé par la girafe 1008. Ces superpositions coïncident avec des patines différentes, les patines rousses, les plus récentes, qu'on peut discerner sur la planche par les figures aux traits plus noirs, et les patines plus foncées, qui correspondent, d'une façon générale, aux gravures tracées légèrement. Il n'y a, en fait, que deux types de patine, encore que d'un endroit à un autre, il soit possible de saisir des teintes intermédiaires, mais on ne saurait leur attribuer une valeur chronologique particulière. L'existence de ces deux types de patine, hormis celle très claire des gravures récentes de l'époque cameline, a été constatée dans les divers sites décrits précédemment ; elles correspondent donc à deux périodes d'une même phase archéologique. Ce panneau en est une bonne démonstration, car les œuvres appartiennent bien, comme on peut s'en rendre compte, à une même école artistique. Les deux figurations humaines insérées dans ce palimpseste très chargé sont du type des « orants » de la période caballine. La grande girafe du centre mesure 1,60 m de haut et le panneau a une largeur total de 5,60 m environ.

*

La station d'Anou Maqqaren apporte des éléments importants et même décisifs pour la connaissance des gravures de l'Air, tout particulièrement pour le secteur nord-occidental. La qualité de certaines girafes, le fini de ces belles antilopes à surface endopérigraphique excavée faisaient penser, au premier abord, que nous avons affaire à de bonnes gravures de la « période bovidienne », d'autant plus que les figurations du bœuf y prédominent. L'association du très beau bœuf n° 825 et du personnage 826, lequel appartient au type du « guerrier libyen », que l'on retrouve d'ailleurs en d'autres thèmes, permet cependant d'infirmer cette hypothèse et il s'est confirmé ultérieurement que nous sommes en présence d'un ensemble « caballin » d'une qualité exceptionnelle, le plus beau et le plus important jamais recensé jusqu'ici au Sahara.



STATION DE MAMMANET

La station de Mammanet est à l'intérieur même du massif de l'Air, sur les contreforts de sa partie nord-occidentale. Elle avait déjà été mentionnée par T.R. Rodd, et F. Nicolas avait indiqué qu'on y trouvait de nombreuses figurations, précisant que les Touaregs la connaissaient bien et voyaient dans certaines figurations les personnages légendaires de leur folklore, Elias et Abou d'Elias. D'après le même auteur, il y aurait encore une coutume très courante qui consisterait à repasser à l'ocre ou au charbon de bois les tuniques de ces personnages, ce qui devait assurer de recevoir des vêtements au cours de l'année. Les quelques images reproduites par F. Nicolas consistent surtout en personnages accompagnés de caractères libyco-berbères, de quelques chevaux et chameaux et d'un éléphant, ce qui ne laissait nullement présager un ensemble d'une telle qualité ni aussi important en nombre, quoiqu'il ait été dit que la vallée aux gravures s'étendait sur 3 à 4 kilomètres. Ma prospection n'a duré qu'une demi-journée, mais ce que j'ai pu voir me fait présumer qu'il y a en ce lieu 3 à 4000 gravures, dont certaines d'une grande qualité. Je n'ai fait que relever et photographier deux panneaux de girafes et un petit ensemble comprenant un char schématique. Mais il y a bien d'autres choses, en particulier des éléphants, des rhinocéros, etc., si bien qu'il faudra envisager une nouvelle expédition afin d'avoir le temps de relever l'ensemble.

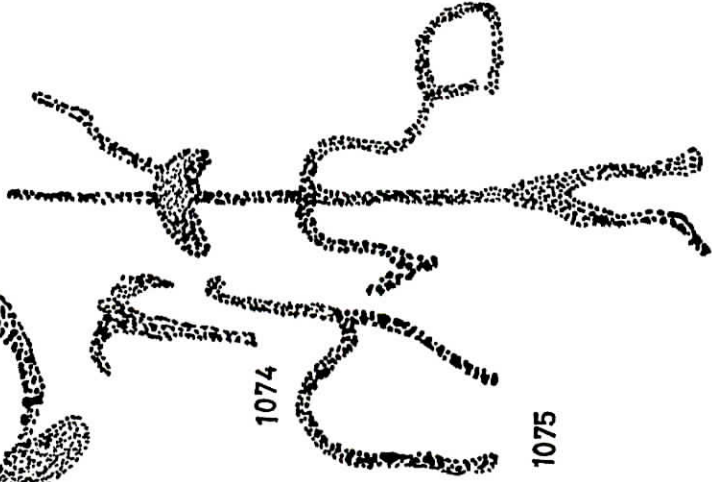
*

Description des gravures.

1030 à 1050. Magnifique panneau où l'on remarque un ensemble tout à fait remarquable de girafes, d'une qualité artistique encore supérieure à celui d'Anou Maqqaren. A une exception près, elles sont d'un style naturaliste excellent : la courbe de l'échine, celle du poitrail, des cuisses sont bien observées ainsi que les proportions du corps. Un soin tout particulier a été apporté à la représentation des queues des trois sujets centraux, dont le plumage est parfaitement rendu. Les ocellures, de leur côté, ont été réparties avec un tel soin qu'on se croirait devant un modèle naturel; seuls les pieds ont été délaissés, ce qui est courant dans ce groupe de gravures. Toutes ont été piquetées avec soin et celles du centre ont reçu un commencement de polissage et les pattes sont polies. La patine est rousse, de même que pour les autruches et les petits animaux, dont certains ont été surchargés par les girafes. Les dimensions des girafes sont les suivantes : 1034 : 135 cm; 1035 : 123 cm; 1036 : 151 cm; 1030 : 105 cm; 1037 : 185 cm; 1038 : 195 cm; 1039 : 173 cm; 1040 : 121 cm. L'ensemble du panneau mesure environ 7 mètres. Plus à droite, il y a un rhinocéros qui n'a pas été relevé.



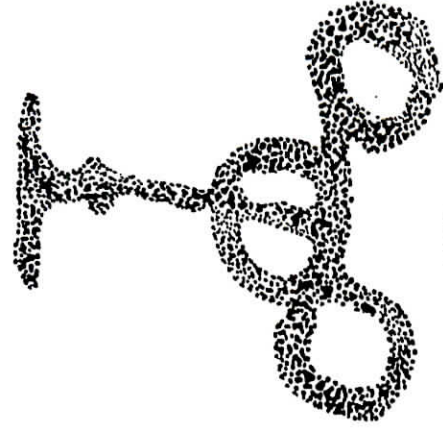
1073



1074

1075

1076



1077

1051 à 1072. Ce second panneau est à gauche du précédent et comprend également des girafes. Celle du centre est la plus remarquable par son fini, car elle comporte un quadrillage losangé très régulier et parfaitement poli. On constate des anomalies inexplicables, comme ces deux queues d'une longueur inusitée. Il est à retenir qu'elle est tenue en laisse par un personnage à peine esquissé, thème déjà signalé dans ce groupe de gravures. Les autres sont piquetées et celle de gauche a été l'objet d'une reprise du cou. Un personnage à tunique rectangulaire la surcharge. On constate, ce qui est exceptionnel, que les pieds ont été figurés, mais très approximativement, car ils ne sont jamais bifides et les onglons ne sont jamais représentés. Ces détails du pied, souvent si remarquablement rendus dans les gravures de la période « bubaline » semblent avoir posé des problèmes à nos artistes « caballins », qui n'ont pas su leur trouver de solution. Les dimensions des deux grandes girafes sont les suivantes : 1054 : 160 cm; 1051 : 153 cm. Le panneau mesure plus de 6 mètres de long. Le petit personnage aux bras pendants, les petites autruches, les petits chameaux, ainsi que les inscriptions libyco-berbères ont été ajoutés ultérieurement et sont d'une patine plus claire que celle des girafes qui est rousse.

1073 à 1077. Il s'agit d'un petit ensemble de gravures sur le même panneau, que nous avons tenu à laisser groupées pour la raison que, d'une part, on y constate la même technique et la même patine, d'autre part, l'association du char, du personnage et du bovidé est tout à fait caractéristique de cet étage. Le char, qui est le cinquième que nous devons découvrir au cours de notre reconnaissance, est de type schématique. Le timon est simple, la plate-forme, en demi-cercle, repose sur le timon et l'essieu. Quant aux roues, au nombre de deux, elles sont sans rayons. Sa hauteur est de 29 cm. Le personnage est de style filiforme, aux épaules arrondies, jambes courtes, tête en forme de champignon surmontée de deux plumes. Il est sans javelot, mais tient dans la main gauche un bouclier rond. Il appartient incontestablement au groupe des « guerriers libyens ». Sa hauteur est de 50 cm.

Il n'y a rien de particulier à dire au sujet de l'autruche, qui est d'un schématisme tout à fait élémentaire. Le motif au-dessus d'elle est indéterminable. Le bovidé est d'un style tout à fait médiocre. Ses cornes en lyre sont en perspective tordue, son corps est difforme et décoré de trois bandes transversales. Il porte un appendice sous-jugulaire, terminé par une boule. Ses pattes sont de face, celles du centre rendues par un seul trait. Sa largeur est de 78 cm. Il n'y a rien de particulier à signaler en ce qui le concerne, sinon qu'il appartient au stock de ceux qui figurent au présent catalogue.

On peut donc retirer de ce panneau l'enseignement que chars schématiques, guerriers libyens et bovidés sont bien contemporains et font partie du groupe de gravures à patine rousse, dans lequel nous voyons aussi, non seulement des girafes, mais également des éléphants et des rhinocéros.

Par ce panneau se termine la description des 1077 gravures que nous avons relevées au cours de notre reconnaissance.

La mise en page des figures a été faite en collaboration avec mon assistant, M. Pierre Colombel, à qui l'on doit la réalisation des trois grands panneaux des girafes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

L'examen des gravures recensées dans les différentes stations que nous faisons connaître dans le présent travail nous amène maintenant à les analyser dans le contexte saharien et, pour cela, nous examinerons successivement les éléments susceptibles de nous éclairer sur la place qu'elles y tiennent. Ces éléments sont : 1. les techniques; 2. les patines; 3. les styles, 4. la faune représentée; 5. les figurations humaines; 6. les chars; 7. le contexte archéologique.

Les techniques.

Elles sont très variées et ce manque d'unité nous fait penser que les graveurs furent très nombreux et d'habileté variable. Le piquetage prédomine, relativement soigné ou, au contraire, très rudimentaire. On constate des piquetages espacés, soit en ligne, soit en quinconce; d'autres serrés, en trait continu, de largeur variable, régulier ou au contraire, « baveux ». Ce piquetage n'offre pas d'éclats en étoile, ce qui permet de penser à l'emploi d'un percuteur avec un outil intermédiaire tenant lieu de burin. Aucun outil n'a été retrouvé sur place, ni silex ayant pu servir de burin, ni percuteur vraiment typique. Il est vrai que la plupart des rochers étant ensablés à leur base, ce qui subsistait a pu être masqué à nos yeux. D'après des expériences personnelles, on doit penser qu'il n'est pas nécessaire de disposer d'un outillage spécialisé pour obtenir de telles gravures, car un caillou à extrémité pointue peut aisément servir à piquer, et n'importe quelle pierre préhensible peut servir de percuteur. La profondeur des cupules est très variable, ce qui est en relation avec le soin apporté par le graveur à réaliser une figure plus ou moins élaborée, mais il faut aussi tenir compte de la non-homogénéité de la dureté des grès, ce qui n'a pas manqué d'avoir des incidences sur la confection de la gravure. Il y a des gravures au trait très large, en général, parmi les plus médiocres. Certaines sont piquetées très grossièrement, mais beaucoup ont été grattées et, dans ces cas, on constate que les grès-supports étaient très tendres. Les gravures à cupules étoilées sont les plus mauvaises de toutes et ont été obtenues par martelage direct. Dans l'ensemble, elles sont tardives, à patine très claire, et figurant, la plupart du temps, des chameaux.

Il y a quelques gravures à trait incisif, qu'il ne faut pas confondre avec le trait poli. Le profil en est généralement en V, relativement étroit, et semble avoir été obtenu avec un objet contondant, peut-être métallique. Il s'agit souvent de gravures de style schématique, parfois de petites gravures naturalistes, mais celles-ci sont une minorité.

Les gravures à trait poli, à profil en U surbaissé, sont beaucoup plus nombreuses. On en trouve aussi bien dans le stock des gravures à patine foncée que dans celui à patine rousse. Ce sont elles qui présentent le plus de qualités artistiques et, parmi elles, les belles girafes, certains bœufs bien réussis et les personnages aux tuniques décorées.

Le degré de technique de certaines de ces gravures est tel qu'on peut le comparer à celui des belles gravures d'époque « bubaline ». Sur plusieurs, on peut constater un piquetage préalable et l'on peut supposer que ce procédé a été couramment utilisé. Toutefois, on ne saurait affirmer qu'il fut général, car certaines gravures offrent un trait si étroit et si régulier qu'on imagine mal comment aurait pu se faire le piquetage, lequel impose une certaine largeur. Un certain nombre de gravures ont les traits profondément creusés, parfois aussi, très larges. Il s'agit d'une technique particulière : le grattage qui, selon les cas, peut laisser des traces de l'outil employé ou présenter un polissage pratiquement parfait.

Dérivées de cette méthode, il y a des œuvres à surface endopéigraphique plus ou moins excavée, dont le cas le plus typique est celui des belles gazelles d'Anou Maqqaren. Ces gravures ont généralement été obtenues sur des grès tendres; nous avons pu vérifier que cette technique n'offrait aucune difficulté particulière; c'est ainsi qu'un simple morceau de grès ramassé au sol permet d'obtenir des surfaces polies parfaites par simple frottement. C'est également par grattage et frottement qu'ont été obtenus les quadrillages figurant les ocellures des girafes de Mammanet.

La diversité de ces techniques n'autorise pas à établir une classification rationnelle, mais ce qu'il y a lieu de retenir, c'est que de très belles œuvres ont été réalisées dans cet étage, qui est caballin, comme nous le verrons en fin d'analyse, ce qui n'est pas du tout courant.

Les patines.

Dans la partie descriptive, nous avons vu que nous nous trouvions devant deux patines différentes, l'une foncée, l'autre rousse. Il a été signalé des patines claires, correspondant toujours à des gravures relativement récentes, par conséquent d'un intérêt secondaire pour nous. L'existence de deux patines différentes a été observée dans toutes les stations et reflète donc deux périodes différentes. Comme il a été dit maintes fois, la patine, à elle seule, ne permet pas de situer chronologiquement une gravure, sa formation étant variable selon la nature de la roche-support, sa disposition et son orientation, etc. Ces réserves sont valables ici comme ailleurs, et nous avons même signalé qu'une gravure présentait une partie rousse et l'autre foncée, bien entendu, pas de manière tranchée, mais en un dégradé progressif. Nous avons également signalé un chameau à la patine foncée, ce qui nous a surpris étant donné que cet animal ne figure que dans un étage tardif. Ce sont là des cas d'espèce, en très petit nombre, qu'il y a lieu de noter sans pour autant en tirer des conclusions générales. Nous sommes en présence de deux groupes de gravures à patine parfaitement différenciable puisqu'on peut les observer sur une même paroi. Quel laps de temps a-t-il pu s'écouler entre la confection des gravures à patine foncée et celles à patine rousse? Nous n'avons aucun élément d'appréciation pour le dire. Il fait préciser que le terme de « foncé » ne correspond pas à la teinte de la roche-support ni à la patine foncée des gravures de « période bubaline » telle qu'on peut l'observer dans le Sud oranais ou au Tassili-n-Ajjer, mais à une teinte plus foncée que la patine rousse, grise ou gris-roux. Les rochers de la région d'Arlit n'offrent d'ailleurs pas la même patine désertique que ceux du Sahara Central, mais elle est beaucoup plus faible, ce qui est certainement dû à l'érosion provoquée par les pluies annuelles qui affectent la région. Quant à mettre ces deux types de patine en relation avec tel ou tel style de gravures, il faut en reconnaître, pour le moment, l'impossibilité, car nous voyons d'aussi belles œuvres dans l'un et l'autre groupe ainsi que la même faune. Lorsque la totalité des gravures de la région de Mammanet sera relevée, peut-être serons-nous plus éclairés. Dans l'état actuel de notre inventaire, nous constatons que les gravures à patine rousse sont plus nombreuses que celles à patine foncée.

Les styles.

Les styles offrent les mêmes variétés que les techniques. Il y a un certain nombre de gravures naturalistes, mais qui ne sont jamais aussi achevées que celles de la période « bubaline ». La majorité est de style sub-naturaliste ou subschématique, ces variantes ne répondant pas à une époque donnée, mais essentiellement aux aptitudes diverses de graveurs. On peut dire, malgré ces différences stylistiques, que toutes les gravures actuellement recensées dérivent d'un même principe graphique, celui du contour bi- ou trilinéaire. Nous entendons par là des gravures dont le schéma comporte le tracé de deux ou de trois lignes isolées, lequel contour peut être absolu ou comporter des adjonctions telles que cornes, oreilles ou queue. Même lorsqu'il y a des décors internes, qu'il s'agisse d'ocellures pour les girafes, de lignes complémentaires pour les bœufs, c'est toujours dans le cadre d'un tracé bi- ou trilinéaire. Il est courant que, dans des gravures de même style et de même patine, réalisées l'une à

côté de l'autre, nous trouvions des graphismes mono-, bi- et trilineaires employés conjointement (ex. : 66 et 67, monolinéaire ouvert et trilineaire; 83 et 84, bi- et trilineaire, etc.). On ne peut donc pas tenter de déterminer des séries d'après les formules utilisées. Les pattes sont rarement fermées, celles du centre formées par un seul trait continu en forme d'U retourné aux branches plus ou moins ouvertes. Les contours monolinéaires correspondent aux figures les plus médiocres et les plus décadentes. Tels sont les éléments essentiels que l'on peut retenir de l'étude des styles et des formules graphiques.

La faune représentée.

Parmi les animaux sauvages, nous voyons l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame (?), la girafe, l'antilope oryx, la gazelle, le phacochère, le lion, le cynocéphale, le lièvre, l'autruche, un serpent. Parmi les espèces domestiques, le bœuf, la chèvre, hypothétiquement le mouton, le cheval, le chien, le chameau.

L'éléphant est représenté par 11 exemplaires, tous de petites dimensions et d'un graphisme élémentaire. Il est curieux que les graveurs de l'Air, qui ont apporté tant de soin à reproduire la girafe, aient négligé à ce point l'éléphant. C'est pourtant presque constant pour les gravures tardives, si l'on excepte quelques exemples connus dans l'Adrar des Iforas. Il est vrai que par sa massivité, ce pachyderme n'est pas un animal facile à fixer pour un dessinateur inexpérimenté. Dans ce petit ensemble, nous retrouvons la formule dite des oreilles en ailes de papillon, qui est une schématisation, déjà usitée dans les gravures bubalines du Sud oranais et très répandue dans la période bovidienne tardive. Il n'y a pas lieu d'imputer cette faiblesse artistique à la rareté de l'animal, car les gens de l'Air l'ont connu jusqu'à une période récente. Toutefois, les textes sont muets à ce sujet; il est difficile de faire cas de celui de Pline, qui le mentionne dans « La Libye des bêtes sauvages », beaucoup trop imprécis. Aucun voyageur arabe n'en a parlé, mais bien peu ont connu l'Air en dehors d'Ibn Batouta et peut être de Léon l'Africain. Même silence chez les voyageurs européens du XIX^e siècle, alors qu'ils n'ont pas manqué de parler du lion. Nous ignorons donc jusqu'à quelle époque l'éléphant fréquenta le massif et ses vallées les plus voisines et le seul élément chronologique sur lequel on puisse approximativement tabler, c'est qu'on le trouve reproduit, dans la région d'Iférouane, associé à des caractères libyco-berbères, dont la date est incertaine, mais incontestablement peu ancienne. Pourtant, nous savons que l'animal était encore courant dans le pays des Touaregs Ioulliminden au début du siècle. Il est souvent mentionné à cette époque, tant sur les bords du Niger que sur ceux du Tchad, où il fut l'objet de massacres inconsidérés de la part des militaires français. En 1916, un solitaire était encore signalé à Adar-n-Boukar (Adaramboukane sur les cartes), mare située à mi-distance entre l'Air et l'Adrar des Iforas. Les Touaregs des tribus riveraines du Niger organisaient des battues où intervenaient tout à la fois des feux de brousse, des cavaliers armés d'épieux et des gens de pied servant de rabatteurs. Il est donc possible que l'éléphant ait été vu, sinon dans le massif lui-même, du moins à ses abords, à une époque très récente. Aucun squelette n'a été retrouvé jusqu'ici. Constater la présence de l'éléphant sur les rochers du Talak n'a donc rien de surprenant, mais on ne peut conférer à ces reproductions une valeur chronologique à l'égale de celle attribuée aux gravures du Sud oranais, voire du Sahara Central, encore que nous ayons le témoignage, au Hoggar, qu'il fut encore figuré à la période caballine (1). Nous retiendrons, par contre, que l'éléphant aurait été alors chassé à l'arc (fig. 712 à 715, à Ekaden Ararni), probablement avec l'emploi de flèches empoisonnées.

Le rhinocéros est beaucoup plus représenté puisque nous en comptons 16 exemplaires. L'intéressante scène de Ekaden Ararni nous montre qu'il était chassé au javalot, méthode qui ne devait pas être sans danger, comme en témoigne un des chasseurs étendu sans vie à côté d'un rhinocéros harponné à la partie postérieure. Remarquons au passage que dans ces deux cas où des animaux sont figurés blessés, c'est dans cette partie que le javalot est enfoncé, ce qui nous indique la méthode

1. H. Lhote. Nouvelle contribution à l'étude des gravures et peintures rupestres du Sahara Central. La station de Tit (Ahaggar). Journ. Soc. afric., t. XXIX, fasc. II, 1959, p. 147-192.

utilisée pour les chasser, qui était celle pratiquée il y a encore peu de temps par certaines tribus d'Afrique équatoriale. De même que pour l'éléphant, nous n'avons pas de précision sur la date jusqu'à laquelle il fréquenta l'Aïr. Les voyageurs du Moyen Age, comme ceux du XIX^e siècle et les militaires du début de l'occupation, sont absolument muets à ce sujet. Le seul texte auquel nous puissions nous référer est celui de Pline qui, dans sa relation de l'expédition du général romain Julius Maternus, dans l'« Agisymba regio », y signale des rhinocéros. L'« Agisymba regio » ne peut être identifié sans réserves avec l'Aïr, mais le nombre de journées de marche indiquées dans le texte concorderait assez bien; de plus, il est dit qu'il s'agissait d'une expédition entreprise de conserve avec le roi des Garamantes pour aller châtier des vassaux rebelles de race éthiopienne, ce passage venant renforcer l'hypothèse, car il pouvait s'agir des populations haoussa qui, de toute notoriété, étaient les habitants de l'Aïr avant l'installation des Touaregs (1). La présence de nombreux rhinocéros sur ces rochers, de même que les chars nouvellement découverts ne font que confirmer cette hypothèse. Si l'éléphant a pu se maintenir jusqu'au début du siècle dans les régions avoisinant l'Aïr, il est possible que le rhinocéros en soit disparu plus tôt. C'est ce que l'on constate d'après les gravures du Hoggar où il n'est plus représenté après la période bovidienne et il ne fut jamais signalé, au début du siècle, sur la rive gauche du Niger. Plus qu'à l'éléphant, il lui faut des lieux tranquilles et il évite toujours les zones habitées. Même si l'Aïr possède encore des forêts-galeries, la présence constante des nomades et de leurs troupeaux a dû l'en faire partir de bonne heure. Toujours est-il que les Touaregs n'en ont plus le souvenir, au point qu'il passe à leurs yeux pour un animal légendaire, alors que l'éléphant est encore l'objet de souvenirs vivaces et de récits de chasse fameux. Il tient une grande place dans leur folklore alors qu'il n'est jamais question du rhinocéros. Quoi qu'il en soit, ses figurations ne doivent pas nous étonner, mais il ne saurait être un repère chronologique au même titre que ses images au Sahara Central.

L'hippopotame ne doit être mentionné qu'à titre tout à fait hypothétique avec deux gravures d'Ekaden Ararni (fig. 564 et 565), l'une et l'autre inachevées et qui, comme nous l'avons vu, devraient plus vraisemblablement représenter des rhinocéros. Il est douteux, par ailleurs, que des bassins permanents aient encore existé dans le Talak à la période caballine, même si l'on situe le début de celle-ci à un millénaire avant l'ère. Si ses vestiges sont nombreux dans la région, à Arlit, à Ti-n-Kouna, à Taferrjit, à Tamaya Mellet, ainsi que sur l'autre versant de l'Aïr, à Adrar Bous, ils témoignent qu'il a existé des rivières encore actives à une période pas très reculée, mais ils sont cependant néolithiques, donc sans rapport avec nos gravures. Pour ces différentes raisons, nous préférons ne pas l'inclure dans notre inventaire des espèces sauvages.

La girafe est l'espèce la plus représentée puisque nous en comptons 171 exemplaires. Nous n'en voyons aucune dans une scène de chasse, ce qui est étonnant si l'on considère que les espèces reproduites pouvaient refléter un intérêt cynégétique. Il faut toutefois citer trois cas où elle est entourée de chiens. Par contre, il est à noter, qu'en cinq circonstances, elle est dessinée avec une laisse partant du museau, tenue, dans un cas, par un homme. Ceci a déjà été signalé au Hoggar, dans l'Adrar Ahnet, dans l'Adrar des Iforas, à I-n-Guezzam, au Tassili-n-Ajjer, au Tibesti, à Assouan, à Kharga et à Dakla ainsi qu'à Karkur Talha dans le désert libyque (2). On a donc toute raison de croire que la girafe était couramment capturée et tenue en captivité. Léon l'Africain raconte que les populations du Soudan la capturaient toute jeune, dans les quelques jours suivant sa naissance. Dans l'antiquité, elle était déjà parvenue dans les villes du nord et on la voyait dans les jardins zoologiques du sultan du Maroc, amenée du Soudan (3), et celui du sultan d'Égypte, en provenance du Ouadaï, en emprun-

1. Certains auteurs ont proposé l'Adamaoua, dans le Nord Cameroun, ou bien encore l'Abyssinie. On doit éliminer ces deux hypothèses, non seulement parce que ces régions ne correspondent pas du tout au nombre de journées de marche indiqué, mais parce que les Garamantes qui sont les ancêtres des Touaregs n'ont jamais étendu leur zone d'influence si loin de leur pays. Cette zone, pour l'époque de Pline, peut être délimitée précisément par les gravures rupestres; c'est celle du « guerrier libyen » au bouclier rond et des caractères alphabétiques.

2. H. Lhote. Nouvelles stations de gravures rupestres. La station du Haut I-n-Daladj (Ahaggar). Trav. Inst. Rech. Sahar. t. IX, 1^{er} sem. 1953, p. 143-157.

3. En 1361, Mari Djata, souverain du Mali, petit-fils de Mança Moussa, envoya au sultan du Maroc Abou Salem une girafe qui, aux dires d'Ibn Khaldoun, fit à Marrakech une entrée remarquable. Le même auteur signale un envoi du même genre fait par le souverain du Bornou au sultan El Mostancer, en 1257.

tant le « Derb el Arbain ». Aujourd'hui, elle est encore communément capturée par les nomades, ces dernières années, chassée par les Touaregs, dans la région d'Aderbissinat au sud d'Agadez, soit au piège à pointes radiaires, soit au lacet placé dans les arbres, soit encore à cheval, avec le concours de chiens. Capturée jeune, c'est un animal fort doux qui s'attache très rapidement à son maître et devient très familier. Dans l'Air, sa présence était signalée jusqu'à une époque récente. H. Barth a mentionné son abondance dans le Tegama où j'en ai aperçu moi-même en 1938. E. von Bary, lors de son passage dans la région d'Iferouane, a écrit qu'elle existait à trois jours de marche vers l'ouest, ce qui correspond au Talak. Sa chasse en ayant été interdite depuis une quarantaine d'années, à la veille de la dernière guerre mondiale, de petits troupeaux se sont reformés, non seulement dans le Tegama, mais aussi dans le triangle de Tillabéry-Niamey-Filingué où, en janvier 1970, j'en comptai plus d'une vingtaine dans la même journée. On peut dire que la girafe n'a jamais quitté la région et sa fréquence dans les gravures de l'Air ne pose aucun problème.

L'antilope oryx figure à un petit nombre d'exemplaires et encore faut-il compter pour telle des bêtes aux longues cornes, la longueur de celles-ci étant inférieure à ce qu'on peut observer dans la nature. Il ne s'agit pourtant pas de l'antilope chevaline, caractérisée par une échine proéminente et une crinière très fournie. A l'époque où j'ai traversé la partie méridionale de l'Air, au cours des années 1929 et 1930, l'oryx était très abondante. Par contre, au cours de ma reconnaissance de janvier-février 1970, où nous avons totalisé 4000 kilomètres d'itinéraire, je n'en ai pas vu une seule. Elle a été victime de la chasse inconsidérée pratiquée par les militaires et fonctionnaires circulant en voiture. Elle a été obligée de se réfugier dans les zones boisées, par exemple le Taderas, où les peuplements de *Commophora africana* limitent les possibilités de poursuite. Le Tegama est réputé pour y voir des rassemblements saisonniers considérables et c'est ainsi, qu'en 1938, je me trouvai inopinément au milieu d'un troupeau d'au moins 300 têtes. On aurait donc pu s'attendre à voir l'oryx beaucoup plus représentée dans nos gravures.

L'addax n'est pas figurée, mais c'est un animal d'erg et de grand reg désertique; il est cependant possible de la rencontrer à 100 kilomètres au nord du Talak, dès qu'on parvient à la zone désertique matérialisée par la vallée fossile du Timersoï et de l'oued I-n-Azaoua.

La gazelle est représentée à de nombreux exemplaires, sans qu'on puisse préciser s'il s'agit de *gazella rufifrons*, *gazella dorcas dorcas* ou *gazella dama*, encore présentes dans la région. *Gazella dorcas dorcas* est encore assez abondante dans le Talak où l'on peut rencontrer des troupeaux d'une trentaine de têtes. Il est à craindre qu'elle n'ait à souffrir de la chasse intense qui lui est faite par les gens circulant en voiture et qui la poursuivent sans merci.

Alors que *Gazella dama* était autrefois très courante sur la piste d'I-n-Abangarit à Agadez, je n'en ai pas aperçu une seule lors de mon dernier séjour.

Le phacochère n'entre dans notre catalogue que pour quelques exemplaires. Il a pourtant été très recherché par les populations anciennes, car il est présent dans tous les détritits alimentaires des gisements néolithiques de la région, que ce soit à Arlit, à Ti-n-Kouna, à Taferjit, à Tamaya Mellet, à la Patte d'Oie de l'oued I-n-Azaoua, à Anesbaraka, etc. Quoique le Talak ne soit pas une région humide et que les points d'eau y soient rares, le phacochère le fréquente encore et nous avons vu plusieurs familles à Ekaden Ararni et aux abords des massifs voisins, où elles se promenaient en plein reg pour gagner les petits *tassili* ensablés à la recherche des racines de mrokba (*Panicum turgidum*). Il est fréquent dans le bas Air, en particulier dans l'Irazer-n-Agadez, mais n'est plus chassé par les populations actuelles, protégé par les tabous alimentaires islamiques.

Le lion est représenté à cinq exemplaires. Il ne vit plus à l'heure actuelle en Air, mais sa disparition est récente. H. Barth en vit des traces dans la vallée de Dendemou et a signalé sa présence dans le massif des Baghezan ainsi que sur les hauteurs dominant le petit village d'Aoudéras. Il en vit cinq, le 5 novembre 1849, aux environs de Ti-n-Telloust. F. Foureau en signale aux environs d'Iferouane en 1899 de même qu'à Aoudéras, et en releva des traces près d'Assodé. En 1905, il y avait un jeune lionceau au poste d'Agadez, qui avait été trouvé au puits de Taguédoufat. La mère, assoiffée, avait sauté dans le puits et s'y était noyée. Il y a donc lieu de considérer la présence du lion dans les gravures de l'Air comme normale.

Le cynocéphale que l'on reconnaît dans une scène à caractère particulièrement lubrique d'Eka-

den Ararni est, lui aussi, un habitant de l'Aïr. Il fréquente les massifs des Baghezan, du Tamzak, du Timia et du Terraouaji. Il n'est pas chassé par les populations actuelles qui se plaignent des dégâts qu'il commet dans les jardins des petits centres de cultures avoisinants.

Le lièvre est représenté par deux exemplaires. Ce n'est pas exceptionnel, car nous le connaissons dans les gravures du Sud oranais et les peintures du Tassili-n-Ajjer. Il est encore très courant en Aïr, y compris dans le Talak.

L'autruche est très commune dans les gravures que nous avons recensées. Elle vit encore dans le massif; nous avons vu un couple près d'Anou Maqqaren et une petite bande, plus au nord, sur la piste d'Arlit. Elle aussi a beaucoup souffert de la chasse qui lui fut faite par les militaires car, il y a une trentaine d'années, elle était très abondante.

Le serpent que nous voyons tenu en main par des personnages, à deux reprises (fig. 132 et 365), est très certainement la vipère *bitis*, d'après sa taille, comparable à celle des hommes, et la forme anguleuse de sa tête. Ce reptile est encore courant dans le massif de l'Aïr. Nous avons vu des habitants du pays la capturer pour la montrer ensuite sur les marchés où ils la manipulent avec une aisance déconcertante, car c'est un animal agressif. Ces montreurs de serpents gagnent leur vie en vendant des amulettes, et les deux gravures en question tendraient à faire penser que cette institution est fort ancienne.

Parmi les animaux domestiques, la palme revient aux bovidés que l'on voit dans toutes les stations en abondance. On en compte 241 exemplaires, dont 68 à pendeloque sous-jugulaire, dans le groupe à patine rousse contre 55, dont 6 à pendeloque dans le groupe à patine foncée. Nous discernons deux espèces, l'une à longues cornes, généralement en forme de lyre, mais qui peuvent être en arc-de-cercle à grand diamètre, l'autre, à cornes courtes et épaisses, en forme d'arc-de-cercle. Le premier doit correspondre à *Bos africanus*, le second à *Bos brachyceros*. Ce sont deux espèces que l'on reconnaît dans toutes les stations rupestres du Sahara.

Deux des sujets (fig. 666 et 901) montrent sur l'échine une proéminence assez marquée qui fait songer au zébu. Toutefois, elle n'est pas absolument typique de cette espèce où la bosse est très développée et peut atteindre, en hauteur, le tiers du corps. Il faut donc considérer cette identification avec beaucoup de réserves. Il est intéressant de constater que dans ce stock important de figurations de bovidés d'époque caballine, il s'agit toujours de vrais bœufs et non de zébus, alors que celui-ci constitue aujourd'hui l'essentiel du cheptel des pasteurs de la steppe soudanaise, qu'il s'agisse des Maures, des Peuls ou des Touaregs. Beaucoup, il est vrai, semblent bien être issus de croisements bœuf-zébu, car on voit des animaux sans bosse, ou à bosse très atténuée.

A suivre les gravures rupestres du Sahara et tout particulièrement celles de l'Aïr, l'introduction du zébu serait très récente. Dans leurs récits légendaires, les Peuls disent qu'ils possédaient autrefois des bœufs sans bosse, mais qu'ils auraient perdu leurs troupeaux en arrivant au Sénégal et acquièrent ultérieurement un nouveau cheptel. Leurs traditions situent généralement ces événements vers le VIII^e siècle de notre ère. Quoi qu'il en soit, l'introduction du zébu en Afrique reste mystérieuse et ces gravures témoignent donc de la persistance du bœuf jusque dans la période historique. Les seules reproductions de zébu que nous connaissions aujourd'hui sont dans l'Ennedi et appartiennent à la période cameline tardive. D'après G. Bailloud (1), elles n'auraient que quelques siècles, alors que le vrai bœuf subsistait encore au « camelin ancien », dont l'âge est postérieur au début de l'ère chrétienne.

Le bœuf offre, dans cet ensemble, une très grande variété dans les styles, tout particulièrement dans la forme des cornes. On ne compte pas moins de 24 variantes et encore pourrait-on élever ce chiffre si l'on voulait faire cas de détails secondaires, tels les écartements, les degrés de courbure et les dimensions. Il faut renoncer à toute tentative dont le but serait d'établir une chronologie relative, car tout s'entremêle, aussi bien dans le groupe de gravures à patine foncée que dans celui à patine rousse. Ces variantes dans les cornes montrent combien il fut autrefois imprudent de se baser sur leurs formes pour émettre des hypothèses sur les rapports éventuels entre les arts rupestres du Sahara, du Levant espagnol et de l'Afrique du Sud. Dans un tel choix, il était possible de trouver toutes les similitudes désirables, d'autant plus facilement que les auteurs ignoraient sciemment ou pas le contexte.

1. Les fresques du Tchad (Mission Gérard Bailloud). Paris, Musée des Arts Décoratifs, 1964.

Dans quatre cas, nous notons des cornes fermées aboutissant à des ovales ou des disques rappelant le disque solaire des bœufs et des béliers d'Égypte. Si celui de la figure 989 est incontestablement symbolique, les autres procèdent peut-être de la fantaisie, car le cercle ou l'ovale s'intègre dans les cornes alors que le vrai disque solaire est ordinairement placé soit entre, soit au-dessus des cornes. Peut-être est-il permis de supposer qu'il s'agit d'une formule abrégée? Ce n'est cependant pas certain, car si ces disques avaient vraiment une valeur cultuelle, il aurait été logique d'en trouver un plus grand nombre de représentations. Nous retiendrons toutefois l'exemplaire de la figure 989 comme témoignant d'un culte possible et peut-être en trouvera-t-on confirmation lorsque toutes les gravures de l'oued Mammanet et des environs auront été inventoriées et relevées.

Des zébus vivent encore dans le Talak, plaine argileuse qui se couvre de différentes graminées sauvages pendant la période des pluies, dont l'almoz (*Aristida obtusa*), le cramcram (*Centhrus echinatus*) et quelques autres. On voit alors les pasteurs qui, en saison sèche, nomadisent dans la partie occidentale de l'Aïr ainsi que les Hoggars, qui évoluent traditionnellement dans le secteur d'I-n-Abangarit, Tégguidda-n-Tesemt, envahir la plaine avec leurs troupeaux pour profiter de la provende. C'est un remue-ménage de deux ou trois mois durant lesquels on peut voir des quantités de bœufs au pâturage ou d'immenses troupeaux se rendre au puits sous la conduite de leurs bergers. On retrouve alors l'ambiance qui devait exister au temps où les graveurs fixaient l'image de leurs bêtes sur les parois des petits rochers d'Isseretagen et d'Ékaden Ararni.

La chèvre est assez peu représentée ici, reconnaissable à ses cornes courtes et pointues, dirigées vers l'arrière, à sa barbiche et à sa queue courte. C'est la chèvre saharienne actuelle, qui fréquente encore la plaine du Talak. Sa rareté parmi les gravures rupestres de la région doit s'expliquer par la banalité de l'animal — c'est le bœuf du pauvre — et son intérêt très secondaire dans l'économie des pasteurs de bœufs.

Le mouton est hypothétique et un seul est vraiment typique. Pourtant, certains ongulés à museau arrondi et démunis de cornes y font parfois songer, sans que l'identification soit certaine.

Le cheval, en dehors de la station de Mammanet, est relativement peu courant — 3 dans le groupe à patine foncée, 23 dans le groupe à patine rousse —, et cela est d'autant plus curieux que nous sommes en présence d'un matériel « d'époque caballine », comme en témoigne le « guerrier libyen » à javelot et à bouclier rond. C'est un problème sur lequel nous aurons à revenir ultérieurement. Bien entendu, il vit encore en Aïr où il y a une race très renommée, celle des Baghezan, issue probablement d'un croisement du barbe et de l'arabe.

Le chien est quelquefois représenté, en particulier en rapport avec des girafes, où il semble jouer un rôle de chasseur. Sa présence est tout à fait normale dans ce groupe de gravures, car il fut domestiqué très anciennement et existe dans tous les étages rupestres, y compris, le plus ancien, celui du bubale. Morphologiquement, il rappelle les chiens actuels des Touaregs.

Enfin, le chameau, dernier apparu dans la faune domestique saharienne; il marque une ère nouvelle, celle de la « période cameline ».

L'examen de la faune nous fait voir que nous sommes en présence d'espèces classiques qui, hormis les pachydermes et le lion, fréquentent encore la région. De la présence de l'éléphant et du rhinocéros, lequel semble avoir été très abondant si l'on s'en rapporte à ses nombreuses représentations, on doit tirer la conclusion que la végétation devait être bien plus développée qu'à l'heure actuelle. Du point de vue archéologique, il y a lieu de retenir surtout que ces deux espèces ont été reproduites tardivement dans le Sahara méridional, ce qui avait déjà été pressenti (1), mais dont nous avons maintenant la confirmation définitive et irréfutable.

Les figurations humaines.

Aucune station de la période caballine ne nous a fourni un ensemble de figurations humaines aussi variées. Nous n'en comptons pas moins de 78 variantes et ce chiffre serait bien plus élevé si l'on

1. H. Lhote et P. Huard. Gravures rupestres de l'Aïr, Bull. I.F.A.N., t. XXVII, sér. B., n° 3-4, 1965, p. 445-471.

y intégraient les autres formes signalées antérieurement dans les stations du massif. A côté de figures grossièrement piquetées, aux contours flous et imprécis et même informes, qui ne sont que des graffitis de type infantile, nous en voyons d'autres qui, au contraire, témoignent d'un sens créateur très développé. Il y a d'une part, les guerriers et, d'autre part, les individus sans armes. Ce sont tous des hommes, il n'y a pas une seule femme. Plusieurs sont nettement sexués, sans exagération pourtant, ce qui dénote ici un intérêt moindre à l'égard des questions sexuelles que dans d'autres ensembles rupestres du Sahara. On ne voit pas un seul étui phallique, non seulement parce que cet objet n'aurait pas eu sa raison d'être chez les populations sahariennes qui avaient adopté des vêtements enveloppants, mais parce que nous savons que l'étui phallique n'est utilisé qu'en région de savane pour se protéger des hautes herbes coupantes.

La plupart des personnages sont figurés de face; ceux de profil sont généralement des guerriers qui s'affrontent. Les styles vont du schématisme linéaire aux formes les plus élaborées, sans atteindre cependant le naturalisme. Certains personnages bitriangulaires sont rendus par un conventionalisme très accusé aboutissant à des images très complexes, non dénuées d'esthétique d'ailleurs. La tête est généralement rendue d'une manière tout à fait conventionnelle, placée sur un long cou étroit et affectant des formes variées, rondes, ovalaires, semi-ovalaires, en profil de champignon, à sommet en W, en forme de cœur, en triangle, en feuille de trèfle, en croissant de lune, en trident avec toutes les formes de transition possibles. Elle n'est jamais représentée sous sa forme humaine. Les organes sensoriels, yeux, nez, bouche, ne sont que très rarement figurés et alors, réduits à quelques traits ou points essentiels. Certaines sont surmontées de plumes, au nombre variant de une à sept, qui peuvent être droites, courbes ou à extrémités retombantes, le chiffre le plus courant étant de trois. La forme du corps est extrêmement variable. Parfois, c'est une simple ligne sur laquelle viennent se brancher les bras, également linéaires, alors que les jambes sont généralement en forme de fer à cheval. Les bras sont souvent écartés, en croix, les avant-bras éventuellement relevés comme chez les orants, ou bien dirigés vers le bas, ce qui doit répondre à une autre attitude rituelle. Plusieurs sont en position accroupie, les jambes écartées, généralement sexués, attitude caractéristique très répandue au Sahara, déjà affirmée dans la période bubaline, tant dans le stock des gravures du Sud oranais que dans celui du Tassili-n-Ajjer et du Fezzan. Les corps sont généralement vêtus, soit de tuniques courtes, soit bitriangulaires, ou d'espèces de longues blouses bouffantes à la base; d'autres n'ont qu'un pagne de ceinture à extrémités retombantes. Certains personnages semblent porter des culottes très bouffantes, du genre *serouel* touareg. Dans certains cas, on discerne des ornements aux épaules, au cou, aux genoux, aux mollets. Un très beau guerrier de style bitriangulaire d'Ekaden Ararni porte des colliers de perles à deux rangs. Ces guerriers à tunique bitriangulaire sont les plus élaborés et leurs vêtements sont souvent décorés de motifs géométriques.

Il faut mettre à part le curieux personnage au tabouret de la station d'Effeuy Ahmed, qui n'entre dans aucune catégorie déterminée précédemment et dont le graphisme est inusité. Le siège à pieds sur lequel il repose et sa position ne sont pas sans analogie avec une peinture de l'oued Djèrat, au Tassili-n-Ajjer, précisément d'époque caballine. Un point commun relie tous les guerriers : l'armement. Ce sont toujours des hommes tenant un javelot ou une lance dans la main droite et un bouclier rond dans la gauche. L'un des guerriers bitriangulaires d'Ekaden Ararni tient dans la main gauche deux javelots très courts et retient un cheval de la main droite. Il évoque de façon frappante le cavalier de la stèle d'Abézar, de Grande Kabylie; comme celui-ci, ses armes groupées en faisceau dans la main, il possède le même bouclier rond et lève le bras dans la même attitude. C'est le « guerrier libyen » des textes et tel que nous le connaissons d'après les gravures du Sahara Central. Soulignons ce détail qui n'est pas sans importance que le guerrier libyen, en plus de ses armes classiques, porte un couteau pendant de bras, que nous ne voyons pas dans le stock étudié ici. Par contre, il a été signalé sur des gravures de l'intérieur du massif.

L'arc était également employé, mais il n'est représenté qu'à 5 exemplaires. On a dit que cette arme n'avait pas été utilisée par les Libyens, en raison du silence des textes à son propos. Or, gravures et peintures rupestres sont venues apporter un correctif. Nous connaissons plusieurs gravures du Hoggar où il est porté par des chasseurs d'autruche et une belle peinture du Tassili-n-Ajjer où il est figuré dans une scène de chasse à la girafe. Ici, il est également figuré dans des scènes de chasse. A Ekaden

Ararni, c'est une chasse à l'éléphant et à Effeuy Ahmed, ce sont des chasses à l'autruche. De ces différents exemples, on peut donc penser que l'arc était surtout employé à la chasse, ce qui est très rationnel puisque c'était la meilleure façon d'atteindre le gibier à plus grande distance. Il dut aussi servir comme arme de guerre, ne fût-ce qu'occasionnellement, comme nous pouvons le constater sur les figures 708 et 709 d'Ekaden Ararni.

Les javelots ont souvent une armature longue et large qui, par sa forme et ses dimensions, ne pouvait être que métallique; d'autres en sont dépourvus. Cette absence a incité certains auteurs à dire qu'ils n'en possédaient pas et qu'il s'agissait de simples épieux à la pointe durcie au feu, d'où une tendance à diversifier chronologiquement les gravures, à supposer que le métal n'était pas encore connu à leur époque. Cette conception témoigne d'une interprétation trop théorique des gravures rupestres, car il s'agit d'une abréviation manifeste, d'une simplification intentionnelle, ou de la négligence d'un graveur, de son inaptitude éventuelle, qui ne cherche pas à s'attarder aux détails. Nous voyons des cas analogues dans la reproduction des selles et des figurations de cavaliers où la bride est omise. Ces omissions existent aussi dans la représentation de la faune, bien des ruminants étant dépourvus de queue ou de cornes. Dans le cas des javelots, il n'est pas rare de voir, lorsqu'un guerrier en tient dans chaque main, que certains peuvent être munis d'une armature métallique, alors que les autres n'en ont pas. L'omission est ici flagrante et démonstrative, d'autant que c'est toujours le plus petit javelot qui en est dépourvu, les tout petits détails étant toujours les plus difficiles à rendre pour un graveur travaillant avec des outils rudimentaires.

Devant les multiples faciès des figurations humaines du Talak, on serait tenter de sérier les types dans le double but d'établir une chronologie et de les situer dans l'histoire du peuplement proto-historique de l'Air. Or, s'il est possible de les classer chronologiquement d'après les patines, il ne l'est pas de le faire d'après les types, ceux-ci étant recouverts de l'une et l'autre patine; par ailleurs, ils ne sont pas suffisamment homogènes, comme nous pouvons le constater d'après le catalogue, pour les classer méthodiquement. Nous sommes en présence d'un cas particulier, unique dans la période caballine qui, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, atteste un sens créateur exceptionnel. On peut toutefois affirmer que dans leurs caractères essentiels, il s'agit de la représentation du « guerrier libyen », coiffé de plumes, aux javelots et au bouclier rond, ce qui est un fait acquis de grande portée puisqu'il permet de situer toutes les gravures recensées dans la période caballine, alors que sans sa représentation associée à des figures animales, on aurait pu être tenté de situer certaines de celles-ci dans un période plus ancienne. Dès maintenant, nous pensons que les figurations à patine rousse sont rattachables au sous-étage alphabétique.

Les chars.

La découverte de 5 chars au cours de cette prospection offre d'autant plus d'intérêt que ce sont les premiers signalés dans cette région du Sahara. Ils sont de type schématique, à deux roues et un seul timon. Les roues ne sont pas rayonnées, simplification comparable à celle des javelots sans armature; les différences observables dans la forme du plateau ne sont que des variantes graphiques. Ils sont tous à patine rousse, ce qui permet de les situer en bloc dans ce groupe, par conséquent, de leur attribuer une position chronologique. Aucun ne possède d'attelage, de sorte que nous ne savons pas s'ils étaient tractés par des chevaux ou par des bœufs. S'il existe un certain nombre de chevaux dans cet inventaire et l'environnement de ces chars, nous constatons cependant que la prédominance des bovins est flagrante. Il y a là un fait troublant. Ce cas n'est pas unique et nous évoquerons à ce propos celui des gravures du Zemmour, au Sahara Occidental. En 1951, le Professeur Th. Monod faisait connaître très succinctement la découverte faite par le capitaine Cauneille de plus d'une centaine de chars gravés sur des dalles des environs des Oglats d'Aouineght. Il signalait que les mêmes dalles supportaient des représentations d'antilopes, de girafes, d'éléphants, d'autruches et, parmi les animaux domestiques, de beaucoup de bovidés et de quelques chevaux. Ces différentes gravures se divisaient en deux catégories, celles à patine foncée et celles à patine claire (1). Mon collègue et ami de

1. Th. Monod et Cap. Cauneille. Nouvelles figurations rupestres du Sahara Occidental. Bull.I.F.A.N., t. XIII, n° 1, janv. 1951, p. 181-197.

Dakar voulut bien se décharger sur moi ultérieurement pour étudier ce matériel (1), dont l'ensemble comportait 482 gravures, parmi lesquels 105 chars, de différents types, mais où celui à un seul timon, identique à ceux de notre inventaire actuel, était prédominant avec 63 exemplaires, 29 étant à patine foncée et 34 à patine claire. Quant à la faune, elle présentait les mêmes caractères. Dans le groupe à patine foncée, sur 200 gravures dont un certain nombre non identifiable, nous comptons 75 bovidés pour un seul cheval indiscutable. Dans le groupe à patine claire, sur 177 gravures, nous comptons 61 bovidés pour 4 chevaux. Comment, dès lors, expliquer une telle disproportion entre bœufs et chevaux dans un ensemble qui comprend un aussi grand nombre de chars? Et surtout, par lequel de ces deux animaux, les chars étaient-ils tractés? Anomalie du même genre à l'oued Lar'ar, dans le Sud oranais, où il y a un ensemble de 114 chars, dont 106 du même type que ceux étudiés ici, c'est-à-dire à deux roues et un seul timon (2), aucun n'étant attelé. Par contre, la faune est moins abondante et, parmi les animaux domestiques, on ne compte que 6 bœufs pour 3 chevaux, tous de la même patine que les chars. Dans l'oued Tamanart, qui fait partie de la vallée du Draa, les 8 chars connus sont dans un milieu où les bovidés dominent. Au Taouz (Sud-Est marocain), où 26 chars sont dénombrés, la faune domestique n'est représentée que par des bœufs. Devant tant d'observations concordantes, la logique inciterait à penser que tous ces chars de l'Ouest Saharien étaient tractés par des bœufs, d'autant plus qu'il y a dans la même zone d'influence un char attelé d'une paire de bœufs aux Azils-n-Ikkis (Grand Atlas marocain) et qu'il en a été signalé récemment deux à Bled Itini (Tichit) et à Agentour el Abiodh (Tegdaoust), en Mauritanie, avec des attelages de même nature. C'est une hypothèse que nous avons formulée et avancé en même temps l'idée que le cheval ayant dû parvenir plus tardivement dans l'Ouest Saharien, les populations, faute d'en disposer en assez grand nombre, avaient dû utiliser le bœuf pour atteler leurs chars. Une suggestion du même ordre pour les engins de l'Air serait moins rationnelle, car il est certain que le char est venu du Sahara Central en même temps que le cheval, alors que celui-ci était déjà représenté monté. Il y a, il est vrai, entre le char du style « au galop volant » du Sahara Central et le char schématique que l'on rencontre un peu partout, un décalage chronologique qu'il est difficile d'apprécier avec précision, mais qui peut être de l'ordre de cinq à six siècles; de même que le « guerrier libyen » de style bitriangulaire, au javelot et au bouclier rond, portant plusieurs plumes sur la tête, est plus tardif, puisqu'il fait partie de l'étage du cheval monté. Or, les populations du « galop volant » ont également attelé le bœuf et nous ont laissé d'excellents témoignages au Tassili, en particulier à l'oued Djèrat. Dès lors, on peut imaginer qu'ayant appris à monter le cheval et généralisé son emploi dans la guerre, elles aient abandonné le char pour les usages militaires en le conservant toutefois pour une utilisation domestique en l'attelant à des bœufs. Le fait que les guerriers bitriangulaires au javelot et au bouclier rond du Talak, dont plusieurs tiennent des chevaux, sont à patine rousse et que les chars sont de même teinte, ne va pas à l'encontre de cette hypothèse mais, au contraire, la soutient. Nous serions donc en présence de populations militairement cavalières, dont l'économie pastorale aurait reposé sur l'élevage du bœuf, lequel aurait été utilisé pour la traction des chars. La prudence nous impose de nous en tenir là pour le moment. (3)

Un autre problème vient se poser du fait de la présence de ces images de chars dans le Talak et à ses abords : celui de la route qu'ils ont suivie pour y parvenir et comment on doit interpréter le fait qu'aucune reproduction n'ait été signalée jusqu'ici au centre du massif. C'est, en fait, le problème du cheminement des populations pastorales de l'époque caballine qui, venant de régions plus septentrionales, ont gagné le nord de l'Air. Doit-on les faire venir du Tassili ou du Hoggar? Nous éliminons l'hypothèse « Tassili » pour la raison que les gravures d'époque caballine y sont peu répandues, sauf à l'oued Djèrat, que leur style y est assez particulier, que le « guerrier libyen » au javelot et au bouclier rond y est exceptionnel et d'un type différent de ceux de l'Air et qu'enfin, le char gravé de style schématique,

1. H. Lhote. Les gravures rupestres d'Aouineght (Sahara Occidental). Nouvelle contribution à l'étude des chars rupestres du Sahara. Bull.I.F.A.N., t. XIX, sér. B., n° 3-4, 1957, p. 617-658.

2. H. Lhote. La station de chars gravés de l'oued Lar'ar (Sud oranais). Libyca, t. IX-X, 1961-1962, p. 131-169.

3. Depuis la rédaction de ce travail, deux chars tractés par des chevaux ont été découverts à l'oued Taguïe, dans l'est de l'Air par M. J.-P. Rosset — Art rupestre en Air — Archeologia n° 39, mars-avril 1971, p. 25-31, fig. 6. Cette découverte intéressante tendrait donc à faire penser que les attelages des chars étaient formés de chevaux.

identique aux nôtres, n'y est pas connu, toutefois pas jusqu'à maintenant, alors qu'on peut considérer la prospection archéologique comme très avancée. En faveur d'une hypothèse « tassilienne », il y a tout de même lieu de mentionner la petite station rupestre d'Isolane située à la pointe méridionale du massif de l'Anahef qui, s'il fait géographiquement partie du Hoggar, se trouve être sur la piste allant de Djanet à I-n-Azaoua, le point d'eau le plus septentrional de l'Air. On y voit un certain nombre de gravures caballines, dont des orants à tête au sommet en W du même genre que ceux de l'Air (1). Il y a aussi quelques bœufs dans le massif de Tararaba, sur l'itinéraire d'Isolane à I-n-Azaoua. Par contre, le « guerrier libyen », au javelot et au bouclier rond, existe au Hoggar ainsi que le char schématique du même type que ceux du Talak. Mais existe-t-il des jalons rupestres entre les deux massifs? Si la station d'Isolane est plutôt sur la piste Tassili-Aïr, il arrive encore que des caravanes des Kel Ahaggar passent à ce puits pour se rendre à I-n-Azaoua et vice-versa; on peut admettre, quoiqu'elle soit un peu excentrique par rapport aux voies les plus directes, qu'elle ait été sur la route des migrations anciennes allant du Hoggar vers l'Air. Sur les pistes directes, nous connaissons l'existence de trois stations de gravures. L'une à proximité du puits de Laouni, sur l'itinéraire qui aboutit à I-n-Azaoua, les deux autres près du puits d'I-n-Guezzam, sur le trajet Tamanrasset-Agadez. La première n'a malheureusement pas été publiée et les seules informations que nous possédons personnellement, c'est qu'il y a des gravures assez anciennes dont un bubale, mais aussi des gravures plus récentes. Des deux stations d'I-n-Guezzam, l'une a été publiée (2) et présente des petits bœufs et des éléphants de mauvaise facture, dont le style est très proche de ceux du Talak. La deuxième station est à l'est du bordj, mais nous l'avons vue trop rapidement pour pouvoir la relever; nous avons noté de nombreux bovidés qui, d'après nos souvenirs, étaient également d'un style très voisin de celui des gravures du Talak. Il est donc possible que ces trois stations soient des jalons des migrations venues du Hoggar et qui peuplèrent ultérieurement l'Air. Ce massif aurait dû, normalement, être atteint dans sa partie la plus septentrionale, c'est-à-dire par le puits d'I-n-Azaoua. Or le Talak est en dehors du massif proprement dit et n'est pas sur les grands axes routiers, tels qu'ils existent aujourd'hui. Si les deux stations d'I-n-Guezzam répondent véritablement à des témoignages des migrations caballines — et cela nous semble assez évident —, c'est donc de ce puits qu'elles auraient gagné la région d'Ibadanan, d'Ekaden Ararni, d'Effeu Ahmed, d'Anou Maqqaren, et qu'elles auraient ensuite rejoint le massif par la vallée de Mammanet. La plus haute densité de gravures se trouvant dans cette région, les stations à l'intérieur de l'Air ne seraient en somme que secondaires.

Dès lors, les chars ne pourraient pas être considérés comme les jalons d'une route caravanière, mais comme des engins d'emploi essentiellement local. Il sera peut-être possible, lorsque la région de Mammanet aura été complètement prospectée, de considérer cette hypothèse comme la plus vraisemblable, mais tout peut être remis en question par des découvertes nouvelles.

La chronologie.

En examinant les différents facteurs nous permettant l'approche de ce nouveau matériel rupestre, il a été possible de circonscrire assez facilement les faits essentiels. Il n'y a pas de problème pour la faune sauvage qui est sub-actuelle. La faune domestique nous révèle une économie de pasteurs reposant sur l'élevage du bœuf, mais pratiqué par des populations cavalières. Il apparaît que les choses n'ont guère changé depuis la confection des gravures, puisque l'élevage des bovidés se poursuit dans les mêmes régions, avec cette différence que le bœuf a été remplacé par le zébu. Le cheval est toujours présent et le chameau est venu s'intégrer depuis. Il y a lieu de retenir que les représentations de bœufs nous apportent un témoignage extrêmement important sur l'arrivée tardive du zébu dans la steppe soudanaise.

1. H. Lhote. Investigaciones arqueológicas en el Sahara Central y Centro meridional. Cuadernos de Historia Primitiva, Madrid, 1949, n° 1-2, fig. 7, 19, 21, 22 et pl. III.

2. H. Lhote. Investigaciones..., fig. 40 et 41.

L'examen des patines permet de dégager deux niveaux, confirmés d'ailleurs par un certain nombre de superpositions. Le plus ancien nous montre une plus grande représentation du bœuf que du cheval, ceci reflétant que le premier tenait peut-être une place prééminente dans les préoccupations culturelles. Peut-être y a-t-il dans cette disproportion d'autres raisons qui nous échappent pour le moment.

Ce sont les figurations humaines, surtout celles du « guerrier libyen » au bouclier rond, qui nous permettent de cerner la chronologie et l'on peut même dire d'une façon décisive, car, connu antérieurement dans les gravures du Sahara Central, il appartient à la période caballine et, plus particulièrement, au sous-étage matérialisé par l'apparition du cheval monté, alors que le char était encore en usage, tracté par des bœufs.

Dans les stations que nous avons visitées, nous avons constaté la présence de quelques inscriptions libyco-berbères, mais aucune ne nous a paru être véritablement liée avec des représentations animales ou humaines. Les faits pourront sans doute être serrés de plus près lorsque la station de Mammanet aura été entièrement étudiée, car il nous a semblé que les inscriptions alphabétiques y étaient assez abondantes. Il sera alors possible de préciser si ce cheval monté du Talak doit être situé dans le sous-étage alphabétique, ce que certains indices nous laissent présager.

Des chars schématiques ont pu être datés ces derniers temps en Mauritanie, en relation avec des habitats se trouvant à proximité et que les découvreurs n'hésitent pas à considérer comme contemporains. Il s'agit des chars de Bled Itini publiés par P.-J. et C. A. Munson (1). Les deux datations obtenues par la méthode du C. 14 sont 650 ± 110 av. J.-C. et 380 ± 105 av. J.-C. Comme les deux gisements appartiennent à une culture similaire, l'âge moyen serait de 515 av. J.-C. C'est la date que l'on assigne volontiers à l'apparition de la cavalerie et que l'on peut prendre en considération pour estimer l'âge de nos chars de l'Air, qui sont du même type schématique. Ceux-ci appartenant au groupe de gravures à patine rousse, c'est tout ce groupe qui se trouve daté ainsi. Le stock à patine foncée étant plus ancien, il est cependant difficile d'avancer un chiffre, qui de toute façon, ne pourrait être que de quelques siècles. Il n'est pas possible d'aller au-delà pour le moment.

Nous avons vu que les Touaregs rapportaient certaines figurations humaines à leurs personnages légendaires Elias et Abou-n-Elias, noms qui se traduisent chez les tribus du Hoggar et du Tassili par Elias et Amamellen, transposition du mythe biblique de Goliath et David. Il y aurait donc un substrat culturel qui aurait relié les anciennes populations cavalières et les Touaregs actuels. Il y a une autre légende chez les Kel Aïr selon laquelle les gravures auraient été tracées par le géant Negouren, à une époque où les montagnes étaient molles comme du beurre! A ceci, on peut ajouter que, chez les Peuls, un mythe génésique rapporte que les montagnes « étaient, à l'origine, tendres comme du beurre végétal, mais que Gueno (le dieu créateur et éternel des Peuls) donna puissance au « roi borgne » (le soleil) de durcir les montagnes sous l'intensité de son regard », c'est-à-dire de ses rayons (2). Cette légende des montagnes molles semble donc avoir été très répandue chez les nomades de la steppe et leur permet d'expliquer assez naïvement l'origine des gravures que, pour leur compte, ils sont incapables de confectionner.

Le contexte archéologique.

Nous avons déjà dit qu'aucun outillage n'avait pu être recueilli aux abords des gravures et nous n'avons repéré aucun reste de foyer ni aucune trace de campement. Nous avons toutefois ramassé quelques tessons de poterie sans décor dans plusieurs stations. Il n'est pas possible de les attribuer sans réserves aux populations cavalières. Par contre, il y a lieu de signaler la présence d'un grand nombre de tumulus dans toute la région. Il y en a des quantités à Arlit et sur la crête, dite « Mont Autruche », à une dizaine de kilomètres au nord. Ce sont des monuments de forme conique pouvant

1. Nouveaux chars à bœufs rupestres du Dhar Tichit (Mauritanie). Notes africaines, n° 122, avril 1969, p. 62-63, 2 fig.

2. A. Hampaté Ba et Libyan Kesteloot. Kaïdara, Paris, Julliard 1969, p. 23, note 1.

avoir jusqu'à 2 mètres de haut et de 6 à 10 mètres de diamètre. Il y en a également sur la piste qui conduit à Madaouela et tout le long de la falaise qui va de cette localité à Anou Maqqaren. Il y en a aussi sur les crêtes de l'oued I-n-Azal, après le massif d'Izdraten. Leur nombre indique un peuplement d'une grande densité. Si ces monuments ne sont pas au contact direct des stations de gravures, leur emplacement ayant été choisi sélectivement sur les crêtes dans le but probable de les mettre à l'abri de l'humidité, on peut dire qu'il y en a partout dans les régions environnantes. Aucun n'ayant été fouillé, nous sommes sans renseignements sur leur contenu et, à plus forte raison, sur le groupement humain des constructeurs. Comme nous savons toutefois que ces tumulus sont d'âge protohistorique, il y a forte présomption pour qu'ils soient l'œuvre des graveurs caballins. Nous espérons être fixés à ce sujet dans l'avenir.

CONCLUSIONS

On peut affirmer que les gravures rupestres de la région du Talak et de ses environs renouvellent la question de l'art pariétal pour l'Aïr et apportent des faits absolument nouveaux concernant l'origine du peuplement de cette région.

Il se confirme une fois de plus qu'il n'y existe pas d'œuvres d'époque bovidienne et que l'arrivée des populations caballines s'est faite par le nord. Cette absence de gravures bovidiennes est assez curieuse, car les gisements néolithiques très nombreux dans la région du Talak, de même que sur l'autre versant du massif, sont truffés de vestiges de bovidés. Précisons toutefois que nous ne serons définitivement fixés que lorsque l'inventaire des gravures de la vallée de Mammanet, dont il y a beaucoup à attendre, sera complètement établi. De plus, cette station nous permettra certainement de définir les modalités qui séparent les gravures à patine foncée de celles à patine rousse, un des problèmes en suspens de notre étude.

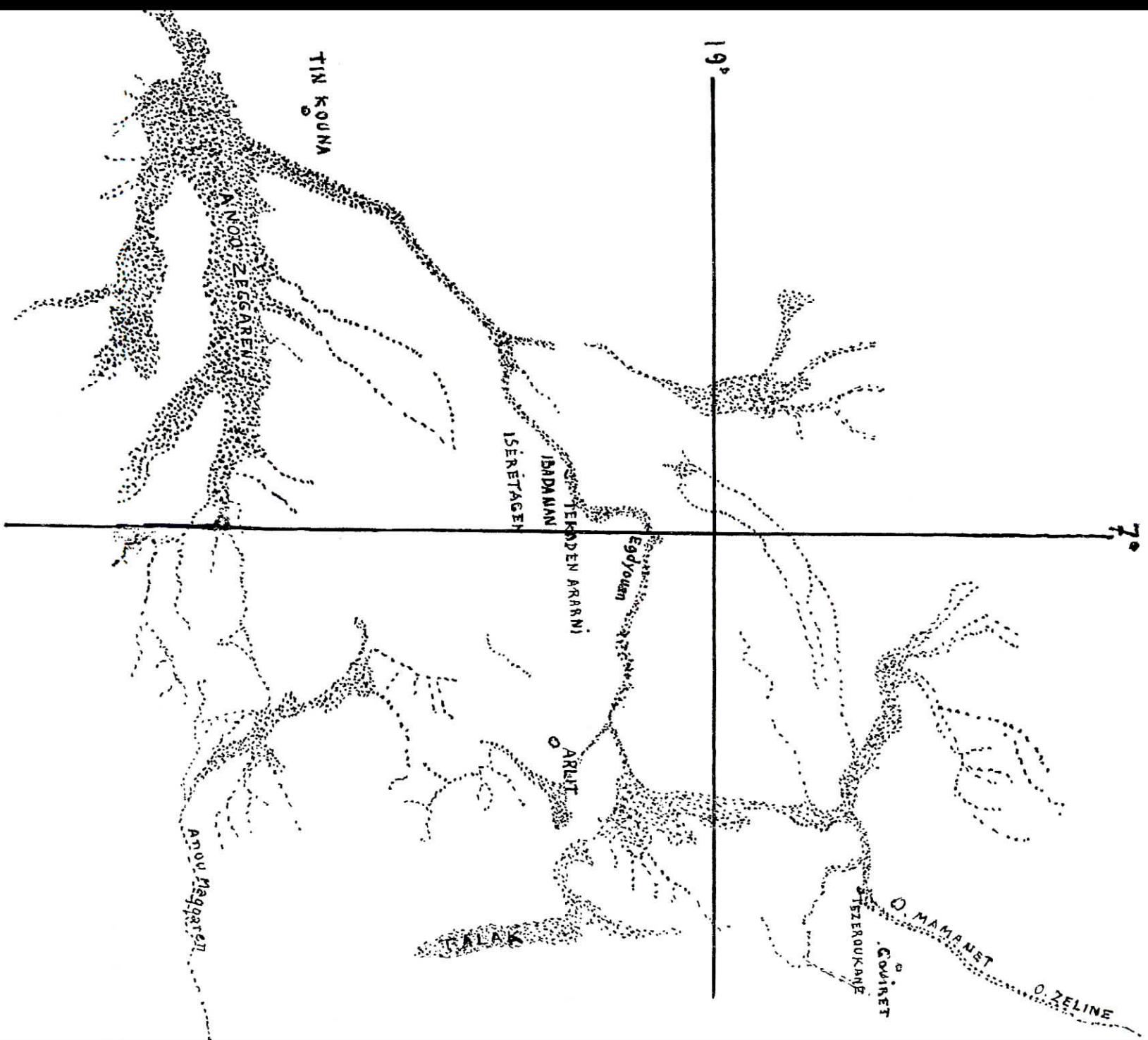
Les données acquises peuvent se résumer à ceci :

1. La faune sauvage est subactuelle et ces gravures montrent que l'éléphant et le rhinocéros ont été reproduits jusqu'à une période tardive, que, dans certains cas, près d'Iferouane, par exemple, ils sont contemporains des inscriptions libyco-berbères, ce qui n'a pas été mis en évidence dans notre travail, mais que nous avons démontré dans une étude précédente (1).
2. Le bœuf a été reproduit très tardivement, le zébu n'apparaît pas, de sorte que son introduction dans le cheptel des éleveurs du Sahara méridional demeure une véritable énigme. Cette introduction est, dans tous les cas, postérieure à 380 av. J.-C., date la plus récente des chars de Bled Itini.
3. Les chars peuvent être datés, par analogie avec ceux de Bled Itini, en Mauritanie, vers environ 515 av. J.-C., avec une marge de ± 200 ans.
4. L'ensemble des gravures à patine rousse peut être situé à la même époque, avec une marge de ± 200 ans.

Ce sont là des résultats très appréciables, qui renouvellent les données que l'on avait antérieurement sur les gravures de l'Aïr.

Nous espérons que cette publication sera prochainement complétée par l'ensemble des gravures de la vallée de Mammanet et que d'autres précisions pourront être dégagées.

1. H. Lhote et P. Huard. Gravures rupestres de l'Aïr, Bull.I.F.A.N., t. XXVII, sér. B., n° 3-4, 1965, p. 445-478, 7 pl.





1. Massif gréseux d'Effeuy Ahmed. Cl. B. Sébire.

2. Paysage de Ekaden Ararni montrant les inselbergs ensablés. Cl. B. Sébire.





3. Gravures de petits bovidés sur une paroi du massif dit de la «petite mosquée» (Ibadanan). Cl. B. Sébire.

4. Paroi de la station d'Effeuy Ahmed présentant des gravures de girafes, de gazelles et d'un bovidé, mettant en évidence les différentes techniques de percussion des artistes caballins de l'Air. Cl. B. Sébire.





5. Personnage à tunique bitriangulaire et son cheval d'Anou Maqqaren. Cl. B. Sébire.

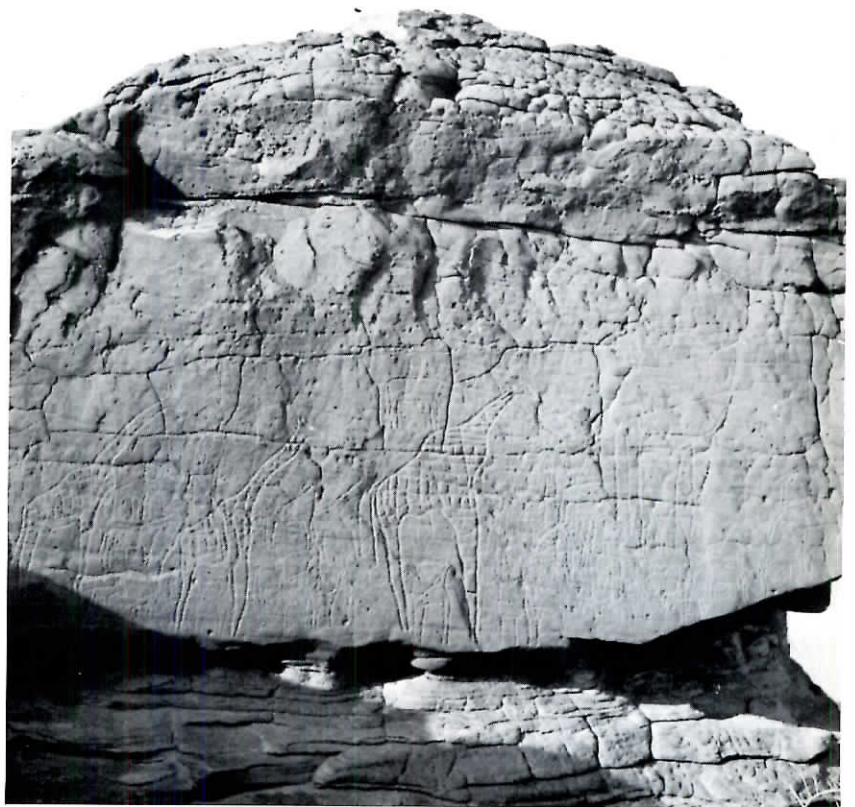
6. Personnage à tunique décorée d'Anou Maqqaren. Cl. H. Lhote.





7. Bovidé et personnage à surfaces polies d'Anou Maqqaren. Cl. H. Lhote.

8. Rocher des girafes d'Anou Maqqaren. Cl. H. Lhote.

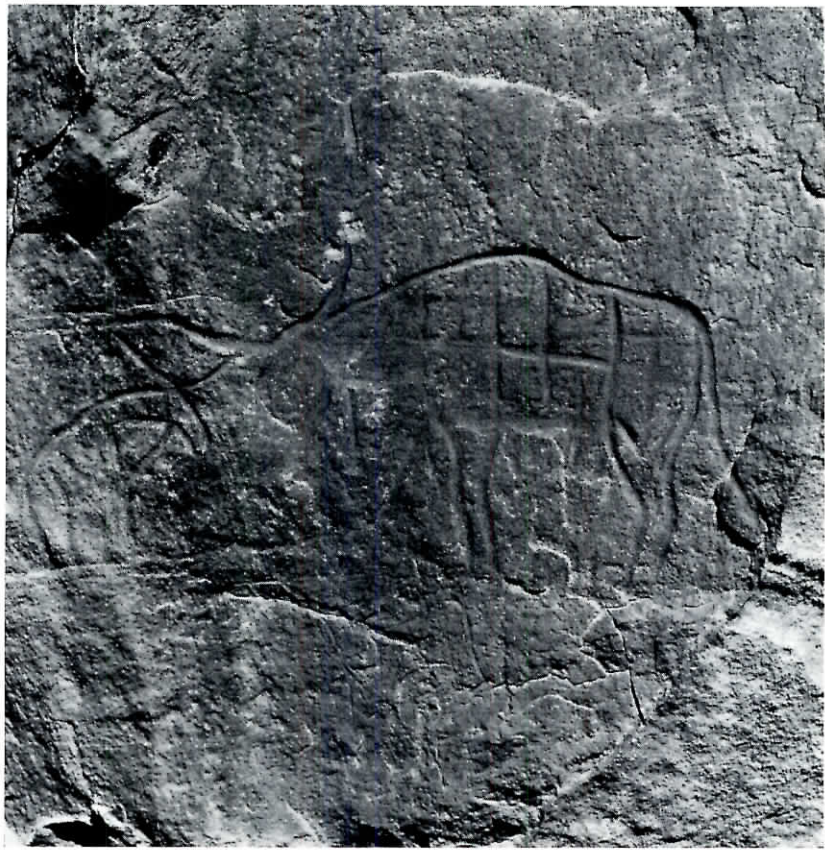




9. Bovidés enchevêtrés et très altérés d'Anou Maqqaren. Cl. B. Sébire.

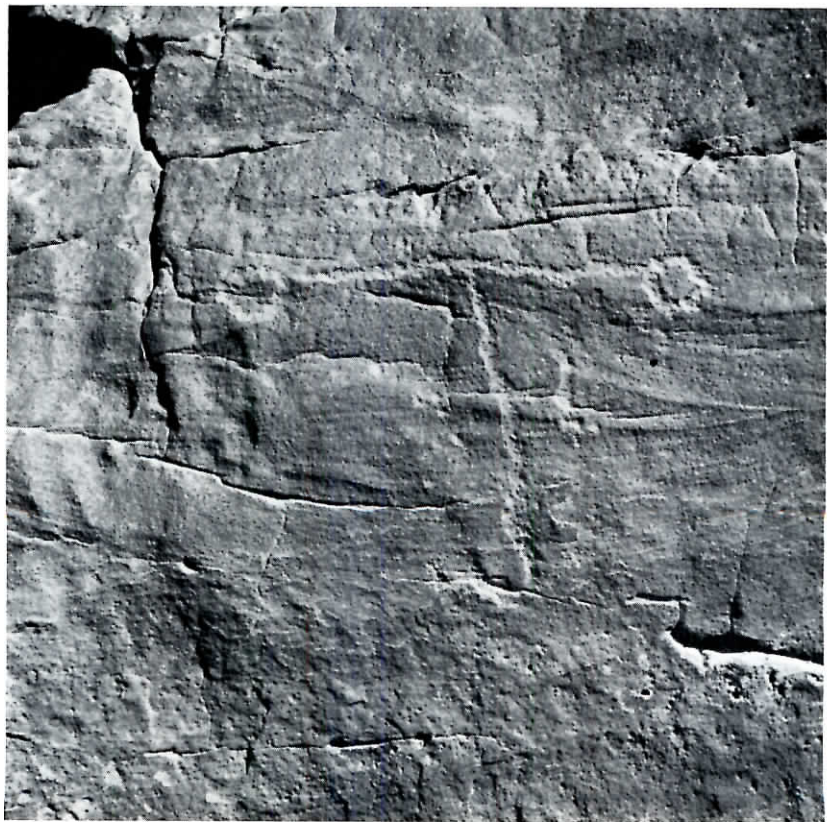


10. Girafe de Ekaden Arami. Cl. H. Lhote.



11. Bœufs au trait incisé et poli d'Ekaden Ararni. Cl. H. Lhote.

12. Char schématique à deux roues non rayonnées d'Ekaden Ararni. Cl. H. Lhote.





13. Personnage à tunique bitriangulaire, avec cheval, bovidés et autruches d'Ekaden Ararni. Cl. H. Lhote.



14. Rhinocéros et bovidés d'Ekaden Ararni. Cl. H. Lhote.



15. Eléphants et chasseurs d'Ekaden Ararni. Cl. H. Lhote.

16. Chasse aux rhinocéros d'Ekaden Ararni. Cl. B. Sébire.

